COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'EVANGILE DE SAINT MARC.

CHAPITRE PREMIER.

Baptême donné par Jean Baptiste. JESUS *est baptisé, & se retire au désert. Sa tentation. Il va en Galilée. Vocation de S. Pierre, de saint André, de saint Jacque, & de saint Jean. Guérison de la belle-mere de saint Pierre, & d'un Lépreux.*

℣. 1. *INitium Evangelii Jesu Christi, Filii Dei.*

℣. 1. LE commencement de l'Evangile de JESUS-CHRIST Fils de Dieu.

COMMENTAIRE.

INITIUM EVANGELII. *Le commencement de l'Evangile de Jesus-Christ, Fils de Dieu.* Ces paroles sont ou le simple titre de l'Evangile de saint Marc, ou le commencement de son récit, que l'on doit joindre à ce qui suit de cette sorte: *Le commencement de l'Evangile de Jesus-Christ, suivant qu'il est écrit dans Isaïe.* Il commence son Evangile à la trentiéme année de JESUS-CHRIST, suivant l'Ere vulgaire, au lieu que saint

2. *Sicut scriptum est in Isaia Propheta: Ecce ego mitto Angelum meum ante faciem tuam, qui præparabit viam tuam ante te.*

3. *Vox clamantis in deserto: Parate viam Domini, rectas facite semitas ejus.*

4. *Fuit Joannes in deserto baptizans, & prædicans baptismum pœnitentiæ in remissionem peccatorum.*

2. Comme il est écrit dans le Prophéte Isaïe: J'envoye mon Ange devant vôtre face, qui *marchant* devant vous, vous préparera le chemin.

3. *On entendra* dans le désert la voix de celui qui crie: Préparez la voye du Seigneur, rendez droits ses sentiers.

4. Jean étoit dans le désert, baptisant, & prêchant le baptême de pénitence, pour la rémission des péchez.

COMMENTAIRE.

Jean le prend dés la génération éternelle du Verbe, avant tous les tems, Saint Matthieu, de sa génération temporelle; & saint Luc, de la conception de saint Jean-Baptiste. Ceux qui prennent ceci comme un simple titre, joignent ce qui suit: *Ainsi qu'il est écrit dans le Prophéte Isaïe*, avec ces paroles du ℣. 4. *Jean étoit dans le désert, &c.* Ce saint Précurseur accomplissoit par sa prédication, la parole d'Isaïe, qui dit, *qu'on entend dans le désert une voix, qui crie: Préparez la voye du Seigneur.*

℣. 2. SICUT SCRIPTUM EST IN ISAIA PROPHETA. *Comme il est écrit dans le Prophéte Isaïe.* Saint Marc cite ici deux Prophétes: Malachie par ces paroles: (*a*) *J'envoye mon Ange devant vôtre face, qui vous préparera le chemin.* Et Isaïe, (*b*) par celles-ci: *On entend dans le désert la voix de celui qui crie, &c.* Toutefois il se contente de citer Isaïe, comme le plus ancien, & le plus connu des deux. Les Auteurs du nouveau Testament, en usent souvent de même. Ils citent sous le nom de Prophétes en général, ou d'un Prophéte en particulier, plusieurs passages ramassez, dont ils ne font, pour ainsi dire, qu'un tissu. Plusieurs anciens Exemplaires Grecs manuscrits, & la plûpart des imprimez, lisent: *Comme il est écrit dans les Prophétes.* Mais la leçon de la Vulgate paroît la plus autorisée, & la meilleure. Elle est suivie par les Versions Syriaques, la Gotique, la Cophte, l'Arménienne, la Persanne, l'Arabe. Saint Irénée lit l'une & l'autre: mais Origénes, saint Athanase, saint Jérôme, & Porphyre, (*c*) suivent la leçon de nos Exemplaires Latins, qui se trouve aussi dans plusieurs manuscrits Grecs. (*d*)

℣. 4. PRÆDICANS BAPTISMUM POENITENTIÆ IN REMISSIONEM PECCATORUM. *Prêchant le baptême de la Pénitence, pour la rémission des péchez.* Nous avons montré dans la Dissertation sur le Baptême, que celui de Jean-Baptiste étoit établi, non pour remettre les pé-

(*a*) *Malach.* III. 1.
(*b*) *Isai.* XL. 3.
(*c*) *Apud Origen. lib.* 2. *contra Cels.*
(*d*) *Apud Mill. hic.*

5. *Et egrediebatur ad eum omnis Judæa regio, & Jerosolymitæ universi, & baptizabantur ab illo in Jordanis flumine, confitentes peccata sua.*

6. *Et erat Joannes vestitus pilis cameli, & zona pellicea circa lumbos ejus, & locustas & mel silvestre edebat. Et prædicabat dicens :*

7. *Venit fortior me post me : cujus non sum dignus procumbens solvere corrigiam calceamentorum ejus.*

8. *Ego baptizavi vos aquâ, ille verò baptizabit vos Spiritu sancto.*

9. *Et factum est : in diebus illis venit Jesus à Nazareth Galilææ : & baptizatus est à Joanne in Jordane :*

5. Tout le pays de la Judée, & tous ceux de Jérusalem venoient à lui, & confessant leurs péchez, ils étoient baptisez par lui dans le fleuve du Jourdain.

6. Or Jean étoit vêtu de poil de chameau: il avoit une ceinture de cuir autour des reins, & vivoit de sauterelles, & de miel sauvage. Il prêchoit, en disant :

7. Il en vient un autre aprés moi, qui est plus puissant que moi : & je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers, en me prosternant *devant lui*.

8. *Pour moi*, je vous ai baptisez dans l'eau: mais *pour lui*, il vous baptisera dans le Saint Esprit.

9. En ce même-tems JESUS vint de Nazareth, *qui est en* Galilée, & fut baptisé par Jean dans le Jourdain.

COMMENTAIRE.

chez, mais simplement pour disposer le peuple à faire pénitence, & par là à recevoir la remission des péchez dans le Baptême de JESUS-CHRIST. *Baptismum pœnitentiæ, quasi candidatum remissionis & sanctificationis in Christo subsecuturæ*, dit Tertullien.

℣. 6. PILIS CAMELI. *Il étoit vêtu de poil de chameau ;* d'une étoffe grosse, & rude, faite toute entiére de poil de chameaux : car les tissus de lin, & de poil étoient absolument interdits chez les Juifs. (*a*)

℣. 7. PROCUMBENS SOLVERE CORRIGIAM CALCEAMENTORUM. *Je ne suis pas digne de délier le cordon de ses souliers.* Saint Matthieu (*b*) lit : *Je ne suis pas digne de porter ses souliers.* Les délier, & les porter, étoit l'office des esclaves. Saint Marc copie & abrége saint Matthieu presque par tout ; il ne s'astreint pas toutefois à répéter toûjours ses paroles ; il se contente d'en rendre le sens, & la pensée. Voyez aussi le ℣. 11.

℣. 8. SPIRITU SANCTO. *Il vous baptisera dans le Saint Esprit.* Il vous donnera le baptême, avec la rémission des péchez, & le Saint Esprit. Le Saint Esprit qui descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, est appellé le Saint Esprit, par le Sauveur lui-même. (*c*) *Jean a baptisé dans l'eau, mais pour vous, vous serez baptisez dans le saint Esprit, avant qu'il soit peu de jours.*

(*a*) *Levit.* XIX. 19.
(*b*) *Matth.* III. 11.
(*c*) *Act.* I. 5.

10. *Et statim ascendens de aqua, vidit Cœlos apertos, & Spiritum tamquam columbam descendentem, & manentem in ipso.*

11. *Et vox facta est de Cœlis: Tu es Filius meus dilectus, in te complacui.*

12. *Et statim Spiritus expulit eum in desertum.*

10. Et aussi-tôt qu'il fut sorti de l'eau, il vit les Cieux s'ouvrir, & l'Esprit en forme de colombe, descendre & demeurer sur lui.

11. Et une voix se fit entendre du Ciel: Vous êtes mon Fils bien-aimé; c'est en vous que j'ai mis toute mon affection.

12. Aussi-tôt aprés l'Esprit le poussa dans le désert;

COMMENTAIRE.

℣. 10. ASCENDENS DE AQUA, VIDIT, &c. *Aussi-tôt qu'il fut sorti de l'eau, il vit les Cieux s'ouvrir.* Aussi-tôt que JESUS fut sorti de l'eau, Jean-Baptiste vit les Cieux s'ouvrir; car le miracle étoit principalement pour lui. (*a*) *Jean lui rendit témoignage, disant: J'ai vû l'Esprit Saint descendre sur lui, & s'y reposer en forme de colombe; & je ne le connoissois point: Mais celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau, m'a dit: Celui sur qui vous verrez descendre le Saint Esprit, & se reposer sur lui; c'est lui qui baptise dans le Saint Esprit.* Ce n'est pas à dire que JESUS ne l'ait pas vû; il est même assez croyable que la plus grande partie du peuple fût témoin du miracle. Saint (*b*) Luc remarque que JESUS étant sorti de l'eau, se mit en priére, & comme il prioit, les Cieux s'ouvrirent sur lui.

℣. 11. IN TE COMPLACUI. (*c*) *C'est en vous que j'ai mis toute mon affection.* Les Exemplaires Grecs imprimez, & quelques manuscrits, lisent comme dans saint Matthieu: *En qui j'ai mis toute ma complaisance.* Mais saint Luc est conforme à nôtre Vulgate, aussi-bien que le plus grand nombre des Manuscrits.

℣. 12. STATIM SPIRITUS EXPULIT EUM. *Aussi-tôt l'Esprit le poussa dans le désert.* Les Textes Grec & Latin portent à la lettre: (*d*) *L'Esprit le chassa dans le désert.* Mais il faut entendre ce terme, chasser, dans un sens plus doux, pour, il le conduisit, il l'engagea à aller dans le désert. JESUS se sépara de Jean-Baptiste, & se retira dans un lieu entiérement désert, où il n'avoit pour compagnie que les bêtes: *Erátque cùm bestiis.* Il fut baptisé dans un désert; (*e*) mais il s'avança plus avant dans le désert.

℣. 13. ANGELI MINISTRABANT ILLI. *Les Anges le servoient.* Aprés qu'il eut été tenté du démon, & qu'il l'eut surmonté, les Anges s'appro-

(*a*) *Joan.* I. 32. 33. 34.

(*b*) *Luc.* III. 21. 22. Καὶ ἐγένετο βαπτισθέντος, καὶ προσευχομένου, ἀνεῳχθῆναι τὸν οὐρανόν.

(*c*) Ἐν σοὶ εὐδόκησα. Ita *Luc.* III. 22. sed *Matth.* III. 17. Ἐν ᾧ εὐδόκησα.

(*d*) Τὸ πνεῦμα αὐτὸν ἐκβάλλει εἰς τὴν ἔρημον.

(*e*) *Matth.* III. 1.

13. *Et erat in deserto quadraginta diebus, & quadraginta noctibus: & tentabatur à satana: eratque cum bestiis, & Angeli ministrabant illi.*

14. *Postquam autem traditus est Joannes, venit Jesus in Galilaeam, praedicans Evangelium regni Dei.*

13. Où il demeura quarante jours, & quarante nuits. Il y étoit tenté par satan; & il étoit parmi les bêtes sauvages, & les Anges le servoient.

14. Mais aprés que Jean eut été mis en prison, JESUS vint dans la Galilée, prêchant l'Evangile du Royaume de Dieu,

COMMENTAIRE.

chérent pour le servir, ainsi que le raconte saint Matthieu. (*a*) Béde croit que les Anges le servirent tout le tems qu'il fut dans le désert; & Ligfoot veut que le démon l'ait tenté invisiblement, & que les Anges l'ayent servi visiblement pendant les quarante jours; & qu'à la fin le démon voyant qu'il ne réussissoit pas à le tenter invisiblement, prit une forme visible, & voulut se mêler de le servir, comme faisoient les Anges de lumiére.

℣. 14. POSTQUAM AUTEM TRADITUS EST JOANNES. *Aprés que Jean eut été mis en prison, Jesus vint dans la Galilée.* Hérodes Antipas ayant épousé Hérodiade femme de son frere Philippe, qui étoit encore vivant, en fut fortement repris par Jean-Baptiste. (*b*) Ce Prince pour se défaire d'un censeur si rigide, le fit arrêter, sous prétexte qu'il attiroit trop de peuple à lui à l'occasion de son baptême, & de ses prédications. (*c*) Vers ce même tems le bruit se répandit que JESUS baptisoit aussi, & que tout le monde alloit à lui; en sorte que les disciples même de Jean, en avoient conçû de la jalousie, (*d*) quoique JESUS ne baptisât pas lui-même, mais seulement ses Disciples. (*e*) Le Sauveur craignant que les Pharisiens, jaloux de sa réputation, ne portassent Pilate à l'arrêter, sous le même prétexte qu'Hérode avoit arrêté Jean-Baptiste, jugea à propos de se retirer dans la Galilée, où il n'avoit rien à craindre de la part de Pilate, puisque son gouvernement ne s'étendoit pas sur cette Province: ni de la part d'Hérode, contre qui il n'avoit rien dit, & dont il n'étoit pas connu. Voilà la maniére dont nous croyons qu'on peut expliquer cet endroit, qui est si fort embarrassant. Saint Marc décrit ici l'emprisonnement de saint Jean, comme étant arrivé immédiatement aprés le retour de JESUS du désert: mais il est constant qu'il n'arriva qu'assez longtems aprés.

℣. 15. QUONIAM IMPLETUM EST TEMPUS. *Le tems est accompli.*

(*a*) *Matth.* IV. 11.
(*b*) *Luc.* III. 19. *Marc.* VI. 17. *Matth.* XIV. 3. 4.
(*c*) *Joseph. Antiq. lib.* 18. *cap.* 7.
(*d*) *Joan.* III. 22. 25. 26.
(*e*) *Joan.* IV. 1. 2.

15. *Et dicens : Quoniam impletum est tempus, & appropinquavit regnum Dei: pœnitemini, & credite Evangelio.*

16. *Et prætériens secus mare Galilææ, vidit Simonem, & Andream fratrem ejus, mittentes retia in mare, (erant enim piscatores.)*

17. *Et dixit eis Jesus : Venite post me, & faciam vos fieri piscatores hominum.*

18. *Et protinus relictis retibus, secuti sunt eum.*

19. *Et progressus inde pusillum, vidit Jacobum Zebedæi, & Joannem fratrem ejus, & ipsos componentes retia in navi :*

20. *Et statim vocavit illos. Et relicto patre suo Zebedæo in navi cum mercenariis, secuti sunt eum.*

21. *Et ingrediuntur Capharnaüm : & statim sabbatis ingressus in synagogam, docebat eos.*

15. Et disant : Puisque le tems est accompli, & que le Royaume de Dieu est proche: Faites pénitence, & croyez à l'Evangile.

16. Or un jour qu'il marchoit le long de la mer de Galilée, il vit Simon & André son frere, qui jetroient leurs filets dans la mer ; car ils étoient pêcheurs,

17. Et Jesus leur dit : Suivez-moi, & je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

18. En même-tems ils quittérent leurs filets, & le suivirent.

19. De là s'étant un peu avancé, il vit Jacque fils de Zébédée, & Jean son frere, qui étoient aussi dans une barque, où ils racommodoient leurs filets :

20. Il les appella à l'heure-même, & ils le suivirent, ayant laissé dans la barque Zébédée leur pere, avec ceux qui travailloient pour lui.

21. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm ; & Jesus entrant d'abord le jour du sabbat dans la synagogue, il les instruisoit ;

COMMENTAIRE.

Le tems marqué par les Prophêtes, par Jacob : (a) *Le sceptre ne sortira point de Juda, ni l'Empire de sa race, jusqu'à la venuë de celui qui doit être envoyé, & qui est l'attente des Nations.* Et par Daniel : (b) *Soixante & dix semaines sont déterminées sur vôtre peuple, & sur la ville sainte, jusqu'à la destruction de l'iniquité, & jusqu'à l'expiation de la prévarication, & du péché, & jusqu'à la venuë de la Justice éternelle, & l'accomplissement de la Prophétie, & de la vision, & de l'onction du Saint des Saints.* Voilà les tems de la venuë du Messie bien marquez : ces tems se trouvent accomplis à la prédication de Jean, & à celle de Jesus-Christ.

℣. 16. Vidit Simonem, et Andream. *Il vit Simon, & André.* S. Marc retranche beaucoup de faits marquez dans les autres Evangélistes. On peut voir nôtre Harmonie, ou suite historique des quatre Evangiles. Simon & André connoissoient déja Jesus-Christ, puisqu'assez long-tems auparavant André l'avoit été voir dans sa maison, & y avoit ensuite amené Pierre son frere. Voyez saint Jean Chap. I. 36. 37.-43. mais jusqu'alors ils n'avoient point été tellement attachez à lui, qu'ils

(a) *Genes.* XLIX. 10.

(b) *Dan.* IX. 24.

22. *Et stupebant super doctrina ejus: erat enim docens eos, quasi potestatem habens, & non sicut Scribæ.*

23. *Erat in synagoga eorum homo in spiritu immundo: & exclamavit,*

24. *Dicens: Quid nobis, & tibi, Jesu Nazarene: venisti perdere nos? scio qui sis, Sanctus Dei.*

22. Et ils étoient étonnez de sa doctrine, parce qu'il les instruisoit, comme ayant autorité, & non pas comme les Scribes.

23. Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur, qui s'écria,

24. Disant: Qu'y a-t'il entre vous & nous, JESUS de Nazareth? Etes-vous venu pour nous perdre? Je sai qui vous êtes: *Vous êtes le Saint de Dieu.*

COMMENTAIRE.

ne retournassent à leur métier de pêcheurs. (*a*)

℣. 21. INGREDIUNTUR CAPHARNAUM. *Ils vinrent ensuite à Capharnaüm.* C'est la seconde fois qu'il vient dans cette ville: mais à cette fois il y vint pour y fixer sa demeure ordinaire, si l'on peut donner ce nom à la vie que nôtre Sauveur a menée sur la terre, pendant sa prédication.

℣. 22. STUPEBANT SUPER DOCTRINA EIUS. *Ils étoient étonnez de sa doctrine.* Pour trois raisons: La premiére, parce qu'il n'avoit jamais étudié: La seconde, parce que sa doctrine étoit d'une élevation admirable: Et la troisiéme, parce qu'il parloit avec un air de maître, & d'une autorité qui imposoit; bien différent en cela des Scribes, & des Docteurs de la Loi, dont toute la science étoit une science d'opinion, & une vaine montre d'étude, & de recherches puisées dans les écrits, ou dans la tradition de leurs ancêtres. Ce que JESUS-CHRIST disoit étoit original, & de source, & avec cela soûtenu des miracles continuels qu'il faisoit.

℣. 23. ERAT IN SYNAGOGA EORUM HOMO, &c. *Il se trouva dans leur synagogue un homme possédé de l'esprit impur.* Ces sortes de gens n'étoient donc pas exclus des assemblées de Religion; & apparemment celui-ci n'étoit tourmenté du démon que par accez. Ce miracle n'est point dans saint Matthieu; mais dans saint Luc, chap. IV. 31. 32. & suivans.

℣. 24. VENISTI PERDERE NOS? (*b*) *Etes-vous venu pour nous perdre? Je sai qui vous êtes: Vous êtes le Saint de Dieu.* Etes-vous venu pour détruire nôtre empire, pour nous reléguer dans les enfers? (*c*) On demande ici si le démon connoissoit véritablement le Fils de Dieu, comme

(*a*) *Matth.* IV. 13.

(*b*) Plusieurs Manuscrits lisent: *Venisti ante tempus*; Ce qui est imité de saint Matthieu, Chap. VIII. 29.

(*c*) *Euthym. Theophyl. Mald. Grot. Brug.*

25. *Et comminatus est ei Jesus, dicens: Obmutesce, & exi de homine.*

26. *Et discerpens eum spiritus immundus, & exclamans voce magna exiit ab eo.*

25. Mais JESUS lui parlant avec menaces, lui dit : Tais-toi, & sors de cet homme.

26. Alors l'esprit impur l'agitant avec de violentes convulsions, & jettant un grand cri, sortit hors de lui.

COMMENTAIRE.

il s'en vante en cet endroit : *Je sai qui vous êtes : Vous êtes le Saint de Dieu.* Dans ce même Chapitre saint Marc (*a*) dit que le Fils de Dieu faisoit taire les démons, parce qu'ils savoient qui il étoit: *Non sinebat ea loqui, quoniam sciebant eum.* Et S. Luc (*b*) dans le passage paralléle à saint Marc, dit la même chose. Depuis que le démon eut été vaincu tant de fois dans le désert, lorsqu'il tenta JESUS-CHRIST, est-il croyable qu'il ait ignoré qui il étoit ? Plusieurs habiles Interprétes (*c*) croyent qu'il en avoit douté jusqu'alors, mais qu'ensuite il n'en douta plus. Mais d'autres (*d*) soûtiennent qu'il ne sçut parfaitement que JESUS-CHRIST étoit le Fils de Dieu, & le Messie, qu'aprés sa résurrection ; jusqués-là il hésitoit encore. Les abaissemens du Sauveur, sa vie pénible ; les persécutions qu'il souffroit, sans employer la force pour les réprimer ; le soin qu'il prenoit de cacher ses actions les plus éclatantes ; son attention à rapporter à Dieu son Pere, la gloire de toutes ses actions, trompoient le démon, & l'entretenoient dans le doute. S'il eût connu JESUS-CHRIST, auroit-il inspiré à Judas le dessein de le trahir ? (*e*) Auroit-il porté les Juifs à le crucifier ? (*f*) Ceux des Anciens (*g*) qui ont crû que le songe de la femme de Pilate, qui lui donna tant d'inquiétude sur le sujet de JESUS-CHRIST, venoit du démon, qui commençoit à craindre que ce Juste ne fût le Messie ; ont crû sans doute que jusqu'alors il l'avoit ignoré. C'est ce qui nous paroît le plus probable.

℣. 25. OBMUTESCE. *Tais-toi, & sors de cet homme.* Le Fils de Dieu ne veut point recevoir ce témoignage du pere de mensonge, dit saint Chrysostome. (*h*) Il rejette un témoignage suspect & de flaterie, & de fausseté ; comme le remarque Tertullien. (*i*) Il ne veut pas que sa Divinité soit divulguée si-tôt. Les tems, & les momens n'étoient pas encore venus ; & les esprits des peuples n'étoient pas disposez à recevoir une vérité comme celle-là. Voyez le ℣. 34.

(*a*) *Infrà* ℣. 34.
(*b*) *Luc.* IV. 41.
(*c*) *Vide Malc. Grot. Brug. Bedam, hic.*
(*d*) *Vide Ieronym. in Matth.* VIII. 29. *Aug. lib.* IX. *de Civit. cap.* 21. *Remig. apud D. Thom. in Matth.* VIII.
(*e*) *Joan.* XIII. 2.
(*f*) 1. *Cor.* II. 8. *Si enim cognovissent, numquam Dominum gloriæ crucifixissent.*
(*g*) *Ignatius Ep. ad Philipp. Bedam, in Matth.* XXVII. 19. *alii.*
(*h*) *Chrysostom. & Euthym. hic. & Tertull. obiter lib.* IV. *contra Marcion. Et Ambros. lib.* VI. *in Luc. n.* 102.
(*i*) *Tertull. lib.* IV. *contra Marcion.*

℣. 26.

27. *Et mirati sunt omnes, ita ut conquirerent inter se dicentes: Quidnam est hoc? Quanam doctrina hæc nova? Quia in potestate etiam spiritibus immundis imperat, & obediunt ei.*

28. *Et processit rumor ejus statim in omnem regionem Galilæa.*

29. *Et protinùs egredientes de synagoga, venerunt in domum Simonis & Andreæ, cum Jacobo, & Joanne.*

30. *Decumbebat autem socrus Simonis febricitans: & statim dicunt ei de illa.*

31. *Et accedens elevavit eam, apprehensâ manu ejus: & continuò dimisit eam febris, & ministrabat eis.*

32. *Vespere autem facto cùm occidisset sol, afferebant ad eum omnes malè habentes, & dæmonia habentes:*

33. *Et erat omnis civitas congregata ad januam.*

27. Tous en furent dans un si grand étonnement, qu'ils se demandoient les uns aux autres: Qu'est-ce que ceci, & quelle est cette nouvelle doctrine? Il commande même avec empire aux esprits impurs, & ils lui obéissent.

28. Sa réputation se répandit en même-tems dans toute la Galilée.

29. Si-tôt qu'ils furent sortis de la synagogue, ils vinrent avec Jacque & Jean en la maison de Simon, & d'André.

30. Or la belle-mere de Simon étoit au lit, ayant la fiévre: ils lui parlérent aussitôt d'elle;

31. Et lui s'approchant la prit par la main, & la fit lever. Au même instant la fiévre la quitta, & elle les servoit.

32. Sur le soir le soleil étant couché, ils lui amenérent tous les malades, & les possedez;

33. Et toute la ville étoit assemblée devant sa porte.

COMMENTAIRE.

℣. 26. DISCERPENS EUM. *L'agitant avec de violentes convulsions.* Il montroit par-là qu'il ne quittoit qu'avec dépit, & malgré lui ce malheureux qu'il possédoit. (*a*) Saint Luc (*b*) dit qu'il le jetta par terre au milieu de l'assemblée, mais qu'il ne le blessa point; il l'agita simplement & le renversa; mais Dieu ne permit pas que ni sa chûte, ni ses convulsions, lui causassent aucune blessure remarquable.

℣. 27. QUÆNAM DOCTRINA HÆC NOVA? *Quelle est cette nouvelle doctrine?* Ce n'est pas que JESUS-CHRIST enseignât des nouveautez, ni qu'il prêchât au fond une autre Loi que celle qu'ils avoient reçûë: mais ils admiroient son autorité, & les miracles dont il accompagnoit ce qu'il disoit. Ils étoient surpris de la maniére pleine d'empire avec laquelle il commandoit aux démons.

℣. 32. VESPERE AUTEM FACTO, CUM OCCIDISSET SOL. *Sur le soir, le soleil étant couché;* & le sabbat étant passé; car il commençoit le Vendredy au soir, & finissoit le Samedy au soir, aprés le couchez du soleil. Alors l'obligation de demeurer en repos ne les retenant plus, ils accoururent à la maison de saint Pierre, ou JESUS demeuroit, & lui

(*a*) *Maldon. Grot. Brug.*

(*b*) *Luc.* IV. 35. Μηδὲν βλάψαν αὐτόν.

34. *Et curavit multos, qui vexabantur variis languoribus, & dæmonia multa ejiciebat, & non sinebat ea loqui, quoniam sciebant eum.*

35. *Et diluculo valde surgens, egressus abiit in desertum locum, ibique orabat.*

36. *Et prosecutus est eum Simon, & qui cum illo erant.*

37. *Et cùm invenissent eum, dixerunt ei: Quia omnes quærunt te.*

38. *Et ait illis: Eamus in proximos vicos, & civitates, ut & ibi prædicem: ad hoc enim veni.*

34. Il guérit plusieurs malades de diverses maladies; & il chassa plusieurs démons, & il ne leur permettoit pas de dire qu'ils le connoissoient.

35. Le lendemain s'étant levé de fort grand matin, il sortit, & s'en alla dans un lieu désert, où il prioit.

36. Simon, & ceux qui étoient avec lui, l'y suivirent:

37. Et l'ayant trouvé, ils lui dirent: Tout le monde vous cherche.

38. Il leur répondit: Allons aux villages, & aux villes d'ici à l'entour, afin que j'y prêche aussi; car c'est pour cela que je suis venu.

COMMENTAIRE.

amenérent tous les malades de la ville.

℣. 34. CURAVIT MULTOS. *Il guérit plusieurs malades.* Il en guérit autant qu'on lui en présenta. Saint Luc (*a*) dit qu'il leur imposa les mains à chacun d'eux, les uns aprés les autres, & qu'il les renvoya guéris.

℣. 35. ET DILUCULO VALDE. *Le lendemain s'étant levé de fort grand matin, il sortit, & s'en alla dans un lieu désert.* Saint Matthieu ne rapporte pas cette particularité; & saint Luc qui la raconte, sans parler de l'heure du matin, dit simplement que le lendemain, le jour étant venu, (*b*) il se retira dans un lieu désert, à l'insçu de tout le monde. Toutefois saint Pierre, & les autres Disciples l'atteignirent, & lui dirent que tout le peuple le cherchoit, & s'étoit mis à le suivre.

℣. 36. PROSECUTUS EST EUM SIMON. *Simon & ceux qui étoient avec lui, l'y suivirent.* Ou plûtôt, *l'y poursuivirent*, suivant la force du Grec; (*c*) car JESUS étoit parti sans eux. Saint Pierre, saint André, saint Jacque, & saint Jean furent les premiers qui s'apperçûrent de son absence, & qui le suivirent. Les troupes vinrent aprés, & le trouvérent aussi.

℣. 38. EAMUS IN PROXIMOS VICOS. *Allons aux villages, & aux villes d'alentour, afin que j'y prêche aussi.* Saint Luc nous apprend que ces troupes qui étoient venuës, arrêtérent JESUS, & ne vouloient pas qu'il les quittât. (*d*) Mais qu'il leur dit, qu'il avoit aussi à prêcher aux

(*a*) *Luc.* IV. 41.
(*b*) *Luc.* IV. 42. Γενομένης δὲ ἡμέρας.
(*c*) Κατεδίωξεν αὐτὸν ὁ Σίμων, καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ.
(*d*) *Luc.* IV. 42. 43.

39. *Et erat predicans in synagogis eorum, & in omni Galilea, & demonia ejiciens.*

40. *Et venit ad eum leprosus deprecans eum : & genu flexo dixit ei : Si vis, potes me mundare.*

41. *Jesus autem misertus ejus, extendit manum suam, & tangens eum, ait illi : Volo, mundare.*

42. *Et cùm dixisset, statim discessit ab eo lepra, & mundatus est.*

43. *Et comminatus est ei : statimque ejecit illum,*

44. *Et dicit ei : Vide nemini dixeris : sed vade, ostende te Principi Sacerdotum, & offer pro emundatione tua, quæ præcepit Moyses in testimonium illis.*

45. *At ille egressus cœpit prædicare, & diffamare sermonem, ita ut jam non posset manifestè introire in civitatem, sed foris in desertis locis esset, & conveniebant ad eum undique.*

39. Il prêchoit *en effet* dans leurs synagogues, & par toute la Galilée, & il chassoit les démons.

40. Pendant ce tems-là un lépreux vint à lui, qui le priant, & se jettant à genoux, lui dit : Si vous voulez, vous pouvez me guérir.

41. JESUS en eut pitié ; & étendant la main, il le toucha, & lui dit : Je le veux, soyez guéri.

42. Dés qu'il eut dit cette parole, la lépre quitta cet homme, & il se trouva guéri.

43. JESUS le renvoya aussi-tôt, aprés lui avoir défendu fortement *d'en parler*,

44. En lui disant : Gardez-vous bien de rien dire de ceci à personne ; mais allez-vous montrer au Prince des Prêtres, & offrez pour vôtre guérison, ce que Moyse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

45. Mais cet homme l'ayant quitté, commença à parler de sa guérison, & à la publier par tout : de sorte que JESUS ne pouvoit plus entrer dans la ville à cause du monde, mais il se tenoit dehors dans les lieux déserts, & on venoit à lui de tous côtez.

COMMENTAIRE.

autres villes ; que c'étoit pour cela que son Pere l'avoit envoyé. S. Marc dit qu'il étoit sorti de Capharnaüm à cette intention. (*a*)

℣. 40. VENIT AD EUM LEPROSUS. *Pendant ce tems-là un lépreux vint à lui.* Ce lépreux est le même dont il est parlé dans saint Luc, v. 12. & suivans ; fort différent d'un autre marqué dans saint Matthieu, VIII. 2. 3. 4. qu'il guérit aprés le Sermon qu'il avoit fait sur la montagne.

℣. 44. OSTENDE TE PRINCIPI SACERDOTUM. *Allez-vous montrer au Prince des Prêtres.* Le Grec lit simplement : (*b*) *Montrez-vous au Prêtre*, ou *aux Prêtres*, en plurier, comme portent le Syriaque, & le Persan. Quelques manuscrits Grecs, lisent : *Au grand-Prêtre*, de même que la Vulgate. Mais il est certain qu'il n'étoit pas nécessaire de recourir au grand-Prêtre, pour être déclaré guéri, & pour être restitué dans le commerce du monde.

℣. 45. DIFFAMARE SERMONEM. *Il commença à parler de sa gué-*

(*a*) *Marc. hic.* Εἰς τοῦτο γὰρ ἐξῆλθον.
(*b*) Σεαυτὸν δείξον τῷ ἱερεῖ. *Quidam : Αρχιερεῖ. Leicest. Cod. Velez. Paris. 5. apud Mill. hic.*

rison, & à la publier par tout. Sermo est mis ici pour *Res.* L'Ecriture met souvent *la parole*, pour *la chose.* Ce lépreux ne fit-il pas mal de désobéir à JESUS-CHRIST, qui lui avoit défendu de parler de sa guérison? Les Anciens (*a*) l'excusent unanimement, lui, & tous les autres qui en ont usé de même dans de semblables occasions. Nôtre Sauveur ne prétendoit pas leur imposer une obligation étroite, de ne parler de ce qui ne pouvoit demeurer caché; (*b*) c'étoit un effet de sa modestie. Les malades ainsi guéris n'agissoient ni par mépris, ni par un esprit de désobéissance contre leur bienfaiteur; ils suivoient un mouvement tout contraire. Ils se laissoient aller à ce que leur reconnoissance, & leur rendresse leurs inspiroient. Il étoit nécessaire que les miracles se divulgassent, pour la gloire de Dieu; & il étoit bon que le Sauveur nous montrât l'exemple de modestie, & d'humilité. *Quantum ad gloriæ humanæ aversionem pertinebat, vetuit eum divulgare*, dit Tertullien: (*c*) *Quantum autem ad tutelam legis, jussit ordinem impleri.*

L'Evangéliste ajoûte, que JESUS-CHRIST *ne pouvoit plus rentrer dans la ville, à la vûë du monde*, parce que les peuples l'auroient arrêté, & qu'il n'auroit pû se tirer du milieu de la foule, qui l'auroit comme assiégé. Il vouloit se réserver pour prêcher aux villages, & aux peuples de la campagne. *Il ne pouvoit plus*, signifie, *qu'il ne vouloit pas*, pour les raisons qu'on a dites. Saint Luc (*d*) & saint Marc témoignent qu'il demeuroit dans des lieux déserts, vacant à l'oraison, & que les peuples l'y venoient trouver de toutes parts.

(*a*) *Chrysost. Ieronym. Beda, Theophylact. ad Matth.* IX. 31.

(*b*) *Vide Ieronym. Gregor. Magn. Bedam, in Matth* IX. 31.

(*c*) *Tertull. lib.* 4. *contra Marcion.*

(*d*) *Luc.* V. 16.

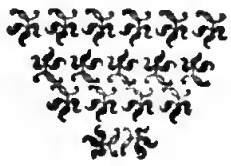

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Guérison du Paralytique. Vocation de saint Matthieu à l'Apostolat. Murmure des Pharisiens de ce que JESUS *mange avec les Publicains, & de ce que ses Disciples ne jeûnent pas comme eux.* JESUS *excuse ses Disciples, qui cueilloient, & froissoient des épis le jour du Sabbat.*

℣. 1. *ET iterùm intravit Capharnaüm post dies.*

2. *Et auditum est quòd in domo esset, & convenerunt multi, ita ut non caperet, neque ad januam, & loquebatur eis verbum.*

℣. 1. QUelque tems aprés il revint à Capharnaüm.

2. Aussi-tôt qu'on eut oüi dire qu'il étoit en la maison, il s'y assembla un si grand nombre de personnes, que *ni le dedans du logis*, ni tout l'espace d'auprés de la porte ne les pouvoit contenir; & il leur prêchoit la parole *de Dieu*.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ET ITERUM INTRAVIT CAPHARNAUM POST DIES. *Quelque tems aprés il revint à Capharnaüm.* Aprés avoir suffisamment enseigné les peuples de la campagne, il revint à Capharnaüm. Saint Matthieu marque qu'il s'embarqua pour revenir. Il étoit donc au delà de la mer de Tibériade, où il se retira souvent depuis pour prier, & pour éviter les poursuites des troupes. Quelques Exemplaires lisent : (*a*) *Post dies octo*, huit jours aprés : mais les meilleurs & les plus anciens Exemplaires Grecs & Latins, lisent simplement : *Post dies*; & ni saint Matthieu, ni saint Luc ne portent pas le nombre des jours.

℣. 2. ITA UT NON CAPERET, NEQUE AD JANUAM. (*b*) *En sorte que tout l'espace qui étoit auprés de la porte, ne les pouvoit contenir.* Il veut marquer apparemment le vestibule, (*c*) le parvis qui étoit au devant de la porte. JESUS leur parloit donc du milieu de la salle, ou même de la porte; afin que tant ceux qui étoient dans la maison, que ceux qui étoient au dehors pussent l'entendre

(*a*) *Ita codd. Latini quidam, & Graci nonnulli, apud Mald. & Mill. hic. Fortè scriptum fuerat ab Evangelista : Δι' ἡμέρων, pro quo nunc legitur : Δι' ἡμέρων. Mill. Prolog. 413.*

(*b*) *Fortè : Neque qua ad januam. Μηδὲ πρὸς τὴν θύραν.*

(*c*) *Mald. Grot. alii plerique.*

3. *Et venerunt ad eum ferentes paralyticum, qui à quatuor portabatur.*

3. Alors *quelques-uns* lui vinrent amener un paralytique, qui étoit porté par quatre hommes.

4. *Et cùm non possent offerre eum illi præ turbâ, nudaverunt tectum ubi erat: & patefacientes submiserunt grabatum, in quo paralyticus jacebat.*

4. Mais la foule les empêchant de le lui présenter, ils découvrirent le toît *de la maison* où il étoit, & y ayant fait une ouverture, ils descendirent le lit où le paralytique étoit couché.

5. *Cùm autem vidisset Jesus fidem illorum, ait paralytico: Fili, dimittuntur tibi peccata tua.*

5. Jesus voyant leur foi, dit au paralytique: Mon fils, vos péchez vous sont remis.

6. *Erant autem illic quidam de Scribis sedentes, & cogitantes in cordibus suis:*

6. Il y avoit quelques Scribes assis au même lieu, qui s'entretenoient de ces pensées dans leur cœur:

COMMENTAIRE.

℣. 4. Nudaverunt tectum. *Ils découvrirent le toît de la maison* où étoit Jesus, & descendirent devant lui le lit où étoit le paralytique. Les toîts de la Palestine étoient en plate-forme, & il y avoit un escalier pour y monter, sans entrer dans la maison. (*a*) On ajoûte qu'au milieu de la plate-forme il y avoit une ouverture fermée par une trappe, autour de laquelle étoit une balustrade. Pour donner du jour, & de l'air à l'appartement qui étoit au dessous; on ouvroit cette trappe, & on la fermoit, lorsque le soleil étoit trop fort, ou qu'il tomboit de la pluye, ou de la neige. C'est, dit-on, cette trappe que l'on ouvrit dans cette occasion, pour descendre le paralytique devant Jesus, qui enseignoit dans la salle. J'y trouve deux difficultez: 1°. Saint Luc (*b*) dit qu'on le descendit *par les tuiles*. 2°. Il faudroit que la maison n'eût eu aucun étage, & que du plein pied jusqu'au toît, il n'y eût eu aucun plat-fond. Ligfoot veut que Jesus ait été dans la salle d'enhaut avec les Pharisiens, & les Docteurs de la Loi. Il montre qu'il étoit ordinaire aux Juifs d'y monter, lorsqu'ils traitoient des matieres de Religion; mais cette raison n'est nullement convaincante. On sait qu'on traitoit de ces matiéres où l'on se trouvoit, sans choisir les lieux. Il est plus simple de dire que la maison étoit, comme le sont encore aujourd'hui la plûpart de celles des Orientaux, sans aucun étage. Ces hommes donc arrachérent quelques briques dont la plate-forme étoit pavée, pour élargir l'ouverture qui étoit dans le toît; & ayant descendu le paralytique dans la maison, il se trouva par ce moyen tout d'un coup aux pieds de Jesus, qui parloit à la porte, ou à la fenêtre du logis.

(*a*) Voyez *Matt.* XXIV. 17. *Marc.* XIII. 15.

(*b*) *Luc.* V. 19. Ἀναβάντες ἐπὶ τὸ δῶμα διὰ τῶν κεράμεων καθῆκαν αὐτὸν σὺν τῷ κλινιδίῳ.

7. *Quid hic sic loquitur? Blasphemat. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus?*

8. *Quo statim cognito Jesus Spiritu suo, quia sic cogitarent intra se, dixit illis: Quid ista cogitatis in cordibus vestris?*

9. *Quid est facilius, dicere paralytico? Dimittuntur tibi peccata: an dicere: Surge, tolle grabatum tuum, & ambula?*

10. *Ut autem sciatis, quia Filius hominis habet potestatem in terra dimittendi peccata, (ait paralytico:)*

11. *Tibi dico: Surge, tolle grabatum tuum, & vade in domum tuam.*

12. *Et statim surrexit ille: &, sublato grabato, abiit coram omnibus; ita ut mirarentur omnes, & honorificarent Deum, dicentes: Quia numquam sic vidimus.*

13. *Et egressus est rursùs ad mare: omnisque turba veniebat ad eum, & docebat eos.*

7. Que veut dire cet homme? Il blasphême. Qui peut remettre les péchez, que Dieu seul?

8. JESUS connut aussi-tôt par son Esprit ce qu'ils pensoient en eux-mêmes, & il leur dit: Pourquoi vous entretenez-vous de ces pensées dans vos cœurs?

9. Lequel est le plus aisé, ou de dire à ce paralytique: Vos péchez vous sont remis; ou de lui dire: Levez-vous, emportez vôtre lit, & marchez?

10. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir dans la terre de remettre les péchez, il dit au paralytique:

11. Levez-vous, je vous le commande, emportez vôtre lit, & allez-vous-en en vôtre maison.

12. Il se leva au même instant, emporta son lit, & s'en alla devant tout le monde; de sorte qu'ils furent tous saisis d'étonnement; & rendant gloire à Dieu, ils disoient: Jamais nous n'avons rien vû de semblable.

13. JESUS étant sorti une autre fois du côté de la mer, tout le peuple venoit à lui, & il les enseignoit.

COMMENTAIRE.

℣. 8. SPIRITU SUO. *Jesus connut par son esprit ce qu'ils pensoient.* Il n'eut pas besoin pour le connoître de les entendre, ni d'en être averti par d'autres, ni d'une révélation particuliére, comme les Prophétes qui apprenoient par une lumiére intérieure, mais qui leur étoit étrangére, les choses cachées. JESUS connoissoit toutes choses *par son esprit*, par sa pénétration infinie, par sa Divinité, unie hypostatiquement à son humanité. Le Fils de Dieu, le Verbe, la Sagesse incréée, la Personne du Fils est quelquefois appellée Esprit par les anciens Peres. (*a*)

℣. 9. QUID EST FACILIUS DICERE, &c? *Lequel est le plus aisé de dire: Vos péchez vous sont remis, &c?* On peut voir le Commentaire sur saint Matthieu IX. 5.

℣. 13. EGRESSUS EST RURSUS AD MARE. *Jesus étant sorti une autre fois du côté de la mer*, ou du Lac de Tibériade. On a vû sur le ℣. 1. que JESUS étoit venu à Capharnaüm en batteau, & par conséquent de delà le lac. Saint Marc dit ici qu'il alla une autrefois vers la mer, c'est-

(*a*) Voyez Grotius sur cet endroit.

14. *Et cùm præteriret, vidit Levi Alphæi sedentem ad telonium, & ait illi: Sequere me. Et surgens, secutus est eum.*

15. *Et factum est, cùm accumberet in domo illius, multi publicani, & peccatores simul discumbebant cum Jesu, & Discipulis ejus: erant enim multi, qui & sequebantur eum.*

16. *Et Scribæ, & Pharisæi videntes quia manducaret cum publicanis, & peccatoribus, dicebant discipulis ejus: Quare cum publicanis, & peccatoribus manducat, & bibit Magister vester?*

14. Et lorsqu'il passoit, il vit Lévi fils d'Alphée, assis au bureau des impôts, auquel il dit: Suivez-moi. Il se leva *aussi-tôt*, & le suivit.

15. Et Jesus étant assis à table en la maison de cet homme, beaucoup de publicains, & de gens de mauvaise vie y étoient assis avec lui, & avec ses Disciples; car il y en avoit même plusieurs qui le suivoient.

16. Les Scribes, & les Pharisiens voyant qu'il mangeoit avec les publicains, & avec les gens de mauvaise vie, dirent à ses Disciples: Pourquoi vôtre Maître mange-t'il, & boit-il avec des publicains, & des gens de mauvaise vie?

COMMENTAIRE.

à-dire, une seconde fois depuis son arrivée. Ou plûtôt, ces mots: *Une autre fois*, ont rapport à ceux-ci du Chapitre précédent ỳ. 16. *Un jour marchant le long de la mer, il vit Simon, & André*, & il les appella à sa suite. *Un autre jour* il alla encore sur le Lac, & y ayant vû Lévi, il l'appella aussi à l'Apostolat. Le mot, *Une autre fois*, manque dans quelques anciens Exemplaires. (*a*)

ỳ. 14. Vidit Levi Alphæi. *Il vit Lévi, fils d'Alphée.* La plûpart des Exemplaires Grecs lisent *Lévin*, au lieu de *Lévi*. D'autres lisent: (*b*) *Jacques fils d'Alphée.* On peut voir nôtre Préface sur saint Matthieu, & le Commentaire sur son Chapitre IX. ỳ. 9.

ỳ. 15. Erant multi, qui et sequebantur eum. *Il y avoit beaucoup de Publicains, qui le suivoient.* Depuis la vocation de saint Matthieu, & le repas que Jesus-Christ daigna prendre dans son logis, en la compagnie de quelques gens de la même profession, d'autres Publicains s'attachérent à lui, & demeurérent fidéles à sa parole: circonstance que les autres Evangélistes n'ont point marquée. Toutefois saint Matthieu, (*c*) & saint Luc (*d*) semblent l'insinuer, lorsqu'ils rapportent le reproche que lui faisoient les Juifs, en disant qu'il étoit l'ami des Publicains, & des pécheurs. Et ailleurs, (*e*) le Sauveur assure que les Publicains, & les femmes de mauvaise vie précéderont dans l'autre vie les Pharisiens, & les Scribes. Enfin, il préféte l'humble Publicain priant dans

(*a*) *Cantabrig. Copht. Cod. Lat. Bodl. antiquissimo.*

(*b*) *Ita Cantabrig. G. L. & Leicest. & Paris. 6. & codd. aliqui, teste Victore Antioch. Vide & Orig. l. 1. contra Cels. negat hunc Levin esse Apostolum.* Εἰ μὴ κατὰ τίνα τῶν ἀντιγράφων τοῦ κατὰ Μάρκον Εὐαγγελίου.

(*c*) *Matth.* XI. 19.

(*d*) *Luc* VII. 34.

(*e*) *Matt.* XXI. 31.

le

17. *Hoc audito, Jesus ait illis: Non necesse habent sani medico, sed qui malè habent: non enim veni vocare justos, sed peccatores.*

17. Ce que JESUS ayant entendu, il leur dit: Ce ne sont pas les sains, mais les malades qui ont besoin de médecin. Je ne suis pas venu appeller les justes, mais les pécheurs.

18. *Et erant discipuli Joannis, & Pharisæi jejunantes: & veniunt, & dicunt illi: Quare discipuli Joannis, & Pharisæorum jejunant: tui autem discipuli non jejunant?*

18. Or les disciples de Jean, & ceux des Pharisiens jeûnoient *souvent*; & l'étant venu trouver, ils lui dirent: Pourquoi les disciples de Jean, & ceux des Pharisiens jeûnent-ils, & que vos disciples ne jeûnent pas?

19. *Et ait illis Jesus: Numquid possunt filii nuptiarum, quamdiu sponsus cum illis est, jejunare? Quanto tempore habent secum sponsum, non possunt jejunare.*

19. JESUS leur répondit: Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux? *Non sans doute*, ils ne peuvent pas jeûner pendant qu'ils ont l'époux avec eux.

COMMENTAIRE.

le Temple, (*a*) au Pharisien superbe, qui étale ses prétenduës bonnes œuvres. Il préfére la maison du Publicain Zachée, (*b*) à celle des Prêtres, & des Pharisiens. Il inculque par tout qu'il ne vient pas tant pour les justes, que pour rappeller les pécheurs dans la voye de la pénitence.

℣. 17. NON NECESSE HABENT SANI MEDICO. *Ce ne sont point les sains, mais les malades qui ont besoin de Médecins.* C'est une espéce de proverbe, que l'on ne doit pas pousser dans toute la rigueur au sens moral. Car il n'est personne, ni sain, ni malade, ni juste, ni pécheur, qui n'ait besoin du souverain Médecin. (*c*) *Omnes peccaverunt, & egent gloriâ Dei.* Le plus sain peut devenir bien-tôt malade, & le plus malade peut recevoir la santé, par le secours du Médecin tout-puissant. (*d*) Tout le genre humain est malade, dit saint Augustin: le Fils de Dieu est venu pour le guérir: (*e*) *Jacet toto orbe terrarum, ab Oriente usque ad Occidentem, grandis ægrotus: ad sanandum grandem ægrotum descendit omnipotens Medicus.*

NON ENIM VENI VOCARE JUSTOS, SED PECCATORES. *Je ne suis pas venu appeller les justes, mais les pécheurs.* Plusieurs Exemplaires Grecs (*f*) ajoûtent: *A la pénitence.* JESUS-CHRIST ne vient pas appeller les pécheurs, afin qu'ils persévérent dans le péché; mais afin que se convertissant, & faisant une sérieuse pénitence, ils deviennent justes, &

(*a*) *Luc.* XVIII. 10.
(*b*) *Luc.* XIX. 2.
(*c*) *Rom* III. 23.
(*d*) *Aug. in Psalm.* CII. *n.* 5. *Sanabuntur omnes languores tui, noli timere. Magni sunt, inquies, sed major est medicus. Omnipotenti medico nullus languor insanabilis occurrit.*
(*e*) *Aug. Serm.* 87. *nov. edit. n.* 13. 14.
(*f*) *Vide Græca impressa. Plura mss. non habent. Mill. hic.*

20. *Venient autem dies, cùm auferetur ab eis sponsus, & tunc jejunabunt in illis diebus.*

21. *Nemo assumentum panni rudis assuit vestimento veteri: alioquin aufert supplementum novum à veteri, & major scissura fit.*

22. *Et nemo mittit vinum novum in utres veteres: alioquin dirumpet vinum utres, & vinum effundetur, & utres peribunt: sed vinum novum in utres novos mitti debet.*

23. *Et factum est iterùm cùm Dominus Sabbatis ambularet per sata, & discipuli ejus cœperunt progredi, & vellere spicas.*

24. *Pharisæi autem dicebant ei: Ecce, quid faciunt Sabbatis quod non licet?*

25. *Et ait illis: Numquam legistis quid fecerit David, quando necessitatem habuit: & esurit ipse, & qui cum eo erant?*

26. *Quomodo introivit in domum Dei sub Abiathar principe sacerdotum, & panes propositionis manducavit, quos non licebat manducare, nisi sacerdotibus: & dedit eis, qui cum eo erant?*

20. Mais il viendra un tems que l'époux leur sera ôté; & ce sera en ce tems-là qu'ils jeûneront.

21. Personne ne coud une piéce de drap neuf à un vieux vêtement, autrement la piéce neuve emporteroit encore une partie du vieux, & la rupture en deviendroit plus grande.

22. Nul ne met point non plus du vin nouveau dans de vieux vaisseaux; parce que le vin nouveau romproit les vaisseaux, le vin se répandroit, & les vaisseaux se perdroient; mais il faut mettre le vin nouveau dans des vaisseaux neufs.

23. Il arriva encore que le Seigneur passant le long des bleds un jour de Sabbat, ses Disciples en marchant commencérent à rompre des épis.

24. Sur quoi les Pharisiens lui dirent: Pourquoi *vos Disciples* font-ils le jour du Sabbat, ce qu'il n'est point permis de faire?

25. Il leur répondit: N'avez-vous jamais lû ce que fit David dans le besoin où il se trouva, lorsque lui, & ceux qui l'accompagnoient furent pressez de la faim?

26. Comment il entra dans la maison de Dieu, du tems du Grand Prêtre Abiathar, & mangea les pains de proposition, & en donna à ceux qui étoient avec lui, quoiqu'il n'y eût que les Prêtres à qui il fût permis d'en manger?

COMMENTAIRE.

fidéles. Cela s'entend assez. L'addition de ces mots: *A la pénitence*, est prise de saint Matthieu. (*a*)

℣. 19. FILII NUPTIARUM. *Les amis de l'époux.* A la lettre: *Les enfans de la nôce.* Les jeunes gens qui accompagnent le nouvel époux par honneur, durant les jours de son mariage. Les Apôtres observoient sans doute tous les jeûnes ordonnez par la Loi; mais ils ne gardoient pas les autres jeûnes que les Pharisiens y avoient ajoûtez par leur volonté propre. Leur état, & la profession à laquelle JESUS les destinoit, & où ils étoient occupez dés ce tems-là, ne leur permettoient pas ces jeûnes rigoureux,

(*a*) *Matt.* IX. 13.

27. *Et dicebat eis : Sabbatum propter hominem factum est, & non homo propter Sabbatum.*

28. *Itaque dominus est Filius hominis, etiam Sabbati.*

27. Il leur dit encore : le Sabbat a été fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le Sabbat.

28. C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître du Sabbat même.

COMMENTAIRE.

dont les Pharisiens faisoient parade. Tout ceci est expliqué dans saint Matthieu IX.

℣. 26. SUB ABIATHAR PRINCIPE SACERDOTUM. *Du tems du Grand-Prêtre Abiathar.* Lorsque David vint demander les pains au Grand-Prêtre, (*a*) c'étoit Achimelech, fils d'Abiathar, qui remplissoit la Charge de Grand-Prêtre. Pour résoudre cette difficulté les uns disent qu'il y a ici une faute de Copiste, & qu'on a mis Abiathar, pour Achimelech. D'autres, (*b*) qu'Achimélech avoit deux noms, & qu'il se nommoit aussi Abiathar, de même qu'Abiathar est quelquefois nommé Achimélech. (*c*) Il est certain que du tems de David, les Grands Prêtres sont nommez tantôt *Sadoc*, & *Abiathar*, & tantôt *Sadoc*, & *Achimélech*. (*d*) D'autres croyent (*e*) que le Grand-Prêtre Abiathar étoit encore vivant, & que David vint dans sa maison à Nobé, & s'adressa à Achimélech son fils, pour avoir des rafraîchissemens. Ce fut Achimélech qui lui donna les pains de proposition. Achimélech n'étoit point encore grand-Prêtre ; il n'étoit que vicegérent de son pere. L'ancien manuscrit de Cambrige, qui a autrefois appartenu à Beze, omet ce verset. Quelques autres manuscrits au lieu *du Grand-Prêtre Abiathar*, lisent simplement, *Le Prêtre Abiathar.* Mais on peut s'en tenir à l'opinion qui donne deux noms à Achimélech, ou à celle qui admet deux Grands-Prêtres à la fois, Abiathar en éxercice, & Achimélech son vicegérent.

PANES PROPOSITIONIS. *Les Pains de Proposition.* Les pains qui avoient été posez sur la table sacrée dans le Saint, & qui en avoient été ôtez le Samedi précédent. Voyez 1. *Reg.* XXI. 1. *& seq.* Il n'étoit pas permis aux laïques d'en manger, (*f*) comme le dit ici l'Ecriture. Il n'y avoit que la nécessité qui pût autoriser David, & ses gens, à le faire.

℣. 28. DOMINUS EST FILIUS HOMINIS ETIAM SABBATHI.

(*a*) 1. *Reg.* XXI. 1. *Venit David ad Nobe, ad Achimelech Sacerdotem, & obstupuit Achimelech, &c.*

(*b*) *Vide Drus. Est. Tir. Bez. Glass. alios passim.*

(*c*) Comparez 2. *Reg.* VIII. 17. & 1. *Par.* XXIV. 2. 3. où se trouve le nom d'Achimélech, ou Ahimélech, avec 2. *Reg.* XV. 29. 35. & 3. *Reg.* II. 26. 27 où se trouve celui d'Abiathar, pour marquer la même personne.

(*d*) 1. *Par.* XV. 11. *Vocavit David Sadoc, & Abiathar Sacerdotes. &* 1. *Par.* XVIII. 16. *Sadoc autem . . . & Achimelech, Sacerdotes.*

(*e*) *Grot. Le Clerc.*

(*f*) *Levit.* XXIV. 6. . . . 9.

Le Fils de l'homme est maître du Sabbat même. Dans la rigueur je puis dispenser mes Disciples de l'observation du Sabbat. J'en suis le maître comme Dieu. De même que j'ai fait les Loix, je puis en dispenser, ou même les abroger: mais je n'use point ici de mon pouvoir. Mes Disciples ne violent point le Sabbat en faisant ce qu'ils font, pressez de la faim. Voilà leur justification.

CHAPITRE III.

Guérison miraculeuse d'un homme, qui avoit la main séche. Scandale des Pharisiens. JESUS *accablé de la foule. Guérison de plusieurs malades. Il passe la mer de Tibériade.* JESUS *choisit les douze Apôtres. Il les envoye prêcher l'Evangile. Péché contre le Saint Esprit.*

℣. 1. *ET introivit iterùm in Synagogam, & erat ibi homo habens manum aridam.*

2. *Et observabant eum, si Sabbatis curaret, ut accusarent illum.*

3. *Et ait homini habenti manum aridam: Surge in medium.*

4. *Et dicit eis: Licet Sabbatis bene facere, an malè? Animam salvam facere, an perdere? At illi tacebant.*

℣. 1. JESUS entra une autre fois dans la Synagogue, où il se trouva un homme qui avoit une main séche.

2. Et ils l'observoient *pour voir* s'il le guériroit un jour de Sabbat, afin *d'en prendre sujet* de l'accuser.

3. Alors il dit à cet homme qui avoit une main séche: Levez-vous, *tenez-vous* au milieu.

4. Puis il leur dit: Est-il permis au jour du Sabbat de faire du bien, ou du mal? De sauver la vie, ou de l'ôter? Et ils demeurérent dans le silence.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ERAT IBI HOMO HABENS MANUM ARIDAM. *Il se trouva dans la Synagogue un homme, qui avoit une main séche.* On peut voir ce qui a été dit dans S. Matthieu XII. 8. 9. 10. Ceci se passa dans la Synagogue de Capharnaüm, aussi bien que la guérison du démoniaque du Chapitre I. versets 23. 24. Saint Luc (*a*) dit que cet homme qui fut guéri, avoit la main droite desséchée, ou perclose.

(*a*) *Luc.* VI. 7.

5. *Et circumspiciens eos cum ira, contristatus super cæcitate cordis eorum, dicit homini : Extende manum tuam. Et extendit, & restituta est manus illi.*

6. *Exeuntes autem Pharisei, statim cum Herodianis consilium faciebant adversùs eum, quomodo eum perderent.*

7. *Jesus autem cum Discipulis suis secessit ad mare : & multa turba à Galilæa & Judæa, secuta est eum.*

8. *Et ab Jerosolymis, & Idumæa, & trans Jordanem : & qui circa Tyrum, & Sidonem, multitudo magna, audientes quæ faciebat, venerunt ad eum.*

5. Mais lui les regardant avec colére, étant affligé de l'aveuglement de leur cœur, il dit à cet homme : Etendez vôtre main. Il l'étendit, & elle devint saine.

6. Aussi-tôt les Pharisiens étant sortis, tinrent conseil contre lui avec les Hérodiens, comment ils le perdroient.

7. Mais JESUS se retira avec ses Disciples vers la mer, où une grande foule de peuple le suivit de Galilée, & de Judée,

8. De Jérusalem, de l'Idumée, & de delà le Jourdain : & ceux des environs de Tyr, & de Sidon ayant oüi parler des choses qu'il faisoit, vinrent en grand nombre le trouver.

COMMENTAIRE.

℣. 4. LICET SABBATHO BENE FACERE, AN MALE? *Est-il permis au jour du Sabbat de faire du bien, ou du mal? De sauver la vie, ou de l'ôter?* Les Juifs ne croyoient pas qu'il fût permis d'attaquer l'ennemi un jour de Sabbat ; mais ils croyoient qu'on pouvoit se défendre, & repousser la force par la force. (*a*) JESUS-CHRIST demande ici aux Pharisiens, si supposé qu'il ne soit pas permis de mal faire, au moins il n'étoit pas permis de bien faire? Et si l'on ne pouvoit pas ôter la vie, s'il n'étoit pas permis de la sauver à un autre le jour du Sabbat? Vous croyez que la Loi vous défend d'oter la vie à un ennemi le jour du Sabbat ; à la bonne heure : mais vous défend-elle aussi de sauver la vie, & de guérir un malade?

℣. 6. CUM HERODIANIS. *Avec les Hérodiens.* Nous croyons que c'étoient des disciples de Judas le Galiléen, qui soûtenoit qu'il n'étoit pas permis de payer le tribut aux Romains, & que les Juifs n'étoient les serviteurs que de Dieu seul.

℣. 7. SECESSIT AD MARE. *Jésus se retira vers la mer de Galilée*, ou de Tibériade, où il s'embarqua pour se retirer au delà du Jourdain. Ci-aprés versets 9. . . . 13.

℣. 8. AB IDUMÆA. *De l'Idumée.* L'Idumée qui étoit au midi de la Tribu de Juda, étoit presque toute convertie au Judaïsme, depuis qu'Hircan eut obligé les Iduméens à recevoir la circoncision, & les cérémonies Judaïques. (*b*) Ils se regardoient comme ne faisant plus qu'un même peu-

(*a*) *Joseph. Antiq. l. 14. c. 8. Κεχωρισὰς γὰρ μάχης, καὶ τὸν πόλεμον ἀμυνεσθαι δίδωσιν ὁ νόμος.*

(*b*) *Joseph. Antiq. l. 13. c. 17. Κωλύσας τὸν ἰδουμαίων ἐποχωρεῖν πατρόφων, ἐπιτρέψας αὐτοῖς μένειν ἐν τῇ χώρᾳ, ἐὰν περιτέμνωνται τὰ αἰδοῖα, καὶ τοῖς ἰουδαϊκοῖς νόμοις χρῆσθαι θέλωσι.*

9. *Et dixit Discipulis suis, ut navicula sibi deserviret propter turbam, ne comprimerent eum.*

10. *Multos enim sanabat, ita ut irruerent in eum, ut illum tangerent quotquot habebant plagas.*

11. *Et spiritus immundi, cùm illum videbant, procidebant ei: & clamabant, dicentes:*

12. *Tu es Filius Dei. Et vehementer comminabatur eis, ne manifestarent illum.*

9. Et il dit à ses Disciples, qu'ils lui tinssent là une barque prête, afin qu'elle lui servît pour n'être pas accablé par la foule du peuple.

10. Car comme il en guérissoit beaucoup, tous ceux qui étoient affligez de quelque mal, se jettoient sur lui pour le pouvoir toucher.

11. Et quand les esprits impurs le voyoient, ils se prosternoient devant lui, en criant:

12. Vous êtes le Fils de Dieu: mais il leur défendoit avec de grandes menaces de le découvrir.

COMMENTAIRE.

ple. Les Zélez pendant le dernier siége les firent venir dans le Temple, pour le défendre avec eux contre les Romains. (*a*) Les Iduméens depuis la captivité de Babylone, occupoient une bonne partie des terres de Juda vers le midi.

TRANS JORDANEM. *De delà le Jourdain.* La Pérée, la Batanée, l'Iturée, la Trachonite, la haute Galilée.

QUI CIRCA TYRUM, ET SIDONEM. *Ceux des environs de Tyr, & de Sidon.* Les Juifs qui demeuroient au voisinage de ces deux villes, qui étoient payennes. La Tribu d'Aser joignoit la Phénicie.

℣. 9. UT NAVICULA SIBI DESERVIRET. *Qu'ils lui tinssent là une barque prête.* Il voulut se dérober de la foule, en passant au delà du Jourdain dans une barque, seul avec ses Disciples. Mais les troupes le suivirent bien-tôt, en faisant le tour du Lac, & se rendant de l'autre côté par terre.

℣. 10. QUOTQUOT HABEBANT PLAGAS. *Tous ceux qui étoient affligez de quelque mal.* A la lettre: *De quelque playe*, ou *de quelque fléau.* (*b*) Les Hébreux regardoient toutes les maladies, comme autant de coups de la main de Dieu.

℣. 11. SPIRITUS IMMUNDI PROCIDEBANT EI. *Les esprits impurs se prosternoient devant lui.* Les démoniaques, les possédez se prosternoient pour lui demander quartier. Il attribuë aux Démons ce qu'ils faisoient faire, & dire aux possédez. Le connoissoient-ils pour Fils de Dieu? Voyez *Marc.* I. 24.

(*a*) *Joseph. de Bello lib.* 4. *cap.* 6 *pag.* 877. 878. *In Gr.* Κεφαλ. ιε.

(*b*) Ὅσοι εἶχον μάστιγας.

13. *Et ascendens in montem vocavit ad se quos voluit ipse: & venerunt ad eum.*

14. *Et fecit ut essent duodecim cum illo: & ut mitteret eos prædicare.*

15. *Et dedit illis potestatem curandi infirmitates, & ejiciendi dæmonia.*

16. *Et imposuit Simoni nomen Petrus.*

17. *Et Jacobum Zebedæi, & Joannem fratrem Jacobi, & imposuit eis nomina Boanerges, quod est, Filii tonitrui.*

18. *Et Andream, & Philippum, & Bartholomæum, & Matthæum, & Thomam, & Jacobum Alphæi, & Thadæum, & Simonem Cananæum.*

13. Il monta ensuite sur une montagne, & il appella à lui ceux que lui-même voulut, & ils vinrent à lui.

14. Il en établit douze pour être avec lui, & pour les envoyer prêcher;

15. A qui il donna la puissance de guérir les maladies, & de chasser les démons:

16. Sçavoir, Simon, à qui il donna le nom de Pierre:

17. Puis Jacque fils de Zébédée, & Jean frere de Jacque, qu'il nomma Boanerges, c'est-à-dire, enfans du tonnerre:

18. André, Philippe, Barthélemi, Matthieu, Thomas, Jacque fils d'Alphée, Thadée, Simon Cananéen,

COMMENTAIRE.

℣. 13. ASCENDENS IN MONTEM. *Il monta sur une montagne*, pour prier, dit saint Luc; (*a*) *& il appella à lui ceux de ses Disciples qu'il voulut.* Il les appella, aprés avoir passé la nuit en priéres, dit le même saint Luc. C'est dans cette occasion qu'il en choisit douze, à qui il donna le nom d'Apôtres, & qu'il destina particuliérement à la prédication de l'Evangile.

℣. 17. IMPOSUIT EIS NOMINA, BOANERGES. *Il les nomma Boanerges, c'est-à-dire, fils du tonnerre.* C'est apparemment à l'occasion de ce qu'ils firent, lorsque JESUS les ayant envoyez dans une bourgade des Samaritains, pour y demander le logement pour leur Maître, & pour eux: & les Samaritains n'ayant pas voulu les recevoir, ils dirent au Sauveur: (*b*) Seigneur, voulez-vous que nous disions au feu du Ciel de descendre sur cette ville, & de la réduire en cendres, comme fit autrefois Elie? Mais JESUS leur dit: Vous ne sçavez point de quel esprit vous êtes animez. C'est donc par anticipation que l'Evangéliste dit ici que le Fils de Dieu leur imposa le nom de fils du tonnerre, de foudres de guerre, de guerriers foudroyans.

Quant à ce nom de *Boanergés*, il n'est ni Hébreu, ni Syriaque: mais il y a assez d'apparence que les Copistes Grecs l'ont mal écrit, & qu'au lieu de *Béné-regem*, ou *Regés*, (*c*) fils du tonnerre, ou de la tempête; ils ont lû, *Boanergés*. Peut être aussi que *Boanergés* est une mauvaise maniére de prononcer des Galiléens, & des autres peuples de la Judée, qui parloient

(*a*) *Luc.* VI. 12. 13.
(*b*) *Luc.* IX. 53. 54.
(*c*) בני רעם *Filii tonitrui.* בני רעש *Filii tumultûs*, ou *tempestatis.*

19. *Judam Iscariotem, qui & tradidit illum.*

20. *Et veniunt ad domum : & convenit iterùm turba, ita ut non possent neque panem manducare.*

21. *Et cùm audissent sui, exierunt tenere eum : Dicebant enim quoniam in furorem versus est.*

19. Et Judas Iscariote, qui fut celui qui le trahit.

20. Et étant venus en la maison, le peuple s'y assembla encore *en si grande foule*, que ni lui, ni ses Disciples ne pouvoient pas même prendre leur repas.

21. Ce que ses proches ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui ; car ils disoient qu'il avoit perdu l'esprit.

COMMENTAIRE.

à la vérité un Syriaque, mais fort impur. (*a*)

℣. 18. THADÆUS. *Thadée.* Quelques Exemplaires portent *Lebbée*, (*b*) ce qui paroit pris de saint Matthieu. (*c*) Il est aussi appellé *Judas*, ou *Jude*; de sorte qu'il avoit trois noms.

SIMONEM CANANÆUM. *Simon le Cananéen.* Saint Luc (*d*) le nomme : *Simon, surnommé Le Zélé.* C'est la significarion littérale de l'Hébreu *Kanani.* (*e*)

℣. 20. ET VENIUNT AD DOMUM. *Etant venus en la maison.* Saint Marc passe tout le Sermon que JESUS-CHRSIT fit sur la montagne, & beaucoup d'autres faits rapportez dans les Chapitres V. VI. VII. VIII. & XI. de saint Matthieu, & dans le VI. depuis le verset 17. VII. VIII. 3. de saint Luc.

℣. 21. ET CUM AUDISSENT SUI, &c. *Ce que ses proches ayant appris, ils vinrent pour se saisir de lui ; car ils disoient qu'il avoit perdu l'esprit.* Tous les parens de JESUS-CHRIST n'étoient pas fidéles. Il y en avoit qui ne croyoient point en lui, dit l'Evangile. (*f*) C'étoient apparemment ceux-là qui disoient que JESUS-CHRIST avoit perdu l'esprit ; car la Religion ne permet pas de le croire ni de la Sainte Vierge, ni des autres qui croyoient en lui. Ils vinrent de Nazareth, où JESUS avoit été élevé ; ou plûrôt de leur maison de Capharnaüm, où JESUS avoit des parens, & où il est probable que Marie s'étoit venu établir, depuis que le Sauveur y avoit fixé sa demeure. Ils vinrent de leur maison pour tirer JESUS du lieu où il étoit, de peur que la foule ne l'étouffât.

Grotius s'efforce de montrer que le terme Grec (*g*) signifie : *Il est tombé en défaillance.* Il cite Casaubon, (*h*) l'Arabe, & le Syriaque, qui l'en-

(*a*) Voyez Loüis de Dieu sur cet endroit.
(*b*) *Vide Var. Lect. Mill. hic & Grot.*
(*c*) *Matt.* X. 3. Διββαῖος ὁ ἐπικληθεὶς Θαδδαῖος.
(*d*) *Luc.* VI. 15. Σίμωνα τὸν καλούμενον Ζηλωτὴν.
(*e*) קנני ou קנאי
(*f*) *Johan.* VII. 5. *Neque enim fratres ejus credebant in eum. Vide Bed. Euthym. Theophyl. Mald. Brug. Grot. Syr.*
(*g*) Ἔλεγον γὰρ ὅτι ἐξέστη.
(*h*) *Casaubon. Exercit. ad Annal. Baron. pag.* 247.

tendent

22. *Et Scribæ, qui ab Jerosolymis descenderant, dicebant: Quoniam Beelzebub habet, & quia in principe dæmoniorum ejicit dæmonia.*

22. Et les Scribes qui étoient venus de Jérusalem, disoient: Il est possédé de Béelzébub, & il chasse les démons par le prince des démons.

COMMENTAIRE.

tendent en ce sens. Mais on lui conteste le Syriaque, aussi bien que l'Arabe. (*a*) Les circonstances, & la force des termes de l'Original, & de la Vulgate, & le consentement de presque tous les Commentateurs anciens, & nouveaux Interprétes, sont contre lui. On voit dans saint Jean, que plusieurs Juifs regardoient JESUS-CHRIST comme un insensé, & un possédé: (*b*) *Dæmonium habet, & insanit; quid eum auditis?* Pourquoi quelqu'un des parens de JESUS-CHRIST selon la chair, n'aura-t'il pas pû le penser, comme les autres? Est-il si extraordinaire de traiter d'insensez ceux qui parlent, qui pensent, qui agissent d'une maniére fort différente de celle des autres hommes? Combien de fois a-t'on fait de pareils reproches aux Prophétes? La Sainte Vierge se trouve avec eux, mais dans des motifs tout différens des leurs; & apparemment sans savoir ce qu'ils pensoient, ni ce qu'ils avoient envie de faire.

La signification la plus douce qu'on puisse donner ici à ce terme, est celle d'être hors de soi, comme les Prophétes dans le moment de leur inspiration actuelle; ou les personnes qui sont en extase, & hors d'elles-mêmes. (*c*) L'Ecriture prend souvent le terme de l'Original en ce sens. (*d*) D'autres (*e*) le traduisent par: *Il est sorti de la maison;* comme si les parens de JESUS-CHRIST, pour le tirer de la foule des Juifs, disoient que c'étoit contre leur intention qu'il s'est échappé, comme si JESUS-CHRIST eût été un homme à lier, & à enfermer dans la maison. Ce sens n'est pas plus tolérable, que celui qui veut que ses proches l'ayent pris pour un furieux. Aprés tout, cette erreur, & ce bruit est uniquement sur le compte de ceux qui l'ont dit, ou qui l'ont crû. Jamais on n'a soupçonné JESUS de parler comme un homme hors de lui-même: nul homme n'a parlé aussi solidement, & aussi judicieusement. On sçait bien que sa sagesse est plus divine qu'humaine. Cnatebulle le rapporte au peuple. Les parens de JESUS sortirent pour arrêter le peuple; car on disoit que ce peuple étoit hors de lui-même.

℣. 22. BEELZEBUB HABET. *Il est possédé de Béelzébut. Il chasse les*

(*a*) *Vide Ludov. de Dieu, Hamm. Erasm. Bez. Brug. Mald. alios passim, antiquos omnes.*

(*b*) *Johan.* XI. 20.

(*c*) *Vide Heins. Hamm. Ligfoot hîc.*

(*d*) *Marc.* II. 12. ℣. 42. Ἐξέστησαν ἐκστάσει μεγάλη. VI. 51. & 2. *Cor.* V. 13. Εἴτε γὰρ ἐξέστημεν, θεῷ. Εἴτε σωφρονοῦμεν, ὑμῖν.

(*e*) *Cloppemburg. in Collat. critic. Quidam in Mald.*

23. *Et convocatis eis, in parabolis dicebat illis: Quomodo potest satanas satanam ejicere?*

24. *Et si regnum in se dividatur, non potest regnum illud stare.*

25. *Et si domus super semetipsam dispertiatur, non potest illa stare.*

26. *Et si satanas consurrexerit in semetipsum, dispertitus est, & non poterit stare, sed finem habet.*

27. *Nemo potest vasa fortis ingressus in domum diripere, nisi prius fortem alliget, & tunc domum ejus diripiet.*

28. *Amen dico vobis, quoniam omnia dimittentur filiis hominum peccata, & blasphemiæ quibus blasphemaverint.*

29. *Qui autem blasphemaverit in Spiritum sanctum, non habebit remissionem in æternum; sed reus erit æterni delicti.*

23. Mais lui les ayant appellez auprés de lui, leur disoit en parabole: Comment Satan peut-il chasser satan?

24. Si un Royaume est divisé contre lui-même, il est impossible que ce Royaume subsiste.

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, il est impossible que cette maison subsiste.

26. Si donc Satan se soûleve contre lui-même, le voila divisé, il est impossible qu'il subsiste; mais il faut que sa puissance prenne fin.

27. Nul ne peut entrer dans la maison du fort *armé*, & piller ses armes, si auparavant il ne le lie, pour pouvoir ensuite piller sa maison.

28. Je vous dis en vérité, que tous les péchez que les enfans des hommes auront commis, & tous les blasphêmes qu'ils auront proférez, leur seront remis.

29. Mais si quelqu'un blasphême contre le Saint Esprit, il n'en recevra jamais le pardon; & il sera coupable d'un péché, qui ne lui sera jamais pardonné.

COMMENTAIRE.

démons par le Prince des démons. Les Juifs ont accusé plus d'une fois JESUS-CHRIST d'être possédé du démon. (*a*) Ici ils disent que c'est Béelzébut le Prince des démons qui le possède, & qui lui fait faire des miracles. Il est possédé d'un démon; mais d'un démon supérieur, qui commande aux autres.

℣. 23. QUOMODO POTEST SATANAS, &c. *Comment Satan peut-il chasser Satan?* Sur les versets suivans jusqu'au 30. on peut voir nôtre Commentaire sur saint Matthieu XII. 26. jusqu'au 31. & la Dissertation sur le péché contre le Saint Esprit.

℣. 29. REUS ERIT ÆTERNI DELICTI. *Il sera coupable d'un péché, qui ne lui sera jamais pardonné.* Le Grec: (*b*) *D'un jugement éternel.* Quelques manuscrits lisent comme la Vulgate: *D'un péché éternel.* Mais les Interprétes conviennent que de quelque maniére qu'on tradui-

(*a*) *Johan.* VII. 20. VIII. 48. X. 20.

(*b*) Ἐνοχὸς ἐστὶ ἀνίου κρίσεως. *Quid. codd.* Ἁμαρτίας, *seu* ἁμαρτήματος.

30. *Quoniam dicebant : Spiritum immundum habet.*

31. *Et veniunt mater ejus, & fratres : & foris stantes miserunt ad eum vocantes eum.*

32. *Et sedebat circa eum turba, & dicunt ei : Ecce mater tua, & fratres tui foris quærunt te.*

33. *Et respondens eis, ait : Quæ est mater mea, & fratres mei ?*

34. *Et circumspiciens eos, qui in circuitu ejus sedebant, ait : Ecce mater mea, & fratres mei.*

35. *Qui enim fecerit voluntatem Dei, hic frater meus, & soror mea, & mater est.*

30. *Il leur dit ceci* sur ce qu'ils l'accusoient d'être possédé de l'esprit impur.

31. Cependant sa mere, & ses freres étant venus, & se tenant dehors, l'envoyérent appeller.

32. Or le peuple étoit assis autour de lui, & on lui dit : Vôtre mere, & vos freres sont là-dehors, qui vous demandent.

33. Sur quoi il leur répondit : Qui est ma mere, & qui sont mes freres ?

34. Et regardant ceux qui étoient assis autour de lui : Voici, dit-il, ma mere, & mes freres ;

35. Car quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frere, ma sœur, & ma mere.

COMMENTAIRE.

se, condamnation, jugement, ou péché éternel, il faut l'entendre d'une peine qui ne finira point.

℣. 32. ECCE MATER TUA, ET FRATRES TUI, &c. *Vôtre mere, & vos freres sont là-dehors qui vous demandent.* Sur ce verset, & les suivans jusqu'à la fin du Chapitre, voyez *Matt.* XII. 46. & suiv. pag. 296. Plusieurs manuscrits lisent : *Vôtre mere, vos freres, & vos sœurs*, c'est-à-dire, vôtre mere, & vos proches, hommes, & femmes.

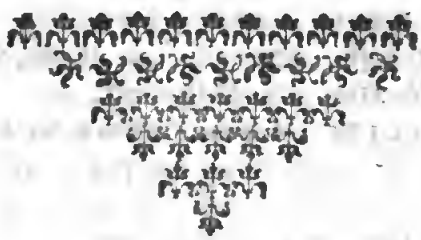

CHAPITRE IV.

Parabole du laboureur qui séme son champ. Explication de cette parabole. Parabole du grain de senevé. JESUS *endormi pendant une tempête : il commande à la mer de se calmer.*

℣. 1. *ET iterùm cœpit docere ad mare, & congregata est ad eum turba multa, ita ut navim ascendens sederet in mari, & omnis turba circa mare super terram erat :*

2. *Et docebat eos in parabolis multa, & dicebat illis in doctrina sua.*

3. *Audite : Ecce exiit seminans ad seminandum.*

4. *Et dum seminat, aliud cecidit circa viam, & venerunt volucres cœli, & comederunt illud.*

℣. 1. IL se mit de nouveau à enseigner auprés de la mer ; & une si grande multitude de personnes s'assembla autour de lui, qu'il monta sur mer dans une barque, & s'y assit, tout le peuple se tenant sur le rivage de la mer :

2. Et il leur enseignoit beaucoup de choses en paraboles, & leur disoit en sa maniére d'instruire :

3. Ecoutez : Celui qui seme s'en alla semer ;

4. Et lorsqu'il semoit, une partie de la semence tomba le long du chemin, & les oiseaux du ciel étant venus, la mangérent.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ITA UT NAVIM ASCEDENS SEDERET IN MARI. *Il monta sur la mer dans une barque, & il s'y assit.* Ayant fait éloigner un peu la barque du bord, pour se mettre à portée de se faire entendre du peuple, sans en être accablé, comme il l'auroit été, s'il fût demeuré sur le bord. Comparez *Matth.* XIII. 1. 2. & suivans.

℣. 2. DICEBAT ILLIS IN DOCTRINA SUA. *Il leur disoit en sa maniére d'instruire.* C'est la répétion de la premiére partie du verset, où il est dit qu'il leur parloit en parabole : c'étoit sa maniére ordinaire de parler aux troupes. (*a*) Ou bien ; il leur dit avec cette autorité qui lui étoit propre. (*b*)

℣. 3. EXIIT SEMINANS AD SEMINANDUM. *Celui qui séme, s'en alla semer.* Cette parabole est expliquée par JESUS-CHRIST même, ci-aprés versets 26. 27. & suivans. Voyez aussi saint Matthieu, XIII. 18. & suivans.

(*a*) *Vatab. Erug.*

(*b*) *Matt.* VII. 28. 29. *Vide infra ch.* XII. 28.

5. *Aliud verò cecidit super petrosa, ubi non habuit terram multam: & statim exortum est, quoniam non habebat altitudinem terræ.*

6. *Et quando exortus est sol, exæstuavit: & eò quòd non habebat radicem, exaruit.*

7. *Et aliud cecidit in spinas: & ascenderunt spinæ, & suffocaverunt illud, & fructum.*

8. *Et aliud cecidit in terram bonam: & dabat fructum ascendentem, & crescentem; & afferebat unum triginta, unum sexaginta, & unum centum.*

9. *Et dicebat: Qui habet aures audiendi, audiat.*

10. *Et cùm esset singularis, interrogaverunt eum hi qui cum eo erant duodecim, parabolam.*

11. *Et dicebat eis: Vobis datum est nosse mysterium regni Dei: illis autem, qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt.*

5. Une autre tomba dans des lieux pierreux, où elle n'avoit pas beaucoup de terre; & elle leva aussi-tôt, parce que la terre où elle étoit, avoit peu de profondeur.

6. Le soleil s'étant levé ensuite, elle en fut brûlée; & comme elle n'avoit point de racine, elle se sécha.

7. Il en tomba une autre partie dans des épines; & les épines étant cruës l'étouffèrent, & elle ne porta point de fruit.

8. Une autre enfin tomba en une bonne terre; & elle porta son fruit, qui poussa & crut *jusqu'à la maturité*; quelques grains rapportant trente *pour un*, d'autres soixante, & d'autres cent.

9. Et il leur disoit: Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre.

10. Lorsqu'il fut en particulier, les douze qui le suivoient, lui demandérent *le sens de* cette parabole;

11. Et il leur dit: Pour vous, il vous est donné de connoître le mystére du Royaume de Dieu; mais pour ceux qui sont dehors, tout se passe en paraboles;

COMMENTAIRE.

℣. 8. UNUM TRIGINTA, UNUM SEXAGINTA, &c. *Quelques grains rapportant trente pour un, d'autres soixante, & d'autres cent.* Chaque espéce de grain porte du fruit, à proportion de la bonne ou mauvaise disposition du terroir où il est reçû, de la culture qu'on y a apportée, & des autres circonstances, qui sont toutes étrangéres au grain qui est semé. Mais la parole de Dieu, qui est reçûë dans nos esprits, quoi qu'elle ait en elle-même une fécondité, une force, une vertu capable de convertir le cœur, & de l'amollir; toutefois elle ne produira rien sans le secours du Divin laboureur. Car ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose; mais Dieu seul est celui qui donne l'accroissement. (*a*)

℣. 10. ET CUM ESSET SINGULARIS. *Lorsqu'il fut en particulier.* Cette circonstance, qui est nécessaire à l'intelligence du Texte, ne se lit que dans saint Marc. Les Disciples attendirent que JESUS-CHRIST fût de retour dans la maison, pour lui faire cette demande.

℣. 11. ILLIS AUTEM QUI FORIS SUNT. (*b*) *Mais pour ceux qui*

(*a*) 1. Cor. III. 7.
(*b*) Τοῖς ἔξω, *his qui foris sunt*; opposé à οἱ περὶ αὐτὸν. Ses Disciples, ses Sectateurs.

12. *Ut videntes videant, & non videant: & audientes audiant, & non intelligant: ne quando convertantur, & dimittantur eis peccata.*

13. *Et ait illis: Nescitis parabolam hanc? & quomodo omnes parabolas cognoscetis?*

14. *Qui seminat, verbum seminat.*

15. *Hi autem sunt, qui circa viam, ubi seminantur verbum, & cùm audierint, confestim venit satanas, & aufert verbum, quod seminatum est in cordibus eorum.*

16. *Et hi sunt similiter, qui super petrosa seminantur: qui cùm audierint verbum, statim cum gaudio accipiunt illud.*

12. Afin que voyant ils voyent, & ne voyent pas; & qu'écoutant ils écoutent, & n'entendent pas, & qu'ils ne viennent point à se convertir, & que leurs péchez ne leur soient point pardonnez.

13. Et quoi, leur dit-il encore, n'entendez-vous pas cette parabole? Comment donc pourrez-vous les entendre toutes?

14. Celui qui séme, séme la parole.

15. Ceux qui sont le long du chemin, où la parole est semée, sont ceux qui ne l'ont pas plûtôt ouïe, que satan vient & enléve cette parole, qui avoit été semée dans leurs cœurs.

16. De même ceux qui sont marquez par ce qui est semé en des lieux pierreux, sont ceux qui écoutant la parole, la reçoivent aussi-tôt avec joye;

COMMENTAIRE.

sont dehors. Les étrangers, ceux qui ne sont point de vôtre école. C'est ainsi que les Philosophes appelloient ceux qui n'étoient point du nombre de leurs auditeurs. Les Apôtres, (*a*) & les anciens Chrétiens traitoient de même les Gentils, les Juifs, & généralement tous ceux qui n'étoient pas dans l'Eglise.

℣. 12. UT VIDENTES, VIDEANT, ET NON VIDEANT. *Afin que voyant, ils voyent, & ne voyent pas.* Dieu prédit leur aveuglement tout volontaire de leur part. Ils ne voyent pas, parce qu'ils ferment les yeux à la lumiére. Tels ont été les Juifs de tous les tems. Sous Moyse, sous les Prophétes, sous JESUS-CHRIST, toûjours endurcis, infidéles, incrédules, rébelles aux ordres de Dieu, ingrats à tous ses bienfaits; rejettant ses graces, méprisant ses secours. Le Fils de Dieu les a appellez; mais ils ont détournez leurs yeux, & fermez leur cœur, & leurs oreilles.

℣. 15. VENIT SATANAS, ET AUFERT VERBUM. *Satan vient, & enléve cette parole.* Il inspire du mépris, ou de l'indifférence pour les instructions, ou pour les maîtres: il en efface le souvenir, ou l'impression, en remplissant l'esprit de pensées, & de sentimens tout contraires. Il met dans le cœur des mouvemens opposez à ceux de l'Esprit Saint. Le démon ne fait pas tout cela directement; mais il remuë les ressorts de

(*a*) 1. *Cor.* v. 12. 13. Τί δὲ μοι καὶ τοὺς ἔξω κρίνειν. *Et* τοὺς δὲ ἔξω ὁ Θεὸς κρινεῖ. *Vide* & 2. *Corinth.* IV. 16. *Coloss.* IV. 5. *Et* 1. *Thess.* IV. 12. *Vide Grot.* & *le Clerc.*

17. *Et non habent radicem in se, sed temporales sunt: deinde orta tribulatione, & persecutione propter verbum, confestim scandalizantur.*

17. Mais n'ayant point en eux-mêmes de racine, ils ne sont que pour un tems; & lorsqu'il survient des traverses, & des persécutions à cause de la parole, ils en prennent aussi-tôt un sujet de scandale.

18. *Et alii sunt qui in spinis seminantur: hi sunt qui verbum audiunt:*

18. Les autres, qui sont marquez par ce qui est semé parmi les épines, sont ceux qui écoutent la parole:

19. *Et erumnæ sæculi, & deceptio divitiarum, & circa reliqua concupiscentiæ introeuntes, suffocant verbum, & sine fructu efficitur.*

19. Mais les sollicitudes de ce siécle, & l'illusion des richesses, & les autres passions s'emparant *de leurs esprits*, y étouffent la parole, & font qu'elle demeure sans fruit.

20. *Et hi sunt, qui super terram bonam seminati sunt, qui audiunt verbum, & suscipiunt & fructificant, unum triginta, unum sexaginta, & unum centum.*

20. Enfin ceux qui sont marquez par ce qui est semé dans la bonne terre, sont ceux qui écoutent la parole, qui la reçoivent, & qui portent du fruit, l'un trente *pour un*, l'autre soixante, & l'autre cent.

21. *Et dicebat illis: Numquid venit lucerna ut sub modio ponatur, aut sub lecto? nonne ut super candelabrum ponatur?*

21. Il leur disoit aussi: Fait-on apporter la lampe pour la mettre sous le boisseau, ou sous le lit? N'est-ce pas pour la mettre sur le chandelier?

22. *Non est enim aliquid absconditum, quod non manifestetur: nec factum est occultum, sed ut in palam veniat.*

22. Car il n'y a rien de caché, qui ne doive être découvert; ni rien de secret, qui ne doive paroître en public.

23. *Si quis habet aures audiendi, audiat.*

23. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il l'entende.

COMMENTAIRE.

nos passions; il nous engage dans des compagnies; il fait naître des conjonctures délicates; il suscite des hommes dangereux, & infectez de mauvais principes, qui détruisent dans une conversation, tout ce que la lecture, ou la parole sainte avoient commencé dans nous-même.

℣. 17. CONFESTIM SCANDALIZANTUR. *Ils en prennent un sujet de scandale.* Ils se heurtent en quelque sorte contre cette parole, & tombent par terre, comme celui qui donne contre une pierre, ou un bois. La doctrine de JESUS-CHRIST est un énigme aux Juifs, & une folie dans l'esprit des mondains; les hérétiques en abusent par les mauvais sens qu'ils lui donnent; elle est une pierre d'achoppement pour eux tous: les uns, & les autres se heurtent contr'elle, & sont renversez.

℣. 21. NUMQUID VENIT LUCERNA UT SUB MODIO PONATUR? *Fait-on apporter la lampe pour la mettre sous le boisseau?* Pour joindre ceci à ce qui précéde, il faut supposer que JESUS-CHRIST dit ceci dans la maison en particulier à ses Apôtres, & à ses Disciples choisis;

24. *Et dicebat illis : Videte quid audiatis. In qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis, & adjicietur vobis.*

24. Il leur dit encore : Prenez bien garde à ce que vous entendez : car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres ; & il vous sera donné encore davantage.

25. *Qui enim habet, dabitur illi : & qui non habet, etiam quod habet, auferetur ab eo.*

25. Car on donnera à celui qui a déja ; & pour celui qui n'a point, on lui ôtera même ce qu'il a.

COMMENTAIRE.

au lieu qu'il n'avoit parlé aux troupes qu'en paraboles. Quand je parle aux troupes d'une maniére figurée, & obscure ; ne vous imaginez-pas que mon dessein soit de leur cacher les véritez : je n'ai garde de leur en envier la connoissance, je ne suis venu que pour la leur communiquer : mais il faut que chaque chose vienne en son tems. Il n'y a rien aujourd'hui de si enveloppé dans les paraboles, qui ne soit un jour mis en lumiére. *Fait-on venir de la lumiére pour la mettre sous le boisseau, & non pas sur le chandelier ? Il n'y a rien de caché, qui ne doive être découvert : Que celui qui a des oreilles l'entende.* Saint Matthieu (*a*) ne lit pas ces paroles en cet endroit-ci ; mais saint Luc (*b*) les y rapporte, comme saint Marc. Le même proverbe peut s'appliquer à différens sujets, toûjours avec justesse, & à profit. Cela dépend de celui qui en use.

℣. 24. VIDETE QUID AUDIATIS. IN QUA MENSURA, &c. *Prenez bien garde à ce que vous entendez : car on se servira envers vous de la même mesure, dont vous vous serez servi envers les autres.* C'est une suite de ce qu'il vient de dire : Je vous découvre des mystéres que je ne découvre point aux autres : Appliquez-vous à les comprendre, & répandez-les comme vous les avez reçû. Mesurez les autres à la mesure dont on vous a mesuré. Communiquez sans jalousie, & sans interêt, ce que vous recevez gratuitement. (*c*) Je ne vous le donne qu'afin que vous le rendiez aux autres ; & ne craignez point de manquer : on comblera de biens ceux qui en sont déja pleins ; & on ôtera aux autres le peu qu'ils paroissent avoir. JESUS-CHRIST employe ici deux proverbes communs, qui ne tendent qu'à inspirer aux Apôtres cet esprit dont il étoit rempli, & l'ardeur dont il brûloit, de faire connoître la vérité à tout le monde, & de publier, lorsqu'il seroit tems, les connoissances qu'ils avoient reçû. Les mêmes expressions se trouvent dans saint Matthieu (*d*)

(*a*) Saint Matth. v. 15 dans une occasion assez differente. Mais nôtre Sauveur a pû dire la même chose en plus d'un endroit, & en faire des applications, suivant les circonstances.

(*b*) *Luc.* VIII. 16. 17.

(*c*) *Matth.* x. 8. *Gratis accepistis, gratis date.*

(*d*) *Matth.* VII. 2.

en

26. *Et dicebat : Sic est Regnum Dei quemadmodum si homo jaciat sementem in terram :*

27. *Et dormiat, & exurgat nocte & die, & semen germinet, & increscat dum nescit ille.*

28. *Ultrò enim terra fructificat primùm herbam, deinde spicam, deinde plenum frumentum in spica.*

26. Il disoit aussi : Le Royaume de Dieu est semblable à ce qui arrive, lorsqu'un homme a jetté de la semence en terre :

27. Soit qu'il dorme, ou qu'il se leve durant la nuit, & durant le jour, la semence germe & croît, sans qu'il sache comment ;

28. Car la terre produit d'elle-même, premiérement l'herbe, ensuite l'épi, puis le bled tout formé, qui remplit l'épi.

COMMENTAIRE.

en une autre occasion. Mais rien n'empêche qu'il ne les ait employées en plus d'une rencontre.

Les exemplaires Grecs varient sur cet endroit. Quelques-uns lisent:(*a*) *Ecoutez ; car on donnera à celui qui a, & on ôtera à celui qui n'a pas ; on lui ôtera ce qu'il sembloit avoir. On se servira envers vous, qui m'écoûtez, de la même mesure, dont vous vous servirez envers les autres ; & on vous comblera de biens.* D'autres portent : *Ecoutez ; & on vous comblera de nouveaux biens, si vous écoutez : car on donnera à celui qui a, & on ôtera à celui qui n'a pas, ce qu'il sembloit avoir : On vous mesurera à la même mesure dont vous aurez mesuré les autres, & on y ajoutera encore.*

℣. 26. SIC EST REGNUM DEI QUEMADMODUM SI HOMO JACIAT SEMENTEM, &c. *Le Royaume de Dieu est semblable à ce qui arrive, lorsqu'un homme a jetté de la semence en terre.* Cette parabole fut aussi proposée par JESUS-CHRIST étant dans la barque. Il n'en donne pas l'explication particuliére ; elle n'est pas mal aisée. *Le Royaume de Dieu*, est l'Eglise : *La semence*, est la prédication de l'Evangile : (*b*) *Le champ*, l'ame des auditeurs : *Le semeur*, est celui qui annonce la parole de Dieu : *Le tems de la moisson*, est la mort : *Le Moissonneur*, est Dieu, qui avec sa faucille coupe la moisson, & la met dans son grenier, ou dans le feu ; selon qu'il la trouve bonne, ou mauvaise. Cette parabole a quelque rapport à celle de la zizanie semée dans le champ du pere de famille, pendant qu'on dormoit. Je pense que saint Marc a voulu abréger ici, ce que saint Matthieu a rapporté plus au long. (*c*) Il est certain que c'est dans le même tems, dans le même ordre, & dans le même lieu que l'une & l'autre ont été proposées. Le tems du sommeil pendant lequel la moisson croît, se fortifie, & meurit ; est encore une circonstance remarquable, qui se lit dans saint Matthieu, comme dans saint Marc.

℣. 28. PLENUM FRUMENTUM IN SPICA. *Puis le bled tout formé*

(*a*) *Vide Vechel. Bez. Mill. Var. Lect. hic.*
(*b*) *Chrysost. Ieronym. Beda, Mald.*
(*c*) *Matth.* XIII. 24. 25. *& sequ.*

29. *Et cùm produxerit fructus, statim mittit falcem, quoniam adest messis.*

30. *Et dicebat: Cui assimilabimus regnum Dei; aut cui parabolæ comparabimus illud?*

31. *Sicut granum sinapis, quòd cùm seminatum fuerit in terra, minus est omnibus seminibus in terra.*

32. *Et cùm seminatum fuerit, ascendit, & fit majus omnibus oleribus, & facit ramos magnos, ita ut possint sub umbra ejus aves cœli habitare.*

33. *Et talibus multis parabolis loquebatur eis verbum, prout poterant audire:*

29. Et lorsque le fruit est dans sa maturité, on y met aussi-tôt la faucille, parce que le tems de la moisson est venu.

30. Il dit encore: A quoi comparerons-nous le Royaume de Dieu, & par quelle parabole le représenterons-nous?

31. Il est semblable à un grain de senevé, qui étant la plus petite de toutes les semences qui sont dans la terre, lorsqu'on l'y séme,

32. Monte, quand il est sémé, jusqu'à devenir plus grand que toutes les légumes, & pousse de si grandes branches, que les oiseaux du ciel peuvent se reposer sous son ombre.

33. Il leur parloit ainsi sous diverses paraboles, selon qu'ils étoient capables de l'entendre:

COMMENTAIRE.

qui remplit l'épi. A la lettre: (*a*) *Le bled plein*, le bled mûr, le bled dans sa perfection. La parole de Dieu ne porte pas d'abord son fruit; elle ne le porte qu'avec patience, comme dit le Sauveur dans saint Luc. (*b*) Ainsi que ceux qui sement, qui arrosent, & qui plantent, ne se rebuttent pas: il faut du tems à la parole de vie, pour prendre racine, & pour parvenir à sa maturité.

℣. 33. PROUT POTERANT AUDIRE. *Selon qu'ils étoient capables de l'entendre.* On explique ceci de deux manières: selon qu'ils pouvoient l'entendre, c'est-à-dire, (*c*) selon leur portée. JESUS-CHRIST se proportionnoit à la capacité de ses auditeurs, se rabaissant à leur peu d'intelligence, pour leur être utile, & prenant ses paraboles des choses communes & triviales. D'autres (*d*) l'expliquent dans un sens tout contraire: Il leur parloit suivant leur disposition; il leur découvroit les véritez comme ils étoient dignes de les écouter. Leur orgueil, leur peu de docilité, ne méritoient pas d'être mieux traitées, ni de recevoir une plus grande intelligence. Mais pour ses Disciples, il leur parloit sans énigmes, sans enveloppe, sans paraboles. A l'égard des Juifs, on vit l'accomplissement de cette parole d'Isaïe: (*e*) Ils verront sans voir, & ils enten-

(*a*) Πλήρης σῖτος.
(*b*) *Luc.* VIII. 15.
(*c*) *Chrysost. in Matth. homil.* 45. *Theophyl. hic. Brug. Piscat.*
(*d*) *Clem. Alex. lib.* 1. *Strom. Ambros. in Psal.* XLIII. *Ieronymiaster, & Beda, hic. Mald. Glos.*
(*e*) *Isai.* VI. 9. *Vide Matth.* XIII. 11. 13. & *Marc.* IV. 12.

34. *Sine parabola autem non loquebatur eis : seorsum autem Discipulis suis disserebat omnia.*

35. *Et ait illis in illa die, cùm serò esset factum : Transeamus contrà.*

36. *Et dimittentes turbam, assumunt eum ita ut erat in navi : & alia naves erant cum illo.*

37. *Et facta est procella magna venti, & fluctus mittebat in navim, ita ut impleretur navis.*

38. *Et erat ipse in puppi super cervical dormiens : & excitant eum, & dicunt illi : Magister non ad te pertinet, quia perimus ?*

39. *Et exurgens comminatus est vento, & dixit mari : Tace, obmutesce. Et cessavit ventus : & facta est tranquillitas magna.*

40. *Et ait illis : Quid timidi estis ? Nondum habetis fidem ? Et timuerunt timore magno, & dicebant ad alterutrum : Quis, putas, est iste, quia & ventus & mare obediunt ei ?*

34. Et il ne leur parloit point sans parabole : mais étant en particulier il expliquoit tout à ses Disciples.

35. Ce même jour sur le soir, il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau.

36. Et aprés qu'ils eurent renvoyé le peuple, ils l'emmenérent avec eux dans la barque où il étoit, & il y avoit encore d'autres barques qui le suivirent.

37. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva, & les vagues entroient avec tant de violence dans la barque, qu'elle s'emplissoit déja d'eau.

38. JESUS cependant étoit sur la poupe, où il dormoit sur un oreiller ; & ils le réveillérent, en lui disant : Maître, ne vous mettez-vous point en peine de ce que nous périssons ?

39. S'étant éveillé, il parla au vent avec menaces, & dit à la mer : Tais-toi, calme-toi. Et le vent cessa, & il se fit un grand calme.

40. Alors il leur dit : Pourquoi êtes-vous *ainsi* timides ? Comment n'avez-vous point encore de foi ? Ils furent saisis d'une extrême crainte ; & ils se disoient l'un à l'autre : Quel est donc celui-ci, à qui les vents, & la mer obéissent ?

COMMENTAIRE.

dront sans comprendre ; mais pour les Apôtres le Fils de Dieu n'a point de secret pour eux ; il les traite en amis. C'est la vraye explication de cet endroit.

℣. 34. SINE PARABOLA AUTEM NON LOQUEBATUR EIS. *Il ne leur parloit point sans paraboles.* Il leur parloit rarement sans paraboles. Dans cette occasion il ne leur parla pas autrement. Quand il s'agissoit des mystéres de son Royaume, & de l'établissement de son Eglise, il ne les leur découvroit pas manifestement : (a) mais pour les véritez de morale, & de pratique, il les leur annonçoit avec une trés-grande clarté, comme il parut dans le sermon qu'il leur fit sur la montagne.

℣. 35. AIT ILLIS IN ILLA DIE. *Le même jour sur le soir il leur dit : Passons de l'autre côté.* Il avoit parlé le matin aux troupes, premié-

(a) *Vide Mald. & Grot.*

rement dans la maison de saint Pierre, & ensuite sur la mer de Génézareth, étant assis dans une barque. De là il étoit revenu au logis pour prendre son repas; & c'est-là où il expliqua tout à ses Disciples. Sur le soir se trouvant encore accablé de la foule, qui l'assiégeoit, (a) il dit à ses Disciples de lui préparer une barque pour passer au-delà du lac: ils allérent de Capharnaüm débarquer dans le pays des Gérasséniens, comme on le verra au Chapitre suivant. On peut voir sur le reste du Chapitre, ce qui a été dit sur saint Matth. VIII. 18.-27.

CHAPITRE V.

JESUS *arrive dans le pays des Gérasséniens, & délivre un possédé. Il permet aux démons d'entrer dans des pourceaux. Il ne permet pas au démoniaque guéri, de le suivre. Hémorroïsse guérie. Fille de Jaïr ressuscitée.*

℣. 1. *ET venerunt trans fretum maris, in regionem Gerasenorum.*

2. *Et exeunti ei de navi, statim occurrit de monumentis homo in spiritu immundo,*

℣. 1. AYant passé la mer, ils vinrent au pays des Gérasséniens.

2. Et JESUS ne fût pas plûtôt descendu de la barque, qu'il se présenta à lui un homme possédé de l'esprit impur, sortant des sépulchres,

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN REGIONEM GERASENORUM. *Ils vinrent au pays des Gérasséniens*, à l'orient de la mer de Galilée. Le Grec imprimé porte: (b) *Dans le pays des Gadaréniens.* Mais un grand nombre de bons Manuscrits, l'Arménien, le Cophte, l'Arabe, l'Ethiopien, lisent, des Gérasséniens. S. Epiphane soutient que c'est la vraye leçon de saint Marc. Victor d'Antioche, Théophylacte, & l'Auteur des Scolies mêlées aux notes d'Euthymius, assurent que c'est ainsi que lisent les meilleurs Exemplaires, & les plus corrects. On peut voir ce que nous avons dit sur ce pays des Gérasséniens, dans le Commentaire sur saint Matthieu, VIII. 28.

℣. 2. HOMO IN SPIRITU IMMUNDO. *Un homme possédé de l'esprit*

(a) Matth. VIII. 18. ἰδὼν δὲ Ἰησοῦς πολλοὺς ὄχλους περὶ αὐτόν.

(b) Εἰς τὴν χώραν τῶν Γαδαρηνῶν.

3. *Qui domicilium habebat in monumentis, & neque catenis jam quisquam poterat eum ligare :*

4. *Quoniam sæpè compedibus, & catenis vinctus, dirupisset catenas, & compedes comminuisset, & nemo poterat eum domare.*

5. *Et semper die ac nocte in monumentis, & in montibus erat, clamans, & concidens se lapidibus.*

3. Où il faisoit sa demeure ordinaire ; & personne ne le pouvoit plus lier, même avec des chaînes :

4. Car ayant souvent été lié de chaînes, & ayant eu les fers aux pieds, il avoit rompu ses chaînes, & brisé ses fers ; & nul homme ne le pouvoit dompter.

5. Il demeuroit jour & nuit sur les montagnes, & dans les sépulchres, criant & se meurtrissant lui-même contre les rochers.

COMMENTAIRE.

impur. Saint Luc ne parle non plus que d'un homme; mais saint Matthieu (*a*) en met deux. Les autres Evangélistes ne parlent que de celui qui étoit le plus connu, & qui parut le plus dans cette affaire. Mais d'où vient que dans les Livres du nouveau Testament, les démons sont ordinairement appellez, *esprits impurs ?* Zacharie (*b*) se sert de la même expression, pour marquer le mauvais esprit, qui animoit les faux-prophétes : *Pseudoprophetas & spiritum immundum auferam de terra.* Ces esprits en eux-mêmes, & en tant que créatures de Dieu, ne sont point impurs. Toute créature de Dieu est bonne en elle-même ; les démons ne peuvent être impurs qu'en trois sens, ou parce qu'ils se sont soüillez par le crime, par l'orgueil, & par l'ambition ; ou parce qu'ils portent les hommes aux actions impures, contraires à la pudeur, & à l'honnêteté : Ou enfin, parce que ceux qui en sont possédez, se soüillent sans scrupule en touchant & en mangeant des choses impures, & deffenduës par la Loi. Ceux que nous voyons ici demeuroient dans des tombeaux, & demandent d'entrer dans des pourceaux, qui sont des choses que les Juifs évitoient avec un grand soin. Voilà apparemment ce qui faisoit donner aux mauvais esprits le nom d'impurs. Je pense que les possédez étoient aussi pour l'ordinaire regardez à peu prés comme les payens : on évitoit leur compagnie, comme on évitoit celle des lépreux. Il y faut toutefois mettre quelque exception, puisqu'on a vû dans le premier Chapitre de saint Marc, (*c*) un possédé qui étoit dans la Synagogue, où l'on n'auroit pas souffert un payen, ni un homme soüillé. Mais il y avoit des possédez de plusieurs sortes. Ligfoot croit que les possédez dont il est parlé ici, étoient Gentils. Les villes de Gadare, & de Gérasa étoient possedées par les payens.

℣. 3. IN MONUMENTIS. *Dans des sépulchres.* C'étoient des cavernes creusées dans le roc, à la maniére du pays. Des hommes vivans pou-

(*a*) *Matth.* VIII. 28.
(*b*) *Zachar.* XIII. 2.
(*c*) *Marc.* I. 23.

6. *Videns autem Jesum à longè, cucurrit, & adoravit eum:*

7. *Et clamans voce magna dixit: Quid mihi, & tibi, Jesu Fili Dei altissimi? adjuro te per Deum, ne me torqueas.*

8. *Dicebat enim, illi: Exi, spiritus immunde, ab homine.*

9. *Et interrogabat eum: Quod tibi nomen est? Et dicit ei: Legio mihi nomen est, quia multi sumus.*

6. Lors donc qu'il eut vû JESUS de loin, il courut *à lui*, & l'adora;

7. Et jettant un grand cri, il lui dit: Qu'y a-t'il entre vous & moi, JESUS Fils du Dieu trés-haut? Je vous conjure par le nom de Dieu, de ne me point tourmenter;

8. Car JESUS lui disoit: Esprit impur, sors de cet homme.

9. Et il lui demanda: Comment t'appelles-tu? A quoi il répondit: Je m'appelle Légion, parce que nous sommes plusieurs:

COMMENTAIRE.

voient fort bien y demeurer, n'eut été l'horreur qu'on avoit des tombeaux, & la tristesse d'une telle demeure.

℣. 7. JESU FILI DEI ALTISSIMI, ADJURO TE PER DEUM, NE ME TORQUEAS. *Jesus Fils du Dieu trés-haut; je vous conjure par le nom de Dieu, de ne me pas tourmenter.* Le démon qui parle ici au nom de toute la légion, qui possédoit cet homme, ou connoissoit JESUS-CHRIST, ou se doutoit qui il étoit. (*a*) Il le conjure *de ne le pas tourmenter*; c'est-à-dire, de ne le pas chasser du corps de cet homme, de ne pas le reléguer dans l'abyme. (*b*) Saint Matthieu lui fait dire: *Vous êtes venu avant le tems nous tourmenter.* Saint Marc, & saint Luc témoignent que JESUS-CHRIST lui commandoit de sortir de cet homme; c'est ce qui l'oblige à lui faire cette priére.

℣. 9. LEGIO MIHI NOMEN EST. *Je m'appelle Légion.* La légion étoit de six mille hommes. Il est mal aisé qu'il y ait eu six mille démons dans un seul homme: mais il dit le nom de légion, pour marquer un fort grand nombre. Comment tous ces mauvais esprits pouvoient-ils ensemble s'accorder dans la possession de ce malheureux? Il est croyable que celui qui parle ici à JESUS-CHRIST dominoit & commandoit à tous les autres, lesquels avoient chacun leur département dans les diverses opérations qu'ils faisoient faire à ce démoniaque. Quant au nom des démons, & des Anges, on ne peut leur en donner, que par rapport aux différentes actions que nous leur voyons faire, ou aux propriétez que nous leur connoissons. On appelle un Ange *Raphaël*, ou le médecin de Dieu, parce qu'il a guéri Tobie, & Sara. On appelle un démon, le maître, ou le *Seigneur Mouche*, Béelsebub, apparemment parce qu'on l'adoroit sous la forme de cette insecte. Mais pour le reste, nous connoissons trop peu

(*a*) Voyez ci-devant Chap. I. ℣. 24.

(*b*) *Ita Hamm. hic, & Interpp. plerique ad Matth.* VIII. 29. *Luc. hic.* VIII. 31. *Rogabant illum ut imperaret illis, ut in abyssum irent.*

10. *Et deprecabatur eum multùm, ne se expelleret extra regionem.*

11. *Erat autem ibi circa montem grex porcorum magnus, pascens.*

12. *Et deprecabantur eum spiritus, dicentes: Mitte nos in porcos ut in eos introëamus.*

13. *Et concessit eis statim Jesus. Et exeuntes spiritus immundi, introierunt in porcos: & magno impetu grex precipitatus est in mare ad duo millia, & suffocati sunt in mari.*

14. *Qui autem pascebant eos, fugerunt, & nuntiaverunt in civitatem, & in agros. Et egressi sunt videre quid esset factum:*

15. *Et veniunt ad Jesum: & vident illum, qui à damonio vexabatur, sedentem, vestitum, & sana mentis, & timuerunt.*

16. *Et narraverunt illis, qui viderant, qualiter factum esset ei qui damonium habuerat, & de porcis.*

10. Et il le prioit avec instance, qu'il ne les chassât point hors de ce pays-là.

11. Or il y avoit là un grand troupeau de pourceaux, qui paissoient le long des montagnes;

12. Et ces démons le supplioient, en lui disant: Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions.

13. JESUS le leur permit aussi-tôt; & ces esprits impurs sortant *du possédé*, entrérent dans les pourceaux; & tout le troupeau, qui étoit environ de deux mille, courut avec impétuosité se précipiter dans la mer, où ils furent tous noyez.

14. Ceux qui paissoient les pourceaux s'enfuirent, & en allérent porter les nouvelles dans la ville, & dans les champs: *ce qui fit que plusieurs* sortirent pour voir ce qui étoit arrivé.

15. Et étant venus à JESUS, ils virent celui qui avoit été tourmenté par le démon, assis, habillé, & en son bon sens; ce qui les remplit de crainte.

16. Et ceux qui avoient été présens leur ayant rapporté tout ce qui étoit arrivé au possédé, & aux pourceaux,

COMMENTAIRE.

& les Anges, & les démons, pour pouvoir les nommer, & les qualifier par la qualité qui leur est propre, & qui fait leur véritable différence. Il n'y a que Dieu qui connoisse parfaitement ses Anges.

℣. 10. NE SE EXPELLERET EXTRA REGIONEM. *Qu'il ne les chassât point hors de ce pays-là.* D'où vient cet attachement du démon au pays des Gérasséniens? Grotius croit que c'est à cause que ce pays étoit plein de Juifs, peu attachez à leurs Loix, comme vivant au milieu des payens. Ligfoot veut que tout ce pays ait été peuplé de Gentils, & que ce possédé lui-même ne fut pas Juif. Mais ces raisons ne sont nullement fortes. Il n'y avoit pas plus de possédez dans les pays infidéles, que chez les Juifs; ces démons ne manquoient pas de provinces payennes, où ils pouvoient se retirer. Ils craignoient d'être renfermez dans l'abyme, ou d'être reléguez comme le démon Asmodée, (*a*) dans des lieux incultes, & inhabitez, où ils ne pourroient plus exercer leur malice contre personne. Voyez nôtre Dissertation sur les bons, & les mauvais Anges.

(*a*) *Tob.* VIII. 3.

17. *Et rogare cœperunt eum ut discederet de finibus eorum.*

18. *Cùmque ascenderet navim, cœpit illum deprecari, qui à dæmonio vexatus fuerat, ut esset cum illo:*

19. *Et non admisit eum, sed ait illi: Vade in domum tuam ad tuos, & annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, & misertus sit tui.*

20. *Et abiit, & cœpit prædicare in Decapoli, quanta sibi fecisset Jesus, & omnes mirabantur.*

21. *Et cùm transcendisset Jesus in navi rursùm trans fretum, convenit turba multa ad eum, & erat circa mare.*

21. *Et venit quidam de archisynagogis nomine Jaïrus: & videns eum, procidit ad pedes ejus,*

17. Ils commencérent à le prier de sortir de leur pays.

18. Comme il rentroit dans la barque, celui qui avoit été tourmenté par le démon, le supplia qu'il lui permît d'aller avec lui:

19. Mais Jesus le lui refusa, & lui dit: Allez-vous-en chez vous trouver vos proches, & leur annoncez les grandes graces que vous avez reçûës du Seigneur, & la misericorde qu'il vous a faite.

20. Cet homme s'en étant allé, commença à publier dans la Décapole les grandes graces qu'il avoit reçûës de Jesus; & tout le monde étoit ravi en admiration.

21. Jesus étant repassé dans la barque à l'autre bord, lorsqu'il étoit auprés de la mer, une grande foule de peuple s'amassa autour de lui;

22. Et un des chefs de la synagogue, nommé Jaïre, le vint trouver, & le voyant, il se jetta à ses pieds;

COMMENTAIRE.

℣. 17. Ut discederet a finibus eorum. *Ils le priérent de sortir de leur pays*, craignant que sa présence ne leur causât de plus grands dommages. Ils comptoient pour rien la guérison de leurs corps, & de leurs ames, en comparaison de la perte de leurs animaux.

℣. 20. Coepit prædicare in Decapoli. *Il commença à publier dans la Décapole les grandes graces qu'il avoit reçûës de Jesus.* Jesus-Christ qui avoit accoutumé de deffendre aux autres malades qu'il guérissoit, de publier leur guérison, ordonne ici à ce démoniaque guéri, de la publier par tout: apparemment parce qu'il s'en alloit, & quittoit ce canton; au lieu qu'il demeuroit d'ordinaire dans les autres lieux où il faisoit des miracles. *La Décapole*, est un canton à l'orient de la mer de Tibériade, ainsi nommé à cause de dix villes principales qui la composent. Voyez nôtre Commentaire sur *Matth.* IV. 25.

℣. 21. Cum transcendisset trans fretum. *Etant repassé à l'autre bord*, de la mer de Génézareth, & étant venu à Capharnaüm, d'où il étoit sorti le soir du jour précédent. *Marc.* IV. 35.

℣. 22. Unus de archisynagogis nomine Jaïrus. *Un des chefs de la synagogue, nommé Jaïr.* Cette histoire n'est pas dans saint Matthieu, mais seulement dans saint Marc, & dans saint Luc. (a) Ce Chef

(a) *Luc.* VIII. 40. *& sequ.*

de

23. *Et deprecabatur eum multùm, dicens : Quoniam filia mea in extremis est : Veni, impone manum super eam, ut salva sit, & vivat.*

23. Et il le supplioit avec grande instance, en lui disant : J'ai une fille qui est à l'extrémité : Venez lui imposer les mains, pour la guérir, & lui sauver la vie.

24. *Et abiit cum illo, & sequebatur eum turba multa, & comprimebant eum.*

24. JESUS s'en alla avec lui ; & il étoit suivi d'une grande foule de peuple, qui le pressoit.

25. *Et mulier, quæ erat in profluvio sanguinis annis duodecim.*

25. Alors une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans,

26. *Et fuerat multa perpessa à compluribus medicis : & erogaverat omnia sua, nec quidquam profecerat, sed magis deteriùs habebat :*

26. Qui avoit beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, & qui ayant dépensé tout son bien, n'en avoit reçû aucun soulagement ; mais s'en étoit toûjours trouvée plus mal.

27. *Cùm audisset de Jesu, venit in turba retrò, & tetigit vestimentum ejus ;*

27. Ayant oüi parler de JESUS, vint dans la foule par derriére, & toucha son vêtement ;

28. *Dicebat enim : Quia si vel vestimentum ejus tetigero, salva ero.*

28. Car elle disoit : Si je puis seulement toucher son vêtement, je serai guérie.

29. *Et confestim siccatus est fons sanguinis ejus : & sensit corpore quia sanata esset à plaga.*

29. Au même instant la source du sang *qu'elle perdoit* fut séchée, & elle sentit dans son corps qu'elle étoit guérie de cette maladie.

COMMENTAIRE.

de la Synagogue étoit un de ceux qui présidoient aux assemblées de Religion, dans la Synagogue de Capharnaüm. Ceux qui ont étudié ces matiéres à fond, (*a*) remarquent qu'ordinairement il y avoit plusieurs notables, qui présidoient dans la Synagogue : mais leur nombre n'étoit pas fixé ; cela dépendoit de la grandeur de la ville, & du nombre des Juifs, qui se rencontroient dans le lieu de priéres. Voyez ce que nous avons dit des Synagogues sur saint Matthieu, IV. 23. Hammond prend ici *le Chef de la Synagogue*, pour le Président du conseil des vingt-trois Juges, qui étoient dans chaque ville. Il remarque que dans les Constitutions des Empereurs Romains (*b*) on leur donne quelquefois le nom *d'Archisynagogues ;* mais il est visible qu'ici il s'agit d'un Chef de la Synagogue, ou de la maison de priéres.

℣. 25. MULIER QUÆ ERAT IN PROFLUVIO SANGUINIS. *Une femme malade d'une perte de sang.* Voyez ce qui a été dit sur saint Matthieu, IX. 20.

(*a*) Voyez Vitringua, *De Synagogis* ; & Basnage liv. 7. de la Continuation de l'Histoire des Juifs.

(*b*) *Vide Imperatorum Constitutiones, & vitam Alex. Severi.*

30. *Et statim Jesus in semetipso cognoscens virtutem, quæ exierat de illo, conversus ad turbam, aiebat : Quis tetigit vestimenta mea?*

31. *Et dicebant ei Discipuli sui : Vides turbam comprimentem te, & dicis : Quis me tetigit?*

32. *Et circumspiciebat videre eam, quæ hoc fecerat.*

33. *Mulier verò timens & tremens, sciens quod factum esset in se, venit & procidit ante eum, & dixit ei omnem veritatem.*

34. *Ille autem dixit ei : Filia, fides tua te salvam fecit : vade in pace, & esto sana à plaga tua.*

35. *Adhuc eo loquente, veniunt ab archisynagogo, dicentes : Quia filia tua mortua est : quid ultrà vexas Magistrum?*

30. Aussi-tôt Jesus connoissant en soi-même la vertu qui étoit sortie de lui, se retourna au milieu de la foule, & dit : Qui est-ce qui a touché mes vêtemens?

31. Ses Disciples lui dirent : Vous voyez que la foule vous presse de tous côtez, & vous demandez qui vous a touché?

32. Et il regardoit tout autour de lui, pour voir celle qui l'avoit touché.

33. Mais cette femme, qui savoir ce qui s'étoit passé en elle, étant saisie de crainte, & de frayeur, vint se jetter à ses pieds, & lui déclara toute la vérité.

34. Et Jesus lui dit : Ma fille, vôtre foi vous a sauvée; allez-en paix, & soyez guérie de vôtre maladie.

35. Lorsqu'il parloit encore, il vint des gens du Chef de synagogue, qui lui dirent : Vôtre fille est morte, pourquoi voulez-vous donner au Maître la peine d'aller plus loin?

COMMENTAIRE.

℣. 29. Siccatus est fons sanguinis eius. *La source du sang qu'elle perdoit fut séchée.* Elle se sentit guérie. L'expression littérale de l'Evangéliste en cet endroit, comparée à quelqu'autres de l'Ecriture, (*a*) insinuë que c'étoit un flux immodéré & continuel du sang menstrual.

℣. 30. In semetipso cognoscens virtutem. *Connoissant en soi-même la vertu qui étoit sortie de lui.* C'est une vérité certaine que la sacrée Humanité de Jesus-Christ étoit une source de bénédictions, & de santé. Mais il paroît que les Juifs concevoient cette vertu, comme quelque chose qui sortoit de lui par écoulement. Saint Luc favorise cette pensée, lorsqu'il dit, (*b*) *qu'il sortoit de lui une vertu, qui guérisoit tous les malades.* Mais il ne faut pas prendre dans la rigueur ces expressions populaires, qui quoique fort significatives, ne peuvent pas s'entendre à la lettre. La vertu miraculeuse de Jesus-Christ sort de lui à nôtre égard, lorsqu'elle se manifeste par les œuvres. (*c*)

℣. 35. Filia tua mortua est; quid ultra vexas Magistrum? *Vôtre fille est morte; pourquoi voulez-vous donner au Maître*

(*a*) *Levit.* XII. 7. *Mundabitur à profluvio sanguinis sui. Et* XX. 18. *Qui coierit cum muliere in fluxu menstruo, ipsâque aperuerit fontem sanguinis su..*

(*b*) *Luc.* VI. 19.

(*c*) *Brug. Grot. Le Clerc. alii.*

36. *Jesus autem audito verbo, quod dicebatur, ait archisynagogo: Noli timere, tantummodo crede.*

37. *Et non admisit quemquam se sequi, nisi Petrum, & Jacobum, & Joannem fratrem Jacobi.*

38. *Et veniunt in domum archisynagogi, & videt tumultum, & flentes, & ejulantes multùm.*

39. *Et ingressus ait illis: Quid turbamini, & ploratis? puella non est mortua, sed dormit.*

40. *Et irridebant eum. Ipse verò, ejectis omnibus, assumit patrem & matrem puellæ, & qui secum erant, & ingreditur ubi puella erat jacens.*

36. Mais JESUS ayant entendu cette parole, dit au Chef de synagogue: Ne craignez point, croyez seulement.

37. Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacque, & à Jean frere de Jacque.

38. Etant arrivé dans la maison de ce Chef de synagogue, il vit une troupe confuse de personnes qui pleuroient, & qui jettoient de grands cris;

39. Ausquels il dit en entrant: Pourquoi faites-vous tant de bruit, & pourquoi pleurez-vous? Cette fille n'est pas morte, elle n'est qu'endormie.

40. Et ils se moquoient de lui. Alors ayant fait sortir tout le monde, il prit le pere & la mere de l'enfant, & ceux qu'il avoit menez avec lui, & il entra au lieu où la fille étoit couchée.

COMMENTAIRE.

la peine d'aller plus loin? Ces gens ne croyoient pas que JESUS-CHRIST eût le pouvoir de ressusciter les morts, comme il avoit celui de guérir les malades. Mais le Fils de Dieu rassure cet homme, & lui dit, que s'il a la foy, rien ne lui sera impossible; *Tantummodò crede.* Que ce qu'on vient de vous dire n'ébranle pas vôtre confiance.

℣. 38. VIDET TUMULTUM, ET FLENTES. *Il vit une troupe confuse de personnes, qui pleuroient.* S. Matthieu (*a*) dit qu'il y avoit déja des pleureurs à gage, & une troupe de gens dans le trouble, comme il arrive dans ces occasions. Le terme Grec que la Vulgate a rendu par, (*b*) *Ejulantes*, signifie proprement un cri de joye, ou un cri que jettent les soldats pour s'animer au combat. Mais les Hellenistes n'étoient point si éxacts dans leurs expressions: on trouve *alalazeia*, pour un cri de douleur, dans plus d'un endroit de l'Ecriture. (*c*)

℣. 39. NON EST MORTUA, SED DORMIT. *Cette fille n'est point morte, elle n'est qu'endormie.* Il insinuoit par-là qu'il la ressusciteroit aussi facilement, qu'on éveille un homme qui est endormi. La mort est souvent appellée un sommeil. JESUS-CHRIST en parlant de la mort du Lazare dit: (*d*) *Lazare nôtre ami est endormi.* Il s'exprime peut-être de cette sor-

(*a*) *Matth.* IX. 23.

(*b*) Ἀλαλάζοντες πολλά. *Quidam* ἀλολύζοντες *scriptum putant ab Evangelista, sed omnes Codd. consentiunt in* ἀλαλάζοντες.

(*c*) *Vide Isai.* XV. 4. *Mich.* IV. 9. *Lud. de Dien, hic.*

(*d*) *Joan.* XI. 11.

41. *Et tenens manum puellæ, ait illi: Talitha cumi, quod est interpretatum: Puella (tibi dico) surge.*

42. *Et confestim surrexit puella & ambulabat: erat autem annorum duodecim: & obstuperunt stupore magno.*

43. *Et præcepit illis vehementer ut nemo id sciret: & dixit dari illi manducare.*

41. Il la prit par la main, & lui dit: Talitha cumi, c'est-à-dire, *Ma* fille, levez-vous, je vous le commande.

42. Au même instant la fille se leva, & commença à marcher; car elle avoit déja douze ans: & ils furent merveilleusement étonnez.

43. Mais il leur commanda trés-expressément *de prendre garde* que personne ne le sût; & il leur dit, qu'on lui donnât à manger.

COMMENTAIRE.

te, pour tirer de toute cette troupe un aveu important à la gloire de Dieu, qui est que cette fille étoit véritablement & indubitablement morte. Ils se moquoient de lui, sachant qu'elle n'étoit rien moins qu'endormie.

℣. 41. TALITHA CUMI. *Talitha cumi, c'est-à-dire: Ma fille, levez-vous, je vous le commande.* Ces mots: *Je vous le commande*, ne sont point compris dans ceux-ci, *talitha cumi:* (*a*) Ceci montre que JESUS-CHRIST parloit ordinairement Syriaque, & non pas Hébreu; car ces termes sont Syriaques.

℣. 43. PRÆCEPIT ILLIS VEHEMENTER. *Il leur commanda trés-expressément que personne ne le sût.* Soit afin de nous donner un exemple d'humilité, & de modestie; soit pour ne pas aigrir les esprits des Pharisiens ses ennemis; ou enfin de peur qu'on ne lui amenât des morts à ressusciter, comme on lui amenoit des malades à guérir. Il ne cherchoit point à faire parade de sa vertu de faire des miracles. Il se contentoit d'en faire, lorsque la gloire de Dieu, & l'intérêt de la vérité le demandoient. Il craignoit aussi les effets de la jalousie, & de la vengeance de ses ennemis, sur tout des Pharisiens, qui auroient pû se porter à quelque extrémité, & prévenir les tems marquez dans les decrets du Pere Céleste. JESUS ordonna en même-tems que l'on donnât à manger à cette fille, pour preuve qu'elle étoit, non-seulement vraiment ressuscitée, mais aussi parfaitement guérie. (*b*)

(*a*) טליתא קומי

(*b*) *Grot. Lightfoot. alii.*

CHAPITRE VI.

JESUS *va à Nazareth. Mission des Apôtres. Avis que* JESUS-CHRIST *leur donne. Ils reçoivent le don des miracles. Hérode dit que* JESUS *est Jean-Baptiste ressuscité. Pourquoi ce Prince fit mourir saint Jean. Multiplication des cinq pains.* JESUS *marche sur les eaux ; il calme la tempête ; il guérit plusieurs malades.*

℣. 1. *ET egressus inde, abiit in patriam suam : & sequebantur eum Discipuli sui.*

2. *Et facto sabbato cœpit in synagoga docere : & multi audientes admirabantur in doctrina ejus, dicentes : Unde huic hæc omnia? & quæ est sapientia, quæ data est illi : & virtutes tales, quæ per manus ejus efficiuntur?*

℣. 1. JESUS étant sorti de ce lieu, vint en son pays, où ses Disciples le suivirent.

2. Le jour du sabbat étant venu, il commença à enseigner dans la synagogue ; & plusieurs *de ceux* qui l'écoutoient étant extraordinairement étonnez de l'entendre ainsi parler, disoient : D'où sont venuës à celui-ci toutes ces choses ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée ? Et *d'où vient* que tant de merveilles se font par ses mains ?

COMMENTAIRE.

℣. 1. ABIIT IN PATRIAM SUAM. *Jesus vint en son pays.* A Nazareth, d'où il étoit sorti environ onze mois auparavant, (*a*) pour fixer sa demeure à Capharnaüm.

℣. 2. QUÆ EST SAPIENTIA, QUÆ DATA EST ILLI, ET VIRTUTES? *Quelle est cette sagesse, qui lui a été donnée ; & d'où vient que tant de merveilles se font par ses mains ?* Les Hébreux employent souvent le nom de sagesse, pour marquer la doctrine, la prudence, l'industrie, l'habileté. Ceux de Nazareth, parmi lesquels JESUS avoit vêcu plus de trente ans, sans distinction, sans éclat, sans étude, sans fréquenter les maîtres, sans exercice, ne pouvoient deviner d'où lui venoit cette éloquence, cette profondeur de doctrine, cette autorité qu'il avoit à enseigner, & sur tout la vertu des miracles qui l'accompagnoit par tout. La

(*a*) *Toynard. Harmon. hic, Brug. Mald.*

3. *Nónne hic est faber, filius Mariæ, frater Jacobi, & Joseph, & Judæ, & Simonis? Nónne & sorores ejus hic nobiscum sunt? Et scandalizabantur in illo.*

3. N'est-ce pas-là ce charpentier, ce fils de Marie, frere de Jacque, de Joseph, de Jude, & de Simon? Et ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous? Et ils se scandalisoient à son sujet.

COMMENTAIRE.

jalousie, & l'orgueil du cœur humain, qui ne peuvent souffrir que ceux que nous regardons comme nos égaux, s'élévent au-dessus de nous, furent les vrais motifs de leur incrédulité, & du mépris qu'ils témoignérent de sa personne.

℣. 3. NONNE HIC EST FABER? *N'est-ce pas-là ce charpentier?* On a éxaminé sur saint Matthieu, quel étoit le mêtier de saint Joseph, & par conséquent celui de JESUS-CHRIST, qui a sans doute travaillé avec son pere, pour gagner sa vie, avant qu'il exerçât le ministére de la prédication. Quelques exemplaires Grecs lisent: (*a*) *N'est-ce pas-là le fils de ce Charpentier*, ou de l'artisan? Car le terme de l'Original est générique, & se prend pour toutes sortes d'artisan. Origénes (*b*) soutient qu'on ne lit dans aucun endroit des Evangiles, que JESUS ait été artisan, quoi qu'on convienne que son pere l'a été. Mais le plus grand nombre des Manuscrits, & tous les Imprimez, les Peres, & les Commentateurs lisent ici unanimement, que JESUS étoit artisan. Saint Matthieu porte: (*c*) *N'est-ce pas-là ce fils du Charpentier?*

FRATER JACOBI, &c. *Frere de Jacque, de Joseph, de Jude, de Simon.* Frere, c'est-à-dire, ou proche parent, ou cousin germain de *Jacque* surnommé le Mineur, Evêque de Jérusalem; de *Joseph*, ou plûtôt de *José*, selon le Grec; de *Jude*, Auteur de l'Epître que nous avons sous son nom; de *Simon*, surnommé le Cananéen, ou le Zélé. On croit qu'ils étoient fils de Marie, sœur de la sainte Vierge, & épouse d'Alphée, & fille de Cléophas.

SCANDALIZABANTUR IN ILLO. *Ils se scandalisoient à son sujet.* La bassesse de l'origine de JESUS, la pauvreté de ses parens, l'obscurité de la vie qu'il avoit menée jusqu'au commencement de sa prédication, étoient pour eux des sujets de scandale; cela les empêcha de croire en JESUS-CHRIST, & arrêta les bontez que ce divin Sauveur avoit pour eux. Il fut comme une pierre d'achoppement contre laquelle ils se heurtérent. (*d*)

(*a*) Οὐκ οὗτος ἐστιν ὁ τοῦ τέκτονος. *Ita Codd. aliqui veteres Teste Erasmo, Colb. 8. Paris. 6. Arab. Ætiop. &c.*

(*b*) *Origen. lib. 6, contra Cels.* Οὐδαμοῦ τῶν ἐν ταῖς ἐκκλησίαις φερομένων Εὐαγγελίων τέκτων αὐτὸς ὁ Ἰησοῦς ἀναγέγραπται.

(*c*) *Matth.* XIII. 35.

(*d*) *Matt.* XXI. 42. 44. *Luc.* XX. 18.

4. *Et dicebat illis Jesus : Quia non est Propheta sine honore nisi in patria sua, & in domo sua, & in cognatione sua.*

5. *Et non poterat ibi virtutem ullam facere, nisi paucos infirmos impositis manibus curavit :*

6. *Et mirabatur propter incredulitatem eorum & circuibat castella in circuitu docens.*

4. Mais JESUS leur dit : Un Prophéte n'est sans honneur que dans son pays, dans sa maison, & parmi ses parens.

5. Et il ne pût faire en ce lieu-là aucun miracle, sinon qu'il y guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains :

6. De sorte qu'il admiroit leur incrédulité ; il alloit cependant enseigner de tous côtez dans les villages d'alentour.

COMMENTAIRE.

℣. 4. NON EST PROPHETA SINE HONORE, &c. *Un Prophéte n'est sans honneur que dans son pays.* C'est un proverbe dont JESUS-CHRIST fait l'application à lui-même. On estime toûjours plus ce qui est absent, que ce qu'on ne connoît que par la réputation ; ce qu'on n'a pas, que ce qu'on a. Quelque mérite qu'ait un homme, dés qu'on s'accoutume à le voir souvent, & familiérement, on l'estime moins. Nôtre Sauveur qui avoit dans lui-même un fond infini de mérite, & qui n'avoit pas l'ombre du moindre défaut, n'a pas laissé d'éprouver cet effet de la bizarrerie de l'esprit de l'homme.

℣. 5. NON POTERAT IBI VIRTUTEM ULLAM FACERE. *Il ne put faire en ce lieu-là aucun miracle.* Il ne put pas, parce qu'il ne voulut pas ; & il ne voulut pas, parce que l'ingratitude, & l'infidélité de ses concitoyens, mirent obstacle à sa bonté. Il ne pût se résoudre à faire des graces à des ingrats, ni à faire éclatter sa vertu miraculeuse devant des gens, qui n'avoient que du mépris pour sa personne. (*a*) On dit tous les jours : Je ne le saurois voir ; je ne saurois lui pardonner. Ce qui ne s'entend pas d'une impuissance absoluë ; mais d'une répugnance, qui est toute de la part de la volonté.

℣. 6. MIRABATUR PROPTER INCREDULITATEM EORUM. *Il admiroit leur incrédulité.* L'admiration dans les hommes, vient d'ignorance. JESUS-CHRIST en ce sens n'a jamais rien admiré : mais il a quelquefois agi au dehors, comme une personne qui seroit dans l'admiration. Il a voulu faire remarquer aux autres l'étrange aveuglement, la surprénante incrédulité de ses compatriotes.

℣. 7. VOCAVIT DUODECIM, ET COEPIT EOS MITTERE BINOS. *Ayant appellé les douze, il commença à les envoyer deux à deux.* Saint Matthieu (*b*) ne nous apprend pas cette circonstance des Apôtres en-

(*a*) *Vide Maldon. Brug. Grot. Vatab. Menoc. Hammon. alios passim.*

(*b*) *Matth.* IX. 36. 37. 38. X. 1. 2.

7. *Et vocavit duodecim : & cœpit eos mittere binos, & dabat illis potestatem spirituum immundorum.*

8. *Et præcepit eis ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum ; non peram, non panem, neque in zona æs ;*

9. *Sed calceatos sandalis, & ne indurerentur duabus tunicis.*

10. *Et dicebat eis : Quocumque introieritis in domum, illic manete donec exeatis inde :*

11. *Et quicumque non receperint vos, nec audierint vos, exeuntes inde excutite pulverem de pedibus vestris in testimonium illis.*

7. Or Jesus ayant appellé les douze, il commença à les envoyer deux à deux ; & il leur donna puissance sur les esprits impurs.

8. Il leur commanda de s'en aller avec leur bâton seulement, & de ne rien préparer pour le chemin, ni sac, ni pain, ni argent dans leur bourse ;

9. Mais de ne prendre que leurs souliers, & de ne se pourvoir point de deux habits.

10. Et il leur dit : En quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortiez de ce lieu-là :

11. Et lorsqu'il se trouvera des personnes qui ne voudront ni vous recevoir, ni vous écouter ; secoüez, en vous retirant, la poussiére de vos pieds, afin que ce soit un témoignage contr'eux.

COMMENTAIRE.

voyez *deux à deux* : Mais il nous dit que le Sauveur, touché de compassion de voir les peuples délaissez & sans instructions, comme des brebis sans pasteur, & ne pouvant lui-même aller par tout ; il députa ses Apôtres dans tous les lieux d'alentour, pour lui préparer les voyes, & disposer les esprits à le recevoir.

℣. 8. Ne quid tollerent in via, nisi virgam tantum. *Il leur commanda de s'en aller avec leur bâton seulement.* Saint Matthieu (*a*) ne leur donne pas même un bâton. Quelques-uns croyent qu'il leur défend d'en avoir plus d'un, comme il ne veut pas qu'ils ayent plus d'un habit, & plus d'une paire de souliers, ou de sandales : mais il y a plus d'apparence qu'il ne veut dire autre chose, sinon : Allez, sans vous mettre en peine de prendre des provisions pour le voyage. Partez dans ce moment, en l'équipage où vous êtes ; que celui qui porte un bâton, le garde ; & que celui qui n'en a point, ne se mette pas en peine pour en avoir. Allez promtement, Dieu aura soin de tout ce qui vous sera nécessaire. En ce sens, s'en aller à pied, sans armes, ni bâtons ; & marcher comme on se trouve, n'ayant que son bâton à la main, signifie dans le fond la même chose ; & on ne peut pas dire qu'il y ait contradiction entre les Evangélistes. On peut voir nôtre Commentaire sur saint Matth. IX. 10. Les Persans encore aujourd'hui ne vont pas faire une visite, si ce sont des personnes de qualité, qu'ils ne fassent porter un habit, & un bonnet avec eux ; & s'ils se vont promener à la campagne, on porte de

(*a*) *Matth.* IX. 10. Μηδὲ ῥάβδον.

quoi

12. *Et exeuntes predicabant ut pœnitentiam agerent :*

13. *Et dæmonia multa ejiciebant, & ungebant oleo multos ægros & sanabant.*

14. *Et audivit Rex Herodes, (manifestum enim factum est nomen ejus,) & dicebat : Quia Joannes Baptista resurrexit à mortuis : & propterea virtutes operantur in illo.*

12. Etant donc partis, ils prêchoient *aux peuples*, qu'ils fissent pénitence :

13. Ils chassoient beaucoup de démons ; ils oignoient d'huile plusieurs malades, & les guérissoient.

14. Or la réputation de JESUS s'étant beaucoup répandue, le Roi Hérode entendit parler de lui ; ce qui lui faisoit dire : Jean-Baptiste est ressuscité aprés sa mort ; c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles.

COMMENTAIRE.

quoi faire une légére collation. (*a*) Cela marque le goût, & la pratique des Orientaux fort différentes des nôtres.

℣. 11. A la fin de ce verset le Grec ajoûte : *Je vous dis en vérité, que Sodome, & Gomorrhe seront traitées avec plus d'indulgence que cette ville, au jour du Jugement.* Ce qui est pris de saint Matthieu, (*b*) & qui ne se trouve pas dans plusieurs bons Exemplaires Grecs.

℣. 13. UNGEBANT OLEO MULTOS ÆGROS. *Ils oignoient d'huile plusieurs malades, & les guérissoient.* Cette particularité ne se trouve pas dans les autres Evangélistes. On dit (*c*) que les Juifs avoient accoutumé de faire des onctions d'huile sur les malades, & qu'ils appelloient quelques Saints personnages pour leur imposer les mains, & pour faire des priéres pour leur santé. On n'en voit toutefois pas bien distinctement la pratique dans l'ancien Testament ; mais dans le nouveau la chose est claire par cet endroit, & par celui de saint Jacque, qui dit : (*d*) *Quelqu'un d'entre-vous est-il malade ? qu'il fasse venir les Prêtres de l'Eglise, qui prieront pour lui, & l'oindront d'huile au nom du Seigneur.*

On demande si cette onction qu'employent ici les Apôtres, étoit le Sacrement d'Onction institué par J. C. & employé par l'Eglise dans les maladies des Fidéles ? Ou si c'étoit une simple onction médecinale, pour guérir les maladies du corps ? 1°. On ne peut pas dire que ce fût un simple remède naturel, employé par les Apôtres : l'Evangile la met visiblement au rang de leurs miracles. Mais à l'imitation de leur divin Maître, ils accompagnoient leurs priéres, & leurs impositions des mains de quelque action figurative, dans la vûë d'éviter la vaine gloire, ou pour élever l'esprit des peuples à quelqu'autre chose. 2°. Il est mal aisé de soûtenir que ce soit le Sacrement d'Onction, (*e*) puisque l'onction qu'em-

(*a*) Chardin, Voyage de Perse, l. 2. p. 55.
(*b*) *Matth.* IX. 15.
(*c*) *Grot. Ligfoot, Le Clerc.*
(*d*) *Jacobi.* v. 14.
(*e*) Luc de Bruges, & Maldonat le soûtiennent.

15. *Alii autem dicebant : Quia Elias est. Alii verò dicebant : Quia Propheta est, quasi unus ex prophetis.*

16. *Quo audito Herodes ait : Quem ego decollavi Joannem, hic à mortuis resurrexit.*

15. Quelques-uns disoient : C'est Elie. Mais d'autres disoient : C'est un Prophéte égal à l'un des *anciens* Prophétes.

16. Hérode entendant ces bruits différens, disoit : Jean à qui j'ai fait trancher la tête, est celui-là même qui est ressuscité aprés sa mort.

COMMENTAIRE.

ployoient les Apôtres, regardoit principalement les maladies du corps ; au lieu que l'onction des malades, qui se fait dans l'Eglise, a pour premier objet, les maladies de l'ame. De plus, les Apôtres n'étoient point encore Prêtres, lorsqu'ils furent envoyez pour prêcher, & pour guérir les malades. Or le Sacrement d'Onction ne se donne que par les Prêtres : *Inducat Presbyteros*, dit S. Jacque. (*a*) Enfin on donnoit cette onction indifféremment à toute sorte de malades qui la demandoient ; au lieu que l'Onction comme Sacrement de l'Eglise, ne se donne qu'aux Fidéles baptisez. Il faut donc dire, avec le Concile de Trente, (*b*) & le plus grand nombre des Théologiens, & des Interprétes, (*c*) que l'onction qu'employent ici les Apôtres, étoit comme la figure, & le symbole de celle qui est en usage dans l'Eglise, & qui a été instituée par JESUS-CHRIST, recommandée & publiée par saint Jacque, le frere du Seigneur. *Apud Marcum quidem insinuatum, per Jacobum autem Apostolum, & Domini fratrem fidelibus commendatum, ac promulgatum.*

℣. 15. PROPHETA EST, QUASI UNUS EX PROPHETIS. *C'est un Prophéte égal à l'un des anciens Prophétes.* Quelques Exemplaires Grecs lisent : (*d*) *C'est un Prophéte, ou comme l'un des Prophétes.* Il est lui-même Prophéte, ou du moins il approche fort de leur mérite. Comme si JESUS n'avoit pas fait plus de miracles, qu'aucun des anciens Prophétes : mais le peuple préfére toûjours les anciens tems aux nouveaux. D'autres lisent : (*e*) *C'est le Prophéte* par excellence, le Messie promis par Moyse ; (*f*) *ou l'un des anciens Prophétes*, qui a paru de nouveau.

℣. 16. QUEM EGO DECOLLAVI JOANNEM, HIC RESURREXIT. *Jean à qui j'ai fait trancher la tête, est ressuscité.* On ne comprend rien à ce raisonnement d'Hérode. Quand il auroit crû la résurrection des morts, & la métempsycose ; s'ensuivoit-il que JESUS fût Jean ressuscité, puis-

(*a*) *Jacob.* v. 14.

(*b*) *Concil. Trident. sess.* XIV. *cap.* I.

(*c*) *Bellarm. Natal. Alex. hic. Menoc. Tirin. alii.*

(*d*) Ὅτι προφήτης ἐστὶν, ἢ ὡς εἷς τῶν προφητῶν. Mais la plûpart des Manuscrits rejettent la particule ἢ, *ou.*

(*e*) *Heinf.* Ὅτι ὁ προφήτης ἐστὶν, *&c.*

(*f*) *Deut.* XVIII. 15. 18. *Vide Joan.* I. 21. 25. VI. 14. VII. 40. *Euthym.*

17. *Ipse enim Herodes misit, ac tenuit Joannem, & vinxit eum in carcere, propter Herodiadem uxorem Philippi fratris sui, quia duxerat eam.*

18. *Dicebat enim Joannes Herodi: Non licet tibi habere uxorem fratris tui.*

19. *Herodias autem insidiabatur illi: & volebat occidere eum, nec poterat.*

20. *Herodes enim metuebat Joannem, sciens eum virum justum & sanctum: & custodiebat eum, & audito eo multa faciebat, & libenter eum audiebat.*

17. Car Hérode ayant épouse Hérodiade, quoi qu'elle fut femme de Philippe son frere, avoit envoyé prendre Jean, l'avoit fait lier, & mettre en prison à cause d'elle;

18. Parce que Jean disoit à Hérode: Il ne vous est pas permis d'avoir pour femme celle de vôtre frere.

19. Depuis cela Hérodiade avoit toûjours cherché l'occasion de le faire mourir; mais elle n'avoit pû en venir à bout,

20. Parce qu'Hérode sachant qu'il étoit un homme juste & saint, le craignoit, & le faisoit garder, & faisoit beaucoup de choses selon ses avis, & étoit bien aise de l'entendre.

COMMENTAIRE.

que JESUS faisoit des miracles? Ne savons-nous pas par l'Evangile que Jean-Baptiste n'en fit jamais pendant sa vie? (*a*) *Joannes quidem signum fecit nullum.* D'ailleurs, comment pouvoit-on dire que le Sauveur étoit Jean ressuscité, puisqu'il avoit paru dans le monde long-tems avant la mort de Jean-Baptiste; & que dés avant la prison de Jean, ses Disciples baptisoient plus de monde, que Jean-Baptiste lui-même; (*b*) & qu'il avoit un plus grand nombre de Disciples; & que la réputation de ses miracles étoit passée dans la Syrie, dans la Phénicie, dans l'Idumée, & dans toutes les Provinces voisines? Nous ne sommes pas obligez de montrer de la justesse, & de la vérité dans l'idée d'Hérode. Les Evangélistes nous apprennent unanimement qu'il étoit dans ces sentimens; c'est un fait incontestable. Voyez le Commentaire sur S. Luc, IX. 8. 9.

℣. 19. INSIDIABATUR ILLI. *Hérodiade avoit toûjours cherché l'occasion de le faire mourir.* A la lettre: *Elle lui avoit dressé des embûches.* Le Grec, (*c*) signifie plûtôt: *Elle lui en vouloit;* elle avoit conçû contre lui une haine implacable, qu'elle conservoit au fond de son cœur, attendant l'occasion de la faire éclatter.

℣. 20. HERODES CUSTODIEBAT EUM. *Hérode le faisoit garder.* Il le tenoit en prison, & empêchoit qu'il ne s'échappât, ou que ses Disciples ne l'enlevassent. Mais la plûpart des Interprétes entendent le Grec en bonne part: (*d*) *Il le gardoit*, il le mettoit à couvert des embûches

(*a*) *Johan* X. 41.
(*b*) *Joan.* IV. 1.
(*c*) Ἐνεῖχεν αὐτῷ. *Vide Hammond. & Lud. de Dieu, in hunc locum.*
(*d*) Καὶ συνετήρει αὐτὸν. *Tuebatur eum, & tutum præstabat ab Herodiadis insidiis. Ita Grot. Hamm. Brug. alii.*

21. *Et cùm dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit principibus, & tribunis, & primis Galilææ.*

22. *Cùmque introisset filia ipsius Herodiadis, & saltasset, & placuisset Herodi, simulque recumbentibus; Rex ait puellæ: Pete à me quod vis, & dabo tibi:*

23. *Et juravit illi: Quia quidquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei.*

24. *Quæ cùm exisset, dixit matri suæ: Quid petam? At illa dixit: Caput Joannis-Baptistæ.*

25. *Cùmque introisset statim cum festinatione ad Regem, petivit dicens: Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ.*

26. *Et contristatus est Rex: propter jusjurandum, & propter simul discumbentes, noluit eam contristare:*

27. *Sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum in carcere,*

28. *Et attulit caput ejus in disco: & dedit illud puellæ, & puella dedit matri suæ.*

29. *Quo audito, Discipuli ejus venerunt, & tulerunt corpus ejus: & posuerunt illud in monumento.*

21. Mais enfin il arriva un jour favorable *au dessein d'Hérodiade*, qui fut le jour de la naissance d'Hérode, auquel il fit un festin aux Grands de sa Cour, aux premiers Officiers de ses troupes, & aux principaux de la Galilée;

22. Car la fille d'Hérodiade y étant entrée, & ayant dansé devant le Roi, elle lui plut tellement, & à ceux qui étoient à table avec lui, qu'il lui dit: Demandez-moi ce que vous voudrez, & je vous le donnerai:

23. Et il ajoûta avec serment: Oüi, je vous donnerai tout ce que vous me demanderez, quand ce seroit la moitié de mon Royaume.

24. Elle étant sortie, dit à sa mere: Que demanderai-je? Sa mere lui répondit: La tête de Jean-Baptiste.

25. Et étant rentrée aussi-tôt en grande hâte où étoit le Roi: Je demande, dit-elle, que vous me donniez tout présentement dans un bassin, la tête de Jean-Baptiste.

26. Le Roi en fut fort fâché. Néanmoins à cause du serment qu'il avoit fait, & de ceux qui étoient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser;

27. Ainsi il envoya un de ses gardes, avec ordre d'apporter la tête *de Jean* dans un bassin: & ce garde étant allé dans la prison, lui coupa la tête,

28. L'apporta dans un bassin, & la donna à la fille, & la fille la donna à sa mere.

29. Ses disciples l'ayant sçu, vinrent emporter son corps, & le mirent dans un tombeau.

COMMENTAIRE.

d'Hérodiade. D'autres traduisent: *Hérode l'observoit, & l'ayant oüi, il étoit fort émû*, (a) *& il l'écoutoit doucement.*

℣. 21. CUM DIES OPPORTUNUS ACCIDISSET. *Il arriva un jour favorable au dessein d'Hérodiade.* Quelques habiles Critiques (b) croyent

(a) Πολλὰ ἠπόει. *Alii*, ἠπόρει. *Steph. Bez. Goth.*

(b) *Ludov. de Dieu, Hammond.* Καὶ ἡδέως ἤκουεν αὐτοῦ.

30. *Et convenientes Apostoli ad Jesum, renunciaverunt ei omnia, quæ egerant, & docuerant.*

30. Or les Apôtres s'étant rassemblez prés de JESUS, lui rendirent compte de tout ce qu'ils avoient fait, & de ce qu'ils avoient enseigné.

31. *Et ait illis: Venite seorsum in desertum locum, & requiescite pusillum. Erant enim qui veniebant, & redibant multi: & nec spatium manducandi habebant.*

31. Et il leur dit: Venez-vous retirer en particulier dans quelque lieu solitaire, & vous reposez un peu; car comme il y avoit plusieurs personnes qui venoient vers lui, les uns aprés les autres, ils ne pouvoient pas seulement trouver le tems de manger.

32. *Et ascendentes in navim, abierunt in desertum locum seorsum.*

32. Ils entrérent donc dans une barque pour se retirer à l'écart dans un lieu désert:

33. *Et viderunt eos abeuntes, & cognoverunt multi: & pedestres de omnibus civitatibus concurrerunt illuc, & prevenerunt eos.*

33. Mais le peuple les ayant vû partir, & plusieurs autres en ayant eu connoissance, ils y accoururent à pied de toutes les villes *voisines*, & ils y arrivérent avant eux.

34. *Et exiens vidit turbam multam Jesus: & misertus est super eos, quia erant sicut oves non habentes pastorem, & cœpit illos docere multa.*

34. JESUS sortant de la barque, vit une grande multitude de peuple, & il en eut compassion; parce qu'ils étoient comme des brebis qui n'ont point de pasteur; & il se mit à leur dire beaucoup de choses pour leur instruction.

COMMENTAIRE.

que les termes de l'Original peuvent marquer, un *jour solemnel*, un jour de fête. Le jour de la naissance du Roi, étoit un jour de joye; Hérodiade crut qu'elle pourroit ce jour-là, au milieu de la bonne chére, des divertissemens, & des jeux, trouver moyen de perdre Jean-Baptiste. On peut voir pour le reste de cette histoire le Commentaire sur saint Matthieu, XIV.

℣. 30. CONVENIENTES APOSTOLI AD JESUM. *Les Apôtres s'étant rassemblez prés de Jesus*, au retour de leur prédication. Il y a apparence que JESUS-CHRIST leur avoit fixé un certain tems pour leur voyage, puisqu'ils revinrent tous ensemble.

℣. 33. VIDERUNT EOS ABEUNTES, ET COGNOVERUNT MULTI. *Le peuple les ayant vû partir, & plusieurs autres en ayant eu connoissance*, les suivirent. Saint Luc (a) nous apprend qu'ils allérent au-delà de la mer de Tibériade, dans le désert de Betzaïde. Ils partirent apparemment de Capharnaüm, ou des environs. Les peuples qui ne quittoient

(a) Luc. IX. 10. Εἰς τόπον ἔρημον πόλεως καλουμένης Βηθσαιδά. Joan. VI. 1. Πέραν τῆς θαλάσσης τῆς Γαλιλαίας.

35. *Et cùm jam hora multa fieret, accesserunt Discipuli ejus, dicentes: Desertus est locus hic, & jam hora præteriit:*

36. *Dimitte illos, ut euntes in proximas villas & vicos, emant sibi cibos, quos manducent.*

37. *Et respondens ait illis: Date illis vos manducare. Et dixerunt ei: Euntes emamus ducentis denariis panes, & dabimus illis manducare.*

38. *Et dicit eis: Quot panes habetis? Ite, & videte. Et cùm cognovissent, dicunt: Quinque, & duos pisces.*

39. *Et præcepit illis, ut accumbere facerent omnes secundùm contubernia super viride fœnum.*

35. Mais le jour étant déja fort avancé, ses Disciples vinrent à lui, & lui dirent: Ce lieu est désert, & il est déja tard:

36. Renvoyez-les, afin qu'ils s'en aillent dans les villages, & les bourgs d'ici autour, acheter de quoi manger.

37. Il leur répondit: Donnez-leur vous-mêmes à manger. Ils lui répartirent: Eh bien allons donc acheter pour deux cens deniers de pain, afin de leur donner à manger?

38. JESUS leur dit: Combien avez-vous de pains? allez voir. Et y ayant regardé, ils lui dirent: Nous en avons cinq, & deux poissons.

39. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir en diverses troupes sur l'herbe verte;

COMMENTAIRE.

point JESUS, ayant vû qu'il s'étoit embarqué avec ses Apôtres, s'en allérent par terre (*a*) jusqu'à l'extrémité septentrionale de la mer de Tibériade; & là ayant passé le Jourdain sur un pont, ou dans des barques, ils arrivérent dans le désert de Betzaïde, où JESUS devoit aborder, avant qu'il y fut arrivé. Quelques exemplaires Grecs, (*b*) ont omis ces mots: *Ils les devancérent*. Luc de Bruges croit que c'est une scolie, qui de la marge a passé dans le Texte.

℣. 37. DUCENTIS DENARIIS. *Pour deux cens deniers de pain.* Les deux cens deniers, si on les prend ici pour des sicles, font trois cens vingt-quatre livres trois sols quatre deniers. Mais en prenant le nom de deniers pour une monnoye Romaine, valant huit sols & un denier, ils font quatre-vingt & quelques livres de nôtre monnoye.

℣. 39. SUPER VIRIDE FOENUM. *Sur l'herbe verte.* On peut voir dans le Commentaire sur saint Matthieu, (*c*) & dans la Concorde historique, les autres circonstances de ce miracle. Saint Jean (*d*) remarque que ceci arriva peu avant la fête de Pâque; ce qui sert d'explication à ce qui est dit ici, que le peuple s'assit sur l'herbe; & à ce que dit le même saint Jean, qu'il y avoit beaucoup d'herbe dans cet endroit là.

℣. 40. DISCUBUERUNT IN PARTES. *Ils s'assirent en diverses ban-*

(*a*) *Marc. hic.* Πεζῇ συνέδραμον, καὶ προῆλθον ἀν. κ.

(*b*) *Deest in Cantabrig. Colb. 2. Laud. 1. Alii;* Προσῆλθον, *Colb. 48. Arab. Eph.*

(*c*) *Matt.* XIV. 15. *& suiv.*

(*d*) *Joan.* VI. 4.

40. *Et discubuerunt in partes, per centenos & quinquagenos.*

41. *Et acceptis quinque panibus, & duobus piscibus, intuens in cœlum, benedixit, & fregit panes, & dedit Discipulis suis, ut ponerent ante eos: & duos pisces divisit omnibus.*

42. *Et manducaverunt omnes, & saturati sunt.*

43. *Et sustulerunt reliquias, fragmentorum duodecim cophinos plenos, & de piscibus.*

44. *Erant autem qui manducaverunt quinque millia virorum.*

45. *Et statim coëgit Discipulos suos ascendere navim, ut praecederent eum trans fretum ad Bethsaïdam, dum ipse dimitteret populum.*

46. *Et cùm dimisisset eos, abiit in montem orare.*

47. *Et cùm serò esset, erat navis in medio mari, & ipse solus in terra.*

40. Et ils s'assirent en diverses bandes, les unes de cent personnes, & les autres de cinquante.

41. JESUS prit donc les cinq pains, & les deux poissons, & levant les yeux au ciel, il les bénit: & ayant rompu les pains, il les donna à ses Disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple; & il partagea à tous les deux poissons.

42. Tous en mangérent, & furent rassasiez.

43. Et *les Disciples* remportérent douze paniers pleins des morceaux qui étoient restez des pains, & des poissons;

44. Quoique ceux qui avoient mangé de ces pains, fussent au nombre de cinq mille hommes.

45. Il pressa aussi-tôt ses Disciples de monter dans la barque, & de passer avant lui à l'autre bord vers Bethzaïde, pendant qu'il renvoyeroit le peuple.

46. Et aprés qu'il l'eut renvoyé, il s'en alla sur la montagne pour prier.

47. Le soir étant venu, la barque étoit au milieu de la mer, & JESUS étoit seul à terre;

COMMENTAIRE.

des. Le Grec du ℣. 29. lit à la lettre: (*a*) *A diverses tables.* Et au ℣. 40. *Par quarreaux, par quarreaux*, comme dans un jardin. Ils se mirent ensemble diverses bandes de vingt, ou de trente, & composoient ainsi sur l'herbe, comme divers quarreaux d'un jardin.

℣. 44. QUINQUE MILLIA VIRORUM. *Ils étoient au nombre de cinq mille hommes*, sans compter les femmes, ni les enfans, dit saint Matthieu. (*b*) Plusieurs exemplaires Grecs lisent ici comme dans saint Matthieu: (*c*) *Environ cinq mille hommes.*

℣. 45. UT PRÆCEDERENT EUM TRANS FRETUM AD BETHZAIDAM. *Il leur dit de passer à l'autre bord, vers Bethzaïde.* Cette ville étoit sur le bord oriental de la mer de Génézareth, du même côté où étoit alors JESUS. Si le Sauveur y voulut aller par mer, ce ne fut que pour se débarrasser des troupes. La tempête qui survint la nuit, jetta la barque,

(*a*) ℣. 39. Ἀνακλῖναι πάντας συμπόσια συμπόσια. 40. Καὶ ἀνέπεσαν πρασιαὶ πρασιαί.

(*b*) *Matth.* XIV. 21.

(*c*) ὡσεὶ πεντακισχίλιοι. *Vide Mill. hic.*

48. *Et videns eos laborantes in remigando (erat enim ventus contrarius eis) & circa quartam vigiliam noctis venit ad eos ambulans supra mare: & volebat præterire eos.*

49. *At illi ut viderunt eum ambulantem supra mare, putaverunt phantasma esse, & exclamaverunt.*

50. *Omnes enim viderunt eum, & conturbati sunt. Et statim locutus est cum eis, & dixit eis: Confidite, ego sum, nolite timere.*

51. *Et ascendit ad illos in navim, & cessavit ventus. Et plus magis intra se stupebant:*

52. *Non enim intellexerunt de panibus: erat enim cor eorum obcæcatum.*

53. *Et cùm transfretassent, venerunt in terram Genezareth, & applicuerunt.*

48. Et voyant que *ses Disciples* avoient grande peine à ramer, parce que le vent leur étoit contraire, vers la quatriéme veille de la nuit, il vint à eux marchant sur la mer, & il vouloit les devancer.

49. Mais eux le voyant marcher ainsi sur la mer, crurent que c'étoit un phantôme, & ils jettérent un grand cri;

50. Car ils l'apperçûrent tous, & en furent épouvantez. Mais aussi-tôt il leur parla, & leur dit: Rassurez-vous; c'est moi, ne craignez point.

51. Il monta ensuite avec eux dans la barque, & le vent cessa: ce qui augmenta encore beaucoup l'étonnement où ils étoient.

52. Car ils n'avoient pas fait *assez* d'attention sur *le miracle* des pains, parce que leur cœur étoit aveuglé.

53. Ayant passé l'eau ils vinrent au pays de Génézareth, & y abordérent.

COMMENTAIRE.

où étoient les Apôtres, bien loin de là; en sorte que le lendemain matin ils se trouvérent prés du bord de Tybériade, à l'occident & au midi du lac. Voyez le Commentaire sur saint Matth. XIV. 22. & sur S. Jean, VI. 17. & l'Harmonie.

℣. 48. CIRCA QUARTAM VIGILIAM NOCTIS. *Vers la quatriéme veille de la nuit.* La nuit étoit partagée en douze heures, & en quatre veilles de trois heures chacune. Ce fut donc environ trois heures avant le lever du soleil, que JESUS vint rejoindre ses Disciples.

℣. 52. NON ENIM INTELLEXERUNT DE PANIBUS. *Car ils n'avoient pas fait assez d'attention au miracle des pains, parce que leur cœur étoit aveuglé.* Les Disciples du Sauveur avoient vû le miracle de la multiplication des cinq pains, sans presque y faire réfléxion. Ils n'en avoient pas tiré cette conséquence naturelle & nécessaire, que celui qui avoit un tel pouvoir, pouvoit bien aussi marcher sur les eaux. Saint Pierre avoit eu plus de foi qu'aucun autre, puisqu'il avoit marché sur les eaux, ainsi que le raconte saint Matthieu. (*a*) Mais encore sa foi chancella, lorsqu'il vit les flots qui le menaçoient. Le terme Grec (*b*) que l'on a traduit par,

(*a*) *Matth.* XIV. 28.
(*b*) Ἦν γὰρ ἡ καρδία αὐτῶν πεπωρωμένη. *Vide Lud. de Dieu, Bez. Syr. Arab. Tremel. Pagn. alios.*

aveuglé,

54. *Cùmque egressi essent de navi, continuò cognoverunt eum:*

55. *Et percurrentes universam regionem illam, cœperunt in grabatis eos, qui se malè habebant, circumferre, ubi audiebant eum esse.*

56. *Et quocumque introibat, in vicos, vel in villas, aut civitates, in plateis ponebant infirmos, & deprecabantur eum, ut vel fimbriam vestimenti ejus tangerent: & quotquot tangebant eum, salvi fiebant.*

54. Et *ceux de ce lieu-là* l'ayant aussi-tôt reconnu au sortir de la barque,

55. Ils coururent toute la contrée, & commencérent à lui apporter de tous côtez les malades dans les lits, par tout où ils entendoient dire qu'il étoit.

56. Et dans quelques bourgs, villes, ou villages qu'il entrât, on mettoit le malades dans les places publiques; & on le prioit de permettre qu'ils pussent seulement toucher le bord de son vêtement; & tous ceux qui le touchoient étoient guéris.

COMMENTAIRE.

aveuglé, signifie proprement, *endurci*, qui a contracté un calus, insensible, stupide.

℣. 53. IN TERRAM GENEZARETH. *Dans le pays de Génézareth.* On croit que Génézareth, est la même que Tibériade. Si l'on prend ici *la terre de Génézareth*, pour le territoire de cette ville, il faudra dire que les Apôtres étant parti des campagnes, ou du désert de Bethzaïde, à l'extrémité septentrionale de la mer de Tibériade, vinrent à l'extrémité opposée, vers le midi, & firent sur cette mer environ huit lieuës pendant les trois premiéres veilles de la nuit. Cela prouve ce qui est dit ici, que le vent leur étoit contraire, & qu'ils eurent fort à travailler à la rame pendant la nuit; n'ayant pas plus de deux ou trois lieuës à faire, s'ils eussent simplement passé du désert de Bethzaïde, dans la même ville, ou même de l'autre côté du lac, d'orient en occident. On peut voir sur saint Matthieu, XIV. la maniére de concilier les quatre Evangélistes, dans ce qu'ils disent de ce voyage de JESUS, & de ses Disciples.

CHAPITRE VII.

Les Pharisiens reprennent les Disciples de JESUS, *de ce qu'ils ne se lavent pas fréquemment les mains. Traditions & pratiques des Pharisiens sur cela.* JESUS *leur reproche leur hypocrisie. Femme Cananéene qui obtient la santé de sa fille. Guérison d'un homme sourd & muet.*

℣. 1. *ET conveniunt ad eum Pharisæi, & quidam de Scribis, venientes ab Jerosolymis.*

℣. 1. LEs Pharisiens, & quelques-uns des Scribes, qui étoient venus de Jérusalem, se trouvérent ensemble auprés de JESUS.

COMMENTAIRE.

℣. 1. CONVENIUNT AD EUM PHARISÆI, ... VENIENTES AB JEROSOLYMIS. *Les Pharisiens, qui étoient venus de Jérusalem, se trouvérent prés de Jesus.* Etoient-ils venus exprés de Jérusalem, ou en étoient-ils simplement revenus depuis peu ? C'est ce qu'on ne peut pas dire avec certitude. Il est pourtant plus probable que c'étoit des Pharisiens de Galilée, & peut-être de Capharnaüm, qui revenoient de la fête de Pâque, où JESUS lui-même s'étoit trouvé, mais où il ne s'étoit pas manifesté, à cause des Juifs, qui cherchoient à le faire mourir. (*a*)

℣. 2. COMMUNIBUS MANIBUS, ID EST, NON LOTIS, MANDUCARE PANES. *Prendre leur repas avec des mains impures, c'est-à-dire, qui n'avoient pas été lavées.* Les Disciples de JESUS-CHRIST observoient sans doute ce que les loix de l'honnêteté, & de la propreté demandent, lorsqu'on se met à table : mais ils ne s'en faisoient pas un devoir indispensable ; ils se lavoient les mains quand elles étoient sales, & non autrement. Les Pharisiens, & les Juifs, qui se piquoient d'exactitude, gardoient ces observances avec une ponctualité scrupuleuse, disant que ces pratiques étoient comme la haye de la Loi, & que tandis qu'on est fidéle à ces traditions, on n'avoit garde de violer les Loix plus importantes. Le Texte à la lettre porte : *Des mains communes*, au lieu, *des*

(*a*) *Toynard, Harm. hic.*

2. *Et cùm vidissent quosdam ex Discipulis ejus, communibus manibus, id est, non lotis, manducare panes, vituperaverunt.*

3. *Pharisæi enim, & omnes Judæi, nisi crebrò laverint manus, non manducant, tenentes traditionem seniorum:*

2. Et ayant vû quelques-uns de ses Disciples prendre leur repas avec des mains impures; c'est-à-dire, qui n'avoient pas été lavées, ils les en blâmérent:

3. Car les Pharisiens, & tous les Juifs ne mangent point sans avoir souvent lavé leurs mains, gardant en cela la tradition des anciens:

COMMENTAIRE.

mains soüillées. Les Hébreux appelloient *communes*, (*a*) les choses qu'on employoit à des usages communs, parce qu'on présume qu'étant touchées indifféremment par toutes sortes de personnes, il est moralement impossible qu'elles ne contractent quelques soüillures; au lieu que les choses, & les personnes sacrées, & pures, étoient séparées de tout usage commun & profane.

℣. 3. JUDÆI, NISI CREBRO LAVERINT MANUS, NON MANDUCANT. *Les Juifs ne mangent point, sans avoir souvent lavé leurs mains.* C'est une décision commune parmi les Docteurs Juifs, (*b*) qu'avant de se mettre à table pour prendre son repas, il faut laver ses mains: mais non pas toutes les fois qu'il faut manger, ou goûter quelque chose, hors des repas, comme des fruits, &c. Le Grec, (*c*) au lieu de, *sans laver souvent leurs mains*, porte: *Sans laver tout le poignet*, c'est-à-dire, depuis l'extrémité de la main, jusqu'à la jonction du bras au carpe. (*d*) Théophylacte, & aprés lui d'autres habiles Interprétes, (*e*) croyent qu'ils lavoient leurs bras jusqu'au coude. Ils ne se contentoient pas de laver les doigts, ou le poing, ils lavoient tout le bras, en faisant couler l'eau depuis l'extrémité de la main, jusqu'au coude. Il y a toute apparence que l'Auteur de la Vulgate lisoit autrement que ne portent nos Exemplaires Grecs d'aujourd'hui. (*f*) Aprés le repas ils lavoient leurs mains, de même qu'auparavant, disent les Rabbins. Les Turcs en faisant l'ablution, versent l'eau premiérement dans le creux de la main, & la font couler le long du bras jusqu'au coude, par où ils la font tomber. Les Persans au contraire versent l'eau sur le bras, à la jointure du coude, & la font couler sur le bras jusqu'au bout des doigts. (*g*)

(*a*) 1. *Maccab.* I. 47. 62. *Act.* x. 14. xi. 8. *Rom.* xiv. 14. *Hebr.* x. 29. *Matth.* xv. 11.

(*b*) *Maimon. in Mesanth. tract. Chagigah, cap.* 11. *sect.* 5. *cap.* 6. *& lib. Jad. tract. Berachot.*

(*c*) Ἐὰν μὴ πυγμῇ νίψωνται τὰς χεῖρας, οὐκ ἐσθίουσι.

(*d*) *Rabb. Maim. Joseph Ben Levi, & Alphes, apud Ham. hic. Vide & Drus. & Pokoch. Miscell.* 9.

(*e*) *Theophylact. hic, Lud. de Dieu, Erasm. Capell. Pokoc. Miscell.*

(*f*) L'Auteur de la Vulgate a lû, Πυκνὰ, ou πυκνὰς, *fréquemment.*

(*g*) Chardin, Voyage de Perse, tom. 3.

4. *Et à foro nisi baptizentur, non comedunt: & alia multa sunt, quæ tradita sunt illis servare, baptismata calicum, & urceorum, & æramentorum, & lectorum:*

4. Et l'orsqu'ils reviennent du marché, ils ne mangent point non plus sans s'être lavez. Ils ont encore beaucoup d'autres observations qu'ils ont reçûës, & qu'ils gardent: comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain, & les lits *de table*.

COMMENTAIRE.

Quant à la tradition de laver ses mains, on croit qu'elle est fondée sur un endroit de Moyse, (*a*) qui ordonne à celui qui aura été touché par un homme soüillé de la gonorrhée, de se laver les mains, s'il ne veut demeurer soüillé jusqu'au soir, avec obligation de laver son corps, & ses habits, avant que de rentrer dans le commerce des hommes. Les Pharisiens faisoient consister une partie de leur sainteté à ne manger pas avec toutes sortes de gens, (*b*) & à se conserver purs de toutes les soüillures légales. C'est sur cela que sont fondez les reproches qu'ils ont fait si souvent à nôtre Sauveur, de manger avec des pécheurs, de se laisser toucher par une femme pécheresse, de converser avec des publicains; & ici celui qu'ils font aux Apôtres, de ne pas laver leurs mains, lorsqu'ils commencent à manger.

℣. 4. A FORO NISI BAPTIZENTUR, NON COMEDUNT. *Lorsqu'ils reviennent du marché,* (*c*) ou de la place publique, ou du barreau, *ils ne mangent point qu'ils ne se lavent.* On voit par saint Jean (*d*) qu'ils croyoient qu'entrer dans le lieu où l'on rendoit la justice, soüilloit le corps, & empêchoit qu'on ne participât aux choses saintes. Les Rabbins, & d'autres habiles Interprétes (*e*) croyent qu'on se soüilloit de même dans le marché, à cause du concours de toutes sortes d'étrangers. Lors donc qu'on retournoit de ces sortes d'assemblées, il falloit se laver, non seulement les mains, mais aussi se plonger tout le corps dans l'eau, si l'on en croit le plus grand nombre des Interprétes, fondez sur les termes de l'Ecriture. (*f*) Mais d'autres (*g*) croyent qu'il suffisoit de plonger ses mains dans l'eau, au retour de la place publique, du barreau, ou du marché, au lieu qu'avant que de se mettre à table, il falloit se laver les mains ou jusqu'au coude, suivant les uns, ou du moins tout le poignet, suivant les autres. Car sur cela les avis sont assez partagez.

BAPTISMATA CALICUM, ET URCEORUM, ET ÆRAMENTO-

(*a*) *Levit.* XV. 11. *Vide Grot. hic, & Cleric. ad Hamm. hic.*

(*b*) *Vide Pokoc, & Drus in Synopsi hic.*

(*c*) Καὶ ἀπὸ ἀγορᾶς ἐὰν μὴ βαπτίσωνται, οὐκ ἐσθίουσι.

(*d*) *Joan.* XVIII. 28. *Vide Grot. Ham.*

(*e*) *Vide Pococh Hamm. Vatab.*

(*f*) *Vide Vat. Grot. Drus. Bez alios.*

(*g*) *Pococh. Miscell. Ligfoot, Hor. Hebr.*

5. *Et interrogabant eum Pharisæi, & Scribæ: Quare Discipuli tui non ambulant juxta traditionem seniorum, sed communibus manibus manducant panem?*

6. *At ille respondens, dixit eis: Benè Prophetavit Isaias de vobis hypocritis, sicut scriptum est: Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me.*

7. *In vanum autem me colunt, docentes doctrinas, & præcepta hominum.*

8. *Relinquentes enim mandatum Dei, tenetis traditionem hominum, baptismata urceorum, & calicum, & alia similia his facitis multa.*

9. *Et dicebat illis: Benè irritum facitis præceptum Dei, ut traditionem vestram servetis.*

10. *Moyses enim dixit: Honora patrem tuum, & matrem tuam. Et: Qui maledixerit patri, vel matri, morte moriatur.*

5. C'est pourquoi les Pharisiens, & les Scribes lui dirent: D'où vient que vos Disciples n'observent point la tradition des anciens; mais qu'ils prennent leur repas sans avoir lavé leurs mains?

6. Il leur répondit: C'est avec grande raison qu'Isaïe a fait de vous autres hypocrites, cette prophétie qui se lit dans l'Ecriture: Ce peuple m'honore des lévres; mais leur cœur est bien éloigné de moi;

7. Et c'est en vain qu'ils m'honorent, publiant des maximes, & des ordonnances humaines;

8. Car laissant là le commandement de Dieu, vous observez avec soin la tradition des hommes, lavant les pots, & les coupes, & faisant encore beaucoup d'autres choses semblables.

9. N'êtes-vous donc pas, leur disoit-il, des gens biens religieux, de détruire le commandement de Dieu, pour garder vôtre tradition?

10. Car Moyse a dit: Honorez vôtre pere, & vôtre mere. Et: Que celui qui outragera de parole son pere, ou sa mere, soit puni de mort.

COMMENTAIRE.

RUM, ET LECTORUM. *Laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain, & les lits de table;* Car alors on étoit couché à table sur des lits rangez tout autour: (a) & comme il pouvoit arriver que des personnes soüillées y auroient été couchées, on les lavoit, afin que d'autres pûssent s'y mettre, sans crainte de contracter une impureté légale. On peut aussi l'entendre des lits ordinaires, (b) où un homme étoit mort, ou une femme avoit accouché, ou un lépreux avoit couché. La Loi n'ordonnoit rien de particulier sur cela. Mais l'exactitude des Docteurs avoit ajoûté aux ordonnances de Moyse. Pour tout le reste, les vases à boire, les plats, les vaisseaux creux à mettre les liqueurs, de quelque matiére qu'ils fussent, de terre, d'argent, d'airain, de bois, ou de cuivre, étoient fréquemment lavez, de peur que ceux qui s'en servoient ne contractassent quelque soüillure.

℣. 8. BAPTISMATA URCEORUM, ET CALICUM. *Lavant les pots,*

(a) *Erasm. Mald. alii.*

(b) *Pococ. Lightfoot.*

11. *Vos autem dicitis : Si dixerit homo patri, aut matri : Corban (quod est donum) quodcumque ex me, tibi profuerit :*

12. *Et ultrà non dimittitis eum quidquam facere patri suo, aut matri,*

13. *Rescindentes verbum Dei per traditionem vestram, quam tradidistis : & similia hujusmodi multa facitis.*

14. *Et advocans iterùm turbam, dicebat illis : Audite me omnes, & intelligite.*

15. *Nihil est extra hominem introiens in eum, quod possit eum coinquinare, sed quæ de homine procedunt, illa sunt quæ communicant hominem.*

16. *Si quis habet aures audiendi, audiat.*

17. *Et cùm introisset in domum à turba, interrogabant eum Discipuli ejus parabolam.*

18. *Et ait illis : Sic & vos imprudentes estis ? Non intelligitis, quia omne extrinsecùs introiens in hominem, non potest eum communicare :*

11. Mais vous dites vous autres : Si un homme dit à son pere, ou à sa mere : Que tout don que je fais à Dieu, vous soit utile, *il satisfait à la loi :*

12. Et vous ne lui permettrez pas de rien faire davantage pour son pere, ou pour sa mere,

13. Rendant ainsi inutile le commandement de Dieu par vôtre tradition, que vous-mêmes avez établie : & vous faites encore beaucoup d'autres choses semblables.

14. Alors ayant appellé de nouveau le peuple, il leur dit : Ecoutez-moi tous, & comprenez bien ce que je vous dis :

15. Rien d'extérieur qui entre dans *le corps de* l'homme, n'est capable de le soüiller : mais ce qui sort de l'homme, est ce qui le soüille.

16. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il l'entende.

17. Aprés qu'il eut quitté le peuple, & qu'il fut entré dans la maison, ses Disciples lui demandérent ce que vouloit dire cette parabole.

18. Et il leur dit : Quoi, vous avez encore vous-mêmes si peu d'intelligence ? Ne comprenez-vous pas que tout ce qui du dehors entre dans *le corps de* l'homme, ne peut le soüiller ;

COMMENTAIRE.

& les coupes : Ou plûtôt, *les plongeant dans l'eau*, avant que de s'en servir. JESUS-CHRIST ne blâme pas le soin raisonnable que l'on a de la propreté dans les vases dont on se sert à table ; mais le soin superstitieux, & excessif de ces purifications.

℣. 11. SI DIXERIT HOMO PATRI, AUT MATRI, CORBAN. *Si un homme dit à son pere, ou à sa mere : Que tout don que je fais à Dieu, vous soit utile.* Voyez saint Matth. xv. 5.

℣. 14. ADVOCANS ITERUM TURBAM. *Appellant de nouveau le peuple, il leur dit :* (15.) *Rien d'extérieur qui entre dans le corps de l'homme, n'est capable de le soüiller.* Il paroît que les Pharisiens avoient tiré à part JESUS, pour lui faire leur remontrance, sur ce que ses Disciples violoient les traditions des Anciens. Il leur ferma la bouche avec beaucoup de force ; & ensuite appellant les troupes qui se tenoient éloignées, pour ne pas troubler leur conférence, il leur dit : Ecoutez bien ce que

19. *Quia non intrat in cor ejus, sed in ventrem vadit, & in secessum exit, purgans omnes escas?*

19. Parce que cela ne va pas dans son cœur, mais dans son ventre; d'où ce qui étoit impur dans tous les alimens, est séparé & jetté dans le lieu secret?

COMMENTAIRE.

je vais vous dire. Je ne vous parle point ici des décisions de vos anciens, ni de vos traditions sans autorité; je décide hardiment, que ce n'est point ce qui entre par la bouche qui soüille l'ame. C'est ce qui en sort: je veux dire, les mauvaises paroles, les discours d'orgueil, d'envie, les médisances, &c. Voilà ce qui soüille véritablement l'homme.

Quelques-uns ont abusé de la premiére partie des paroles de JESUS-CHRIST: *Ce n'est pas ce qui entre dans le corps, qui soüille l'ame*, prétendant que mal à propos l'Eglise avoit intendit l'usage de la viande en certain tems, & prescrit des jeûnes, & des abstinences particuliéres en d'autres. Mais elle n'a jamais fait ces défenses dans la croyance que ces créatures fussent mauvaises: elle les défend dans la vûë de faire pratiquer à ses enfans la vertu de pénitence, & de mortification: elle veut par là les obliger à expier les excez où ils peuvent être tombez par leur intempérance. Elle est fort convaincuë que toute créature de Dieu est bonne en elle-même, (*a*) & qu'on en peut user avec action de graces. Mais aussi-tôt qu'une autorité légitime en a interdit l'usage, la chose devient par là défenduë; la désobéissance, & l'intempérance de celui qui en use contre les loix, soüillent son ame, & la rendent coupable aux yeux du Créateur, & de JESUS-CHRIST, Chef de l'Eglise, & Auteur de toutes les Loix salutaires qui y sont établies, & qui s'y établiront par son Esprit, jusqu'à la fin des siécles.

℣. 19. IN SECESSUM EXIT, PURGANS OMNES ESCAS. *Tout ce qui entre dans la bouche, va dans le ventre, d'où ce qui étoit impur dans tous les alimens est séparé, & jetté dans le lieu secret.* Une raison physique pour montrer que ce qui sert à nôtre nourriture ne nous soüille pas; c'est que tout ce que nous prenons par la bouche, est digéré, & converti en nôtre substance, ou est jetté dans le lieu secret avec les excrémens. S'il se convertit en nôtre substance, peut-on dire qu'il soit impur, & mauvais? Et si ce qui est soüillé & inutile, est rejetté dans le lieu secret; peut-on dire qu'il nous soüille? Le changement qui arrive aux alimens depuis qu'ils sont mâchez dans la bouche, jusqu'à ce qu'ils soient convertis, les uns en chyle & en sang, & les autres envoyez dans le lieu secret, est la maniére la plus naturelle que Dieu ait établi pour nous faire distinguer le pur de l'impur, le bon du mauvais, l'utile de l'inutile.

(*a*) 1. *Timot.* IV. 4. *Omnis creatura Dei bona est.*

20. *Dicebat autem, quoniam quæ de homine exeunt, illa communicant hominem.*

20. Mais ce qui soüille l'homme, leur disoit-il, c'est ce qui sort de l'homme même.

21. *Abintùs enim de corde hominum malæ cogitationes procedunt, adulteria, fornicationes, homicidia,*

21. Car c'est du dedans du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultéres, les fornications, les homicides;

22. *Furta, avaritiæ, nequitiæ, dolus, impudicitiæ, oculus malus, blasphemia, superbia, stultitia.*

22. Les larcins, l'avarice, les méchancetez, la fourberie, la dissolution, l'œil malin *& envieux*, les médisances, l'orgueil, la folie, *& le déréglement de l'esprit.*

23. *Omnia hæc mala abintus procedunt, & communicant hominem.*

23. Tous ces maux sortent du dedans, & soüillent l'homme.

COMMENTAIRE.

On ne peut objecter à cela que deux choses: La premiére, que Dieu défendant par Moyse l'usage de certains alimens, les a rendu par là soüillez, & mauvais. La seconde, que des alimens fort impurs en eux-mêmes, peuvent servir d'alimens à l'homme, comme des animaux dangereux, & dégoutans. Mais on doit faire attention, 1°. Que le Sauveur tient pour principe, que la défense de Moyse suppose, & ne fait pas les choses soüillées; ce qui est incontestable. 2°. Que quand il s'agit d'alimens, qui dit impur, dit nuisible, dangereux, inutile, indigeste. C'est donc au goût, & à l'expérience qu'il en faut appeller, pour juger si une nourriture est pure, ou impure. 3°. Que le mot d'impur se prend ici en deux sens divers. 1°. Pour ce qui soüille l'ame; & en ce sens, il est impossible que les alimens par eux-mêmes rendent jamais l'ame impure: ils n'ont aucune proportion physique avec elle. 2°. Pour ce qui soüille le corps; or il est indubitable que ce qui entre dans le corps ne peut pas le soüiller, parce que ou la chose sera de bonne digestion, & propre à nous nourrir; & alors elle se convertira en sang, & en substance; ou elle sera mauvaise, & alors elle sera réduite en excrémens, & jettée dans le lieu secret. C'est ainsi que JESUS-CHRIST réduit les choses à leur premiére & simple idée, dégagées des préjugez, & des fausses explications des hommes.

℣. 21. DE CORDE HOMINUM PROCEDUNT, &c. *C'est du cœur des hommes que sortent les mauvaises pensées, les adultéres, &c.* Les crimes se commettent d'abord dans le cœur, dans la pensée, dans la volonté, puis se répandent au dehors, & se déclarent aux yeux des hommes. Le cœur est le principe de tout le bien, & de tout le mal que l'homme fait.

℣. 22. NEQUITIÆ, OCULUS MALUS, BLASPHEMIA, STULTITIA. *Les méchancetez, l'œil malin, & envieux, les médisances, la folie,*

24. *Et inde surgens abiit in fines Tyri, & Sidonis : & ingressus domum, neminem voluit scire, & non potuit latere;*

24. Il partit ensuite de ce lieu-là, & s'en alla sur les confins de Tyr, & de Sidon; & étant entré dans une maison, il désiroit que personne ne le sçût; mais il ne put être caché;

25. *Mulier enim statim ut audivit de eo, cujus filia habebat spiritum immundum, intravit, & procidit ad pedes ejus.*

25. Car une femme dont la fille étoit possédée d'un esprit impur, ayant oüi-dire qu'il étoit là, vint aussi-tôt se jetter à ses pieds.

26. *Erat enim mulier Gentilis, Syrophœnissa genere. Et rogabat eum ut demonium ejiceret de filia ejus.*

26. Elle étoit payenne, & Syrophénicienne de nation. Et elle le supplioit de chasser le démon *du corps* de sa fille.

COMMENTAIRE.

lie, & le déréglement de l'esprit. Nequitiæ, (*a*) peut marquer en général toutes sortes de crimes, de vices, & de désordres; ou en particulier, la malignité, la malice. J'aime mieux le prendre ici au premier sens. *Oculus malus*, (*b*) l'œil mauvais, dans le style des Hébreux, signifie le jaloux, l'avare, l'envieux, du consentement des Interprétes. *Blasphemiæ*, se prend pour les médisances secrettes, & pour les paroles outrageuses que l'on dit à son prochain; ou enfin, pour les blasphêmes que l'on prononce contre Dieu. On le prend ici plûtôt au premier sens. *Stultitia*, (*c*) la folie; le terme Grec se peut prendre, ou pour la folie, ou pour le péché, qui est souvent appellé folie, dans l'Ecriture; ou pour l'imprudence, & la légéreté, ou pour la négligence de ses devoirs; ou pour une certaine indolence, & insensibilité pour les choses saintes, & utiles au salut; ou enfin pour l'intempérance.

℣. 24. NEMINEM VOLUIT SCIRE. *Il désiroit que personne ne le sçût; mais il ne put être caché.* Il ne le vouloit pas d'une volonté absoluë & efficace; mais de cette volonté qu'on appelle *de signe*. Il agissoit comme un homme, qui cherche à ne se pas manifester. Mais les Phéniciens, tout payens qu'ils étoient, étoient trop informez de son mérite extraordinaire, & des merveilles qu'il avoit faites. On sçut bien-tôt dans leur pays que JESUS étoit sur leurs frontiéres, soit que quelqu'un des Disciples de JESUS l'eût découvert, soit que les troupes des Juifs, qui le cherchoient par tout, l'eussent fait remarquer; ou qu'enfin les Phéniciens eux-mêmes le connussent de visage.

℣. 26. MULIER GENTILIS, SYROPHOENISSA GENERE. *Elle étoit payenne*, de religion, *& Syrophénicienne de nation.* Deux obstacles

(*a*) Πονηρίαι.
(*b*) *Deut.* XV. 9. עין רעה Πονηρὸς ὀφθαλμός.
(*c*) Ἀφροσύνη.

27. *Qui dixit illi : Sine prius saturari filios : non est enim bonum sumere panem filiorum, & mittere canibus.*

28. *At illa respondit, & dixit illi : Utique, Domine, nam & catelli comedunt sub mensa de micis puerorum.*

29. *Et ait illi : Propter hunc sermonem vade, exiit dæmonium à filia tua.*

30. *Et cùm abiisset domum suam, invenit puellam jacentem suprà lectum, & dæmonium exiisse.*

31. *Et iterùm exiens de finibus Tyri, venit per Sidonem ad mare Galilææ, inter medios fines Decapoleos.*

27. Mais Jesus lui dit : Laissez premiérement rassasier les enfans ; car il n'est pas bon de prendre le pain des enfans pour le jetter aux chiens.

28. Elle lui répondit : Il est vrai, Seigneur ; mais les petits chiens mangent au moins sous la table des miettes *du pain* des enfans.

29. Alors il lui dit : Allez, à cause de cette parole le démon est sorti de vôtre fille.

30. Et étant revenuë en sa maison, elle trouva que le démon étoit sorti de sa fille, & qu'elle étoit couchée sur son lit.

31. Jesus quitta les confins de Tyr, & vint encore par Sidon vers la mer de Galilée, passant au milieu de la Décapole.

COMMENTAIRE.

qui empêchoient qu'elle ne s'adressât à Jesus-Christ, & qu'elle n'en pût obtenir ce qu'elle demandoit. Mais la grandeur de sa foi, & l'ardeur de sa dévotion, sa constance, & sa persévérance surmontérent ces difficultez. Elle étoit *Syrophénicienne*, (*a*) c'est-à-dire de cette partie de la Phénicie qui s'étend vers la Syrie, & qui est connuë dans les Géographes, sous le nom de Phénicie Méditerranée. Saint Matthieu (*b*) dit que cette femme étoit *Cananéenne, & sortie de ces cantons là*. Ce qui renverse l'opinion de ceux qui l'a font venir du côté de Damas, (*c*) qu'ils croyent être la Syrophénicie. Les Hébreux nommoient *Cananéens*, les Phéniciens, tant ceux qui demeuroient à Tyr, à Sidon, & aux environs, que tous les autres descendans de Canaan. Ici le voisinage de Tyr, & de Sidon détermine à l'entendre d'une femme de ce pays-là. On peut voir le Commentaire sur saint Matth. xv. pour le reste de cette histoire.

℣. 31. Exiens de finibus Tyri, &c. *Il quitta les confins de Tyr, & vint par Sidon.* C'est-à-dire, par les confins de Sidon ; car il n'est pas croyable qu'il soit entré dans cette ville, qui étoit toute payenne. Il passa le long des frontiéres septentrionales de la Galilée, au pied du mont Liban, vers les sources du Jourdain, & parcourut la haute Galilée à l'orient du Jourdain, pour venir par le milieu de la Décapole, sur le bord oriental de la mer de Galilée. Ceux qui placent la Décapole endeçà, &

(*a*) Συροφοίνισσα. *Alii Codd.* Συροφονίκισσα.
(*b*) *Matth.* xv. 22.
(*c*) *Erasm. Drus. Beza.*

32. *Et adducunt ei surdum & mutum, & deprecabantur eum, ut imponat illi manum.*

32. Et quelques-uns lui ayant présenté un homme qui étoit sourd & muet, le supplioient de lui imposer les mains.

COMMENTAIRE.

à l'occident du Jourdain, (*a*) ont peine à comprendre comment JESUS venant de Tyr alla vers Sidon, pour se rendre par la Décapole, à la mer de Tibériade. Mais en supposant avec tous les Anciens que la Décapole étoit au-delà du Jourdain, aussi-bien que la haute Galilée, la chose est sans difficulté. De Tyr JESUS alla au nord vers Sidon; de là il tira à l'orient vers les sources du Jourdain, puis au midi, vers la Décapole.

Le Grec imprimé lit: (*b*) *Jesus sortant des confins de Tyr, & de Sidon, vint de nouveau à la mer de Galilée.* Mais le Cophte, l'Arabe, l'Ethiopien, & plusieurs Manuscrits, sont semblables à la Vulgate; l'on n'a mis *les confins de Tyr, & de Sidon*, au lieu *des confins de Tyr par Sidon*, que pour éviter la prétenduë incongruité que l'on concevoit, à ce que JESUS se rendit *de Tyr par Sidon* à la mer de Galilée, à laquelle il sembloit tourner le dos. Il est dit qu'il y revint *de nouveau*; en effet il en étoit sorti fort peu auparavant. *Marc.* VI. 53.

℣. 32. ADDUCUNT EI SURDUM ET MUTUM. *On lui présenta un homme qui étoit sourd & muet.* Le Grec: (*c*) *Un sourdaut qui parloit avec peine.* Quelques-uns (*d*) tiennent que cet homme n'étoit ni entiérement sourd, ni entiérement muet; mais seulement qu'il n'entendoit que difficilement, & avoit de la peine à parler. Les termes de l'Original favorisent cette opinion, & ce qui suit le confirme encore davantage; car il est dit que quand cet homme fut guéri, (*e*) *il commença à bien parler*; il ne dit pas qu'il commença à parler: Et comment l'auroit-il pû, s'il avoit été sourd toute sa vie? Il n'auroit sçu ni entendre ce qu'on lui disoit, ni répondre aux questions qu'on lui auroit faites, n'ayant jamais sçu, ni entendu parler; mais il dit qu'il commença à bien parler; à parler aisément. Ce qui insinuë que sa surdité n'étoit pas entiére, & qu'elle étoit simplement accidentelle, & ne duroit que depuis un certain tems; & que sa difficulté de parler ne lui ôtoit pas entiérement l'usage de la parole.

Ces raisons toutefois n'empêchent pas que plusieurs autres ne l'entendent dans le sens que présente la Vulgate, d'un sourd & muet dans toute la rigueur. Comme les autres Evangélistes n'ont point rapporté ce

(*a*) *Vide Bez. Lud. de Dieu. alios.*

(*b*) Ἐξελθὼν ἐκ τῶν ὁρίων Τύρου, καὶ Σιδῶνος ἦλθε, παρὰ τὴν θάλασσαν, &c. *Alii* ἐξελθὼν ἐκ τῶν ὁρίων Τύρου, ἦλθε διὰ Σιδῶνος. *Ita Cantab. Colb. 8. Barber. 1. Alii.*

(*c*) Κωφὸν, καὶ μογιλάλον.

(*d*) *Erasm. Vat. Grot. Bez. Pagn. Tigur. Syr. Maldon. alii.*

(*e*) *Marc.* VII. 35. *Solutum est vinculum linguæ ejus, & loquebatur rectè.*

33. *Et apprehendens eum de turba seorsum, misit digitos suos in auriculas ejus: & expuens, tetigit linguam ejus.*

34. *Et suspiciens in cœlum, ingemuit, & ait illi: Ephphetha, quod est, adaperire.*

35. *Et statim apertæ sunt aures ejus, & solutum est vinculum linguæ ejus, & loquebatur rectè.*

33. Alors Jesus le tirant de la foule, & le prenant à part, lui mit ses doigts dans les oreilles, & de la salive sur la langue:

34. Et levant les yeux au ciel, il jetta un soupir, & lui dit: Ephphetha; c'est-à-dire: Ouvrez-vous.

35. Aussi-tôt ses oreilles furent ouvertes; & sa langue fut déliée, & il parloit fort distinctement.

COMMENTAIRE.

fait, on ne peut tirer aucune lumiére de leur Texte. Le terme Grec que nous traduisons par, *un homme qui a la langue embarrassée*, se prend quelquefois dans les Septante, (*a*) pour un muet parfait; & dans la suite il est remarqué qu'à cette occasion les peuples disoient: *Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds, & parler ceux qui ne parloient point.* (*b*) Ils répondent à ce que nous avons dit, que ce muet commença à parler dés qu'il fut guéri; c'est-à-dire, qu'il imita fort bien les mots, & les sons qu'on lui fit dire, & que dans peu de tems il apprit à s'exprimer, & à se faire entendre. Le premier sens est le plus suivi, & le meilleur.

℣. 33. Misit digitos suos in auriculas ejus. *Il lui mit les doigts dans les oreilles, & de la salive sur la langue.* Jesus tire cet homme de la foule pour le guérir; il lui met les doigts dans les oreilles, il lui applique de la salive sur la langue, il gémit, il commande aux oreilles de s'ouvrir: tout cela sans doute n'étoit pas nécessaire pour sa guérison. Mais ces actions sont symboliques & instructives; il nous donne une leçon de modestie en se retirant à l'écart. Il gémit, & il prie avec ardeur, pour nous montrer comment nous devons prier. Il met ses doigts dans les oreilles, & sa salive sur la langue du sourd & muet, pour prouver que tout est salutaire, & efficace dans sa personne Divine; (*c*) ou pour montrer la difficulté de convertir un pécheur, figuré par le sourd & muet: Ou enfin, pour désigner l'opération du Saint Esprit, signifié par ses doigts, (*d*) & de sa Sagesse divine, figurée par sa salive. (*e*)

℣. 34. Ephphetha. *Ouvrez-vous.* Il parle à la bouche, & aux oreilles du sourd, ou plûtôt au sourd & muet: Que tout ce qui est fermé dans vous, s'ouvre; que ce qui est lié, se délie. Le terme *Ephphetha*, ou *Ephphatha*, est Syrien, (*f*) de même que quelques autres qui nous ont été

(*a*) *Exod* IV. 11. *Isai.* XXXV. 6. אלם *Mutus*, 70. μογιλάλος.

(*b*) ℣. 37. Καὶ τοὺς κωφοὺς ποιεῖ ἀκούειν, καὶ τοὺς ἀλάλους λαλεῖν.

(*c*) *Vide Mald. Grot. Euthym. Theophyl.*

(*d*) *Luc.* XI. 20. comparé à *Matth.* XII. 28.

(*e*) *Ita Gregor. Magn. homil.* X. *in Ezech. Hieronym. Beda, Strab. alii.*

(*f*) חפתח *Heppathach.*

36. *Et præcepit illis ne cui dicerent: Quantò autem eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant:*

37. *Et eò ampliùs admirabantur, dicentes: Benè omnia fecit: & surdos fecit audire, & mutos loqui.*

36. Il leur défendit de le dire à personne: mais plus il le leur défendoit, plus il le publioient;

37. Et ils disoient dans l'admiration extraordinaire où ils étoient: Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds, & parler les muets.

COMMENTAIRE.

conservez par les Evangélistes. L'Eglise Chrétienne a transporté dans ses cérémonies du Baptême cette action, de même que quelques autres actions symboliques du Sauveur, comme l'imposition des mains, l'onction, &c. Le Sauveur a guéri aussi quelques aveugles par sa salive, comme il guérit ici ce muet. Au lieu de: *Il gémit en disant Ephphetha*, on peut traduire: (*a*) *Il cria: Ephphetha.*

℣. 36. QUANTO AUTEM EIS PRÆCIPIEBAT, &c. *Plus il leur deffendoit, plus ils le publioient.* Péchoient-ils en cela? C'est ce que nous avons déja examiné ailleurs. (*b*) Si le Fils de Dieu l'ordonnoit, comme on commande les choses, où l'on veut être absolument obéï, & s'ils savoient son intention; on ne peut les excuser de péché: s'il le commandoit simplement par modestie, comme on se défend des honneurs, & des respects qu'on nous veut rendre, & dont nous nous croyons indignes, non seulement ils n'offensoient pas Dieu en cela, mais ils s'aquittoient d'un devoir que la justice, la reconnoissance, & la charité éxigeoient d'eux. (*c*) JESUS-CHRIST faisoit ce que sa modestie, & nôtre instruction demandoient de lui. Les peuples comblez de ses bienfaits, lui rendoient le témoignage que la gratitude vouloit qu'ils lui rendissent.

℣. 37. BENE OMNIA FECIT, &c. *Il a bien fait toutes choses; il a fait entendre les sourds, & parler les muets.* C'est une espéce de cantique populaire, semblable à ceux qu'on chanta en l'honneur de David: *Saül en a tué mille, & David dix mille, &c.* Le Grec porte: *Il a bien fait toutes choses; il fait entendre les sourds, &c.* Il guérit toutes sortes de malades; il l'a fait, & il continuë à le faire. Voilà une belle apologie du Sauveur, contre les accusations & les murmures des Pharisiens. *Il a bien fait toutes choses.* Eloge qui ne convient proprement qu'à Dieu seul: (*d*) *Opera Domini universa bona valde.*

(*a*) *Ἐφφαθὰ*, est la signification du Grec dans Job. XXIV. 12. XXXI. 38.

(*b*) *Marc.* I. 45.

(*c*) *Vide Aug. lib. 4. de Consensu, cap. 4. & Bedam hic. &c.*

(*d*) *Eccli.* XXXIX. 21. Voyez *Genes.* I. 31.

CHAPITRE VIII.

JESUS nourrit quatre mille hommes avec sept pains. Eviter le levain des Pharisiens. Guérison d'un Aveugle. Que pense-t'on du Fils de l'homme. Réponse de saint Pierre. Il essaye de détourner JESUS-CHRIST *de sa Passion. Nécessité de porter sa croix, & de mépriser sa vie pour le Sauveur.*

℣. 1. *IN diebus illis iterùm cùm turba multa esset, nec haberent, quod manducarent, convocatis Discipulis, ait illis:*

2. *Misereor super turbam: quia ecce jam triduo sustinent me, nec habent quod manducent.*

℣. 1. EN ce tems-là le peuple s'étant trouvé encore une fois en fort grand nombre *auprés de* JESUS, & n'ayant point de quoi manger, il appella ses Disciples, & leur dit:

2. J'ai compassion de ce peuple; parce qu'il y a déja trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi, & ils n'ont rien à manger.

COMMENTAIRE.

℣. 1. IN DIEBUS ILLIS, ITERUM CUM TURBA MULTA, &c. *En ce tems-là, le peuple s'étant trouvé encore une fois auprés de Jesus, & n'ayant pas dequoi manger.* Ceci arriva pendant que JESUS étoit encore au-delà de la mer de Tibériade, dans la Décapole, à peu prés au même endroit, où quelque tems auparavant il avoit déja multiplié cinq pains, dont il nourrit cinq mille hommes. (*a*) C'est à cela qu'a rapport le terme *iterùm*, une autrefois. JESUS étoit là au moins depuis trois jours, comme il paroît au ℣. suivant.

℣. 2. JAM TRIDUO SUSTINENT ME. *Il y a trois jours qu'ils demeurent continuellement avec moi.* Ou plûtôt: (*b*) *Il y a trois jours qu'ils m'attendent.* JESUS étoit d'abord monté sur une montagne, & y demeura pendant trois jours. Durant ce tems on amena de toutes parts des malades au pied de la montagne, (*c*) & lorsqu'il descendit, il les guérit, & fit en leur faveur le miracle que nous allons voir, & qu'on peut lire dans saint Matthieu XV. 32. & suiv. Ces gens qui comptoient de s'en retourner aussi-

(*a*) *Marc.* VI. 35. & *sequ. Matth.* XIV. 15. & *sequ.*

(*b*) Ἤδη ἡμέρας τρεῖς προσμένουσί μοι.

(*c*) *Vide Matth.* XV. 30.

3. *Et si dimisero eos jejunos in domum suam, deficient in via: quidam enim ex eis de longè venerunt.*

4. *Et responderunt ei Discipuli sui: Unde illos quis poterit hic saturare panibus in solitudine?*

5. *Et interrogavit eos: Quot panes habetis? Qui dixerunt: Septem.*

6. *Et praecepit turbae discumbere super terram. Et accipiens septem panes, gratias agens fregit, & dabat Discipulis suis ut apponerent, & apposuerunt turbae.*

7. *Et habebant pisciculos paucos: & ipsos benedixit, & jussit apponi.*

8. *Et manducaverunt, & saturati sunt, & sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas.*

9. *Erant autem qui manducaverant, quasi quatuor millia: & dimisit eos.*

10. *Et statim ascendens navim, cum Discipulis suis, venit in partes Dalmanutha;*

11. *Et exierunt Pharisei, & coeperunt conquirere cum eo, querentes ab illo signum de cœlo, tentantes eum.*

12. *Et ingemiscens spiritu, ait: Quid generatio ista signum querit? Amen dico vobis, si dabitur generationi isti signum.*

3. Et si je les renvoye en leurs maisons sans avoir mangé, les forces leur manqueront en chemin; parce que quelques-uns d'eux sont venus de loin.

4. Ses Disciples lui répondirent: Comment pourroit-on trouver dans ce désert assez de pain pour les rassasier?

5. Il leur demanda: Combien avez-vous de pains? Sept, lui dirent-ils.

6. Alors il commanda au peuple de s'asseoir sur la terre: il prit les sept pains, & rendant graces, il les rompit, les donna à ses Disciples pour les distribuer, & il les distribuérent au peuple.

7. Ils avoient encore quelques petits poissons, qu'il bénit aussi: & il commanda qu'on les leur distribuât de même.

8. Ils mangérent donc, & furent rassasiez: & on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étoient restez.

9. Or ceux qui mangérent étoient environ quatre mille; & JESUS les renvoya.

10. Aussi-tôt étant entré dans une barque avec ses Disciples, il vint dans le pays de Dalmanutha;

11. Où les Pharisiens l'étant venu trouver, ils commencérent à disputer avec lui; & lui demandérent pour le tenter, qu'il *leur* fît *voir* quelque prodige dans le ciel.

12. Mais JESUS jettant un soupir du fond du cœur, leur dit: Pourquoi ces gens-là demandent-ils un prodige? Je vous dis en vérité, qu'il ne sera point donné de prodige à ces gens-là.

COMMENTAIRE.

tôt qu'ils auroient vû JESUS, n'avoient pris de provisions que pour le tems qu'ils espéroient de demeurer dans le désert.

℣. 9. QUASI QUATUOR MILLIA. *Environ quatre mille hommes*, sans compter les femmes, & les enfans, (*a*) qui devoient faire au moins autant de personnes.

℣. 10. VENIT IN PARTES DALMANUTHA. *Il vint dans le pays de Dalmanutha*, ou à *Magédan*, suivant saint Matthieu, (*b*) & même

(*a*) *Matth.* xv. 37.

(*b*) *Matth.* xv. 39.

13. *Et dimittens eos, ascendit iterùm navim, & abiit transfretum.*

14. *Et obliti sunt panes sumere: & nisi unum panem non habebant secum in navi.*

15. *Et præcipiebat eis, dicens: Videte, & cavete à fermento Pharisæorum, & fermento Herodis.*

16. *Et cogitabant ad alterutrum, dicentes: Quia panes non habemus.*

17. *Quo cognito, ait illis Jesus: Quid cogitatis, quia panes non habetis? nondum cognoscitis nec intelligitis? adhuc cæcatum habetis cor vestrum?*

18. *Oculos habentes non videtis: & aures habentes non auditis? Nec recordamini?*

13. Et les ayant quittez, il remonta dans la barque, & passa à l'autre bord.

14. Or les Disciples avoient oublié de prendre des pains; & ils n'avoient qu'un seul pain dans leur barque.

15. Jesus leur donna ce précepte: Ayez soin de vous bien garder du levain des Pharisiens, & du levain d'Hérode.

16. Sur quoi ils pensoient, & se disoient l'un à l'autre: En effet nous n'avons point pris de pain.

17. Ce que Jesus connoissant, il leur dit: Pourquoi vous entretenez-vous de cette pensée, que vous n'avez point de pain? Navez-vous point encore de sens, ni d'intelligence, & vôtre cœur est-il encore dans l'aveuglement?

18. Aurez-vous *toûjours* des yeux sans voir, & des oreilles sans entendre? Et avez-vous perdu la mémoire?

COMMENTAIRE.

suivant plusieurs manuscrits de S. Marc. La plûpart des Interprétes veulent que cette ville soit au delà, & à l'orient de la mer de Tibériade, aux environs de Gérase, ou de Gadare, & que Dalmanutha soit le nom du canton où ces villes étoient situées. Voyez le Commentaire sur saint Matthieu, xv. 39.

℣. 15. Cavete a fermento Pharisæorum, et fermento Herodis. *Ayez soin de vous bien garder du levain des Pharisiens, & du levain d'Hérode.* Saint Matthieu (*a*) au lieu du levain d'Hérode, met *le levain des Saducéens.* Ce qui fait croire qu'Hérode étoit reconnu pour Saducéen; la chose toutefois n'est pas certaine. On a vû ci-devant, (*b*) que ce Prince disoit que Jean-Baptiste étoit ressuscité dans la personne de Jesus-Christ, ce qui ne convient guéres à un Saducéen, qui nie l'immortalité de l'ame, & la résurrection. Quelques exemplaires Grecs, (*c*) au lieu du levain d'Hérode, lisent: *Le levain des Hérodiens.* Leçon qui n'est point à méprisser. Le Sauveur a pû dire l'un & l'autre: Le levain des Pharisiens, des Saducéens, & d'Hérode, ou *des Hérodiens.* Nous avons fait voir dans la Dissertation sur les Sectes des Juifs, que les *Hérodiens* n'étoient autres que les disciples de Judas le Gaulonite, ou le Galiléen.

(*a*) *Matth.* xvi. 6.
(*b*) *Marc.* vi. 16.
(*c*) Καὶ τῆς ζυμῆς Ἡρῳδιανῶν, *Vide Mill. hic.*

℣. 18.

19. *Quando quinque panes fregi in quinque millia : quot cophinos fragmentorum plenos sustulistis ? Dicunt ei : Duodecim.*

20. *Quando & septem panes in quatuor millia : quot sportas fragmentorum tulistis ? Et dicunt ei : Septem.*

21. *Et dicebat eis : Quomodo nondum intelligitis ?*

22. *Et veniunt Bethzaïdam, & adducunt ei cœcum, & rogabant eum ut illum tangeret.*

23. *Et apprehensâ manu cœci, eduxit eum extra vicum : & expuens in oculos ejus impositis manibus suis, interrogavit eum si quid videret.*

19. Lorsque je rompis les cinq pains pour cinq mille hommes, combien remportâtes-vous de paniers pleins de morceaux ? Douze, lui dirent-ils.

20. Et lorsque je rompis les sept pains pour quatre mille hommes, combien remportâtes-vous de corbeilles pleines de morceaux ? Sept, lui dirent-ils.

21. Et il ajoûta : Comment *donc* ne comprenez-vous pas encore ce que je vous dis ?

22. Etant arrivez à Bethzaïde, on lui amena un aveugle, qu'on le pria de toucher.

23. Et prenant l'aveugle par la main, il le mena hors du bourg : il lui mit de sa salive sur les yeux ; & lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyoit quelque chose.

COMMENTAIRE.

℣. 18. OCULOS HABENTES NON VIDETIS ? *Aurez-vous toûjours des yeux sans voir ?* Ou simplement : *Vous avez des yeux, comme si vous n'en aviez point.* Vous êtes comme des aveugles volontaires, au milieu de la lumiére. Tous les miracles que je fais à vos yeux, ne font sur vous mêmes non plus d'impression, que si vous étiez des aveugles, & des gens sans intelligence : semblables à ces hommes du premier âge, dont parle Æschyle, (*a*) qui passoient leur longue vie dans l'indolence, & dans une espéce de léthargie, qui les rendoit semblables à des sourds, & à des aveugles.

℣. 22. ET VENIUNT BETHZAIDAM. *Etant arrivé à Bethzaïde, on lui amena un aveugle.* Ils vinrent de *Magédan*, ou de Dalmanutha à Bethzaïde. L'Evangéliste ne dit pas que JESUS-CHRIST ait passé la mer pour venir dans cette ville ; parce que *Dalmanuta*, & *Magédan* étoient à l'orient du Jourdain, & de la mer Morte, aussi-bien que Bethzaïde. (*b*)

℣. 23. EDUXIT EUM EXTRA VICUM. *Il le mena hors du bourg.* Bethzaïde, de bourg qu'il étoit, devint une ville considérable par les soins de Philippe, qui lui changea son ancien nom, (*c*) & lui donna celui de

(*a*) *Æschyl.*
Οἱ πρῶτα μὲν βλέποντες Ἔβλεπον μάτην,
Κλύοντες οὐκ ἤκουον, ἀλλ' ὀνειράτων,
Ἀλίγκιοι μορφαῖσι τὸν μακρὸν χρόνον,
Ἔφυρον εἰκῇ πάντα.

(*b*) Voyez *Matth.* XV. 39.

(*c*) *Joseph. Antiq. lib.* 18. *cap.* 3.

24. *Et aspicens, ait : video homines velut arbores ambulantes.*

25. *Deinde iterùm imposuit manus super oculos ejus : & cœpit videre, & restitutus est, ita ut clarè videret omnia.*

26. *Et misit illum in domum suam, dicens : Vade in domum tuam, & si in vicum introieris, nemini dixeris.*

27. *Et egressus est Jesus, & Discipuli ejus in castella Cæsareæ Philippi : & in via interrogabat Discipulos suos, dicens eis : Quem me dicunt esse homines ?*

24. Cet homme regardant, lui dit : Je vois marcher des hommes, qui me paroissent comme des arbres.

25. JESUS lui mit encore une fois les mains sur les yeux, & il commença à *mieux* voir, & fut tellement guéri, qu'il voyoit distinctement toutes choses.

26. Il le renvoya ensuite dans sa maison, & lui dit : Allez-vous-en en vôtre maison ; & si vous entrez dans le bourg, n'y dites à personne *ce qui vous est arrivé.*

27. JESUS partit de là avec ses Disciples, pour s'en aller dans les villages *qui sont aux environs* de Césarée de Philippe, & il leur fit en chemin cette question : Qui dit-on que je suis ?

COMMENTAIRE.

Juliade, en l'honneur de Julie, fille d'Auguste. Cela étoit arrivé quelques années avant ce que nous lisons ici.

℣. 24. VIDEO HOMINES VELUT ARBORES AMBULANTES. *Je vois marcher des hommes, qui me paroissent comme des arbres.* Je les vois confusément, comme si c'étoient des arbres qui marchassent. Ils ne diffèrent des arbres, que quant au mouvement. Mais d'où vient que le Sauveur ne guérit pas tout d'un coup cet aveugle, & qu'il ne lui rend la vûë parfaite & distincte que par intervalle ? Peut-être que cela servoit à rendre plus indubitable la vérité du miracle ; ou que JESUS-CHRIST voulût proportionner la grace qu'il lui accordoit, à la qualité de sa foi. Celle-ci fut d'abord foible, & chancellante ; à mesure qu'elle s'augmenta, les yeux de l'aveugle furent éclairez. (*a*) Les exemplaires Grecs imprimez, portent : (*b*) *Il dit : Je vois des hommes ; car je les vois marcher comme des arbres.* Ou plûtôt : *Je vois des hommes ; car je les vois comme des arbres qui marchent.*

℣. 26. SI IN VICUM INTROIERIS, NEMINI DIXERIS. *Si vous entrez dans le bourg, n'y dites à personne ce qui vous est arrivé.* On voit par là que cet homme n'étoit pas de Bethzaïde.

℣. 27. IN CASTELLA CÆSAREÆ PHILIPPI. *Dans les villages qui sont aux environs de Césarée de Philippe.* Vers les sources du Jourdain. La ville de Paneade ayant été embellie & ornée par Philippe, fils du grand

(*a*) *Theophylact. Euthym. Chrysost. apud D. Thom. Maald. Brug.*

(*b*) Λέγει, βλέπω τοὺς ἀνθρώπους, ὅτι ὡς δένδρα ὁρῶ ἐρχομένους. *Ita Euthym. Theophyl.*

28. *Qui responderunt illi, dicentes: Joannem Baptistam, alii Eliam, alii verò quasi unum de Prophetis.*

29. *Tunc dicit illis: Vos verò quem me esse dicitis? Respondens Petrus, ait ei: Tu es Christus.*

30. *Et comminatus est eis, ne cui dicerent de illo.*

31. *Et cœpit docere eos, quoniam oportet Filium hominis pati multa, & reprobari à Senioribus, & à summis Sacerdotibus, & Scribis, & occidi: & post tres dies resurgere.*

32. *Et palàm verbum loquebatur. Et apprehendens eum Petrus, cœpit increpare eum.*

33. *Qui conversus, & videns Discipulos suos, comminatus est Petro, dicens: Vade retrò me, satana, quoniam non sapis quæ Dei sunt, sed quæ sunt hominum.*

34. *Et convocatâ turbâ cum Discipulis suis, dixit eis: Si quis vult me sequi, deneget semetipsum: & tollat crucem suam, & sequatur me.*

28. Ils lui répondirent : Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste ; les autres, Elie ; les autres que vous êtes égal à l'un des *anciens* Prophétes.

29. Mais vous, leur dit-il, qui dites-vous que je suis ? Pierre lui répondit : Vous êtes le CHRIST.

30. Et il leur défendit avec menaces de le dire à personne.

31. Il commença en même-tems à leur déclarer, qu'il falloit que le Fils de l'homme souffrît beaucoup, qu'il fût rejetté par les Sénateurs, par les Princes des Prêtres, & par les Scribes ; qu'il fût mis à mort, & qu'il réssuscitât trois jours aprés :

32. Et il en parloit tout ouvertement. Alors Pierre le tirant à part, commença à le reprendre.

33. Mais lui se retournant, & regardant ses Disciples, reprit rudement Pierre, & lui dit : Retirez-vous de moi, satan ; parce que vous n'avez point de goût pour les choses de Dieu ; mais seulement pour les choses de la terre.

34. Et appellant à soi le peuple avec ses Disciples, il leur dit : Si quelqu'un veut venir aprés moi, qu'il renonce à soi-même, & qu'il se charge de sa croix, & me suive.

COMMENTAIRE.

Hérode, fut nommée Cézarée de Philippe. (*a*) On peut voir dans saint Matthieu (*b*) l'histoire que nous lisons ici.

℣. 31. POST TRES DIES RESURGERE. *Qu'il ressuscitât trois jours aprés.* Quelques exemplaires Grecs lisent : (*c*) *Qu'il ressuscitât au troisiéme jour*, conformément à ce que dit saint Matthieu. (*d*) C'est une correction de Copiste, qui a crû qu'il étoit plus conforme à la vérité, de dire que JESUS-CHRIST étoit ressuscité le troisiéme jour, que de dire qu'il n'est ressuscité que trois jours aprés sa mort.

℣. 32. ET PALAM VERBUM LOQUEBATUR. *Il en parloit tout ouvertement.* On peut traduire le Grec : (*e*) *Il en parloit avec liberté*, avec hardiesse, sans détours, sans crainte, sans figure, sans parabole. La tra-

(*a*) *Joseph. Antiq. lib. 18. cap. 3.*
(*b*) *Matth.* XVI. 13. *& suiv.*
(*c*) *Vide Erasm. & Mill. hic.*
(*d*) *Matth.* XVI. 21.
(*e*) Καὶ παῤῥησίᾳ τὸν λόγον ἐλάλει.

35. *Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam: qui autem perdiderit animam suam propter me & Evangelium, salvam faciet eam.*

36. *Quid enim proderit homini, si lucretur mundum totum, & detrimentum animæ suæ faciat?*

37. *Aut quid dabit homo commutationis pro anima sua?*

38. *Qui enim me confusus fuerit, & verba mea, in generatione ista adultera & peccatrice: & filius hominis confundetur eum, cum venerit in gloria Patris sui cum Angelis sanctis.*

39. *Et dicebat illis: Amen dico vobis, quia sunt quidam de hic stantibus, qui non gustabunt mortem, donec videant regnum Dei veniens in virtute.*

35. Car celui qui voudra sauver son ame, la perdra; & celui qui la perdra pour l'amour de moi, & de l'Evangile, la sauvera.

36. Car que serviroit à un homme de gagner tout le monde, & de se perdre soi-même?

37. *Et s'étant perdu une fois*, par quel échange se pourra-t'il racheter?

38. Car si quelqu'un rougit de moi, & de mes paroles, parmi cette race adultére & pécheresse, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra accompagné des saints Anges dans la gloire de son Pere.

39. Et il ajoûta: Je vous dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici, qui ne mourront point, qu'ils n'ayent vû arriver le regne de Dieu dans sa puissance.

COMMENTAIRE.

duction de la Vulgate est trés-expressive, & est suivie par plusieurs savans Interprétes. (*a*)

APPREHENDENS EUM PETRUS. *Pierre le tirant à part.* Ou bien: (*b*) *Pierre le retenant*, l'embrassant, l'arrêtant, lui dit: A Dieu ne plaise que cela vous arrive. Pierre ne consulte ici que son bon cœur, & sa vivacité naturelle.

℣. 35. QUI AUTEM PERDIDERIT ANIMAM SUAM. *Celui qui perdra la vie pour l'Evangile, la sauvera.* Ce sera un bonheur & un salut que de donner sa vie pour moi. Ainsi ne croyez point que j'appréhende la mort: ne l'appréhendez pas vous-même, si vous êtes sensible au bonheur de la vie éternelle. Le terme de *vie*, ou d'*ame*, est équivoque dans ce verset. *Perdre sa vie*, signifie ou la perdre réellement, ou sacrifier les biens, l'honneur, les commoditez de la vie. Et *sauver sa vie*, ou son ame, signifie acquérir la vie éternelle. Toutes les autres pertes comparées à celle de l'ame, ne sont rien; & gagner tout le reste, si l'on perd son ame, n'est rien. Dans ceci la perte ou le gain sont essentiels; perte irréparable d'un côté; gain inestimable, de l'autre: c'est ce qu'il dit dans les versets suivans.

Les Exemplaires Grecs imprimez rejettent le ℣. 39. de ce Chapitre au

(*a*) *Erasm. Illyric. Pagn. Bez. Grot. Pisc. alii.*

(*b*) Καὶ προσλαβόμενος αὐτὸν ὁ Πέτρος.

commencement du Chapitre suivant ; mais la suite du discours demande qu'on le laisse en cet endroit. Il est joint naturellement à ce qui précéde. Sur son explication on peut voir, *Matth.* XVI. 28.

CHAPITRE IX.

Transfiguration de JESUS-CHRIST. *Il déclare qu'Elie est venu en la personne de saint Jean-Baptiste. Guérison d'un sourd & muet. Dispute entre les Disciples, qui d'entr'eux devoit être le plus grand. Qui n'est pas contre nous, est pour nous. Arrachez vôtre œil s'il vous scandalise.*

℣. 1. *ET post dies sex assumit Jesus Petrum, & Jacobum, & Joannem: & ducit illos in montem excelsum seorsum solos, & transfiguratus est coram ipsis.*

℣. 1. SIx jours aprés, JESUS ayant pris Pierre, Jacque & Jean, les mena seuls avec lui sur une haute montagne à l'écart, & il fut transfiguré devant eux.

COMMENTAIRE.

℣. 1. POST DIES SEX ASSUMIT JESUS PETRUM, &c. *Six jours aprés, Jesus ayant pris Pierre, Jacque, & Jean, les mena seuls avec lui sur une haute montagne.* Ces six jours se prennent depuis la promesse qu'il avoit faite à ses Apôtres, qu'il y en avoit quelques-uns parmi eux, qui ne mourroient point, qu'ils n'eussent vû le regne de Dieu: (*a*) cette promesse se fit aux environs de Cézarée de Philippe. (*b*) S. Luc (*c*) met *environ huit jours.* Mais il compte le jour de la promesse, & celui de l'éxécution ; au lieu que saint Marc, & saint Matthieu ne mettent que les six jours d'entre deux.

Quant à la montagne où JESUS se transfigura, quoi qu'on croye depuis plusieurs siécles que c'est le Thabor ; toutefois la chose est trés-incertaine. Il paroît par la suite du récit des Evangélistes, que JESUS-CHRIST se transfigura fort loin de Capharnaüm. Il se transporte aux environs de Cézarée de Philippe, à l'extrémité septentrionale de la Palestine. (*d*) Il demande à ses Apôtres ce que l'on pense de lui dans le monde. Il promet à quelques-uns d'eux de leur faire voir sa gloire avant leur

(*a*) *Marc.* VIII. 39.
(*b*) *Ibid.* ℣. 27.
(*c*) *Luc.* IX. 28. ὡσεὶ ἡμέραι ὀκτώ.
(*d*) *Marc.* XVI. 13. *Marc* VIII. 27.

2. *Et vestimenta ejus facta sunt splendentia, & candida nimis velut nix, qualia fullo non potest super terram candida facere.*

3. *Et apparuit illis Elias cum Moyse: & erant loquentes cum Jesu.*

4. *Et respondens Petrus, ait Jesu: Rabbi, bonum est nos hic esse: & faciamus tria tabernacula: Tibi unum, & Moysi unum, & Elia unum.*

5. *Non enim sciebat quid diceret: erant enim timore exterriti.*

6. *Et facta est nubes obumbrans eos: & venit vox de nube dicens: Hic est Filius meus charissimus: audite illum.*

7. *Et statim circumspicientes, neminem ampliùs viderunt nisi Jesum tantùm secum.*

8. *Et descendentibus illis de monte, præcepit illis ne cuiquam quæ vidissent, narrarent: nisi cùm Filius hominis à mortuis resurrexerit.*

9. *Et verbum continuerunt apud se, conquirentes quid esset: Cùm à mortuis resurrexerit.*

2. Ses vêtemens devinrent tous brillans de lumiére, & blancs comme la neige, & d'une blancheur que nul foulon sur la terre ne pourroit jamais égaler.

3. Et ils virent paroître Elie, & Moyse, qui s'entretenoient avec Jesus.

4. Alors Pierre dit à Jesus: Maître, nous sommes bien ici: faisons-y trois tentes, une pour vous, une pour Moyse, & une pour Elie:

5. Car il ne savoit ce qu'il disoit, tant ils étoient effrayez.

6. En même-tems il parut une nuée qui les couvrît; & il sortit une voix de cette nuée, qui fit entendre ces mots: Celui-ci est mon Fils bien-aimé; écoutez le.

7. Aussi tôt regardant de tous côtez, ils ne virent plus personne que Jesus, qui étoit demeuré seul avec eux.

8. Lorsqu'ils descendoient de la montagne, il leur commanda de ne parler à personne de ce qu'ils avoient vû, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité d'entre les morts.

9. Et ils tinrent la chose secrette, s'entredemandant ce qu'il vouloit dire par ce mot: Jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité.

COMMENTAIRE.

mort. A six ou huit jours de là il méne trois de ses Apôtres sur une haute montagne à l'écart, & se transfigure en leur présence. (*a*) Le lendemain il descend de la montagne, revient à ses autres Apôtres; (*b*) traverse toute la Galilée, ne voulant pas qu'on sçût qu'il y étoit. (*c*) De là il vient à Capharnaüm; (*d*) & de là par la Samarie à Jérusalem, (*e*) pour la Pentecôte. Du Thabor à Capharnaüm il n'y a pas plus de cinq ou six lieuës. Aller du Thabor à Capharnaüm, est-ce traverser toute la Galilée? Ce n'en est pas la cinquantiéme partie. Je croirois donc plûtôt que c'est sur quelque côteaux du Liban, ou sur quelques montagnes de delà le Jourdain, vers les montagnes d'Hermon, comme Eusébe semble l'avoir crû sur le Pseaume LXXXVIII.

(*a*) *Matth.* XVII. 1. *& sequ. Marc.* IX. 1. *& sequ.*
(*b*) *Luc.* IX. 37. *Marc.* IX. 14.
(*c*) *Marc.* IX. 30. *Matth.* XVII. 22.
(*d*) *Matth.* XVII. 24. *Marc.* IX. 33.
(*e*) *Luc.* IX. 51.

10. *Et interrogabant eum dicentes : Quid ergo dicunt Pharisæi, & Scribæ, quia Eliam oportet venire primùm ?*

11. *Qui respondens, ait illis : Elias, cùm venerit primò restituet omnia : & quomodo scriptum est in Filium hominis, ut multa patiatur, & contemnatur.*

10. Alors ils lui demandérent : Pourquoi les Pharisiens, & les Scribes disent-ils, qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ?

11. Il leur répondit : Il est vrai qu'auparavant Elie doit venir, & rétablir toutes choses, & qu'il souffrira beaucoup, & sera rejetté avec le même mépris, qu'il a été écrit, que le Fils de l'homme le doit être.

COMMENTAIRE.

℣. 9. CONQUIRENTES QUID ESSET : CUM A MORTUIS RESURREXERIT. *S'entredemandant ce qu'il vouloit dire par : Jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité.* Ils n'osoient lui demander ce que cela vouloit dire ; se souvenant de ce qui étoit arrivé à saint Pierre, lorsqu'il voulut détourner le Sauveur de sa Passion. Les Apôtres n'ignoroient pas sans doute ce que vouloit dire le mot de résurrection : c'étoit un article de la foy des Juifs, que les morts ressusciteroient. (*a*) Mais ils ne savoient ni la maniére, ni les circonstances de la résurrection de JESUS-CHRIST, ni s'il ressusciteroit seul, ni si la résurrection seroit générale, ou si ce seroit une résurrection figurée, & parabolique. En un mot, ils y croyoient plus de mystére qu'il n'y en avoit.

℣. 10. QUIA ELIAM OPORTET VENIRE PRIMUM ? *Pourquoi dit-on qu'il faut qu'Elie vienne auparavant ?* Les Juifs, fondez sur la prédiction de Malachie, (*b*) attendoient la venuë du Prophéte Elie, avant le jour du Seigneur, c'est-à-dire, avant que le Messie vint exercer sa vengeance contre toutes les nations infidelles, & incrédules, pour établir son empire sur Jérusalem, & sur toute la terre ; car c'est ainsi qu'ils l'attendoient dés lors, & qu'ils l'attendent encore aujourd'hui. Mais ils confondent les tems, & les deux avénemens du CHRIST. Dans le premier, Elie devoit venir, mais seulement en esprit : cet Elie est Jean-Baptiste. Le Messie doit détruire l'empire de l'idolâtrie, & établir sa domination sur tous les peuples. C'est ce qu'il a éxecuté par la vocation des Gentils, & par l'établissement de l'Eglise Chrétienne. Son second avénement sera un avénement de justice, & de vengeance pour les méchans. Elie viendra en personne. JESUS-CHRIST jugera les vivans & les morts, & fera de nouveaux Cieux, & une nouvelle terre. C'est ce que les Juifs ne savoient pas distinguer.

℣. 11. ELIAS RESTITUET OMNIA. *Elie rétablira toutes choses.* Il

(*a*) 2. *Maccab.* XII. 43. & VII. 9. 14. *Joan.* XI. 24.

(*b*) *Malach.* IV. 5. *Ecce ego mittam vobis Eliam Prophetam, antequam veniat dies Domini magnus & terribilis.*

12. *Sed dico vobis quia & Elias venit, (& fecerunt illi quæcumque voluerunt,) sicut scriptum est de eo.*

12. Mais je vous dis qu'Elie même est déja venu, (& ils l'ont traité comme il leur a plu,) selon ce qui en avoit été écrit.

COMMENTAIRE.

viendra pour cela; il y travaillera avec zéle, & avec succez. Mais peut-on dire que ni Jean-Baptiste ait rétabli toutes choses dans l'ordre; ni qu'Elie avant la fin du monde convertisse tout le monde. L'Ecriture met fort souvent l'acte commencé, pour l'acte achevé; l'effort que l'on fait pour réussir, pour le succez entier & parfait.

℣. 12. ELIAS VENIT, (ET FECERUNT ILLI QUÆCUMQUE VOLUERUNT,) SICUT SCRIPTUM EST DE EO. *Elie est venu, (& ils l'ont traité comme il leur a plû,) selon ce qui en avoit été écrit.* On donne plus d'un sens à ce verset. Quelques-uns font ainsi la construction du Texte. Elie est déja venu, ainsi qu'il est écrit dans Malachie. Cet Elie est Jean-Baptiste: mais les Juifs au lieu de le recevoir, l'ont traité comme il leur a plû; ils l'ont chargé d'outrages, (*a*) & l'ont enfin fait mourir. (*b*) Autrement: Elie est venu en la personne de Jean-Baptiste; mais les Juifs l'ont traité comme il leur a plu, ainsi qu'il est écrit dans les Prophétes. En effet, quelques Interprétes (*c*) prétendent que ce qui est prédit des souffrances, & des persécutions qu'Elie doit souffrir à la fin du monde, doit aussi s'entendre au moins en partie, de celles de saint Jean-Baptiste. Par exemple, ce qui est dit dans Isaïe, (*d*) & dans Jérémie, (*e*) dont l'Eglise fait l'application à saint Jean-Baptiste. Et ce qui est dit dans l'Apocalypse (*f*) des deux témoins, que l'on croit être Elie, & Henoch, où l'Auteur fait assez visiblement allusion à la prophétie de Zacharie, (*g*) dans laquelle ce Prophéte parle des deux oliviers, & des deux chandeliers, qui sont dans la maison du Seigneur.

Le Texte Grec (*h*) est assez différent de la Vulgate, & on l'explique assez diversement. Voici les versets 11. & 12. *Il leur répondit: Elie viendra premiérement, & rétablira toutes choses. Et comment est-il écrit du Fils de l'homme, qu'il doit venir pour souffrir beaucoup, & pour être méprisé? Mais je vous dis, qu'Elie est déja venu, & qu'ils lui ont fait ce qu'ils ont voulu, comme il est écrit de lui.* Pour entendre cette réponse, il est bon d'y ajoûter ce que saint Matthieu a dit dans l'endroit qui lui est parallé-

(*a*) *Matth.* XI. 18.
(*b*) *Matth.* XIV. 3. *Marc.* VI. 17.
(*c*) *Grotius Vide & Brug.*
(*d*) *Isai.* XLIX. L.
(*e*) *Jerem.* I.
(*f*) *Apoc.* XI. 3. 4. 10.
(*g*) *Zach.* IV. 3. 11. 12.

(*h*) ℣. 11. Ὁ δὲ ἀποκριθεὶς εἶπεν αὐτοῖς, Ἠλίας μὲν ἐλθὼν πρῶτον ἀποκαταστήσει πάντα. Καὶ πῶς γέγραπται ἐπὶ τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου, ἵνα πολλὰ παθὼν, καὶ ἐξουδενωθῇ.

℣. 12. Ἀλλὰ λέγω ὑμῖν ὅτι, καὶ Ἠλίας ἐλήλυθε, καὶ ἐπέγνωσαν αὐτὸν ὅσα ἠθέλησαν, καθὼς γέγραπται ἐπ' αὐτόν.

Ie2

13. *Et veniens ad Discipulos suos, vidit turbam magnam circa eos, & Scribas conquirentes cum illis.*

13. Lorsqu'il fut venu au lieu où étoient ses *autres* Disciples, il vit une grande multitude de personnes autour d'eux, & des Scribes qui disputoient avec eux.

14. *Et confestim omnis populus videns Jesum, stupefactus est, & expaverunt, & accurrentes salutabant eum.*

14. Aussi-tôt tout le peuple ayant apperçû JESUS, fut saisi d'étonnement, & de frayeur, & étant accourus, ils le saluérent.

COMMENTAIRE.

le : (*a*) *Ainsi le Fils de l'homme doit souffrir de leur part.* Voici donc le sens de ce passage : Les Apôtres ayant oüi dire au Sauveur qu'il ressusciteroit dans trois jours, conçurent qu'aussi-tôt aprés sa résurrection, dont il leur parloit comme d'une chose toute prochaine, on verroit commencer son regne sur la terre. Ils lui dirent donc : Eh comment les Docteurs de la Loi enseignent-ils que le regne du Messie doit être précédé de la venuë d'Elie ? JESUS leur répond deux choses : La premiére, qu'Elie doit venir à la vérité ; ou plûtôt qu'il est déja venu, dans la personne de Jean-Baptiste. La seconde, que pour lui sa Passion, & ses souffrances sont marquées dans l'Ecriture d'une maniére si claire, qu'on ne peut s'empêcher de les y voir ; & qu'ainsi si son Précurseur a été si mal traité des Juifs, quoique l'Ecriture ne parle de ses souffrances que d'une maniére assez confuse ; quels doivent être les maux qu'il doit endurer lui-même, puisque les saints Oracles sont si précis sur son sujet ?

Elie est venu, & ils lui ont fait ce qu'ils ont voulu, ainsi qu'il est écrit de lui. Mais que mes souffrances sont marquées d'une maniére précise & distincte dans les Ecritures ! Cette exclamation marque l'ardeur que JESUS-CHRIST avoit de souffrir, & l'envie qu'il avoit que ses Apôtres comprissent une fois cette vérité si importante. On voit une exclamation à peu prés semblable dans saint Luc : (*b*) *Je suis venu apporter le feu sur la terre, & qu'est-ce que je souhaite, sinon qu'il s'allume ! J'ai à être baptisé d'un baptême, & en quelle contrainte ne suis-je point, jusqu'à ce que cela s'accomplisse ?*

℣. 14. POPULUS STUPEFACTUS EST, ET EXPAVERUNT. *Le peuple fut saisi d'étonnement, & de frayeur*, lorsqu'il vit arriver JESUS. La frayeur du peuple étoit fondée sur ce que les troupes, & les Docteurs de la Loi s'étoient mis à disputer contre les Disciples. Ils crurent que JESUS prendroit contr'eux le parti de ses Apôtres, & qu'il les chargeroit de confusion, & de reproches.

(*a*) *Matth.* XVII. 12. Οὕτω καὶ ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου μέλλει παθεῖν ὑπ' αὐτῶν.

(*b*) *Luc.* XII. 49. 50.

15. *Et interrogavit eos : Quid inter vos conquiritis ?*

16. *Et respondens unus de turba, dixit : Magister, attuli filium meum ad te habentem spiritum mutum :*

17. *Qui ubicumque eum apprehenderit, allidit illum, & spumat, & stridet dentibus, & arescit : & dixi Discipulis tuis ut ejicerent illum, & non potuerunt.*

18. *Qui respondens eis, dixit : O generatio incredula, quandiù apud vos ero ? Quamdiù vos patiar ? afferte illum ad me.*

19. *Et attulerunt eum. Et cum vidisset eum, statim spiritus conturbavit illum : & elisus in terram, volutabatur spumans.*

15. Alors il leur demanda : De quoi disputez-vous ensemble ?

16. Et un homme d'entre le peuple prenant la parole, lui dit : Maître, je vous ai amené mon fils, qui est possédé d'un esprit muet :

17. Et toutes les fois qu'il se saisit de lui, il le jette contre terre, & l'enfant écume, grince les dents, & devient tout sec. J'ai prié vos Disciples de le chasser, mais ils ne l'ont pû.

18. Jesus leur répondit : O gens incrédules, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous souffrirai-je ? Amenez-le-moi.

19. Ils le lui amenérent ; & il n'eut pas plûtôt vû Jesus, que l'esprit commençal l'agiter avec violence, & il tomba par terre, où il se rouloit en écumant.

COMMENTAIRE.

℣. 16. Habentem spiritum mutum. *Qui est possédé d'un esprit muet.* Les Juifs attribuoient presque toutes les maladies à de mauvais esprits. Cet enfant étoit en effet possédé par un démon, comme on le voit par la suite, & ce démon le rendoit sourd, (*a*) muet, & épileptique, (*b*) comme le marque saint Matthieu.

℣. 27. Allidit illum, et spumat. *Il le jette contre terre, & l'enfant écume, grince les dents, & devient tout sec.* Le Grec : (*c*) *Il le froisse* contre terre ; ou bien, *il le brise*, il le met en piéces. Ce qu'on ne peut entendre que des convulsions qu'il lui cause, qui semblent le devoir mettre en piéces. Il dit encore ci-aprés au ℣. 25. (*d*) que le démon quitta cet enfant, *aprés l'avoir mis en piéces ;* c'est-à-dire, avec de terribles convulsions. L'Evangéliste continuë : *L'enfant écume, il grince les dents, & devient tout desséché.* Le pere ajoute ci-aprés ℣. 22. que le démon le jettoit quelquefois dans le feu, ou dans l'eau, & que ce mal le tenoit dés l'enfance. Le terme Grec qu'on traduit ici par, *il est tout desséché*, se prend souvent dans les Septante pour, *s'en aller, se retirer.* Voyez *Genes.* xxxv. 5. *Exod.* xiv. 19. *Zach.* x. 10.

℣. 18. O generatio incredula. *O race incrédule, jusques à*

(*a*) *Marc.* ix. 25. Τὸ κωφὸν καὶ ἄλαλον πνεῦμα, ἐπιτάσσω σοι ἐξελθε.

(*b*) *Matth.* xvii. 15. Ὅτι σεληνιάζεται καὶ κακῶς πάσχει.

(*c*) Ῥήξας αὐτὸν, καὶ ἀφρίζει, καὶ τρίζει τοὺς ὀδόντας, καὶ ξηραίνεται.

(*d*) 26. Κράξας καὶ πολλὰ σπαράξας αὐτὸν ἐξῆλθε.

20. *Et interrogavit patrem ejus : Quantum temporis est ex quo ei hoc accidit ? At illè ait : Ab infantia :*

21. *Et frequenter eum in ignem, & in aquas misit, ut eum perderet : sed si quid potes, adjuva nos, misertus nostri.*

22. *Jesus autem ait illi : Si potes credere, omnia possibilia sunt credenti.*

23. *Et continuò exclamans pater pueri, cùm lacrymis aiebat : Credo, Domine ; adjuva incredulitatem meam :*

24. *Et cùm videret Jesus concurrentem turbam, comminatus est spiritui immundo, dicens illi : Surde & mute spiritus, ego præcipio tibi, exi ab eo : & amplius ne introeas in eum.*

25. *Et exclamans, & multùm discerpens eum, exiit ab eo, & factus est sicut mortuus, ita ut multi dicerent : Quia mortuus est.*

20. JESUS demanda au pere de l'enfant : Combien y a-t'il que cela lui arrive ? Dés son enfance, dit le pere :

21. Et l'esprit l'a souvent jetté, tantôt dans le feu, & tantôt dans l'eau, pour le faire périr : mais si vous pouvez quelque chose, ayez compassion de nous, & nous secourez.

22. JESUS lui répondit : Si vous pouvez croire ; toutes choses sont possibles à celui qui croit.

23. Aussi-tôt le pere de l'enfant s'écriant, lui dit avec larmes : Seigneur, je croi, aidez *moi dans* mon incrédulité.

24. Et JESUS voyant que le peuple acouroit en foule, parla avec menaces à l'esprit impur, & lui dit : Esprit sourd & muet, sors de cet enfant, je te le commande ; & n'y rentre plus.

25. Alors *cet esprit* ayant jetté un grand cri, & l'ayant agité par de violentes convulsions, sortit, & l'enfant devint comme mort ; de sorte que plusieurs disoient qu'il étoit mort.

COMMENTAIRE.

quand serai-je avec vous ? Quelques-uns croyent que ces paroles s'adressent aux Juifs, & en particulier aux Docteurs de la Loi. D'autres veulent que JESUS les adresse à ses Disciples : mais le premier sens est plus suivi.

℣. 22. OMNIA POSSIBILIA SUNT CREDENTI. *Toutes choses sont possibles à celui qui croit.* Si vous aviez de la foi comme un grain de moutarde, dit-il ailleurs, (*a*) rien ne vous seroit impossible, vous pourriez même transporter les montagnes. Mais il vaut mieux traduire : *Tout est possible pour celui qui croit*, ou en sa faveur. Celui qui demande avec une foi ferme, & sans hésiter, doit tout espérer de la bonté de Dieu ; rien ne lui sera refusé. (*b*)

℣. 23. ADJUVA INCREDULITATEM MEAM. *Aidez-moi dans mon incrédulité.* Il appelle *incrédulité*, une foy encore foible. Augmentez ma foy, fortifiez-la ; suppléez à ce qui lui manque. Comparez *Rom.* VIII. 26. *Spiritus adjuvat infirmitatem nostram.*

(*a*) *Matth.* XVII. 19. & XXI. 21. | *Vatab. Grot.*
(*b*) *Jacobi.* I. 6. *Marc.* XI. 24. *Vide Brug.*

26. *Jesus autem tenens manum ejus, elevavit eum, & surrexit.*

27. *Et cùm introisset in domum, Discipuli ejus secretò interrogabant eum: Quare nos non potuimus ejicere eum?*

28. *Et dixit illis: Hoc genus in nullo potest exire, nisi in oratione, & jejunio.*

29. *Et inde profecti pratergrediebantur Galilæam: nec volebat quemquam scire.*

30. *Docebat autem Discipulos suos, & dicebat illis: Quoniam Filius hominis tradetur in manus hominum, & occident eum, & occisus tertia die resurget.*

26. Mais JESUS l'ayant pris par la main, & le soulevant, il se leva.

27. Lorsque JESUS fut entré dans la maison, ses Disciples lui dirent en particulier: D'où vient que nous n'avons pû chasser ce démon?

28. Il leur répondit: Ces sortes *de démons* ne peuvent être chassez par aucun autre moyen que par la priére, & par le jeûne.

29. Au sortir de ce lieu, ils traversérent la Galilée: & il vouloit que personne ne le sût.

30. Cependant il instruisoit ses Disciples, & leur disoit: Le Fils de l'homme sera livré entre les mains des hommes, & ils le feront mourir, & il ressuscitera le troisiéme jour aprés sa mort.

COMMENTAIRE.

℣. 25. EXCLAMANS, ET MULTUM DISCERPENS EUM, EXIIT. *Ayant jetté un grand cri, & l'ayant agité par de violentes convulsions, il sortit.* Ou plûtôt: Il sortit en faisant jetter de grands cris à cet enfant, & en l'agitant, comme s'il eût voulu le mettre en piéces. Quelqu'un a crû que le terme Grec (*a*) signifioit, que le démon lui déchira ses habits, ou que l'enfant se les déchira par la violence de la convulsion. Le fait n'est pas sans quelque apparence. Mais on ne sauroit montrer que le verbe de l'Original, mis absolument, comme il est en cet endroit, signifie déchirer les habits. Il ne se trouve dans tout le nouveau Testament, qu'ici verset 20. & 26. Et dans saint Luc chap. IX. ℣. 39. en parlant de ce même enfant.

℣. 28. IN NULLO POTEST EXIRE, NISI IN ORATIONE, ET JEJUNIO. *Ces sortes de démons ne peuvent être chassez que par la priére, & par le jeûne.* Voyez nôtre Commentaire sur saint Matthieu, XVII. 21. Ce n'est point assez d'avoir la foy, il faut employer la priére, & le jeûne, soit pour demander l'accroissement de nôtre foy, soit pour obtenir la guérison de ces sortes de maladies anciennes & opiniâtres.

℣. 29. PRÆTERGREDIEBANTUR GALILÆAM. *Ils traversérent la Galilée.* Du lieu où il guérit cet enfant, il traversa toute la Galilée pour venir à Capharnaüm. Cela pourroit faire juger que le lieu où il se transfigura n'étoit pas voisin de cette ville, puisque ce fut au bas de la montagne qu'il fit ce miracle.

(*a*) Le P. Martianay, Notes sur le nouveau Testament. Σπαράξας αὐτὸν,

31. *At illi ignorabant verbum : & timebant interrogare eum.*

31. Mais ils n'entendoient rien à ce discours : & ils craignoient de lui en demander l'éclaircissement.

32. *Et venerunt Capharnaüm. Qui cùm domi essent, interrogabat eos: Quid in via tractabatis ?*

32. Ils vinrent ensuite à Capharnaüm. Et lorsqu'ils furent à la maison, il leur demanda : De quoi disputiez vous ensemble pendant le chemin ?

33. *At illi tacebant : siquidem in via inter se disputaverant, quis eorum major esset.*

33. Mais ils demeurérent dans le silence ; parce qu'ils avoient disputé entr'eux dans le chemin, qui d'eux tous étoit le plus grand.

34. *Et residens vocavit duodecim, & ait illis : Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus, & omnium minister.*

34. Et s'étant assis, il appella les douze, & leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous, & le serviteur de tous.

35. *Et accipiens puerum, statuit eum in medio eorum : quem cùm complexus esset, ait illis :*

35. Puis il prit un petit enfant qu'il mit au milieu d'eux ; & l'ayant embrassé, il leur dit :

COMMENTAIRE.

℣. 31. AT ILLI IGNORABANT VERBUM. *Ils n'entendoient rien à ce discours.* JESUS parloit souvent à ses Disciples de sa mort, de sa Passion, & de sa Résurrection, sur tout dans les derniers mois de sa vie ; il vouloit préparer leurs cœurs & leur esprit à ce grand événement, qui devoit être pour eux une si violente tentation, & un si grand sujet de scandale. Mais ils ne comprenoient rien à tout cela. Remplis des préjugez d'un Messie immortel, & d'un regne temporel, ils ne pouvoient ajuster ces idées à tout ce que le Sauveur leur disoit. Ils prenoient ses discours ou comme des expressions paraboliques, ou comme des éxagérations, dont on ne devoit pas voir l'accomplissement littéral. L'Evangéliste ajoûte, *qu'ils n'osoient lui en demander l'éclaircissement*, de peur apparemment d'être traitez comme saint Pierre, qui voulut le détourner de sa Passion. (*a*)

℣. 34. SI QUIS VULT PRIMUS ESSE, ERIT OMNIUM NOVISSIMUS. *Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous.* Sans les charger de confusion en leur découvrant ce qu'ils avoient dit en chemin, il guérit leur vanité, & leur ambition, par des maniéres familiéres & insinuantes, à son ordinaire. Il leur dit que son Royaume n'est pas comme ceux de la terre, où les plus grands exercent leur empire avec hauteur sur ceux qui leur sont soumis. Ici c'est tout le contraire ; les premiers doivent être les plus humbles, & les plus attentifs à servir les au-

(*a*) *Marc.* VIII. 32. 33.

36. *Quisquis unum ex hujusmodi pueris receperit in nomine meo, me recipit: & quicumque me susceperit, non me suscipit sed eum, qui misit me.*

37. *Respondit illi Joannes, dicens: Magister, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem demonia, qui non sequitur nos, & prohibuimus eum.*

36. Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit: & quiconque me reçoit, ne me reçoit pas, mais celui qui m'a envoyé.

37. Alors Jean prenant la parole, lui dit: Maître, nous avons vû un certain homme qui chasse les démons en vôtre nom, quoi qu'il ne nous suive pas; & nous l'en avons empêché.

COMMENTAIRE.

tres. Il est bon de remarquer que JESUS-CHRIST & saint Pierre étoient arrivez à Capharnaüm (*a*) avant les autres Apôtres. L'absence de saint Pierre avoit peut-être donné lieu à cette dispute; car le Sauveur l'avoit assez clairement désigné pour le premier officier de son Royaume, en disant qu'il lui donnoit les clefs du Royaume des Cieux. (*b*)

℣. 36. QUISQUIS UNUM EX HUJUSMODI PUERIS RECEPERIT. *Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit.* Quiconque reçoit un de mes Disciples, un de mes Fidéles, qui doivent être aussi doux, aussi simples, aussi éloignez de l'ambition que cet enfant, me reçoit; c'est-à-dire: je tiens pour fait à moi-même, ce que l'on fera pour eux.

℣. 37. RESPONDIT ILLI JOANNES, &c. *Alors Jean prenant la parole lui dit: Maître, nous avons vû un homme qui chasse les démons en vôtre nom*, & nous l'en avons empêché, parce qu'il ne nous suit pas. Saint Matthieu ne dit rien de cette particularité; mais saint Luc (*c*) la rapporte dans l'endroit parallèle à celui-ci. On demande à l'occasion de quoi saint Jean fait ce récit au Sauveur? C'est apparemment parce que JESUS-CHRIST venoit de dire, que quiconque recevroit un de ses Disciples en son nom, le recevroit; & qu'il tiendroit pour fait à lui-même, le bien ou le mal qu'on feroit à celui qui se diroit lui appartenir. Saint Jean craignant d'avoir mal fait, en empêchant cet homme qui chassoit les démons au nom du Sauveur; lui raconte naïvement la chose. D'autres croyent qu'il la lui raconte comme un belle action, & croyant vanter son zéle, & son attachement à son Maître, à peu prés comme Josué (*d*) qui ayant appris qu'*Eldad*, & *Medad* prophétisoient dans le camp, prioit Moyse de les empêcher. Bien éloigné de la disposition de saint Paul, qui disoit: (*e*) De quelque maniére que JESUS-CHRIST soit prêché,

(*a*) *Matth.* XVII. 24.
(*b*) *Matth.* XVI. 13. 14. *Marc.* VIII. 29. 30.
(*c*) *Luc.* IX. 49.
(*d*) *Num.* XI. 28.
(*e*) *Philipp.* I. 18.

38. *Jesus autem ait : Nolite prohibere eum : nemo est enim qui faciat virtutem in nomine meo, & possit citò malè loqui de me.*

39. *Qui enim non est adversùm vos, pro vobis est.*

38. Mais JESUS lui répondit : Ne l'en empêchez pas ; car il n'y a personne qui ayant fait un miracle en mon nom, puisse aussi-tôt aprés parler mal de moi.

39. Qui n'est pas contre vous, est pour vous ;

COMMENTAIRE.

soit sous de mauvais prétextes, ou dans la vérité, je m'en réjoüis, & je m'en réjoüirai toûjours.

Mais comment un homme qui ne suivoit point JESUS-CHRIST pouvoit-il chasser les démons en son nom ? On répond, 1°. Qu'il pouvoit croire en JESUS-CHRIST, sans toutefois être attaché à le suivre, comme une infinité d'autres, qui suivoient sa doctrine, sans suivre sa personne. (*a*) 2°. Il pouvoit sans être véritablement disciple de JESUS-CHRIST, faire des miracles en son nom, comme on croit qu'en a fait Judas, & comme ceux qui diront à JESUS-CHRIST au jour du Jugement : (*b*) *Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé, n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en vôtre nom ? Mais il leur dira : Je ne vous connois point, retirez-vous de moi.* Saint Jean croyoit apparemment que la vertu de faire des miracles n'avoit été accordée qu'aux Apôtres, (*c*) & que nul autre n'avoit droit à cette prérogative. Et il est vrai que JESUS-CHRIST ne l'avoit donnée expressément qu'aux Apôtres ; mais il ne l'avoit pas tellement attachée à leur personne, qu'il en eût exclus tous les autres.

℣. 38. NOLITE PROHIBERE. *Ne l'en empêchez pas.* C'est toûjours beaucoup qu'il reconnoisse mon nom, & qu'il en fasse voir la force, & la vertu. Il n'aura garde de se joindre à mes ennemis, & à mes calomniateurs. Il est engagé d'interêt à dire du bien de moi, & à prendre mon parti, pour ne se pas détruire lui-même. (*d*) Car, ajoûte le Sauveur, *qui n'est pas contre vous, est pour vous.* Ou, selon d'autres Exemplaires : (*e*) *Qui n'est pas contre nous, est pour nous.* JESUS-CHRIST a employé le même proverbe en un autre endroit, dans un sens contraire, (*f*) pour dire, que dans son service il ne veut point de partage, qu'il faut être tout à lui, ou tout à son ennemi. Car, comme dit saint Paul : (*g*) *Quelle communication y a-t'il entre le jour, & les ténébres ; entre Dieu, & Bélial ?* Mais on sait que ces sortes de proverbes populaires peuvent s'appliquer à diffé-

(*a*) *Ambros. in Luc. lib.* VII. *Euthym. hic.*
(*b*) *Matth.* VII. 22. Voyez saint Augustin, *lib.* 4. *de Consens. cap.* 5. Bède, Théophylacte, Maldonat, Grotius, &c. sur cet endroit-ci.
(*c*) *Marc.* III. 15.
(*d*) *Vide Euthym. Theophyl. Bruc. Grot.*
(*e*) *Ita quàm plurimi Codd. apud Mill. hic.*
(*f*) *Matth.* XII. 30. *Luc.* XI. 23.
(*g*) 2. *Cor.* XI. 15.

40. *Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquæ in nomine meo, quia Christi estis: Amen dico vobis, non perdet mercedem suam.*

41. *Et quisquis scandalizaverit unum ex his pusillis credentibus in me: bonum est ei magis si circumdaretur mola asinaria collo ejus, & in mare mitteretur.*

42. *Et si scandalizaverit te manus tua, abscide illam: bonum est tibi debilem introire in vitam, quàm duas manus habentem ire in gehennam, in ignem inextinguibilem:*

43. *Ubi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.*

40. Et quiconque vous donnera à boire *seulement* un verre d'eau en mon nom, parce que vous appartenez au CHRIST, je vous dis en vérité qu'il ne perdra point sa récompense.

41. Que si quelqu'un est un sujet de scandale à l'un de ces plus petits, qui croyent en moi, il vaudroit mieux pour lui qu'on lui attachât au col une de ces meules qu'un âne tourne, & qu'on le jettât dans la mer.

42. Et si vôtre main vous est un sujet de scandale, coupez-la. Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie, n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux & d'aller en enfer, dans ce feu qui brûle éternellement:

43. Où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais.

COMMENTAIRE.

rens sujets, & sont susceptibles de différens sens, suivant les circonstances où on les employe. Voyez ce qu'on a remarqué sur saint Matthieu, chap. XII. 30.

℣. 40. QUISQUIS ENIM POTUM DEDERIT VOBIS, &c. *Quiconque vous donnera à boire seulement un verre d'eau en mon nom, ne perdra point sa récompense.* Cela a été suffisamment expliqué ailleurs. (*a*) Pour entendre la suite du discours de JESUS-CHRIST, il faut joindre ce ℣. au 37. & lire comme en parenthése, les 37. 38. & 39. qui renferment l'incident rapporté ici par saint Jean. Le Sauveur continuë à instruire ses Apôtres, de ce qui doit arriver à ceux qui les traiteront bien ou mal.

℣. 41. QUISQUIS SCANDALIZAVERIT UNUM. *Si quelqu'un est un sujet de scandale à quelqu'un de ces petits, qui croyent en moi.* Si quelqu'un par ses menaces, par ses persécutions, par ses mauvais traitemens, par ses mauvais discours, ou par ses mauvais exemples, est un une pierre d'achoppement, & un sujet de chûte à mes Disciples, à qui je recommande la douceur & l'humilité des enfans, *il vaudroit mieux qu'on lui attachât une meule de moulin au cou, & qu'on le jettât dans la mer.*

℣. 43. UBI VERMIS EORUM NON MORITUR, ET IGNIS NON EXTINGUITUR. *Où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais.* Ceci est pris d'Isaïe; ce Prophéte (*b*) parlant du supplice des ennemis du Seigneur, dit qu'on sortira de Jérusalem, *pour voir les*

(*a*) *Matth.* X. 40. 41. 42.

(*b*) *Isai.* LXVI. 24.

cadavres

44. *Et si pes tuus te scandalizat, amputa illum : bonum est tibi claudum introire in vitam æternam, quàm duos pedes habentem mitti in gehennam ignis inextinguibilis :*

45. *Ubi vermis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.*

46. *Quòd si oculus tuus scandalizat te, ejice eum : bonum est tibi luscum introire in Regnum Dei, quàm duos oculos habentem mitti in gehennam ignis :*

47. *Ubi verbis eorum non moritur, & ignis non extinguitur.*

48. *Omnis enim igne salietur, & omnis victima sale salietur.*

44. Et si vôtre pied vous est un sujet de scandale, coupez-le. Il vaut mieux pour vous, que n'ayant qu'un pied vous entriez dans la vie éternelle, que d'en avoir deux, & être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui brûle éternellement :

45. Où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais.

46. Et si vôtre œil vous est un sujet de scandale, arrachez-le. Il vaut mieux pour vous, que n'ayant qu'un œil vous entriez dans le Royaume de Dieu, que d'en avoir deux, & être précipité dans le feu de l'enfer :

47. Où le ver qui les ronge ne meurt point, & où le feu ne s'éteint jamais.

48. Car ils doivent tous être salez par le feu, comme toute victime doit être salée avec le sel.

COMMENTAIRE.

cadavres de ceux qui ont violé ses Loix, jettez sur la terre, *& que leur ver ne mourra point, ni leur feu ne s'éteindra point ; & ils seront en opprobre à toute chair.* Le Prophéte fait allusion à deux maniéres différentes dont les morts sont traitez : La premiére, lorsqu'on enterre les corps, ou qu'on les laisse sur la terre : La seconde, lorsqu'on les brûle. Les corps enterrez, ou abandonnez sans sépulture, sont la pâture des vers ; ceux qui sont brûlez servent d'aliment au feu. Les méchans ne seront pas traitez comme les morts ordinaires ; ils seront livrez à des vers qui les rongeront éternellement, & à des flammes qui ne s'éteindront point. (*a*) Les vers & les flammes ordinaires ont bien-tôt consumez les corps ausquels ils s'attachent. L'homme aprés sa mort est insensible à tout ce que souffre son cadavre. Mais les vers, & les flammes dont nous parlons, agiront & sur l'ame, & sur le corps, (*b*) & avant même que le corps soit réüni à son ame, celle-ci souffrira des douleurs cruelles, supérieures à tout ce que l'homme est capable de souffrir en ce monde. Soit qu'on entende des vers & un feu réel, & matériel, avec un trés-grand nombre de Docteurs, soit qu'on le prenne d'un feu, & d'un ver métaphorique, pour les remords de conscience, avec beaucoup d'autres Docteurs ; les peines sont toûjours

(*a*) *Minut Fœlix in octav. Illic sapiens ignis membra urit, & reficit ; carpit & nutrit : sicut ignes fulminum corpora tangunt, nec absumunt. Ita pœnale illud incendium non damnis ardentium pascitur, sed inexesa corporum laceratione nutritur.*

(*b*) *Vide Mald. & Grot. hic.*

M

49. *Bonum est sal : quod si sal insulsum fuerit : in quo illud condietis ? Habete in vobis sal, & pacem habete inter vos.*

49. Le sel est bon : mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous ? Ayez du sel en vous, & conservez la paix entre vous.

COMMENTAIRE.

terribles dans leur excez, infinies dans leur durée, & incompréhensibles à l'esprit humain. Voyez nôtre Commentaire sur *Eccli.* VII. 19.

℣. 48. OMNIS ENIM IGNE SALIETUR, ET OMNIS VICTIMA SALE SALIETUR. *Car ils doivent tous être salez par le feu, comme toute victime doit être salée par le sel.* La Loi de Moyse ordonne qu'on employe le sel dans toutes les offrandes, & dans tous les sacrifices : (*a*) *In omni oblatione tua offeres sal.* Le même Législateur veut que le feu de l'autel soit perpétuel, & ne s'éteigne jamais. (*b*) *Ignis in altari semper ardebit.* Les méchans dans l'autre vie seront comme les victimes de la colére de Dieu ; (*c*) ils brûleront dans un feu qui ne s'éteindra point : ils seront piquez & pénétrez d'un sel caustique & brûlant, qui ne se consumera point. (*d*) Maldonat l'explique ainsi : De même que selon la Loi toute victime est offerte avec le sel ; ainsi dans l'enfer tous les pécheurs seront comme salez & assaisonnez par le feu qui les brûlera. Ligfoot : Les méchans seront livrez, ℣. 43. à un ver qui ne mourra point, & à un feu qui ne s'éteindra point. ℣. 49. Au lieu de les consumer, ce feu sera comme un sel qui les salera, & les exemptera de la corruption. Ils seront livrez à des tourmens infinis & éternels.

D'autres (*e*) le joignent à ce qui précéde immédiatement : Tout homme qui veut plaire à Dieu, & devenir un vrai disciple de JESUS-CHRIST, doit être assaisonné du sel de la doctrine, de la sagesse, de la discrétion, & comme pénétré & salé du feu des épreuves, des afflictions, qui sont à nôtre égard, comme le feu est à l'égard des métaux, qu'il purge, qu'il nétoye, qu'il épure, & qu'il rend plus précieux.

℣. 49. BONUM EST SAL. *Le sel est bon : mais si le sel devient fade, avec quoi l'assaisonnerez-vous ?* Cette sentence n'a point de liaison avec celle qui précéde. Mais le Sauveur à l'occasion du mot de sel, dont il a parlé au ℣. précédent, (*f*) donne à ses Apôtres une instruction importante, sous une espéce de parabole : Le sel est le symbole de la sagesse, & de la doctrine. Ayez donc en vous du sel ; remplissez-vous de la connoissance des véritez du salut. Mais de même que le sel affadi n'est plus bon à

(*a*) *Levit.* II. 13.
(*b*) *Levit.* VI. 12.
(*c*) *Vide Isai.* XXXIV. 6. *Jerem.* XII. 3. 12. 40. *Ezech.* XXI. 9. 10. XXXIX. 17.
(*d*) *Vide Grot. hic.*
(*e*) *Vide Bed. Theophyl. Strab. Lud. de Dieu, Spanh. Cappell.*
(*f*) *Mald. Grot. Natal. Alex.*

rien, & ne peut être rétabli dans son premier état par un autre sel; ainsi si vous laissez corrompre la science que vous avez reçûë; si les véritez s'affadissent dans vous-mêmes, par qui pourrez-vous être instruit, & rappellez dans la bonne voye, puisque Dieu vous a établi pour être le sel de la terre, & s'il est permis de le dire, pour saler les autres. (*a*) Voyez nôtre Commentaire sur S. Matth. v. 13.

PACEM HABETE INTER VOS. *Conservez la paix entre vous.* Evitez les contestations, & sur tout l'ambition & l'orgueil. Que le premier de vous s'étudie à être le serviteur des autres. C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit à ses Apôtres, à l'occasion de la dispute qu'ils avoient euë en chemin sur la préséance.

CHAPITRE X.

Maximes sur le divorce. On présente des enfans à JESUS-CHRIST *pour leur imposer les mains. Dangers de l'attachement aux richesses. Bonheur de ceux qui quittent tout pour* JESUS-CHRIST. *Le Sauveur prédit sa Passion. Jacques & Jean demandent les premiéres places dans son Royaume. Guérison d'un aveugle prés de Jéricho.*

℣. 1. *ET inde exurgens venit in fines Judææ ultrà Jordanem: & conveniunt iterùm turbæ ad eum: & sicut consueverat, iterum docebat illos.*

℣. 1. JESUS étant parti de ce lieu, vint aux confins de la Judée, *par le pays qui est* au-delà du Jourdain: & le peuple s'étant encore assemblé auprés de lui, il recommença aussi à les instruire selon sa coutume.

COMMENTAIRE.

℣. 1. INDE EXURGENS VENIT IN FINES JUDÆÆ ULTRA JORDANEM. *Jesus étant parti de ce lieu, vint aux confins de la Judée, par le pays qui est au-delà du Jourdain.* C'est ainsi qu'il faut entendre le texte de la Vulgate, comme il paroît par le Grec. (*b*) JESUS quitta la ville de Capharnaüm, & la Galilée, & il vint sur les frontiéres de Judée,

(*a*) *August. lib 1. de Serm. Domini in monte. Brug. Gret. Mald.*

(*b*) Ἐρχεται εἰς τὰ ὅρια τῆς Ἰουδαίας διὰ τοῦ πέραν τοῦ Ἰορδάνου.

2. *Et accedentes Pharisæi interrogabant eum : Si licet viro uxorem dimittere ? tentantes eum.*

3. *At ille respondens, dixit eis : Quid vobis præcepit Moyses ?*

4. *Qui dixerunt : Moyses permisit libellum repudii scribere, & dimittere.*

5. *Quibus respondens Jesus, ait : Ad duritiam cordis vestri scripsit vobis præceptum istud.*

6. *Ab initio autem creaturæ, masculum & feminam fecit eos Deus.*

7. *Propter hoc relinquet homo patrem suum & matrem, & adherebit ad uxorem suam :*

8. *Et erunt duo in carne una. Itaque jam non sunt duo, sed una caro.*

2. Les Pharisiens y étant venus, lui demandérent, pour le tenter : Est il permis à un homme de répudier sa femme ?

3. Mais il leur répondit : Que vous a ordonné Moyse ?

4. Ils lui répartirent : Moyse a permis de renvoyer sa femme en lui donnant un écrit, par lequel on déclare qu'on la répudie.

5. Jesus leur dit : C'est à cause de la dureté de vôtre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance.

6. Mais dés le commencement que le monde fut créé, Dieu forma un homme & une femme.

7. C'est pourquoi l'homme quittera son pere & sa mere, & demeurera avec sa femme ;

8. Et ils ne seront tous deux qu'une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair.

COMMENTAIRE.

en passant par la Pérée, qui est le pays de delà le Jourdain. Il pût passer ce fleuve à *Bethsan*, ou à *Scythopolis* ; & continuer sa route au-delà du fleuve, jusques vis à vis de Jéricho, où il repassa ce fleuve.

℣. 2. PHARISÆI INTERROGABANT EUM. *Les Pharisiens lui demandérent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme ?* On peut voir sur tout cela nôtre Commentaire sur saint Matthieu, XIX. 3. & suiv.

℣. 5. AD DURITIAM CORDIS VESTRI SCRIPSIT VOBIS PRÆCEPTUM ISTUD. *C'est à cause de la dureté de vôtre cœur qu'il vous a fait cette ordonnance.* Le mot *d'ordonnance* est mis ici pour *permission*. Toute Loi est ordonnance en un certain sens. Moyse permet aux hommes de répudier leurs femmes ; mais il leur ordonne de les répudier d'une certaine maniére, & avec de certaines formalitez. La permission devient obligation dés qu'on ordonne de joindre certaines formalitez à l'acte permis.

℣. 6. AB INITIO AUTEM CREATURÆ, *Mais dés le commencement que le monde fut créé*, la chose ne fût pas ainsi. Dieu ne permit pas à l'homme de se séparer de sa femme. Moyse a dérogé aux Loix primitives, en tolérant un moindre mal, pour en éviter un plus grand. Sa tolérance ne rend pas la chose ni permise, ni loüable. Le Syriaque, le Persan, & l'ancien manuscrit de Cambrige lisent simplement : (a) *Au com-*

(a) Ἀπὸ δὲ ἀρχῆς οὐκ ἔστιν. *Non legunt* οὐκ ἔστιν. *Syr. Cantab. Pers.*

9. *Quod ergo Deus conjunxit, homo non separet.*

10. *Et in domo iterùm Discipuli ejus de eodem interrogaverunt eum.*

11. *Et ait illis : Quicumque dimiserit uxorem suam, & aliam duxerit, adulterium committit super eam.*

12. *Et si uxor dimiserit virum suum, & alii nupserit, mœchatur.*

9. Que l'homme donc ne sépare point ce que Dieu a joint.

10. Etant dans la maison, ses Disciples l'interrogérent encore sur la même chose :

11. Et il leur dit : Si un homme quitte sa femme, & en épouse une autre, il commet un adultére à l'égard de sa premiére femme.

12. Et si une femme quitte son mari, & en épouse un autre, elle commet un adultére.

COMMENTAIRE.

mencement Dieu fit le mâle & la femelle.

℣. 8. ERUNT DUO IN CARNE UNA. *Ils ne seront tous deux qu'une seule chair.* Ils ne composeront, pour ainsi dire, qu'un seul individu, un seul corps, un seul tout ; tant leur union sera étroite, parfaite, inséparable.

℣. 10. IN DOMO ITERUM DISCIPULI EJUS, &c. *Etant dans la maison ; ses Disciples l'interrogérent encore sur la même chose.* Saint Marc seul nous apprend cette particularité nécessaire pour l'intelligence du Texte. Les Disciples en usoient ordinairement ainsi : (*a*) ils demandoient en particulier au Sauveur l'explication de plusieurs choses qu'il disoit aux troupes ; & toûjours ils recevoient quelque nouvel éclaircissement. C'est peut-être à cela que saint Marc fait attention, lorsqu'il dit qu'ils vinrent, *iterùm*, une seconde fois l'interroger en particulier ; parce qu'ils l'avoient déja interrogé de même à Capharnaüm en secret, sur la cause qui avoit empêché qu'ils ne pûssent chasser le démon muet.

℣. 12. ET SI UXOR DIMISERIT VIRUM SUUM. *Si une femme quitte son mari, & en épouse un autre, elle commet un adultére.* Moyse dans sa Loi (*b*) ne permet qu'aux hommes de répudier leurs femmes, & ne dit pas un mot qui montre qu'il a prétendu donner aux femmes la même liberté. Toutefois JESUS-CHRIST suppose ici que le privilége de la femme, est à cet égard égal à celui de l'homme. Et certes sous la Loi ancienne même on remarque quelques vestiges de la répudiation que des femmes ont faite de leurs maris. La femme de Samson fut donnée à un autre (*c*) malgré lui, & à son insçu. La femme du Lévite qui fut outragée à Gabaa de Benjamin, avoit aussi quitté son mari, & étoit retournée chez son pere. (*d*) Saül donna à Phaltiel sa fille Michol, qui étoit épou-

(*a*) *Marc.* VII. 17. IX. 27.
(*b*) *Deut.* XXIV. 1.
(*c*) *Judic.* XIV. 20.
(*d*) *Judic.* XIX. 2.

13. *Et offerebant illi parvulos ut tangeret illos. Discipuli autem comminabantur offerentibus,*

14. *Quos cùm videret Jesus, indignè tulit, & ait illis : Sinite parvulos venire ad me, & ne prohibueritis eos : talium enim est regnum Dei.*

15. *Amen dico vobis : Quisquis non receperit Regnum Dei velut parvulus, non intrabit in illud.*

16. *Et complexans eos, & imponens manus super illos, benedicebat eos.*

17. *Et cùm ingressus esset in viam, procurrens quidam genu flexo ante eum, rogabat eum : Magister bone, quid faciam ut vitam æternam percipiam ?*

13. Alors on lui présenta de petits enfans ; afin qu'il les touchât : Et comme ses Disciples repoussoient avec des paroles rudes ceux qui les lui présentoient,

14. Jesus le voyant s'en fâcha, & leur dit : Laissez venir à moi les petits enfans, & ne les empêchez point, car le Royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Je vous dis en vérité, que quiconque ne recevra point le Royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point.

16. Et les ayant embrassez, il les bénit en leur imposant les mains.

17. Comme il sortoit pour se mettre en chemin, un homme accourut, & se mettant à genoux devant lui, lui dit : Bon Maître, que dois-je faire, je vous prie, pour acquérir la vie éternelle ?

COMMENTAIRE.

se de David. (*a*) Salomé sœur d'Hérode le Grand, répudia Costobare son mari. (*b*) Hérodias quitta Philippe pour épouser Antipas son beau-frere. (*c*) Mais les Interprétes croyent que ces derniers exemples sont ou des extensions de la Loi, ou des libertez contraires à l'intention du Législateur. Joseph lui-même reconnoît que Salomé viola dans son divorce les Loix des Juifs, (*d*) qui permettent aux hommes de répudier leurs femmes ; mais non pas aux femmes de répudier leurs maris. Pour les autres exemples il y a des différences, que l'on peut voir dans nôtre Dissertation sur le Divorce, à la tête du Deutéronome.

℣. 13. Ut tangeret illos. *Afin qu'il les touchât.* Ou, suivant saint Matthieu, (*e*) pour leur imposer les mains, & pour faire sur eux quelques priéres. C'étoit une devotion des peuples, persuadez que les priéres, & l'attouchement du Sauveur pourroient combler de bénédictions leurs enfans. C'étoit toûjours une grande consolation, & un grand bonheur pour eux, de pouvoir dans la suite se vanter, & se souvenir qu'ils avoient reçû la bénédiction de Jesus fils de David.

℣. 15. Quisquis non receperit regnum Dei velut parvulus. *Quiconque ne recevra point le Royaume de Dieu comme un enfant,*

(*a*) 1. *Reg.* xxv. 44.

(*b*) *Joseph. Antiq. lib.* xv. *cap.* 11.

(*c*) *Joseph. Antiq. lib.* 18. *cap.* 7. *Vide Matth.* xiv. 3. 4 *Marc.* vi. 17. 18.

(*d*) *Joseph. Antiq. lib.* 15. *cap.* 11. Οὐ καθὰ τοῖς Ἰουδαίοις νομός. Ἀνδρὶ μὲν γὰρ ἔξεστι παρ' ἡμῖν τοῦτο ποιεῖν, γυναικὶ δὲ οὐδὲ διαχωρισθείσῃ καθ' αὐτὸ γαμηθῆναι, μὴ τοῦ πρότερον ἀνδρὸς ἀφεθέντος.

(*e*) *Matth.* xix. 13. Ἵνα τὰς χεῖρας ἐπιθῇ αὐτοῖς, καὶ προσεύξηται.

18. *Jesus autem dixit ei : Quid me dicis bonum ? Nemo bonus , nisi unus Deus.*

19. *Præcepta nosti : Ne adulteres : Ne occidas : Ne furaris : Ne falsum testimonium dixeris : Ne fraudem feceris , Honora patrem tuum & matrem.*

20. *At ille respondens , ait illi : Magister , hæc omnia observavi à juventute mea.*

21. *Jesus autem intuitus eum , dilexit eum , & dixit ei : Unum tibi deest : vade , quæcumque habes vende , & da pauperibus , & habebis thesaurum in Cœlo : & veni , sequere me.*

18. JESUS lui répondit : Pourquoi m'appellez-vous bon ? Il n'y a que Dieu seul qui soit bon.

19. Vous savez les commandemens : Vous ne commettrez point d'adultére : Vous ne tuerez point : Vous ne déroberez point : Vous ne porterez point de faux témoignage : Vous ne ferez tort à personne : Honorez vôtre pere & vôtre mere.

20. Il lui répondit : Maître , j'ai observé toutes ces choses dés ma jeunesse.

21. Et JESUS jettant la vûë sur lui, l'aima, & lui dit : Il vous manque encore une chose. Allez , vendez tout ce que vous avez , donnez-le aux pauvres , & vous aurez un trésor dans le Ciel ; puis venez , & me suivez.

COMMENTAIRE.

n'y entrera point. Il faut recevoir l'Evangile, & la foy avec la docilité , la douceur , l'humilité d'un enfant. JESUS-CHRIST prend occasion de tout ce qui se présente , d'enseigner à ses Disciples les véritez essentielles.

℣. 17. PROCURRENS QUIDAM. *Un homme accourut.* Plusieurs Exemplaires ajoûtent un certain *homme riche.* (*a*) En effet il étoit fort riche, comme il paroît par la suite ; (*b*) & c'est ce qui fut cause qu'il répondit mal aux conseils de JESUS-CHRIST. Il est douteux même qu'il ait reçû le Christianisme. On peut voir cette histoire expliquée sur saint Matthieu , XIX. 16. & suiv.

℣. 19. NE FRAUDEM FECERIS. *Vous ne ferez tort à personne.* Le Grec à la lettre : (*c*) Vous ne dépoüillerez personne de ce qui lui appartient. Mais comme il a déja dit un peu plus haut , *ne furaris :* (*d*) Vous ne commettrez point de vol ; pour distinguer ce précepte du premier , il faut dire qu'ici il défend de désirer le bien d'autrui ; (*e*) ou simplement qu'il condamne la fraude , les tromperies secrettes , les chicanes , & toutes les autres mauvaises maniéres de prendre le bien d'autrui , (*f*) différentes de ce qu'on entend proprement sous le nom de vol.

℣. 21. INTUITUS EUM , DILEXIT EUM. *Jettant la vûë sur lui , il*

(*a*) Ἑὰν τὶς πλούσιος προσδοκῶμι. *Vide Var. Lect. Millii*

(*b*) *Infra* ℣. 22.

(*c*) Μὴ ἀποστερήσῃς.

(*d*) Μὴ κλέψῃς.

(*e*) *Hammond. hic.*

(*f*) *Erasm. Le Clerc, Arab. Vulg. Tig. Illyr, alii.*

22. *Qui contristatus in verbo, abiit mœrens: erat enim habens multas possessiones.*

23. *Et circumspiciens Jesus, ait Discipulis suis: Quàm difficilè qui pecunias habent, in regnum Dei introibunt!*

24. *Discipuli autem obstupescebant in verbis ejus. At Jesus rursus respondens ait illis: Filioli, quàm difficile est, confidentes in pecuniis, in regnum Dei introire!*

25. *Facilius est camelum per foramen acûs transire, quàm divitem intrare in regnum Dei.*

26. *Qui magis admirabantur, dicentes ad semetipsos: Et quis potest salvus fieri?*

22. Mais cet homme affligé de ces paroles s'en alla tout triste, parce qu'il avoit de grands biens.

23. Alors JESUS regardant autour de lui, dit à ses Disciples: Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le Royaume de Dieu!

24. Et comme les Disciples étoient tout étonnez de ce discours, JESUS ajoûta: Mes enfans, qu'il est difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses, entrent dans le Royaume de Dieu!

25. Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, que non pas qu'un riche entre dans le Royaume de Dieu.

26. Ils furent remplis d'un étonnement beaucoup plus grand, & ils se disoient l'un à l'autre: Et qui peut donc être sauvé?

COMMENTAIRE.

l'aima. Il le regarda d'un air plein de bonté, & de tendresse. On remarqua dans ses yeux & dans son air, qu'il avoit pris plaisir à l'entendre. Quelques-uns (*a*) croyent qu'il l'embrassa tendrement, & le baisa. D'autres, (*b*) qu'il le loüa, & lui parla avec amitié.

℣. 23. QUAM DIFFICILE QUI PECUNIAS HABENT. *Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le Royaume des Cieux!* Il explique au verset suivant, ce qu'il entend par ceux qui sont riches, & dont le salut lui paroît si difficile. Ce sont ceux qui mettent leur confiance dans leurs richesses. *Confidentes in pecuniis;* qui s'appuyent sur leur crédit, sur leurs grands biens, plûtôt que sur la miséricorde & la providence du Seigneur: qui sont prêts à violer la Loi de Dieu, & à négliger leurs plus importans devoirs, lorsqu'il s'agit de conserver, ou d'acquérir des richesses. (*c*) Qui mettent leur joye, leur fin, leur satisfaction, leur bonheur à être riches. L'état de ces sortes de personnes, est absolument incompatible avec celui du Christianisme. Il est impossible de suivre JESUS-CHRIST en demeurant dans ces dispositions; mais il n'est pas impossible, quoiqu'il soit fort difficile, de quitter ou ses richesses, ou l'attachement aux biens du monde, avec le secours de la grace. (*d*)

℣. 25. FACILIUS EST CAMELUM, &c. *Il est plus aisé qu'un cha-*

(*a*) *Origen. Munst. Causaub.*
(*b*) *Grot. Lud. de Dieu.*
(*c*) *Vide Psalm.* LXI. 11. *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.*
(*d*) *Infra* ℣. 17.

meau

27. *Et intuens illos Jesus ait : Apud homines impossibile est, sed non apud Deum : omnia enim possibilia sunt apud Deum.*

28. *Et cœpit ei Petrus dicere : Ecce nos dimisimus omnia, & secuti sumus te.*

29. *Respondens Jesus, ait : Amen dico vobis : Nemo est, qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me, & propter Evangelium,*

30. *Qui non accipiat centies tantum, nunc in tempore hoc, domos, & fratres, & sorores, & matres, & filios, & agros, cum persecutionibus ; & in seculo futuro vitam æternam.*

27. Mais JESUS les regardant, *leur* dit : Cela est impossible aux hommes, mais non pas à Dieu ; car toutes choses sont possibles à Dieu.

28. Alors Pierre prenant la parole, lui dit : Pour nous, vous voyez que nous avons tout quitté, & que nous vous avons suivi.

JESUS répondit : Je vous dis en vérité, que personne ne quittera pour moi, & pour l'Evangile, sa maison, ou ses freres, ou ses sœurs, ou son pere, ou sa mere, ou ses enfans, ou ses terres,

30. Que présentement dans ce siécle même il ne reçoive cent fois autant de maisons, de freres, de sœurs, de meres, d'enfans, & de terres, avec des persécutions ; & dans le siécle à venir la vie éternelle.

COMMENTAIRE.

meau passe par le trou d'une aiguille, &c. Voyez saint Matth. XIX. 24.

℣. 30. QUI NON ACCIPIAT CENTIES TANTUM, NUNC IN TEMPORE HOC ; DOMOS, ET FRATRES, ... CUM PERSECUTIONIBUS. (*a*) *Que présentement dans ce siécle même, ne reçoive cent fois autant de maisons, de freres, ... avec des persécutions ; & dans le siécle à venir la vie éternelle.* Le Fils de Dieu promet deux choses à ceux qui ont quitté toutes choses pour le suivre. La premiére, est le centuple en cette vie : & la seconde, la vie éternelle en l'autre. Les Fidéles reçoivent le centuple dans ce monde, suivant les Peres, (*b*) en ce que tout étant commun entre les Chrétiens, ils entrent par leur dépoüillement dans le droit, & même dans une espéce de joüissance des biens de tous les Fidéles. Ils trouvent dans leurs freres plus de secours, plus de bienveillance, plus de charité, qu'ils n'en auroient pû rencontrer dans leurs plus proches parens, & dans leurs meilleurs amis, s'ils étoient demeurez dans le monde, ou dans l'infidélité.

Saint Marc ajoûte une chose remarquable, qui n'a point été exprimée par les autres Evangélistes. C'est qu'ils recevront le centuple, *avec des persécutions.* Est-ce donc que les persécutions sont partie des promesses de JESUS-CHRIST, & des récompenses qu'il promet à ses serviteurs ?

(*a*) Μετὰ διωγμῶν. *Heinsius, Castal. Arias Mont.* Μετὰ διωγμὸν, *post persecutionem.* Ils recevront le centuple, *aprés la fin des persécutions.* Mais cette leçon n'est pas fondée sur les Manuscrits.

(*b*) *Origen. Theophyl. Euthym. Author oper. imperf. in Matth.* XIX. 29.

31. *Multi autem erunt primi novissimi, & novissimi primi.*

31. Mais plusieurs de ceux qui auront été les premiers, seront les derniers; *& plusieurs* de ceux qui auront été les derniers, seront les premiers.

32. *Erant autem in via ascendentes Jerosolymam: & praecedebat illos Jesus, & stupebant: & sequentes timebant. Et assumens iterùm duodecim, cœpit illis dicere quæ essent ei eventura.*

32. Lorsqu'ils étoient en chemin pour aller à Jérusalem, JESUS marchoit devant eux, & ils étoient tous étonnez, & le suivoient saisis de crainte. Et JESUS prenant à part de nouveau les douze *Disciples*, commença à leur dire ce qui lui devoit arriver.

COMMENTAIRE.

Oüi sans doute. Les persécutions, les peines, les travaux, sont la joye, & le partage des Chrétiens; c'est le gage assuré de leur bonheur futur. JESUS-CHRIST partage ses amis, comme il s'est partagé lui-même. (*a*) *Proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ.* Et ceux qui ont l'avantage d'être à lui, n'ont garde de se plaindre de leur sort; ils l'estiment infiniment plus, que si on leur offroit tous les plaisirs du monde. *Omne gaudium existimate, fratres, cum in tentationes varias incideritis.* (*b*) Il n'appartient qu'aux vrais Chrétiens de souffrir volontiers les maux temporels, dans l'espérance des biens éternels. *Christianorum est pati mala temporalia, & bona sperare sempiterna*, dit saint Augustin. (*c*)

Les Commentateurs (*d*) donnent aussi un autre sens littéral au Texte de saint Marc, en disant, que Dieu promet le centuple aux Fidéles, qu'il les assure de son secours *dans les persécutions*; lorsqu'ils seront dans le besoin, il ne leur manquera point. Quelques grands que puissent être les maux ausquels ils se trouveront exposez, Dieu saura proportionner son secours à leurs besoins. En un mot, il leur promet non des délices, mais des assistances.

℣. 31. MULTI ERUNT PRIMI, NOVISSIMI. *Plusieurs des premiers seront les derniers, & plusieurs des derniers seront les premiers.* Plusieurs des Juifs qui sont les premiers appellez, seront les derniers dans le Royaume des Cieux: ou plûtôt, ils en seront entiérement exclus, à cause de leur incrédulité, & de leur infidélité. Ce jeune homme qui paroissoit si prés du Royaume de Dieu, par son éxactitude à observer les préceptes de la Loi, s'en trouve pourtant fort éloigné, à cause de l'attachement qu'il avoit pour les richesses. Il retourne en arriére, & résiste à l'attrait de

(*a*) *Hebr.* XII. 2.
(*b*) *Jacobi.* I. 2.
(*c*) *August. Serm.* 296. *Alias de Diversis* 106. *cap.* 7.
(*d*) *Theophyl. Grot. Vat. Brug. alii.*

33. *Quia ecce ascendimus Jerosolymam, & Filius hominis tradetur Principibus Sacerdotum, & Scribis, & Senioribus, & damnabunt eum morte, & tradent eum Gentibus;*

34. *Et illudent ei, conspuent eum, & flagellabunt eum, & interficient eum: & tertia die resurget.*

35. *Et accedunt ad eum Jacobus & Joannes filii Zebedæi, dicentes: Magister, volumus, ut quodcumque petierimus facias nobis.*

33. Nous allons, comme vous voyez, à Jérusalem; & le Fils de l'homme sera livré aux Princes des Prêtres, aux Scribes, & aux Sénateurs; ils le condamneront à la mort, & ils le livreront aux Gentils;

34. Ils le traiteront avec moquerie, & avec outrage; ils lui cracheront au visage; ils le foüetteront; ils le feront mourir; & ils ressusciteront le troisiéme jour.

35. Alors Jacque & Jean fils de Zébédée vinrent à lui, & lui dirent: Maître, nous voudrions bien que vous fissiez pour nous tout ce que nous vous demanderons.

COMMENTAIRE.

sa vocation, pendant qu'une infinité de pécheurs, de Payens, de Publicains, de femmes de mauvaise vie, entreront dans l'Eglise, & y rencontreront leur salut. La comparaison que l'on fait de ce passage avec ceux de saint Matthieu, (*a*) & de saint Luc, (*b*) qui lui sont paralléles, fait voir que c'est-là son véritable sens.

℣. 32. JESUS PRÆCEDEBAT ILLOS, ET STUPEBANT, ET SEQUENTES TIMEBANT. *Jesus marchoit devant eux; ils étoient tout étonnez, & ils le suivoient saisis de crainte.* Voici le dernier voyage de JESUS-CHRIST à Jérusalem. Il avoit souvent averti ses Apôtres de ce qu'il y devoit souffrir. (*c*) Il ne perdoit aucune occasion de leur en rappeller le souvenir. Ils remarquérent dans ce voyage une plus grande assurance dans son air, & dans sa démarche. Il sembloit voler au supplice qui lui etoit préparé. Ils admiroient sa promtitude, & en même tems étoient saisis de crainte, tant pour lui, que pour eux-mêmes, appréhendant que le tems de sa mort ne fût arrivé, & qu'ils ne fussent ou dispersez, ou persécutez, à cause de lui. (*d*) Enfin la seule tendresse naturelle pouvoit leur inspirer cette frayeur. Plusieurs anciens Manuscrits ont omis ces mots: (*e*) *Ils le suivoient saisis de crainte.*

℣. 35. ACCEDUNT AD EUM JACOBUS, ET JOANNES, &c. *Jacques, & Jean, fils de Zébédée vinrent à lui, &c.* Saint Matthieu dit que ce fut leur mere Salomé, qui fit la demande que nous lisons ici. Ce fut apparemment à la sollicitation, ou du moins du consentement de ses deux

(*a*) *Matth.* XIX. 30. & XX. 16.
(*b*) *Luc.* XIII. 30.
(*c*) *Marc.* VIII. 31. IX. 31. *&c.*
(*d*) *Theophylact. Beda, Maldon. Grot. Brug. Le Clerc.*
(*e*) *Non legunt*; Καὶ ἐθαμβοῦντο ἐφοβοῦντο *Cantab. Mont. Magd. Colb.* 2. *Cyprian. Paris.* 4.

36. *At ille dixit eis : Quid vultis ut faciam vobis ?*

37. *Et dixerunt : Da nobis ut unus ad dexteram tuam, & alius ad sinistram tuam, sedeamus in gloria tua.*

38. *Jesus autem ait eis : Nescitis quid petatis : potestis bibere calicem, quem ego bibo ; aut baptismo, quo ego baptizor, baptizari ?*

39. *At illi dixerunt ei : Possumus. Jesus autem ait eis : Calicem, quidem quem ego bibo, bibetis, & baptismo, quo ego baptizor, baptizabimini :*

40. *Sedere autem ad dexteram meam, vel ad sinistram, non est meum dare vobis, sed quibus paratum est.*

41. *Et audientes decem, cœperunt indignari de Jacobo & Joanne.*

42. *Jesus autem vocans eos, ait illis : Scitis quia hi, qui videntur principari gentibus, dominantur eis : & principes eorum potestatem habent ipsorum.*

36. Il leur répondit : Que voulez-vous que je fasse pour vous ?

37. Accordez-nous, lui dirent-ils, que dans vôtre gloire nous soyons assis, l'un à vôtre droite, & l'autre à vôtre gauche.

38. Mais JESUS leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je dois boire, & être baptisez du baptême dont je dois être baptisé ?

39. Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et JESUS répartit : Vous boirez en effet le calice que je dois boire, & vous serez baptisez du baptême dont je dois être baptisé :

40. Mais pour ce qui est d'être assis à ma droite, ou à ma gauche, ce n'est point à moi à vous le donner ; mais ce sera pour ceux à qui il a été préparé.

41. Et les dix *autres* ayant entendu ceci, en conçûrent de l'indignation contre Jacque & Jean.

42. C'est pourquoi JESUS les appellant à lui, leur dit : Vous savez que ceux qui ont l'autorité de commander aux peuples exercent une domination sur eux, & que leurs Princes les traitent avec empire.

COMMENTAIRE.

fils. Voyez nôtre Commentaire sur saint Matthieu Ch. xx. 20. Il est remarquable que jamais le Fils de Dieu ne parle de sa mort devant ses Disciples, qu'il ne leur vienne des pensées sur leur préséance ; tant ils étoient prévenus de l'espérance d'un Empire temporel, & tant ils étoient peu en garde contre l'ambition, & la vanité.

℣. 42. QUI VIDENTUR PRINCIPARI GENTIBUS, DOMINANTUR EIS. *Vous savez que ceux qui ont l'autorité de commander aux peuples, exercent une domination sur eux.* Quelques nouveaux Critiques (*a*) traduisent le Grec (*b*) par : *Ceux qui ont l'honneur de commander aux Nations.* On trouve des expressions pareilles dans Daniel, (*c*) dans saint Paul aux Galates, (*d*) & dans Euripide, (*e*) où l'on prétend qu'elles ont la même signification qu'on vient de marquer. D'autres (*f*) soûtiennent que

(*a*) *Grot. Ludov. de Dieu, Le Clerc. Vide & Maldon.*

(*b*) Οἱ δοκοῦντες ἄρχειν τῶν ἐθνῶν.

(*c*) *Dan.* XI. 11. 5. Οἱ ἐδοκοῦν κυβερνᾶν τὸν λαόν.

(*d*) *Galat.* II. 2. 6.

(*e*) *Euripid. Hecub apud Grot. hic.*

(*f*) *Cargtvigt. ad Matth.* XX. *Gataker, hic, in Synopsi, alii plures.*

43. *Non ita est autem in vobis, sed quicumque voluerit fieri major erit vester minister:*

44. *Et quicumque voluerit in vobis primus esse, erit omnium servus.*

45. *Nam & Filius hominis non venit ut ministraretur ei, sed ut ministraret, & daret animam suam redemptionem pro multis.*

46. *Et veniunt Jericho, & proficiscente eo de Jericho, & Discipulis ejus, & plurima multitudine, filius Timæi Bartimæus cæcus, sedebat juxta viam mendicans.*

47. *Qui cùm audisset quia Jesus Nazarenus est, cœpit clamare, & dicere: Jesu Fili David, miserere mei.*

48. *Et comminabantur ei multi ut taceret. At ille multò magis clamabat: Fili David, miserere mei.*

49. *Et stans Jesus præcepit illum vocari. Et vocant cæcum dicentes ei: Animæquior esto, surge, vocat te.*

43. Il n'en doit pas être de même parmi vous; mais si quelqu'un veut y devenir le plus grand, il faut qu'il soit prêt à vous servir:

44. Et quiconque voudra être le premier d'entre vous, doit être le serviteur de tous.

45. Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, & pour donner sa vie pour la redemption de plusieurs.

46. Aprés cela ils vinrent à Jéricho: & comme il sortoit de Jéricho avec ses Disciples, suivi d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bartimée fils de Timée, qui étoit assis sur le chemin pour demander l'aumône,

47. Ayant appris que c'étoit JESUS de Nazareth, se mit à crier: JESUS, fils de David, ayez pitié de moi.

48. Et plusieurs le reprenoient rudement, & lui disoient qu'il se rût; mais il crioit encore beaucoup plus haut: Fils de David, ayez pitié de moi.

49. Alors JESUS s'étant arrêté, commanda qu'on l'appellât. Et quelques-uns appellérent l'aveugle, en lui disant: Ayez bonne espérance; levez-vous, il vous appelle.

COMMENTAIRE.

la phrase grecque qui porte à la lettre: *Ceux qui semblent commander aux peuples*, est un pur pléonasme, pour dire, *ceux qui commandent*: comme on dit, celui qui semble être sage, être Prophete, être une colomne de l'Eglise, pour marquer celui qui passe pour tel, & qui est considéré & reconnu comme tel. Ainsi dans saint Paul aux Corinthiens: (*a*) *Celui qui paroît contentieux*, c'est-à-dire, celui qui l'est en effet. Et dans saint Matthieu: (*b*) *Et ne semblez pas dire: Nous avons Abraham pour pere;* ne vous flattez point de cela, & ne l'allez point dire. Et dans saint Luc: (*c*) *Ils commencérent à disputer qui d'entr'eux paroîtroit le plus grand;* c'est-à-dire, qui auroit véritablement le premier rang. C'est la vraye signification de ce verbe en cet endroit.

℣. 46. PROFICISCENTE EO DE JERICHO, FILIUS TIMÆI.

(*a*) 1. *Cor.* XI. 16.
(*b*) *Matth.* III. 8.
(*c*) *Luc.* XXII. 24.

50. *Qui projecto vestimento suo exiliens, venit ad eum.*

51. *Et respondens Jesus dixit illi: Quid tibi vis faciam? Cæcus autem dixit ei: Rabboni, ut videam.*

52. *Jesus autem ait illi: Vade, fides tua te salvum fecit. Et confestim vidit, & sequebatur eum in via.*

50. Aussi-tôt il jetta son manteau, & se levant il vint à JESUS.

51. Et JESUS lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? L'aveugle lui répondit: Maître, *faites* que je voye.

52. Allez, lui dit JESUS, vôtre foi vous a sauvé. Et il vit au même instant, & il suivoit JESUS dans le chemin.

COMMENTAIRE.

Comme il sortoit de Jéricho, un aveugle nommé Bartimée, ou *fils de Timée, &c.* Il y avoit deux aveugles qui demandérent, & qui obtinrent la vûë. (*a*) Saint Marc ne nomme ici que celui dont la guérison fut accompagnée de circonstances plus remarquables. Le Sauveur avoit guéri un autre aveugle en entrant à Jéricho, (*b*) mais fort différent de celui dont il est parlé ici. L'Evangéliste exprime en deux langues le nom de cet aveugle; *Bartimée*, est son nom Syriaque; *filius Timæi*, est son nom Latin. C'est ainsi que saint Paul a dit, *Abba, Pater. Abba* est Syrien; *Pater* est Grec ou Latin.

℣. 50. PROJECTO VESTIMENTO. *Il jetta son manteau.* Les termes du Texte (*c*) peuvent marquer en général toutes sortes d'habits. Mais les circonstances ne permettent pas de l'entendre d'autre chose que de son manteau.

(*a*) *Matth.* XX. 29. 30.
(*b*) *Luc.* XVIII. 35.
(*c*) Ἀποβαλὼν τὸ ἱμάτιον αὐτοῦ.

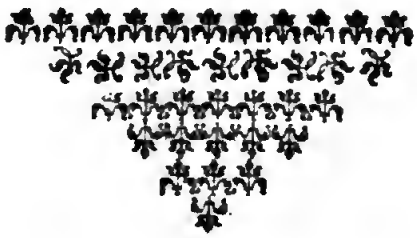

CHAPITRE XI.

JESUS *entre à Jérusalem monté sur un ânon. Il maudit un figuier, qui n'avoit point de figues. Il chasse du Temple les marchands. Pouvoir de la foy. Pardon des ennemis. Les Scribes chargez de confusion.*

℣. 1. *ET cùm appropinquarent Jerosolymæ & Bethaniæ, ad montem Olivarum, mittit duos ex Discipulis suis,*

2. *Et ait illis: Ite in castellum quod contra vos est, & statim introëuntes illuc invenietis pullum ligatum, super quem nemo adhuc hominum sedit: solvite illum, & adducite.*

℣. 1. LOrsqu'ils s'approchoient de Jérusalem, étant prés de Béthanie, vers la montagne des Oliviers, il envoya deux de ses Disciples,

2. Et leur dit: Allez à ce village, qui est devant vous: & si-tôt que vous y serez entrez, vous trouverez un ânon lié, sur lequel nul homme n'a encore monté; déliez-le, & me l'amenez.

COMMENTAIRE.

℣. 1. CUM APPROPINQUARENT JEROSOLYMÆ, ET BETHANIÆ. *Comme ils approchoient de Jérusalem, & de Béthanie.* Ceci arriva le Lundy d'avant la Passion du Sauveur; JESUS avoit couché à Béthanie, qui n'étoit qu'à une demie lieuë de Jérusalem. (*a*) Etant sorti de Béthanie, il envoya deux de ses Disciples à *Bethphagé*, petite bourgade au pied du mont des Oliviers, & si prés de la ville de Jérusalem, qu'on pouvoit la prendre pour un faubourg de cette ville. Les Juifs (*b*) disent que Bethphagé est aussi sacrée que la ville même de Jérusalem; & que c'étoit-là que l'on cuisoit les pains (*c*) qui s'offroient dans le Temple.

℣. 2. IN CASTELLUM. *Allez à ce village qui est devant vous*, à Bethphagé, qui étoit entre Béthanie d'où ils venoient, & Jérusalem, où ils alloient.

INVENIETIS PULLUM LIGATUM. *Vous trouverez un ânon lié.* Saint Matthieu parle aussi d'une ânesse, avec l'ânon. (*d*) Mais saint Luc

(*a*) *Joan.* XI. 18. *A quinze stades*; ou deux mille de Jérusalem *Luc.* XXIV. 50. & *Act.* I. 12. Eloignée de Jérusalem du chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat.

(*b*) *Rabb. apud Ligfoot, & Bochart, De animal. part.* 1. *lib.* 2. *cap.* 17.

(*c*) Εἰς τὴν κατέναντι κώμην. *Ita Matth. & Luc.*

(*d*) *Matth.* XXI. 2.

3. *Et si quis vobis dixerit : Quid facitis ? dicite : Quia Domino necessarius est : & continuò illum dimittet huc.*

4. *Et abeuntes invenerunt pullum ligatum ante januam foris in bivio : & solvunt eum.*

5. *Et quidam de illic stantibus dicebant illis : Quid facitis solventes pullum ?*

6. *Qui dixerunt eis sicut praeceperat illis Jesus, & dimiserunt eis.*

7. *Et duxerunt pullum ad Jesum : & imponunt illi vestimenta sua, & sedit super eum.*

8. *Multi autem vestimenta sua straverunt in via : alii autem frondes cedebant de arboribus, & sternebant in via.*

9. *Et qui praeibant, & qui sequebantur, clamabant, dicentes : Hosanna :*

3. Et si quelqu'un vous demande : Pourquoi faites-vous cela ? dites lui : C'est que le Seigneur en a besoin, & il le laissera amener ici aussi-tôt.

4. Y étant allez, ils trouvérent l'ânon qui étoit attaché dehors auprés d'une porte entre deux chemins, & ils le déliérent.

5. Quelques-uns de ceux qui étoient-là y leur dirent : Que faites-vous ? Pourquoi déliez-vous cet ânon ?

6. Ils leur répondirent comme Jesus le leur avoit ordonné ; & ils le leur laissérent emmener.

7. Ainsi ayant amené l'ânon à Jesus, ils le couvrirent de leurs vêtemens, & ils monta dessus.

8. Plusieurs aussi étendirent leurs vêtemens le long du chemin. D'autres coupoient des branches d'arbres, & les jettoient par où il passoit.

9. Et tant ceux qui marchoient devant, que ceux qui suivoient, crioient : Hosanna, *salut & gloire :*

COMMENTAIRE.

non plus que saint Marc, n'ont exprimé que l'ânon, parce que c'est sur lui que le Sauveur monta. Ce n'est pas sans raison qu'il est remarqué que nul homme n'avoit monté cet ânon. Les Anciens (*a*) n'employoient aux usages sacrez, autant qu'il étoit possible, que des animaux indomptez, & qui n'avoient servi à aucun homme. Les Philistins renvoyérent sur un char tout neuf, l'Arche du Seigneur, & leurs présens. (*b*) C'est une merveille qui mérite considération, qu'un ânon indompté ait conduit tranquillement Jesus-Christ jusqu'au Temple, au milieu du bruit, du mouvement, & des acclamations de tout ce peuple. (*c*)

℣. 4. Ante januam foris in bivio. *Auprés d'une porte, entre deux chemins.* Circonstances suppléés par saint Marc, & qui ne se lisent point dans les autres Evangélistes. L'ânon étoit apparemment avec sa mere attaché prés la porte du village, sur le chemin de Jérusalem, où la route se partageoit en deux chemins. (*d*) On peut voir sur toute cette histoire saint Matthieu, XXI. 1. 2. & suivans.

(*a*) *Vide Grot. hic. Fest. Macrob. Euripid. Ovid.*

(*b*) 1. *Reg.* VI. 7.

(*c*) *Brug.*

(*d*) *Act.* I. 6. & VI. 16.

℣. 10.

10. *Benedictus qui venit in nomine Domini : Benedictum quod venit regnum patris nostri David : Hosanna in excelsis.*

11. *Et introivit Jerosolymam in Templum : & circumspectis omnibus, cum jam vespera esset hora, exiit in Bethaniam cum duodecim.*

12. *Et alia die cùm exirent à Bethania, esuriit.*

13. *Cùmque vidisset à longè ficum habentem folia, venit si quid fortè inveniret in ea, & cùm venisset ad eam, nihil invenit præter folia : non enim erat tempus ficorum.*

10. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur : Béni soit le regne de nôtre pere David, que nous voyons arriver : Hosanna, *salut & gloire*, au plus haut des Cieux.

11. JESUS étant ainsi entré dans Jérusalem, *s'en alla* au Temple : & aprés avoir tout regardé, comme il étoit déja tard, il s'en alla à Béthanie avec les douze *Apôtres*.

12. Le lendemain, lorsqu'ils sortoient de Béthanie, il eut faim ;

13. Et voyant de loin un figuier, qui avoit des feuilles, il y alla pour voir s'il y pourroit trouver quelque chose ; & s'en étant approché, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'étoit pas le tems des figues.

COMMENTAIRE.

℣. 10. BENEDICTUM QUOD VENIT REGNUM PATRIS NOSTRI DAVID. *Béni soit le regne de nôtre pere David, que nous voyons arriver : Hosanna au plus haut des Cieux.* Les Juifs espéroient que le Messie rétabliroit la famille de David dans sa splendeur, & que son regne seroit aussi florissant, & aussi glorieux que celui de David. Ils se flattent ici qu'enfin l'heure est venuë qu'on va voir par le moyen de JESUS-CHRIST, l'heureux accomplissement de leurs vœux, & de leurs espérances. Le Grec des imprimez porte : (*a*) *Béni soit le regne de nôtre pere David.* Béni soit ce regne, *qui vient au nom du Seigneur.* Mais plusieurs anciens Manuscrits omettent ces paroles : *Au nom du Seigneur ;* & elles ne se trouvent ni dans la Vulgate, ni dans les Versions Orientales. Elles sont assez inutiles en cet endroit.

℣. 11. ET INTROIVIT JEROSOLYMAM, IN TEMPLUM. *Il entra dans Jérusalem, & alla au Temple, &c.* Saint Marc ne dit rien de tout ce que fit JESUS-CHRIST dans le Temple ce premier jour. On peut le voir dans saint Matthieu, dans saint Jean, & dans saint Luc. (*b*) Consultez l'Harmonie des quatre Evangélistes.

℣. 13. CUMQUE VIDISSET A LONGE FICUM HABENTEM FOLIA. *Voyant de loin un figuier qui avoit des feuilles, &c.* Nous avons déja parlé de ce figuier, & de la malédiction que le Fils de Dieu lui donna, dans le Commentaire sur saint Matthieu. (*c*) Ce qui embarrasse ici, est que saint Marc témoigne qu'*alors ce n'étoit pas le tems des figues.* Si ce

(*a*) Εὐλογημένη ἡ ἐρχομένη βασιλεία τοῦ ὀνόματος Κυρίου, τοῦ πατρὸς ἡμῶν Δαβίδ.

(*b*) *Matth.* XXI. 10. *& sequ. Luc.* XIX. 40. 45. 46. *Joan.* XIX. 12.

(*c*) *Matth.* XXI. 19.

l'eût été, il auroit été naturel que JESUS ayant faim, fût allé vers cet arbre, pour y cueillir des fruits; & n'y en ayant point trouvé, on ne seroit pas autrement surpris qu'il lui donnât sa malediction; prenant, selon sa coûtume, occasion de cela pour instruire ses Disciples d'une vérité importante. Quoi qu'au fond, est-ce la faute d'un arbre s'il est fécond, ou stérile; s'il est chargé de fruits, ou s'il n'a que des feuilles? Est-il capable de choix, de volonté, de raison? (a) Ce seroit donc toûjours une espéce d'incongruité de maudire un arbre, quel qu'il fût: Mais cela seroit moins surprenant dans un arbre fruitier, qui au tems des fruits, n'auroit que des feuilles. Or il ne nous est pas permis de croire que JESUS-CHRIST ait été capable de pécher contre la justice, la sagesse, où le bon sens. Il faut donc essayer de trouver un dénouëment à cette difficulté.

La plûpart des anciens & des nouveaux Interprétes (b) ont regardé cette action de JESUS-CHRIST, comme une figure de la réprobation des Juifs. La Synagogue n'avoit que des feuilles, au lieu de fruits; elle faisoit parade de ses Cérémonies, de ses Observances, & de ses Traditions. Mais elle étoit vuide de piété, & de solides vertus. En cela elle étoit semblable à ce figuier, qui n'a que des feuilles: mais il y avoit cette différence, qu'alors ce n'étoit pas la saison naturelle des figues; au lieu que la Synagogue devoit en tout tems être chargée des fruits des bonnes œuvres. Cette raison ne satisfait qu'à une partie de la difficulté; elle montre la fin de JESUS-CHRIST dans la malédiction qu'il donne au figuier; mais elle n'en découvre pas la justice. Il y avoit tant d'autres moyens de faire connoître la future réprobation des Juifs, sans recourir à celui-là, qui paroît si singulier, & si peu juste. Et de plus, si ce n'étoit pas la saison des figues, pourquoi JESUS-CHRIST y alloit-il pour y en trouver? Et si c'est injustement que le figuier est maudit, comment cela prouve-t'il que ce soit avec justice que la Synagogue est réprouvée?

Quelques nouveaux traduisent: (c) *Car ce n'étoit pas une année de figues.* Cette année les figues avoient manqué. Mais ces Auteurs eux-mêmes reconnoissent que l'expression de l'original prise en ce sens, est sans exemple, non seulement dans l'Evangile, mais aussi dans les Auteurs profanes. Heinsius, (d) & Gataker en changeant la ponctuation, & les accens, (e) l'expliquent ainsi: *Car là où il étoit, c'étoit la saison des figues.* Comme si saint Marc écrivant dans un climat où les figues ne mûrissent qu'en automne, vouloit faire remarquer que dans la Palestine, où vivoit

(a) *Beda in hunc loc. Grot. ad ℣. 11.*

(b) *Aug. lib. 2. Quæst. Evang. cap. 51. Origen. Hilar. Chrysost. Euthym. Ieronym. Brug. & Mald. in Matth.* XXI. 19.

(c) *Hamm. La Clerc.* Simon, Notes sur le N. T. Οὐ γὰρ ἦν καιρὸς συκῶν.

(d) *Heins. Exercit. sacr. lib. 2. cap. 6. Ita Versio Gothica.*

(e) Οὐ γὰρ ἦν, καιρὸς συκῶν.

JESUS-CHRIST, il y avoit des figues mûres au milieu du mois de Mars, quelques jours avant la fête de Pâque. Mais il n'y a qu'à jetter les yeux sur le Texte, pour comprendre que cela n'est nullement du style des Evangélistes; ils n'écrivent pas d'une maniére si serrée, & si concise, & puis à quoi bon cette remarque en cet endroit? Les voit-on prendre de semblables précautions dans les autres lieux, où il semble nécessaire de rendre raison des usages, des saisons, des pratiques du pays, ou du peuple dont ils parlent?

Il faut donc, s'il est possible, trouver dans la chose même dequoi justifier & la conduite du Sauveur, & la remarque de l'Evangéliste, en montrant. 1°. Que véritablement ce n'étoit pas alors la saison ordinaire des figues: Et 2°. qu'il pouvoit y en avoir de précoces dans un figuier qui étoit alors tout chargé de feüilles. Le tems ordinaire de la maturité des figues, est l'automne, ou le tems de la moisson; c'est de quoi tout le monde convient. (*a*) Il y en a de tardives qui ne mûrissent que vers le commencement de l'hyver; mais la saison ordinaire de leur maturité, est le tems de la moisson, & des vendanges. Il y a d'autres figuiers qui conservent leurs feüilles pendant tout l'hyver, & qui portent leur fruit deux fois l'année; au printems & en automne, parce que les boutons qu'ils avoient poussé avant l'hyver se conservent durant le froid, & mûrissent aussi-tôt que la chaleur revient; dans le même tems que celles qui doivent mûrir en automne, commencent seulement à pousser leur boutons. C'est ce qu'il faut prouver, & par les profanes & par l'Ecriture.

Théophraste (*b*) & Pline (*c*) reconnoissent de ces figuiers toûjours verts, & toûjours chargez de fruits; les uns mûrs, ou fort avancez suivant les saisons, & les autres seulement en fleurs ou en boutons. Ils reconnoissent qu'ils sont communs dans la Syrie. Le premier fruit se cueille au printems, & le second en automne. *Pomo antecedentis anni circa canis ortus detracto, statim alterum parit; postea florem per arcturum, hieme fœtus enutriente*, dit Pline.

Nous voyons aussi distinctement dans l'Ecriture des figues d'automne, qui commencent à pousser leurs boutons au printems. *Lorsque vous voyez le figuier qui produit ses branches tendres, & ses boutons, vous jugez que l'été approche*, dit JESUS-CHRIST. (*d*) Et l'Epouse du Cantique II. 13. décrivant le printems, dit que la tourterelle a fait entendre sa voix; & que le figuier a produit ses boutons. Ce sont des figues ordinaires que les espions envoyez dans la Terre promise, rapporterent à Moyse avec des raisins dans le désert aux Israëlites. (*e*) Mais Isaïe parle des figues préco-

(*a*) *Plin. lib.* 15. *cap* 18. *Vide Ligfoot, hic.*
(*b*) *Theophrast. hist. Plant lib* 4. *cap.* 2.
(*c*) *Plin. lib.* 13. *cap.* 8. *Et lib.* XV. *cap.* 18. *Vide Le Clerc. not. ad Hammond.*
(*d*) *Matth.* XXIV. 32. *Marc.* XIII. 28.
(*e*) *Num.* XIII. 24.

14. *Et respondens dixit ei : Jam non amplùs in æternum ex te fructum quisquam manducet. Et audiebant discipuli ejus.*

14. Alors JESUS dit au figuier : Qu'à jamais nul ne mange plus de toi aucun fruit : ce que ses disciples entendirent.

15. *Et veniunt Jerosolyman. Et cùm introisset in templum, cœpit ejicere vendentes & ementes in templo : & mensas numulariorum, & cathedras vendentium columbas evertit.*

15. Etant revenu à Jerusalem, il entra dans le temple, d'où il chassa ceux qui y vendoient & qui y achetoient ; & il renversa les tables des banquiers, & les bancs de ceux qui vendoient des colombes :

COMMENTAIRE.

ces, des figues qui mûrissent au printems, lorsqu'il dit que la beauté de Samarie, (*a*) est comme celle des figues précoces, de ces figues de printems, que l'on saisit & que l'on mange aussi-tôt qu'on les trouve. Et Osée : (*b*) *J'ay rencontré Israël dans le desert, comme une figue précoce.* Jeremie, les décrit comme d'excellentes figues. (*c*) *Ficus bonas nimis, ut solent ficus esse primi temporis.*

Voilà donc des figues printaniéres, des figues précoces, & des figuiers chargez de feüilles dans la Palestine, dans un tems, où les autres ne faisoient que commencer à produire leurs feüilles, & leurs boutons. JESUS-CHRIST voit un de ces figuiers qui avoit l'apparence de porter au moins quelque figues précoces : Il y va fort assuré qu'il n'y en avoit point ; mais pour tirer de là une instruction importante. Il cherche, & ne trouve point de fruit : il maudit le figuier avec ses apparences trompeuses, & cet arbre commence aussi-tôt à se secher. Il sembloit faire attention à l'endroit de Michée (*d*) où ce Prophéte dit qu'il est comme un homme qui dans l'automne cherche du raisin dans les vignes aprés la vandange ; il n'en trouve pas même une grappe pour se rafraîchir ; ou comme celuy qui au printems cherche une figue précoce sur les figuiers, mais qui n'en rencontre pas une seule pour contenter son appetit. *Væ mihi quia factus sum sicut qui colligit in autumno racemos vindemiæ, non est botrus ad comedendum. Præcoquas ficus desideravit anima mea ; perlit sanctus de terra*, &c. Il en étoit de même de JESUS-CHRIST envers les Juifs ; Il n'y remarquoit qu'une belle montre ; mais stérile de bons fruits. Il cherche de la vertu, de la pieté, de la religion dans ceux qui paroissoient les plus parfaits, & il y rencontre le vice & la corruption. C'est ce qui luy fait prononcer contr'eux un arrêt terrible de condamnation, & de malédiction.

℣. 15. COEPIT EJICERE VENDENTES. *Il entra dans le Temple, d'où il chassa ceux qui y achetoient, & qui vendoient.* Cecy arriva le mardy d'a-

(*a*) *Isai.* XXVIII. 4.
(*b*) *Osee.* IX. 10.
(*c*) *Jerem.* XXIV. 2. כתאני הבכורות
(*d*) *Michée.* VII. 1.

16. *Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum.*

17. *Et docebat, dicens eis: Nonne scriptum est: Quia domus mea, domus orationis vocabitur omnibus gentibus? Vos autem fecistis eam speluncam latronum.*

18. *Quo audito, principes sacerdotum & Scribæ quærebant quomodo eum perderent: timebant enim eum, quoniam universa turba admirabatur super doctrina ejus.*

19. *Et cùm vespera facta esset, egrediebatur de civitate.*

20. *Et cùm manè transirent, viderunt ficum aridam factam à radicibus.*

21. *Et recordatus Petrus, dixit ei: Rabbi, ecce ficus, cui maledixisti, aruit.*

16. Et il ne permettoit pas que personne transportât aucun meuble par le temple.

17. Il les instruisoit aussi en leur disant: N'est-il pas écrit: Ma maison sera appellée la maison de priere pour toutes les nations? Et cependant vous en avez fait une caverne de voleurs.

18. Ce que les Princes des Prêtres & les scribes ayant entendu, ils cherchoient un moyen de le perdre: car ils le craignoient, parce que tout le peuple étoit ravi en admiration de sa doctrine.

19. Et lorsqu'il étoit déja tard, il sortit de la Ville.

20. Le lendemain matin ils virent en passant le figuier, qui étoit devenu sec jusqu'à la racine.

21. Et Pierre se souvenant *de la parole de* JESUS-CHRIST, lui dit: Maître, voyez comme le figuier que vous avez maudit est devenu sec.

COMMENTAIRE.

vant la Passion. Il avoit déja chassé ces mêmes Marchands le lundy précédent. (*a*) Ils s'étoient apparemment remis par l'autorité des Prêtres, qui n'avoient pas approuvé le zele de JESUS-CHRIST.

℣. 16. NON SINEBAT UT QUISQUAM TRANSFERRET VAS PER TEMPLUM. *Il ne permettoit pas que l'on transportât aucun meuble par le Temple.* Ou qu'on transportât quoy que ce fut. *Vas* (*b*) se met icy pour toute sorte de choses, qui servoient aux usages profanes, & sur tout à la marchandise & au trafic: car pour ce qui concerne le culte du Seigneur, ses sacrifices, ses offrandes, les provisions de ses Ministres; c'étoit une nécessité indispensable de les transporter dans le Temple. Il condamne donc ceux qui passoient au travers du Temple pour abréger leur chemin, ceux qui portoient des fardeaux, ou des marchandises, & qui les offroient à ceux qui y venoient faire leurs priéres: en un mot, ceux qui se gouvernoient dans le lieu saint comme ils auroient fait dans une salle, ou dans un lieu profane: sans faire attention à la majesté du Seigneur, & sans se mettre en peine d'interrompre ceux qui venoient au Temple pour prier.

Les Rabbins nous étalent avec emphase les régles que l'on devoit ob-

(*a*) *Matth.* XXI. 12.
(*b*) כלי *Keli*, σκεῦος, *Vas, supellex, instrumentum, res qualibet.*

22. *Et respondens Jesus ait illis : Habete fidem Dei.*

23. *Amen dico vobis, quia quicumque dixerit huic monti : Tollere, & mittere in mare & non hæsitaverit in corde suo, sed crediderit, quia quodcumque dixerit, fiat, fiet ei.*

24. *Propterea dico vobis, omnia quæcumque orantes petitis, credite, quia accipietis, & evenient vobis*

25. *Et cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem, ut & Pater vester qui in cœlis est, dimittat vobis peccata vestra.*

22. Jesus prenant la parole, leur dit : Ayez de la foi en Dieu :

23. Je vous dis en verité, que quiconque dira à cette montagne : Ote-toi de là, & te jette dans la mer, & cela sans hésiter dans son cœur ; mais croyant fermement que tout ce qu'il aura dit arrivera, il le verra en effet arriver.

24. C'est pourquoi je vous le dis : Quoi que ce soit que vous demandiez dans la priere, croyez que vous l'obtiendrez, & il vous sera accordé.

25. Mais lorsque vous vous présenterez pour prier, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez-lui, afin que vôtre Pere qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos pechés.

COMMENTAIRE.

server dans le Temple ; mais il paroît par l'Evangile que les Loix étoient fort mal observées ; ou bien que les abus que nous voyons ici réprimez par le Sauveur, ne se faisoient que dans le parvis des Gentils, que les Juifs ne regardoient pas à beaucoup prés, avec le même respect que le reste du Temple. Ils disent donc (*a*) qu'il n'est pas permis d'y entrer, pas même dans le parvis des Gentils, avec son bâton, ses souliers, sa bourse ou ses pieds crottez, ou avec de l'argent dans un mouchoir, ou avec une besace, ou d'y cracher, ou d'en faire un lieu de passage, &c. Ils ne tournoient point le dos au sanctuaire : Ils n'y devoient paroître que dans une posture humiliée. Tout cela est fort beau dans la spéculation ; mais il en faudroit montrer la pratique.

℣. 22. Habete fidem Dei. *Ayez de la foy en Dieu.* Croyez fermement en Dieu, & rien ne vous sera impossible. Confiez-vous en ses promesses, demandez-lui avec une humble confiance, & soyez assurez qu'il ne vous refusera aucunes de vos justes demandes. (*b*) On peut aussi traduire : Ayez une foy parfaite, (*c*) une foy de Dieu, une grande foy. Comme on dit des cédres de Dieu, (*d*) une montagne de Dieu, (*e*) un zéle de Dieu, (*f*) une beauté de Dieu, (*g*) une trompette de Dieu, (*h*) pour

(*a*) *Bab. Jevamoth. fol. 6. Maimon. Vide Lightfoot, hic.*
(*b*) *Martianay.*
(*c*) *Infrà* ℣. 24.
(*d*) *Psal.* LXXIX. 11.
(*e*) *Psal.* XXXV. 7.
(*f*) *Rom.* X. 2.
(*g*) *Act.* VII. 2.
(*h*) 1. *Thess.* IV. 15.

26. *Quòd si vos non dimiseritis : nec Pater vester, qui in cælis est, dimittet vobis peccata vestra.*

27. *Et veniunt rursus Jerosolymam. Et cùm ambularet in templo, accedunt ad eum summi sacerdotes, & Scribæ, & seniores :*

28. *Et dicunt ei : In qua potestate hæc facis : & quis dedit tibi hanc potestatem ut ista facias ?*

29. *Jesus autem respondens ait illis : Interrogabo vos & ego unum verbum, & respondete mihi : & dicam vobis in qua potestate hæc faciam.*

30. *Baptismus Joannis, de cælo erat, an ex hominibus ? Respondete mihi.*

31. *At illi cogitabant secum, dicentes : Si dixerimus, de cælo, dicet : Quare ergo non credidistis ei ?*

32. *Si dixerimus : ex hominibus, timemus populum, omnes enim habebant Joannem, quia verè propheta esset.*

33. *Et respondentes dicunt Jesu : Nescimus. Et respondens Jesus ait illis : neque ego dico vobis in qua potestate hæc faciam.*

26. Que si vous ne pardonnez point, vôtre Pere qui est dans les cieux, ne vous pardonnera point non plus vos pechés.

27. Ils retournérent encore à Jerusalem. Et JESUS se promenant dans le temple, les Princes des Prêtres, les Scribes & les Sénateurs le vinrent trouver.

28. Et lui dirent : De quelle autorité faites vous ceci ; & qui vous a donné l'autorité de faire ce que vous faites ?

29. JESUS leur répondit : J'ai aussi une demande à vous faire ; & aprés que vous m'y aurez répondu, je vous dirai de quelle autorité je fais ceci.

30. Le batême de Jean étoit-il du ciel ou des hommes, répondez-moi ?

31. Mais ils raisonnoient ainsi en eux-mêmes : Si nous répondons qu'il étoit du ciel, il nous dira : Pourquoi donc ne l'avez-vous pas cru ?

32. Que si nous disons, qu'il étoit des hommes, nous avons à craindre le peuple ; parce que tout le monde considéroit Jean comme ayant été véritablement Prophête.

33. Ainsi ils répondirent à JESUS : Nous ne sçavons. Et JESUS leur dit : Je ne vous dirai point non plus de quelle autorité je fais ceci.

COMMENTAIRE.

marquer des cédres, des montagnes, une beauté, un zéle, une trompette, excellens en leur genre.

℣. 25. CUM STABITIS AD ORANDUM. *Lorsque vous vous présenterez pour prier.* A la lettre : *Lorsque vous serez debout pour prier.* Les Hébreux prioient souvent debout. (*a*) Mais souvent aussi ils prioient à genoux ou prosternez. (*b*) *Stare*, ne signifie pas toûjours être debout ; mais seulement se présenter, paroître dans un lieu. Quelques anciens manuscrits (*c*) ajoûtent ce qui suit : *Et je vous dis, démandez & on vous donnera : cherchez & vous trouverez, frappez, & on vous ouvrira. Car tout ceux qui démandent reçoivent, ceux qui cherchent trouvent, & on ouvre à ceux qui frapent.* Ce qui est tiré de saint Matthieu, *ch.* VII. ℣. 7. 8.

(*a*) *Vide Matth.* VI. 5. *Luc.* XVIII. 11.
(*b*) *Dan.* VI. 10. *Act.* IX. 40. XX. 36. XXI. 5. &c.
(*c*) *Mss. Bodl.* 2. *Seld.* 2. *Laud.* 5. & *in Paris.* 2. *post vers. sequ.*

℣. 28. IN QUA POTESTATE HÆC FACIS? *De quelle autorité faites-vous cecy?* Pourquoi enseignez-vous dans le Temple: chassez-vous les Marchands, & les Changeurs: prenez-vous des airs d'autorité dans un lieu où vous n'avez rien? Cecy n'arriva que le mercredy d'avant la Passion, qui est le dernier jour qu'il parut dans le Temple. (*a*)

CHAPITRE XII.

La parabole des vignerons qui tuent le fils de leur Maître. Les Pharisiens, & les Hérodiens tentent JESUS-CHRIST *sur le payement du tribut; & les Saducéens sur la créance de la résurrection des morts. Quel est le premier des Commandemens? Comment David appelle-t'il le Messie son Seigneur? Offrande d'une pauvre veuve, préférée à tous les grands présens des riches.*

℣. 1. *ET cœpit illis in parabolis loqui: Vineam pastinavit homo, & circumdedit sepem, & fodit lacum, & adsificavit turrim, & locavit eam agricolis, & peregrè profectus est.*

2. *Et misit ad agricolas in tempore servum, ut ab agricolis acciperet de fructu vineæ.*

3. *Qui apprehensum eum ceciderunt, & dimiserunt vacuum.*

℣. 1. JESUS commença ensuite à leur parler en paraboles. Un homme, dit-il, planta une vigne, l'entoura d'une haye, & y creusa un pressoir, y bâtit une tour; & l'ayant loüée à des vignerons, il s'en alla en un pays éloigné.

2. La saison étant venuë, il envoya un de ses serviteurs aux vignerons, pour recevoir *ce qu'ils lui devoient* du fruit de sa vigne.

3. Mais l'ayant pris, ils le battirent, & le renvoyérent sans lui rien donner.

COMMENTAIRE.

℣. 1. VINEAM PASTINAVIT HOMO, ... ET FODIT LACUM. *Un homme planta une vigne, l'entoura d'une haye, & y creusa un pressoir*: Ou plûtôt, il y creusa une cave, une fosse, une citerne soûterraine bien cimentée, & bien enduite pour recevoir, & pour conserver le vin. Ces sortes de citernes étoient toûjours dans la vigne même, & joignant le pressoir où l'on foulloit les raisins; car les anciens n'avoient pas l'usage des caves, comme nous l'avons à present. (*b*) Ils enfoüissoient

(*a*) *Confer. Matth.* XXI. 23. *& seq.*
(*b*) *Pancirell. Rerum mirabil. lib.* 1. *cap. de Cellis. Vide & Suid. in voce* λάκκος. *Ulpian. Vini cisterna.*

sous

4. *Et iterum misit ad illos alium servum : & illum in capite vulneraverunt, & contumeliis affecerunt.*

5. *Et rursum alium misit & illum occiderunt, & plures alios : quosdam cadentes, alios verò occidentes.*

6. *Adhuc ergo unum habens filium charissimum : & illum misit ad eos novissimum, dicens : Quia reverebuntur filium meum.*

7. *Coloni autem dixerunt ad invicem: Hic est hæres : venite, occidamus eum : & nostra erit hæreditas.*

8. *Et apprehendentes eum, occiderunt : & ejecerunt extra vineam.*

9. *Quid ergo faciet Dominus vineæ? Veniet, & perdet colonos : & dabit vineam aliis.*

10. *Nec Scripturam hanc legistis : Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli :*

11. *A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.*

12. *Et quærebant eum tenere : & timuerunt turbam: cognoverunt enim quoniam ad eos parabolam hanc dixerit. Et relicto eo abierunt.*

4. Il leur envoya encore un autre serviteur, & ils le blessérent à la tête, & lui firent toutes sortes d'outrages.

5. Il leur en envoya encore un, qu'ils tuérent ; & de plusieurs *qu'il leur envoya ensuite*, ils en battirent quelques-uns, & tuérent les autres.

6. Enfin, ayant un fils unique qu'il aimoit trés-tendrement, il le leur envoya encore, aprés tous les autres, en disant : Ils auront quelque respect pour mon fils.

7. Mais ces vignerons dirent entr'eux : Voici l'héritier ; allons tuons-le, & l'héritage sera à nous.

8. Ainsi s'étant saisis de lui, ils le tuérent, & le jettérent hors de la vigne.

9. Que fera donc le Seigneur de cette vigne ? Il viendra lui-même, il exterminera ces vignerons, & donnera sa vigne à d'autres.

10. N'avez-vous point lû cette parole de l'Ecriture : La pierre qui avoit été rejettée par ceux qui bâtissoient, est devenuë la principale pierre de l'angle :

11. C'est le Seigneur qui l'a fait ; & nos yeux le voyent avec admiration.

12. Ceux *à qui il parloit*, cherchoient les moyens de l'arrêter ; car ils virent bien que c'étoit d'eux qu'il vouloit parler dans cette parabole : mais ils craignirent le peuple ; c'est pourquoi le laissant là, ils se retirérent.

COMMENTAIRE.

sous la terre leurs cruches d'argile pleines de vin ; n'ayant point de tonneaux à nôtre mode. Sur toute cette parabole, on peut voir le Commentaire sur saint Matth. XXII. 32.

℣. 4. ILLUM IN CAPITE VULNERAVERUNT. *Ils le blessérent à la tête, & lui firent toutes sortes d'outrages.* Le Grec se traduit diversement: (a) *Ils lui jettérent des pierres, & le blessérent à la tête* : ou, *ils le lapidérent, & lui cassérent la tête.* Ce qui ne doit pas s'entendre d'une lapidation telle que la mort s'ensuive, ni d'une fracture de la tête, qui tuë un homme: Puisqu'il est dit, aussi-tôt aprés qu'ils *le renvoyerent avec outrages*,

(a) Λιθοβολήσαντες ἐκεφαλαίωσαν. *Quid Codd omittunt* λιθοβολήσαντες. *Ut Cant. Velez. Barb.* 1. *Colb.* 8 *Steph n. Vulg. Coph.*

13. *Et mittunt ad eum quosdam ex Pharisæis, & Herodianis, ut eum caperent in verbo.*

14. *Qui venientes dicunt ei: Magister, scimus quia verax es, & non curas quemquam, nec enim vides in faciem hominum, sed in veritate viam Dei doces, licet dari tributum Cæsari, an non dabimus?*

13. Voulant ensuite le surprendre dans ses paroles, ils lui envoyérent quelques-uns des Pharisiens, & des Hérodiens,

14. Qui lui vinrent dire : Maître, nous savons que vous êtes sincére & véritable, & que vous n'avez égard à qui que ce soit ; car vous ne considérez point la qualité des personnes ; mais vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité : Est-il permis, ou non, de payer le tribut à César ?

COMMENTAIRE.

ou sans honneur. C'est donc une maniére de parler populaire, où l'on dit qu'on a cassé la tête à un homme, lorsqu'on l'a dangereusement blessé à coups de pierres à la tête. Quelques-uns (*a*) prenant le verbe Grec dans un autre sens, traduisent : *Ils lui firent tous les outrages dont ils pûrent s'aviser.* Ils mirent le comble à l'injure & à l'outrage à son égard. D'autres : (*b*) *Ils le payérent en outrages, & en mauvais traitemens.* Il lui comptérent pour ainsi dire, la somme qu'ils lui devoient à coups de pierres. Mais sans recourir à ces explications forcées & étrangéres : rien n'est plus simple que de s'en tenir à la Vulgate, qui renferme un sens fort naturel, & fort aisé. On peut voir sur saint Matthieu l'explication de cette parabole. (*c*)

℣. 13. MITTUNT AD EUM QUOSDAM EX PHARISÆIS, ET HERODIANIS. *Ils lui envoyérent quelques-uns des Pharisiens, & des Hérodiens.* Les Pharisiens envoyérent quelques-uns de leur secte, ou *de leurs disciples*, (*d*) avec les Hérodiens, pour tâcher de faire parler JESUS pour ou contre les sentimens de Judas le Galiléen, que nous croyons être l'auteur de la secte des Hérodiens, afin d'en tirer contre lui des conséquences odieuses : s'il étoit pour Judas, & pour la liberté, ils en prendroient droit de l'accuser auprés du Gouverneur Romain, comme un séditieux : s'il témoignoit de l'éloignement de cette secte, ils le rendroient suspect au peuple qui la favorisoit.

Il est à remarquer que dans ce jour toutes les sectes des Juifs s'addressérent à JESUS-CHRIST, les unes aprés les autres pour le tenter, & pour sçavoir pour qui il tenoit. Les Pharisiens, les Hérodiens, les Scribes, les Saducéens y vinrent tour à tour : Mais inutilement ; Jesus éluda leurs demandes artificieuses, & leur fit comprendre qu'il n'étoit à aucune de leur secte, & qu'ils étoient tous dans l'erreur.

℣. 14. LICET DARI TRIBUTUM CÆSARI? *Est-il permis, ou non,*

(*a*) *Theophylact. Beza, Lud. de Dieu.*
(*b*) *Lightfoot.*
(*c*) *Matth.* XXII. 32. *& sequ.*
(*d*) *Matth.* XXII. 16.

15. *Qui sciens versutiam illorum, ait illis: Quid me tentatis? Afferte mihi denarium ut videam.*

16. *At illi attulerunt ei. Et ait illis: Cujus est imago hæc, & inscriptio? Dicunt ei: Cæsaris.*

17. *Respondens autem Jesus, dixit illis: Reddite igitur quæ sunt Cæsaris, Cæsari, & quæ sunt Dei, Deo. Et mirabantur super eo.*

15. Mais JESUS connoissant leur hypocrisie, leur dit: Pourquoi me tentez-vous? Apportez-moi un denier, que je le voye.

16. Ils lui en apportérent un; & il leur demanda: De qui est cette image, & cette inscription? De César, lui dirent-ils.

17. JESUS leur répondit: Rendez donc à César, ce qui est à César; & à Dieu, ce qui est à Dieu. Et ils admirérent sa réponse.

COMMENTAIRE.

de payer le tribut à César? Le Grec au lieu de *tribut* porte *kenson*, (*a*) dont nous avons donné l'explication sur saint Matthieu. (*b*) Quelques Critiques croyent que ce terme marque une sorte de monnoye, d'une certaine valeur, & avec une certaine empreinte, qui étoit uniquement destinée à payer le tribut. Mais nous ne pouvons être de ce sentiment: Toute monnoye coursable dans l'Empire, étoit propre à payer les Officiers qui levoient les tributs. La chose est indubitable: Or il y en avoit de plusieurs grandeurs, & de différente forme & valeur, & de divers métaux, comme on les voit encore aujourd'hui dans les cabinets.

℣. 17. QUÆ SUNT CÆSARIS, CÆSARI; ET QUÆ SUNT DEI, DEO. *Rendez à César, ce qui est à César; & à Dieu, ce qui est à Dieu.* Les Hérodiens, ou les disciples de Judas le Galiléen, soûtenoient qu'il étoit contre la Loy & la volonté de Dieu, de reconnoître un autre Maître que le Seigneur, & de payer le tribut à un étranger. JESUS-CHRIST leur insinuë qu'ils sont dans l'erreur, & dans leur principe & dans leur conséquence. Dieu est le seul Maître de leur esprit & de leur cœur. Ils ne doivent qu'à lui seul l'adoration, l'hommage, le culte souverain. Mais ils doivent le tribut, & les autres servitudes établies par le droit ou par la coûtume, à ceux que la providence a établis sur leur tête. Or les Romains étoient alors souverains dans la Judée: Il falloit donc leur rendre tout ce qui n'étoit point contraire aux Loix du Seigneur. Les Hérodiens confondoient mal-à-propos la puissance temporelle, avec le culte & l'adoration qui n'est dûë qu'à Dieu. L'opinion qui veut que le Sauveur sous ces termes: *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu*, entende la capitation qui étoit dûë par chaque Israëlite, & qui se payoit à son Temple, & que cette capitation se payoit d'une certaine piéce de monnoye particuliére, dont l'étalon se conservoit dans le Temple. Cette opinion n'est appuyée d'aucu-

(*a*) Ἔξεστι κῆνσον Καίσαρι δοῦναι, ἢ οὔ. *Cantab.* Ἐπικεφάλαιον Καίσαρι. *La capitation.*

(*b*) *Matth.* XXII. 6.

18. *Et venerunt ad eum Sadducæi, qui dicunt resurrectionem non esse; & interrogabant eum dicentes:*

19. *Magister, Moyses nobis scripsit, ut si cujus frater mortuus fuerit, & dimiserit uxorem, & filios non reliquerit, accipiat frater ejus uxorem ipsius, & resuscitet semen fratri suo.*

20. *Septem ergo fratres erant: & primus accepit uxorem, & mortuus est non relicto semine.*

21. *Et secundus accepit eam, & mortuus est: & nec iste reliquit semen: Et tertius similiter;*

22. *Et acceperunt eam similiter septem: & non reliquerunt semen. Novissima omnium defuncta est & mulier.*

23. *In resurrectione ergo cùm resurrexerint, cujus de his erit uxor? septem enim habuerunt eam uxorem.*

24. *Et respondens Jesus, ait illis: Nonne ideò erratis, non scientes Scripturas, neque virtutem Dei?*

25. *Cùm enim à mortuis resurrexerint, neque nubent, neque nubentur, sed sunt sicut Angeli in cœlis.*

26. *De mortuis autem quod resurgant, non legistis in Libro Moysi, super rubum quomodo dixerit illi Deus, inquiens: Ego sum Deus Abraham, & Deus Isaac, & Deus Jacob?*

27. *Non est Deus mortuorum, sed vivorum. Vos ergo multum erratis.*

18. Aprés cela les Saducéens, qui nient la résurrection, le vinrent trouver, & ils lui proposérent cette question:

19. Maître, Moyse nous a laissé par écrit: Que si un homme en mourant laisse sa femme sans enfans, son frere doit épouser sa femme, pour susciter des enfans à son frere *mort*.

20. Or il y avoit sept freres, dont le premier ayant pris une femme, mourut sans laisser d'enfans.

21. Le second l'ayant épousée ensuite, mourut aussi sans enfans, & le troisiéme de même;

22. Et tous les sept l'ont ainsi euë *pour femme*, sans qu'aucun ait laissé d'enfans; & enfin cette femme est morte elle-même la derniére.

23. Lors donc qu'ils ressusciteront dans la résurrection *générale*, duquel d'entr'eux sera-t'elle femme, puisqu'elle l'a été de tous les sept?

24. Et Jesus leur répondit: Ne voyez-vous pas que vous êtes dans l'erreur; parce que vous ne comprenez ni les Ecritures, ni la puissance de Dieu?

25. Car lorsque les morts seront ressuscitez, les hommes n'auront point de femmes, ni les femmes de maris: mais ils seront comme les Anges qui sont dans les Cieux.

26. Et quant à la résurrection des morts: N'avez-vous point lû dans le Livre de Moyse ce que Dieu lui dit dans le buisson: Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob?

27. Or il n'est point le Dieu des morts, mais des vivans; & ainsi vous êtes dans une grande erreur.

COMMENTAIRE.

ne preuve & on défie de montrer qu'il ait été de nécessité de payer le demi-sicle en espéce de monnoye Judaïque. Les Hébreux n'ont jamais fabriqué assez de monnoye pour payer de cette sorte, la centiéme partie des demi-sicles qui auroient été nécessaires pour cela. On a parlé de ce demi-sicle sur saint Matthieu, XVII. 23.

℣. 18. Venerunt ad eum Sadducæi. *Les Saducéens le vinrent*

28. *Et accessit unus de Scribis, qui audierat illos conquirentes, & videns quoniam benè illis responderit, interrogavit eum, quod esset primum omnium mandatum?*

29. *Jesus autem respondit ei: Quia primum omnium mandatum est: Audi, Israël, Dominus Deus tuus, Deus unus est:*

30. *Et diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, & ex tota anima tua, & ex tota mente tua, & ex tota virtute tua, hoc est primum mandatum.*

31. *Secundum autem simile est illi: Diliges proximum tuum tamquam teipsum. Majus horum aliud mandatum non est.*

32. *Et ait illi Scriba: Benè, Magister in veritate dixisti, quia unus est Deus, & non est alius præter eum.*

28. Alors l'un des Docteurs de la Loi, qui avoit oüi cette dispute, voyant que JESUS avoit si bien répondu aux Saducéens, s'approcha de lui, & lui demanda: Quel étoit le premier de tous les commandemens?

29. Et JESUS lui répondit: Le premier de tous les commandemens *est celui-ci:* Ecoutez, Israël le Seigneur vôtre Dieu, est le seul Dieu:

30. Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu de tout vôtre cœur, de toute vôtre ame, de tout vôtre esprit, & de toutes vos forces. C'est-là le premier commandement.

31. Et voici le second, qui est semblable au premier: Vous aimerez vôtre prochain comme vous-même. Il n'y a aucun autre commandement plus grand que ceux-ci.

32. Le Docteur lui répondit: Maître, ce que vous avez dit est très-véritable, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que lui:

COMMENTAIRE.

trouver. Nous avons parlé de cette secte dans la Dissertation sur les sectes des Hébreux; nous n'avons rien à ajoûter icy sur le reste de leur demande, aprés ce que nous avons dit sur saint Matthieu, XXII. 23. & suivans.

℣. 28. UNUS DE SCRIBIS VIDENS QUONIAM ILLIS BENE RESPONDERIT. *Un des Docteurs de la Loi voyant que* JESUS-CHRIST *avoit bien répondu aux Saducéens*, vint lui demander quel étoit le plus grand commandement de la Loi. Les Saducéens & les Scribes ou les Docteurs de la Loi, n'étoient pas d'accord sur leurs principes; & les Scribes ne furent pas fâchez que le Sauveur eut réprimé la vaine suffisance du Saducéen. C'étoit apparemment alors une question fameuse dans leur école, de sçavoir quel étoit le premier de tous les commandemens de la Loi.

℣. 29. AUDI ISRAEL: &c. *Ecoutez, Israël, le Seigneur vôtre Dieu, est le seul Dieu: Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu de tout vôtre cœur*, &c. Saint Matthieu n'a pas exprimé la premiére partie de la réponse du Fils de Dieu. Mais seulement: *Vous aimerez le Seigneur vôtre Dieu de tout vôtre cœur*, &c. L'une & l'autre est tirée du Deutéronome, VI. 4. 5. & le second commandement est tiré du Lévitique, ch. XIX. 18. Ils sont appellez premier & second, non suivant l'ordre qu'ils tiennent dans Moyse, mais suivant le rang de dignité qu'ils doivent avoir, comparez aux autres

33. *Et ut diligatur ex toto corde, & ex toto intellectu, & ex tota anima, & ex tota fortitudine: & diligere proximum tamquam seipsum, majus est omnibus holocautomatibus, & sacrificiis.*

33. Et que de l'aimer de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son ame, & de toutes ses forces, & son prochain comme soi-même, est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes, & que tous les sacrifices.

34. *Jesus autem videns quòd sapienter respondisset, dixit illi: Non es longè à regno Dei. Et nemo jam audebat eum interrogare:*

34. Jesus voyant qu'il avoit répondu sagement, lui dit: Vous n'êtes pas loin du Royaume de Dieu. Et depuis ce tems-là personne n'osoit plus lui faire de questions.

COMMENTAIRE.

commandemens. Voici l'Hébreu à la lettre: (a) *Ecoûte Israël, Jehovah est nôtre Dieu, Jehovah seul.* On sçait que ce nom de *Jehovah*, signifie principalement Dieu comme Créateur. Les Hébreux pour marquer l'importance de ce commandement en écrivent les dernières lettres du premier & dernier mot, en caracteres plus gros que les autres. Ces répétitions, *de tout vôtre cœur, de toute vôtre ame, de tout vôtre esprit, de toutes vos forces*, marquent admirablement l'ardeur, la vivacité, l'étenduë de l'amour que nous devons avoir pour Dieu. L'aimer d'un amour dominant, mettre en lui sa confiance, pratiquer ses Loix & ses volontez, avec une fidélité exacte & constante.

℣. 33. Majus est omnibus holocautomatibus. *C'est quelque chose de plus grand que tous les holocaustes.* Les deux préceptes dont je viens de parler, sont sans comparaison plus excellens que toutes les Loix cérémonielles: mêmes les plus importantes, comme les diverses sortes de sacrifices. Jesus-Christ insinuë que les Docteurs de la Loi donnoient beaucoup à ces sortes d'observances. Il marque icy leur véritable prix, par le paralléle qu'il en fait avec les Loix essentielles à la Réligion. Celles des sacrifices ne sont qu'accessoires, & accidentelles: Elles tirent toutes leur merite de la charité envers Dieu & envers le prochain, sans laquelle toutes les autres observances sont vaines & inutiles.

℣. 34. Non es longe a regno Dei. *Vous n'êtes pas loin du Royaume de Dieu.* Vous comprenez quel est le fondement de la vraye & solide Réligion. Pour entrer dans mon école, & dans mon Eglise, il n'y a plus qu'un pas à faire; c'est de croire en moi. Jesus-Christ n'étant venu que pour perfectionner la Loi; dés qu'un Juif avoit bien compris quel étoit le véritable esprit, l'essence & la perfection de la Loi, il étoit fort prés du Royaume de Dieu, & de la vraye Religion que le Sauveur venoit rétablir dans le monde, où elle étoit presqu'entierement éteinte.

(a) שמע ישראל יהוה אלהינו יהוה אחד

35. *Et respondens Jesus dicebat, docens in Templo : Quomodo dicunt Scribæ Christum filium esse David?*

36. *Ipse enim David dicit in Spiritu sancto : Dixit Dominus Domino meo, sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.*

37. *Ipse ergo David dicit eum Dominum, & unde est filius ejus? Et multa turba eum libenter audivit.*

38. *Et dicebat eis in doctrina sua : Cavete à Scribis, qui volunt in stolis ambulare, & salutari in foro;*

35. Mais JESUS enseignant dans le Temple, leur dit : Comment les Scribes disent-ils que le Christ est fils de David,

36. Puisque David lui-même a dit par le Saint Esprit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asséyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied?

37 Puis donc que David l'appelle lui-même son Seigneur, comment est-il son fils? Une grande partie du peuple prenoit plaisir à l'écouter.

38. Et il leur disoit en sa maniére d'instruire : Gardez-vous des Docteurs de la Loi, qui aiment à se promener avec de longues robes, & à être salüez dans les places publiques;

COMMENTAIRE.

℣. 35. QUOMODO DICUNT SCRIBÆ CHRISTUM FILIUM ESSE DAVID. *Comment les Scribes disent-ils que le Christ est Fils de David?* Aprés avoir répondu aux demandes des Pharisiens, des Hérodiens, des Saducéens, & des Docteurs de la Loi, JESUS-CHRIST à son tour fait une question aux Pharisiens, (*a*) sur le Pere du Messie. Tout le monde convenoit que le Christ devoit être de la race de David : mais les Pharisiens & les Scribes l'attendoient simplement comme un homme d'une vertu, d'un mérite, d'une valeur extraordinaire. Le Sauveur veut les amener à reconnoître sa divinité, en leur montrant que le Méssie ne seroit pas Fils de David, comme ils l'entendoient, puisque David l'appelloit son Seigneur. On peut voir nôtre Commentaire sur saint Matthieu, XXII. 41. 42. 43.

℣. 38. DICEBAT EIS IN DOCTRINA SUA. *Il leur disoit dans sa maniére d'enseigner.* Voyez une pareille expression cy-devant Marc. IV. 2. Et pour l'explication de ce que dit ici le Fils de Dieu, voyez saint Matthieu, XXIII. 2. 3. &c.

VOLUNT IN STOLIS AMBULARE. *Ils aiment à se promener avec de longues robes.* Les Hébreux porteient d'ordinaire la tunique par dessous, & le manteau par dessus. Nous ne leur connoissons point d'autres habits. *La stole*, dont parle ici saint Marc, (*b*) étoit donc apparemment la tunique ou l'habit de dessous, que les Scribes & les Pharisiens affectoient de porter plus longue que les autres; & peut-être d'une autre cou-

(*a*) *Matth.* XXII. 41. 42.

(*b*) Τῶν θελόντων περιπατεῖν ἐν στολαῖς.

39. *Et in primis cathedris sedere in Synagogis, & primos discubitus in cœnis :*

40. *Qui devorant domos viduarum sub obtentu prolixæ orationis : hi accipient prolixius judicium.*

41. *Et sedens Jesus contra gazophylacium, aspiciebat quomodo turba jactaret æs in gazophylacium, & multi divites jactabant multa.*

39. A être assis aux premiéres chaires dans les Synagogues, & à avoir les premiéres places dans les festins :

40. Qui dévorent les maisons des veuves, sous prétexte qu'ils font de longues priéres. Ces personnes en recevront une condamnation plus rigoureuse.

41. JESUS étant assis vis-à-vis du tronc, il prenoit garde de quelle maniére le peuple y jettoit de l'argent ; & comme plusieurs gens riches y en mettoient beaucoup :

COMMENTAIRE.

leur, & d'y ajoûter des franges. En cet endroit saint Marc a voulu désigner apparemment le même abus que saint Matthieu a marqué, en disant: Ils portent de longues franges : (*a*) *Magnificant fimbrias*. Mais Moyse (*b*) n'ayant ordonné des franges, & des houpes que pour les manteaux seulement ; & *stolè*, signifiant sûrement dans le langage des Ellénistes, auteurs du nouveau Testament, (*c*) & des Romains ; un habit long, & fort différent du manteau ; il est beaucoup plus vrai-semblable que l'Evangéliste a voulu marquer la tunique, que les Pharisiens affectoient de porter longue & traînante, au lieu que le commun des Juifs la portoit plus courte, & n'allant pas au-delà du milieu de la jambe. Les habits longs & traînans désignent un homme distingué par son rang, ou par sa dignité. Le vice dominant des Pharisiens étoit l'orgueil, & l'ambition.

℣. 41. QUOMODO TURBA JACTARET ÆS IN GAZOPHYLACIUM. *Jesus prit garde de quelle maniére le peuple jettoit de l'argent dans le tronc.* Le terme de *Gazophylacium*, signifie proprement le lieu où l'on conserve l'or, ou l'argent ; souvent il se prend dans l'Ecriture pour le lieu où l'on gardoit l'or & l'argent du Temple : (*d*) Ici il ne peut signifier que le coffre, ou le tronc, où chacun jettoit à sa dévotion, ce qu'il jugeoit à propos. On dit que les troncs étoient dans le parvis des femmes, & qu'ils étoient au nombre de treize, ils étoient placez devant un portique où J. C. s'assit dans cette occasion. La veuve vint jetter son offrande dans celui des treize troncs, où la tradition vouloit que les femmes jettassent leurs offrandes ; car il ne leur étoit pas permis de jetter dans

(*a*) *Matth.* XXIII. 5. Μεγαλύνουσι τὰ κράσπεδα.

(*b*) *Num.* XV. 38 *Deut.* XXII. 12.

(*c*) *Vide Marc.* XVI. 5. *Luc.* XV. 22. *Apoc.* VI. 11. VII. 9. 13. 14.

(*d*) Voyez Grotius, & Ligfoot sur cet endroit.

les

42. *Cùm venisset autem vidua una pauper misit duo minuta, quod est quadrans.*

43. *Et convocans Discipulos suos, ait illis: Amen dico vobis, quoniam vidua hæc pauper plus omnibus misit, qui miserunt in gazophylacium.*

44. *Omnes enim ex eo, quod abundabat illis, miserunt: hæc verò de penuriâ suâ omnia quæ habuit misit totum suum.*

42. Il vint aussi une pauvre veuve, qui y mit seulement deux petites piéces de la valeur d'un liard.

43. Alors JESUS ayant appellé ses Disciples, leur dit: Je vous dis en vérité, que cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc:

44. Car tous les autres ont donné de leur abondance; mais celle-ci a donné de son indigence même, tout ce qu'elle avoit, & tout ce qui lui restoit pour vivre.

COMMENTAIRE.

les autres douze, ni d'avancer plus avant dans le Temple, selon les Rabbins rapportez dans Ligfoot.

MULTI DIVITES IACTABANT MULTA. *Plusieurs gens riches y en mettoient beaucoup.* Ils jettoient dans le tronc de grosses piéces, ou des sommes considérables, avec ostentation.

℣. 42. MISIT DUO MINUTA, QUOD EST QUADRANS. *Une pauvre femme y jetta deux petites piéces, de la valeur d'un liard.* Les deux piéces valoient la quatriéme partie du soû Romain; c'est-à-dire environ neuf deniers de nôtre monnoye.

℣. 43. VIDUA HÆC PAUPER PLUS OMNIBUS MISIT. *Cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc.* Il y a plus de libéralité à donner peu, lorsqu'on est trés-pauvre, qu'à donner beaucoup, lorsqu'on est dans l'abondance. (*a*) Le riche ne s'appauvrit pas en donnant, il ne court aucun risque du côté de l'indigence; il lui reste toûjours abondamment dequoi vivre à son aise. Le pauvre au contraire s'expose, en donnant ce qu'il a, à toutes les incommoditez de la pauvreté. Cette veuve donne donc plus que tous les autres, si l'on considére son bon cœur, sa bonne volonté, & si l'on compare ce qu'elle donne avec ce qu'elle a, & qu'on fasse la même compensation dans ce que font les riches. (*b*)

℣. 44. OMNES ENIM EX EO, QUOD ABUNDABAT ILLIS. *Tous les autres ont donné de leur abondance, mais celle-ci a donné de son indigence même.* Ou plûtôt, suivant le Grec: (*c*) *Les autres ont donné de leur superflu, & celle-ci a donné de son nécessaire*, ou de ce qui lui manquoit; *elle a donné toute sa vie;* elle a donné ce dont elle ne peut se priver, sans se

(*a*) *Ambros. lib. de Viduis, cap. 5. Uberior est enim nummus è parvo; quia non quantum detur, sed quantum resideat, expenditur.*

(*b*) *Vide Grot. hic. Chrysost. homil. 19. in Johan. Et ad 2. Cor. IX. 7. Cyprian. de opere & Eleemosynis.*

(*c*) Πάντες γὰρ ἐκ τῶν περισσεύοντος αὐτοῖς. Ἡ δὲ ἐκ τῆς ὑστερήσεως αὐτῆς, ὅλον τὸν βίον αὐτῆς.

mettre au hazard de mourir de faim. On ne peut pas porter la libéralité plus loin. Ce que faisoit cette femme étoit une œuvre de surérogation. Que peut-on croire de sa fidélité à remplir les devoirs essentiels de sa Religion, puisqu'elle étoit si fervente dans ce qui n'est que de dévotion?

CHAPITRE XIII.

Prédiction de la ruine du Temple. Présages de ce terrible événement. Abomination de la désolation. Faux-Christs, & faux-Prophétes. Venuë de JESUS-CHRIST *dans les nuës. Parabole du figuier qui produit ses feuilles. Vigilance continuelle.*

℣. 1. *ET cùm egrederetur de Templo, ait illi unus ex Discipulis suis: Magister, aspice quales lapides, & quales structuræ.*

2. *Et respondens Jesus, ait illi: Vides has omnes magnas ædificationes? Non relinquetur lapis super lapidem, qui non destruatur.*

℣. 1. LOrsqu'il sortoit du Temple, un de ses Disciples lui dit: Maître, regardez quelles pierres, & quels bâtimens.

2. Mais JESUS lui répondit: Voyez-vous tous ces grands bâtimens? Ils seront tellement détruits, qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre.

COMMENTAIRE.

℣. 1. AIT ILLI UNUS EX DISCIPULIS. *Un de ses Disciples lui dit:* Saint Matthieu (*a*) raconte que JESUS sortant du Temple, pour se retirer hors de la ville à son ordinaire, ses Disciples s'approchérent, pour lui faire remarquer la beauté des édifices du Temple. Mais saint Marc nous dit plus précisément que ce fut un des Disciples qui lui en montra *les pierres, & le bâtiment.* Joseph (*b*) dit que le Grand Hérode ayant entrepris de démolir l'ancien Temple, & d'en bâtir un nouveau, amassa une infinité de matériaux, & employa à ce superbe édifice dix mille ouvriers pendant huit ans. Il étoit construit de pierres fort blanches & fort dures, de la longueur de vingt-cinq coudées, de huit de haut, & de douze de large. C'étoit un des plus magnifiques, & peut-être le plus magnifique bâtiment de tout l'Orient. Les Apôtres qui étoient Ga-

(*a*) *Matth.* XXIV. 3. Ἐπιδεῖξαι αὐτῷ τοῖς οἰκοδομαὶς τοῦ ἱεροῦ. *Vide & Luc.* XXI. 5.

(*b*) *Antiq. lib.* XV. *cap.* 14.

3. *Et cùm sederet in monte olivarum contrà Templum, interrogabant eum separatim Petrus, & Jacobus, & Joannes, & Andreas:*

4. *Dic nobis, quando ista fient? Et quod signum erit, quando hæc omnia incipient consummari.*

5. *Et respondens Jesus cœpit dicere illis: Videte ne quis vos seducat:*

6. *Multi enim venient in nomine meo dicentes, quia ego sum: & multos seducent.*

7. *Cùm audieritis autem bella & opiniones bellorum, ne timueritis: oportet enim hæc fieri: sed nondum finis.*

3. Et lorsqu'il étoit assis sur la montagne des Oliviers, vis-à-vis du Temple, Pierre, Jacque, Jean, & André lui demandérent en particulier:

4. Dites-nous quand cela arrivera, & quel signe il y aura quand toutes ces choses seront prêtes à être accomplies.

5. Et Jesus leur répondit: Prenez garde que personne ne vous séduise;

6. Car plusieurs viendront sous mon nom, qui diront: C'est moi *qui suis le* Christ; & ils en séduiront plusieurs.

7. Lorsque vous entendrez parler de guerres, & de bruits de guerres, ne craignez point, parce qu'il faut que cela arrive; mais ce ne sera pas encore la fin.

COMMENTAIRE.

liléens, & qui ne venoient au plus que trois fois l'année à Jérusalem, ne pouvoient se lasser d'admirer ces masses de pierres, & cet édifice si superperbe, si somptueux.

℣. 2. NON RELINQUETUR LAPIS SUPER LAPIDEM. *Il n'y demeurera pas pierre sur pierre.* Ceci fut éxécuté quarante ans aprés la mort du Sauveur, par les armes des Romains.

℣. 3. INTERROGABANT EUM SEPARATIM PETRUS ET JACOBUS, &c. *Pierre; Jacque, Jean & André lui demandérent en particulier.* Saint Matthieu dit que ce furent les Disciples qui lui firent en commun cette demande. Mais les quatre Apôtres désignez ici portérent la parole.

℣. 4. DIC NOBIS, QUANDO ISTA FIENT? *Dites-nous quand cela arrivera?* Quand arrivera la destruction du Temple, qu'il avoit prédite en sortant du Temple, pour la derniére fois; car il n'y retourna plus depuis. La réponse précise à cette question des Apôtres, ne se lit que ci-aprés au ℣. 32. *Quant à ce jour, & à cette heure, nul ne la sait, ni les Anges qui sont dans le Ciel, ni le Fils, mais le Pere seul.* Ce qu'on lit depuis le ℣. 4. jusqu'au 32. est une explication plus ample de ce qu'il avoit dit en deux mots: *Il n'y restera pierre sur pierre.*

℣. 6. MULTI ENIM VENIENT DICENTES: QUIA EGO SUM. *Plusieurs diront; c'est moi qui suis le Christ.* On vit paroitre plusieurs faux Prophétes avant la destruction de Jérusalem, & du Temple. Saint Jean l'Evangéliste dans sa premiére Epître, dit que de son tems il y avoit plusieurs *Antechrists*, ou plusieurs adversaires de JESUS-CHRIST. Mais si l'on veut se borner au tems qui a précédé la ruine du Temple; car on

8. *Exurget enim gens contra gentem, & regnum super regnum, & erunt terræ motus per loca, & fames. Initium dolorum hæc.*

9. *Videte autem vosmetipsos. Tradent enim vos in conciliis, & in Synagogis vapulabitis, & ante Præsides, & Reges stabitis propter me, in testimonium illis.*

8. On verra se soulever peuple contre peuple, & Royaume contre Royaume : il y aura des tremblemens de terre en divers lieux, & des famines ; & ce *ne* sera là *que* le commencement des douleurs.

9. Pour vous autres, prenez bien garde à vous. Car on vous fera comparoître dans les assemblées des Juges : on vous fera foüetter dans les Synagogues ; & vous serez présentez, à cause de moi, aux Gouverneurs, & aux Rois ; afin que vous me rendiez témoignage devant eux.

COMMENTAIRE.

croit que les Epîtres de cet Apôtre ne sont que depuis ce tems-là. (*a*) On peut mettre au nombre de ces faux Christs, & de ces faux Prophétes les deux Theudas, dont le dernier fut détruit par le Gouverneur Fadus ; Simon le Magicien, & cet Egyptien qui parut sous le Gouvernement de Felix ; & un autre sous Portius Festus. Voyez le Commentaire sur saint Matthieu, XXIV. 5. Et celui sur la premiére Epître de S. Jean.

℣. 8. EXURGET GENS CONTRA GENTEM. *On verra se soûlever peuple contre peuple.* Cela peut marquer les différentes révoltes des Juifs, & les soûlevemens de diverses villes contr'eux. On fit main basse sur eux en différens endroits, à Aléxandrie, à Tyr, à Cézarée, à Sythopolis, à Ascalon. (*b*)

INITIUM DOLORUM HÆC. *Ce ne sera là que le Commencement des douleurs.* Ou plûtôt : (*c*) *C'est-là le commencement des douleurs de l'enfantement.* Quand vous verrez cela, vous pourrez vous assurer que bien-tôt le souverain malheur doit arriver. De même que les douleurs de l'enfantement sont des marques certaines de l'enfantement prochain. Les Prophétes comparent souvent les maux dont ils menacent les peuples, aux douleurs d'une femme en travail.

℣. 9. TRADENT ENIM VOS IN CONCILIIS. *On vous fera comparoître devant l'assemblée des Juges, dans les Synagogues, devant les Gouverneurs & devant les Rois.* Tout cela fut éxécuté à la lettre dans la personne des Apôtres, avant la ruine de Jérusalem. Les Juifs les firent comparoître à Jérusalem ; (*d*) Ils furent condamnez au foüet dans les Synagogues. (*e*) Ils parurent devant les Gouverneurs de la Judée, (*f*) devant

(*a*) Vers l'an 96. ou 97. de J. C.
(*b*) *Joseph. de Bello, lib. 2. cap. 19. 20. in Latino pag. 813. & sequ.*
(*c*) Ἀρχὴ ὠδίνων ταῦτα.
(*d*) *Act.* IV. 3. 5. 6. *&c.*
(*e*) *Act.* VI. 9. XXII. 19. *&c.*
(*f*) *Act.* XXIV. XXV.

10. *Et in omnes gentes primùm oportet prædicari Evangelium.*

11. *Et cùm duxerint vos tradentes, nolite præcogitare quid loquamini: sed quod datum vobis fuerit in illa hora, id loquimini: non enim vos estis loquentes, sed Spiritus Sanctus.*

12. *Tradet autem frater fratrem in mortem, & pater filium, & consurgent filii in parentes, & morte afficient eos.*

13. *Et eritis odio omnibus propter nomen meum. Qui autem sustinuerit in finem, hic salvus erit.*

14. *Cùm autem videritis abominationem desolationis, stantem ubi non debet, qui legit, intelligat: tunc qui in Judæa sunt, fugiant in montes:*

10. Il faut aussi auparavant que l'Evangile soit prêché à toutes les nations.

11. Lors donc qu'on vous ménera pour vous livrer entre leurs mains, ne préméditez point ce que vous leur devez dire; mais dites ce qui vous sera inspiré à l'heure même: car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais le Saint Esprit.

12. Or le frere livrera le frere à la mort, & le pere le fils; les enfans s'éleveront contre leurs peres & leurs meres, & les feront mourir.

13. Et vous serez haïs de tout le monde, à cause de mon nom: mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, sera sauvé.

14. Mais lorsque vous verrez l'abomination établie au lieu où elle ne doit pas être, (que celui qui lit, entende *ce qu'il lit:*) Alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuyent sur les montagnes:

COMMENTAIRE.

les Rois, & les Empereurs. (*a*) Nous voyons tout cela bien marqué dans les Actes des Apôtres, qui ne nous parlent presque que de saint Pierre, & de saint Paul. Si nous avions l'histoire des autres Apôtres, nous pourrions le justifier de même à proportion, que nous le faisons dans les personnes de ces deux, qui nous sont le plus connus.

℣. 10. IN OMNES GENTES PRIMUM OPORTET PRÆDICARI EVANGELIUM. *Il faut qu'auparavant l'Evangile soit prêché à toutes les nations.* Avant la destruction du Temple, saint Paul (*b*) seul avoit porté l'Evangile dans une grande partie de l'Empire Romain. (*c*) Les autres Apôtres avoient travaillé à proportion. L'Apôtre saint Pierre adresse sa premiére Epître aux Fidéles du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, de la Bithinie. Saint Paul écrit aux Romains, (*d*) que la réputation de leur foy est répanduë par tout le monde.

℣. 11. NOLITE PRÆCOGITARE. *Ne préméditez point ce que vous devez dire.* Le Sauveur avoit déja dit la même chose dans une autre occasion, *Matth.* x. 19. 20. Voyez aussi *Luc.* XII. 11.

℣. 12. TRADET AUTEM FRATER FRATREM IN MORTEM. *Le frere livrera le frere à la mort.* Les Apôtres n'eurent point de plus ar-

(*a*) *Act.* XV. 13. *& seq.*
(*b*) *Act.* XXV. 10. *& 2. Timoth.* IV. 16.
(*c*) *Rom.* XV. 19. *Galat.* I. 17. 18. 19. *&c. Act. passim.*
(*d*) *Rom.* I. 8.

15. *Et qui super tectum, ne descendat in domum, nec introëat ut tollat quid de domo sua:*

16. *Et qui in agro erit, non revertatur retrò tollere vestimentum suum.*

17. *Væ autem prægnantibus, & nutrientibus in illis diebus.*

18. *Orate verò ut hieme non fiant.*

19. *Erunt enim diès illi tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ, quam condidit Deus, usque nunc, neque fient.*

20. *Et nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro: sed propter electos, quos elegit, breviavit dies.*

21. *Et tunc si quis vobis dixerit: Ecce hic est Christus, ecce illic, ne credideritis.*

22. *Exurgent enim pseudo-Christi, & pseudo-Prophetæ, & dabunt signa & portenta ad seducendos, si fieri potest, etiam electos.*

23. *Vos ergo videte: ecce prædixi vobis omnia.*

24. *Sed in illis diebus, post tribulationem illam, sol contenebrabitur, & luna non dabit splendorem suum:*

25. *Et stellæ cœli erunt decidentes & virtutes, quæ in cœlis sunt, movebuntur.*

26. *Et tunc videbunt Filium hominis venientem in nubibus cum virtute multa, & gloria.*

15. Que celui qui sera sur le toît ne descende point dans sa maison, & n'y entre point pour en emporter quelque chose:

16. Et que celui qui sera dans le champ, ne retourne point sur ses pas pour prendre son vêtement.

17. Malheur aux femmes qui seront grosses, ou nourrices en ces jours là.

18. Priez *Dieu* que ces choses n'arrivent point durant l'hyver.

19. Car l'affliction de ce tems-là sera si grande, que depuis le premier moment où Dieu créa toutes choses, jusqu'à présent, il n'y en eut jamais de pareille, & il n'y en aura jamais.

20. Que si le Seigneur n'avoit abrégé ces jours, nul homme n'auroit été sauvé: mais il les a abrégez à cause des Elûs qu'il a choisis.

21. Si quelqu'un vous dit alors: Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point.

22. Car il s'élevera de faux Christs, & de faux Prophétes, qui feront des prodiges, & des choses étonnantes, pour séduire, s'il étoit possible, les élûs mêmes.

23. Prenez donc garde à vous; vous voyez que je vous ai tout prédit.

24. Mais aprés ces jours d'affliction, le soleil s'obscurcira, & la lune ne donnera plus sa lumiére:

25. Les étoiles tomberont du Ciel, & les Puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées.

26. Alors on verra le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées avec une grande puissance, & une grande gloire.

COMMENTAIRE.

dens, ni de plus dangereux ennemis que les Juifs leurs freres. Ils les persécutérent partout, & devant les Payens, & devant les Juges de leur nation.

℣. 14. CUM AUTEM VIDERITIS ABOMINATIONEM. *Lorsque vous verrez l'abomination, &c.* On peut voir nôtre Commentaire sur saint Matthieu, XXIV. 15. Et *Dan.* IX. 26. & pour les versets suivans de même.

27. *Et tunc mittet Angelos suos, & congregabit electos suos à quatuor ventis, à summo terræ, usque ad summum cœli.*

28. *A ficu autem discite parabolam. Cùm jam ramus ejus tener fuerit, & nata fuerint folia, cognoscitis quia in proximo sit æstas,*

29. *Sic & vos cùm videritis hæc fieri, scitote quòd in proximo sit in ostiis.*

30. *Amen dico vobis, quoniam non transibit generatio hæc, donec omnia ista fiant.*

31. *Cœlum & terra transibunt, verba autem mea non transibunt.*

32. *De die autem illo vel horâ nemo scit, neque Angeli in cœlo, neque Filius, nisi Pater.*

27. Et il envoyera ses Anges pour rassembler ses élûs des quatre coins du monde, depuis l'extrémité de la terre, jusqu'à l'extrémité du ciel.

28. Apprenez *sur ceci* une comparaison, tirée du figuier. Lorsque ses branches sont déja tendres, & qu'il pousse ses feuilles, vous savez que l'été est proche.

29. De même, lorsque vous verrez toutes ces choses arriver, sachez que *le Fils de l'homme* est proche, & qu'il est déja à la porte.

30. Je vous dis en vérité, que cette génération ne passera point, que toutes ces choses ne soient accomplies.

31. Le ciel & la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

32. Quant à ce jour, ou à cette heure-là, nul ne la sait, ni les Anges qui sont dans le ciel, ni le Fils, mais le Pere seul.

COMMENTAIRE.

℣. 24. SOL CONTENEBRABITUR. *Le soleil s'obscurcira, &c.* Ces maniéres de parler sont de pures figures, elles marquent une désolation entiére. Les Prophétes les employent souvent, (*a*) lorsqu'ils annoncent aux peuples les disgraces totales de leurs nations. On n'en doit pas demander l'éxécution littérale ni avant, ni pendant le siége de Jérusalem. On dit communément que l'on vit dans les ténébres, & dans l'ombre de la mort, lorsqu'on se trouve enveloppé dans des malheurs extrêmes & imprévûs. On croit qu'à la fin du monde, & avant le Jugement universel, ces signes terribles paroîtront réellement dans le Ciel. Voyez *Matth.* XXIV. 29.

℣. 30. NON TRANSIBIT GENERATIO HÆC. *Cette génération ne passera point que toutes ces choses ne soient accomplies.* Ces paroles sont tres-favorables à ceux qui expliquent tout ceci de la ruine de Jérusalem: & nous ne doutons point que ce ne soit son vrai sens historique & littéral; sans nier toutefois que dans un autre sens, on ne doive l'entendre avec les anciens Peres, du Jugement dernier, dont la ruine de Jérusalem, étoit comme le symbole, & l'avancoureur.

℣. 32. DE DIE AUTEM ILLO, VEL HORA NEMO SCIT, &c. *Quant à ce jour, ou à cette heure, nul ne le sait, ni les Anges, ni le Fils,*

(*a*) *Isai.* XIII. 9. 10. XXIV. 23. LX. 20. *Ezech.* XXXII. 7. 8. *Joël.* II. 30. *&c.*

33. *Videte, vigilate, & orate: nescitis enim quando tempus sit.*

34. *Sicut homo, qui peregrè profectus reliquit domum suam, & dedit servis suis potestatem cujusque operis, & janitori præcepit ut vigilet.*

35. *Vigilate ergo, (nescitis enim quando dominus domûs veniat: serò, an media nocte, an galli cantu, an manè:)*

36. *Ne cùm venerit repentè, inveniat vos dormientes.*

37. *Quod autem vobis dico, omnibus dico: Vigilate.*

33. Prenez garde à vous, veillez, & priez; parce que vous ne savez quand ce tems viendra.

34. Car il en sera comme d'un homme, qui s'en allant faire un voyage, laisse sa maison sous la conduite de ses serviteurs, *marquant* à chacun ce qu'il doit faire, & recommande au portier qu'il soit vigilant.

35. Veillez donc *de même*, puisque vous ne savez pas quand le maître de la maison doit venir; si ce sera le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin;

36. De peur que survenant tout d'un coup, il ne vous trouve endormis.

37. Or ce que je vous dis, je le dis à tous: Veillez.

COMMENTAIRE.

mais le Pere seul. Les Apôtres lui avoient demandé, ℣. 4. *Dites-nous quand cela arrivera, & quel signe il y aura, que toutes ces choses sont prêtes à s'accomplir.* Il a répondu à la seconde partie de leur demande dans tout le reste du Chapitre. Il leur a déclaré qu'il pouvoit bien leur prédire la chose, & leur marquer les signes, & les présages qui la précéderoient, & les circonstances qui l'accompagneront; mais à l'égard de l'heure, & du jour précis, il leur dit ici que ce sont de ces choses dont le Pere s'est réservé la connoissance, & qu'il ne veut la découvrir aux hommes, ni par lui-même, ni par les Anges du Ciel, ni par les Prophétes, ni par le Fils; en un mot, qu'il veut par ce secret impénétrable nous contenir dans une vigilance, & une attention continuelle, & réprimer en nous la vaine curiosité & les recherches inutiles au salut. Nous nous sommes étendu sur ce passage dans le Commentaire sur saint Matthieu, Chap. XXIV. 36.

℣. 34. SICUT HOMO, QUI PEREGRE, &c. *Il en sera comme d'un homme, qui s'en allant faire un voyage, laisse sa maison sous la conduite de ses serviteurs.* Saint Marc semble avoir voulu renfermer dans ce verset, & dans les trois suivans, ce qu'on lit dans saint Matthieu, XXIV. 42. & suiv. jusqu'au 51. Le pere de famille est JESUS-CHRIST, ses serviteurs à qui il laisse la conduite de sa maison, sont les Apôtres, & leurs successeurs; il leur ordonne à tous de veiller, en attendant l'heure de sa venuë, c'est-à-dire, l'heure de leur mort, ou le tems auquel il exercera son Jugement contre les Juifs.

℣. 37. QUOD AUTEM VOBIS DICO, &c. *Or ce que je vous dis, je le dis à tous: Veillez.* Les Chefs de l'Eglise sont obligez à une vigilance plus

plus continuelle, & plus éxacte que le commun des Fidéles : mais ceux-ci ne sont point dispensez de l'obligation de veiller sur eux-mêmes. Tous les Chrétiens qui vécurent depuis la Résurrection de JESUS-CHRIST jusqu'à la ruine de Jérusalem, dûrent vivre dans une ferme espérance de voir l'accomplissement des choses que JESUS-CHRIST a prédites dans ce Chapitre. A présent que ces choses sont passées, l'objet de nôtre attention doit être le dernier jour que nous attendons, & dont le malheur de Jérusalem n'étoit qu'une représentation.

CHAPITRE XIV.

Résolution des Prêtres de prendre JESUS. *Il soupe à Béthanie chez Simon le Lépreux, où une femme répand un parfum sur ses pieds. Murmure de Judas. Dernier souper de* JESUS-CHRIST. *Prédiction de la trahison de Judas.* JESUS *instituë l'Eucharistie. Il va au Jardin; sa priére; sa prise. Fuite de ses Disciples. Il est présenté devant Caïphe, & jugé digne de mort. Saint Pierre le renonce.*

℣. 1. *ERat autem Pascha & azyma post biduum : & quærebant summi Sacerdotes, & Scribæ, quomodo eum dolo tenerent, & occiderent.*

2. *Dicebant autem : Non in die festo, ne fortè tumultus fieret in populo.*

℣. 1. LA Pâque où l'on commençoit à manger des pains sans levain, devoit être deux jours aprés : & les Princes des Prêtres, & les Scribes cherchoient un moyen de se saisir adroitement de JESUS, & de le faire mourir.

2. Mais ils disoient : Il ne faut pas que ce soit le jour de la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.

COMMENTAIRE.

℣. 1. ERAT AUTEM PASCHA ET AZYMA POST BIDUUM. *La Pâque où l'on commençoit à manger des pains sans levain, devoit être deux jours aprés.* Ceci fut dit & fait le Mercrédy. La fête de Pâque commença le Vendredy au soir, & se célébra le Samedy. Ainsi il y avoit tout le Jeudy & le Vendredy entre deux.

℣. 2. NON IN DIE FESTO. *Il ne faut pas que ce soit le jour de la fête, de peur qu'il ne s'excite quelque tumulte parmi le peuple.* Ils craignent d'ar-

3. Et cùm esset Bethania in domo Simonis Leprosi, & recumberet : venit mulier habens alabastrum unguenti nardi spicati pretiosi, & fracto alabastro, effudit super caput ejus.

3. Jesus étant à Béthanie dans la maison de Simon le Lépreux, une femme qui portoit un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi de grand prix, entra lorsqu'il étoit à table, & ayant rompu le vase, lui répandit le parfum sur la tête.

4. Erant autem quidam indignè ferentes intra semetipsos, & dicentes : Ut quid perditio ista unguenti facta est?

4. Quelques-uns en conçûrent de l'indignation en eux-mêmes ; & ils disoient : A quoi bon perdre ainsi ce parfum ?

5. Poterat enim unguentum istud venundari plusquàm trecentis denariis, & dari pauperibus. Et fremebant in eam.

5. Car on le pouvoit vendre plus de trois cens deniers, & le donner aux pauvres ; & ils murmuroient fort contr'elle.

6. Jesus autem dixit : Sinite eam, quid illi molesti estis ? Bonum opus operata est in me.

6. Mais Jesus leur dit : Laissez-là cette femme : pourquoi la tourmentez-vous ? Ce qu'elle vient de me faire est une bonne œuvre ;

7. Semper enim pauperes habetis vobiscum : & cùm volueritis potestis illis benefacere : me autem non semper habetis.

7. Car vous avez toûjours des pauvres parmi vous ; & vous leur pouvez faire du bien quand vous voulez : mais pour moi, vous ne m'avez pas toûjours.

COMMENTAIRE.

rêter Jesus dans le Temple le jour de la fête, au milieu de la multitude, de peur de quelque tumulte. Ils désiroient de le saisir avant la fête, & en secret. Judas leur en ouvrit le moyen en le leur livrant la nuit du Jeudy au Vendredy, veille de la Pâque. Comme Jesus ne venoit à Jérusalem qu'aux grandes solemnitez, & qu'aussi-tôt aprés il s'en retournoit en Galilée, où étoit sa demeure ordinaire, & où les Prêtres de Jérusalem n'avoient aucun pouvoir, à cause de la diversité de domination, Hérode étant maître de la Galilée, & les Romains de Jérusalem. Il ne leur auroit pas été aisé d'arrêter Jesus, s'il ne l'avoit bien voulu ; & ce n'étoit pas sans raison qu'ils avoient sur cela de l'inquiétude, & qu'ils concertoient avec tant de soin les mesures pour l'arrêter.

℣. 3. Alabastrum unguenti nardi spicati. *Un vase d'albâtre plein d'un parfum de nard d'épi.* Ce souper que Jesus prit à Béthanie chez Simon le Lépreux, se fit six jours avant la fête de Pâque, (a) c'est-à-dire, le Dimanche que nous appellons des Palmes. Saint Jean l'a rapporté en son lieu ; mais les autres Evangélistes l'ont mis ici par récapitulation, pour faire connoître la cause de la trahison de Judas. *Alabastrum*, signifie non-seulement un vase d'albâtre ; mais aussi toute sorte de vases propres à mettre des liqueurs. La femme qui répandit ce parfum

(a) *Joan.* XII. 1.

8. *Quod habuit hæc, fecit: prævenit ungere corpus meum in sepulturam.*

9. *Amen dico vobis: Ubicúmque prædicatum fuerit Evangelium istud in universo mundo, & quod fecit hæc, narrabitur in memoriam ejus.*

10. *Et Judas Iscariotes unus de duodecim, abiit ad summos Sacerdotes, ut proderet eum illis.*

11. *Qui audientes gavisi sunt: & promiserunt ei pecuniam se daturos. Et quærebat quomodo illum oportunè traderet.*

8. Elle a fait ce qui étoit en son pouvoir, elle a répandu ses parfums sur mon corps, pour me rendre par avance les devoirs de la sépulture.

9. Je vous dis en vérité, que par tout où sera prêché cet Evangile, *qui le doit être* dans tout le monde; on racontera à la loüange de cette femme, ce qu'elle vient de faire.

10. Alors Judas Iscariote, l'un des douze, s'en alla trouver les Princes des Prêtres pour leur livrer JESUS.

11. Aprés qu'ils l'eurent écouté, ils en eurent beaucoup de joye, & lui promirent de lui donner de l'argent: & dés lors il chercha une occasion favorable pour le livrer entre leurs mains.

COMMENTAIRE.

sur JESUS, étoit Marie sœur du Lazare, comme nous l'apprend saint Jean. (*a*) Elle apporta un vase plein de parfum composé avec le nard en épi, qui étoit le plus estimé, & le meilleur. Elle rompit ou tout le vase, comme saint Marc (*b*) le dit assez clairement; ou seulement l'orifice, ou même le bouchon du vase, comme le veulent quelques Auteurs, afin que le parfum coulât avec plus de facilité. Voyez saint Matthieu, XXVI. 6. *& sequ.*

℣. 8. QUOD HABUIT HÆC FECIT. *Elle a fait ce qui étoit en son pouvoir.* Elle m'a témoigné son respect & son amour, par ce qu'elle a pû; elle a profité de cette occasion pour m'honorer, n'en ayant point d'autre qui fût plus à sa portée. On a aussi traduit: (*c*) Elle m'a fait un sacrifice de ce qu'elle avoit de plus précieux. *Faire*, se met souvent pour offrir en sacrifice. (*d*)

℣. 11. QUÆREBAT QUOMODO ILLUM OPORTUNE TRADERET. *Il chercha une occasion favorable pour le leur livrer.* Les Prêtres ne manquérent pas de dire à Judas, leur peine sur les circonstances de l'arrêt de JESUS. Ils craignoient le tumulte du peuple, & la rencontre du grand jour de Pâque. Ceci arriva, comme on l'a dit, le Dimanche sixiéme jour avant la fête. Judas eut tout le loisir de concerter la maniére dont il dégageroit sa parole.

(*a*) *Joan.* XII. 3.

(*b*) Συντρίψασα τὸ ἀλάβαστρον. Cette particularité n'est pas marquée par les autres Evangélistes.

(*c*) Le P. Martianay, Notes sur saint Marc.

(*d*) *Exod.* XII. 47. XV. 15.

12. *Et primo die azymorum quando Pascha immolabant, dicunt ei Discipuli : Quò vis eamus, & paremus tibi ut manduces Pascha?*

13. *Et mittit duos ex Discipulis suis, & dicit eis : Ite in civitatem : & occurret vobis homo lagenam aqua bajulans, sequimini eum :*

14. *Et quocumque introierit, dicite domino domûs, quia Magister dicit : Ubi est refectio mea, ubi Pascha cum Discipulis meis manducem?*

15. *Et ipse vobis demonstrabit cœnaculum grande, stratum : & illic parate nobis.*

12. Le premier jour des pains sans levain, auquel on immoloit la Pâque, ses Disciples lui dirent : Où voulez-vous que nous vous allions préparer ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

13. Il envoya donc deux de ses Disciples, & leur dit : Allez-vous en à la ville, vous rencontrerez un homme qui portera une cruche d'eau, suivez-le :

14. Et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Le Maître vous envoye dire : Où est le lieu où je dois manger la Pâque avec mes Disciples ?

15. Il vous montrera une grande chambre haute, toute meublée : préparez nous-là *ce qu'il faut.*

COMMENTAIRE.

℣. 12. PRIMO DIE AZYMORUM. *Le premier jour des pains sans levain.* L'Evangéliste revient à l'ordre du tems, aprés s'en être un peu éloigné, pour raconter le sujet qui engagea Judas dans sa trahisons. JESUS envoya donc ses Disciples le Jeudy vers le soir, quelques heures avant l'entrée du Vendredy, qui commençoit au second soir du Jeudy ; & le Vendredy étoit le jour des pains azymes, parce que ce jour-là dés le matin on les paîtrissoit, & on les cuisoit, & que dés l'aprés midi du même jour, il n'étoit plus permis de manger d'autres pains.

℣. 14. MAGISTER DICIT : UBI EST REFECTIO MEA, UBI PASCHA, &c. *Le maître*, ou nôtre maître, *vous envoye dire : Où est le lieu où je dois manger la Pâque avec mes Disciples ?* Cet homme connoissoit apparemment JESUS, & ses Apôtres. Les bourgeois de Jérusalem donnoient gratuitement aux étrangers des chambres pour manger la victime paschale. On avoit soin de s'en assurer de bonne heure, à cause de la foule des étrangers, & afin d'avoir le loisir d'en ôter tout le levain, & d'y préparer les lits de table, & tout ce qui étoit nécessaire. C'est pour cela que JESUS envoye Pierre & Jean. On peut voir saint Matth. XXVI. 17. 18. 19. Le Grec à la lettre : (*a*) *Où est mon gîte*, ou mon auberge, *où je mangerai la Pâque avec mes Disciples ?*

℣. 15. COENACULUM GRANDE, STRATUM. *Une grande chambre haute toute meublée.* A la lettre : (*b*) *Une grande chambre haute, ornée de*

(*a*) Πῦ ἐστι τὸ καταλυμα ὅπου τὸ πάσχα μετὰ τῶν μαθητῶν μου φάγω.

(*b*) Ἀνάγαιον μέγα ἐστρωμένον.

16. *Et abierunt Discipuli ejus, & venerunt in civitatem: & invenerunt sicut dixerat illis, & paraverunt Pascha.*

16. Ses Disciples s'en étant allez, vinrent en la ville, & trouvérent *tout* ce qu'il leur avoir dit, & ils préparérent *ce qu'il falloit pour* la Pâque.

17. *Vespere autem facto, venit cum duodecim.*

17. Sur le soir il se rendit là avec les douze.

18. *Et discumbentibus eis, & manducantibus, ait Jesus: Amen dico vobis, quia unus ex vobis tradet me, qui manducat mecum.*

18. Et étant à table, & mangeant, JESUS leur dit: Je vous dis en vérité, que l'un de vous qui mange avec moi, me trahira.

19. *At illi cœperunt contristari, & dicere ei singulatim: Numquid ego?*

19. Ils commencérent à s'affliger, & chacun d'eux lui demandoit: Est-ce moi?

20. *Qui ait illis: Unus ex duodecim, qui intingit mecum manum in catino.*

20. Il leur répondit: C'est l'un des douze, qui met la main avec moi dans le plat.

21. *Et Filius quidem hominis vadit, sicut scriptum est de eo: va autem homini illi, per quem Filius hominis tradetur, bonum erat ei, si non esset natus homo ille.*

21. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui: mais malheur à l'homme, par qui le Fils de l'homme sera trahi: il vaudroit mieux pour cet homme-là que jamais il ne fût né.

22. *Et manducantibus illis, accepit Jesus panem: & benedicens fregit, & dedit eis, & ait: Sumite, hoc est corpus meum.*

22. Pendant qu'ils mangeoient encore, JESUS prit du pain, & l'ayant béni il le rompit, & le leur donna, en disant: Prenez, ceci est mon Corps.

23. *Et accepto calice, gratias agens dedit eis: & biberunt ex illo omnes.*

23. Et ayant pris le calice, aprés avoir rendu graces, il le leur donna, & ils en burent tous:

24. *Et ait illis: Hic est Sanguis meus novi Testamenti, qui pro multis effundetur.*

24. Et il leur dit: Ceci est mon Sang, *le Sang* de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs.

COMMENTAIRE.

tapis, ou de lits de table. Ces lits environnoient la table de trois côtez; il y avoit un côté libre pour y apporter, ou pour en ôter la table, qu'on apportoit toute servie, & qu'on ôtoit avec tout ce qui étoit dessus.

℣. 22. MANDUCANTIBUS ILLIS, ACCEPIT JESUS PANEM. *Pendant qu'ils mangeoient encore, Jesus prit du pain, & le bénit.* Il bénit Dieu en prenant le pain; car les bénédictions du pain & du vin, se faisoient en loüant Dieu, & en lui rendant graces. Saint Marc n'a pas parlé de la cérémonie humiliante du lavement des pieds, que JESUS-CHRIST pratiqua aprés l'institution du Sacrement de son Corps, & de son Sang. (*a*)

℣. 24. HIC EST SANGUIS MEUS NOVI TESTAMENTI. *Ceci est mon Sang, le Sang de la nouvelle alliance.* JESUS dit cela avant que les

(*a*) *Joan. XIII. 1. & sequ.*

25. *Amen dico vobis, quia jam non bibam de hoc genimine vitis, usque in diem illum, cùm illud bibam novum in regno Dei.*

26. *Et hymno dicto exierunt in montem Olivarum.*

27. *Et ait eis Jesus: Omnes scandalizabimini in me in nocte ista: quia scriptum est: Percutiam pastorem, & dispergentur oves.*

28. *Sed postquam resurrexero, praecedam vos in Galilaeam.*

29. *Petrus autem ait illi: Et si omnes scandalizati fuerint in te, sed non ego.*

30. *Et ait illi Jesus: Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquam gallus vocem bis dederit, ter me es negaturus.*

25. Je vous dis en vérité, que je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour que je le boirai nouveau dans le Royaume de Dieu.

26. Et ayant chanté le cantique d'action de graces, ils s'en allérent sur la montagne des Oliviers.

27. Alors Jesus leur dit: Je vous serai à tous dans cette nuit une occasion de scandale; car il est écrit: Je frapperai le Pasteur, & les brebis seront dispersées.

28. Mais aprés que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

29. Pierre lui dit: Quand vous seriez pour tous les autres un sujet de scandale, vous ne le serez pas pour moi.

30. Et Jesus lui répartit: Je vous dis en vérité, que vous-même aujourd'hui, dés cette nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois.

COMMENTAIRE.

Disciples en eussent goûté. (*a*) Voyez saint Matthieu, XXVI. 28. *Luc.* XXII. 20. 1. *Cor.* XI. 25.

℣. 25. Non bibam de hoc genimine vitis. *Je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne.* Voici le dernier repas que je ferai avec vous avant ma mort: Mais aprés ma Résurrection je vous reverrai, & je mangerai encore avec vous. C'est le tems qu'il appelle le Royaume de Dieu: *Jusqu'au jour, où je le boirai nouveau dans le Royaume de Dieu.*

℣. 27. Omnes scandalizabimini. *Je vous serai à tous une occasion de scandale.* Vous serez renversez à mon occasion: mais non pas tous également. Les uns prendront la fuite, les autres me renonceront; tous marqueront une trés-grande foiblesse.

℣. 28. Praecedam vos in Galilaeam. *J'irai devant vous en Galilée.* Avant que vous soyez de retour dans vos maisons, je me trouverai en Galilée. Vous m'y rencontrerez à vôtre retour, aussi-tôt aprés la fête de Pâque.

℣. 30. Priusquam gallus. *Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois.* Le coq chante ordinairement plus d'une fois vers le point du jour. Il se passa environ une heure entre le premier & le second renoncement de saint Pierre. (*b*)

(*a*) *Brug. Bez. alii.*

(*b*) *Marc.* XIV. 68. *Luc.* XXII. 59. & *Marc.* XIV. 72.

31. *At ille ampliùs loquebatur : Et si oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. Similiter autem & omnes dicebant.*

31. Mais Pierre insistoit encore davantage : Quand il me faudroit mourir avec vous, je ne vous renoncerai point. Et tous les autres en dirent autant.

32. *Et veniunt in prædium, cui nomen Gethsemani. Et ait Discipulis suis : Sedete hic donec orem.*

32. Ils allérent ensuite en un lieu appellé Gethsémani, où il dit à ses Disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aye fait ma priére.

33. *Et assumit Petrum, & Jacobum, & Joannem secum : & cœpit pavere, & tædere.*

33. Et ayant pris avec lui Pierre, Jacque, & Jean, il commença à être saisi de frayeur, & d'avoir le cœur pressé d'une extrême affliction.

34. *Et ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem : sustinete hic, & vigilate.*

34. Alors il leur dit : Mon ame est triste jusqu'à la mort : demeurez ici, & veillez.

35. *Et cùm processisset paululùm, procidit super terram : & orabat, ut si fieri posset, transiret ab eo hora.*

35. Et s'en allant un peu plus loin, il se prosterna contre terre, priant que s'il étoit possible, cette heure s'éloignât de lui.

36. *Et dixit : Abba, Pater, omnia tibi possibilia sunt ; transfer calicem hunc à me : sed non quod ego volo, sed quod tu.*

36. Et il disoit : Mon Pere, toutes choses vous sont possibles, transportez ce calice loin de moi ; mais néanmoins que vôtre volonté s'accomplisse, & non pas la mienne.

37. *Et venit, & invenit eos dormientes. Et ait Petro : Simon, dormis ? Non potuisti unâ horâ vigilare ?*

37. Il revint ensuite vers ses Disciples, & les ayant trouvez endormis, il dit à Pierre : Simon, vous dormez ? Quoi, n'avez-vous pû seulement veiller une heure ?

COMMENTAIRE.

℣. 35. UT SI FIERI POSSET, TRANSIRET AB EO HORA. *Priant que s'il étoit possible, cette heure s'éloignât de lui.* L'heure est mise pour la nécessité de souffrir. La partie inférieure, l'infirmité humaine tremble à la vûë des supplices qui lui sont préparez. Saint Matthieu a exprimé sous le nom de *Calice*, la même chose que saint Marc désigne sous le nom *d'heure.*

℣. 36. ABBA, PATER. *Mon Pere. Abba*, est Syriaque ; *Pater* est Grec & Latin. Saint Marc aime à joindre ainsi des mots Syriaques à son Texte. Saint Paul a dit de même ; *Abba, Pater.* (*a*)

℣. 37. SIMON, DORMIS ? *Simon, vous dormez ?* Vous n'avez pû seulement veiller une heure ; où est donc vôtre force, où sont vos promesses ? Est-ce ainsi que vous êtes prêt de venir à la mort, & dans la prison avec moi ? (*b*) Vous montrez bien que *l'esprit est promt, mais que la chair est foible.* Et qu'il y a une grande distance entre le sentiment dont

(*a*) *Rom.* VIII. 15. *Galat.* IV. 6.

(*b*) *Luc.* XXII. 33.

38. *Vigilate, & orate ut non intretis in tentationem. Spiritus quidem promptus est, caro verò infirma.*

39. *Et iterùm abiens oravit, eumdem sermonem dicens.*

40. *Et reversus, denuò invenit eos dormientes, (erant enim oculi eorum gravati:) & ignorabant quid responderent ei.*

41. *Et venit tertiò, & ait illis: Dormite jam, & requiescite. Sufficit: venit hora: ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum.*

42. *Surgite, eamus: ecce qui me tradet, prope est.*

43. *Et adhuc eo loquente, venit Judas Iscariotes unus de duodecim, & cum eo turba multa, cum gladiis & lignis, à summis Sacerdotibus, & Scribis, & Senioribus.*

38. Veillez, & priez, afin que vous n'entriez point en tentation: l'esprit est prompt, mais la chair est foible.

39. Il s'en alla pour la seconde fois, & fit sa priére dans les mêmes termes.

40. Et étant retourné vers eux, il les trouva endormis; car leurs yeux étoient appésantis *de sommeil*, & ils ne savoient que lui répondre.

41. Il revint encore pour la troisiéme fois, & il leur dit: Dormez maintenant, & vous reposez: c'est assez; l'heure est venuë: le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des pécheurs:

42. Levez-vous, allons: voilà celui qui me doit trahir bien prés d'ici.

43. Il n'avoit pas encore achevé ces mots, que Judas Iscariote, l'un des douze, parut suivi d'une grande troupe de gens armez d'épées, & de bâtons, qui avoient été envoyez par les Grands-Prêtres, par les Scribes, & les Sénateurs.

COMMENTAIRE.

on se flatte quelquefois, & la vraye disposition du cœur; entre une volonté ardente, mais foible, & une résolution forte, & assurée: enfin, entre un homme qui se fie trop sur ses propres forces, & un homme qui met en Dieu seul toute sa confiance.

℣. 40. ERANT ENIM OCULI EORUM GRAVATI. *Car leurs yeux étoient appésantis de sommeil.* Ils étoient accablez de sommeil; ils ne pouvoient plus résister au sommeil, & à la lassitude, comme des gens qui n'ayant pas d'abord résisté à l'envie de dormir, tombent dans un assoupissement dont ils ne sont plus les maîtres.

℣. 41. DORMITE JAM, ET REQUIESCITE: SUFFICIT. *Dormez maintenant, & vous reposez: C'est assez.* C'est assez veillé; vous pouvez dormir, si vous voulez. Pour moi mon heure est venuë, & ma résolution est prise: voici le moment dont je vous ai si souvent parlé, auquel je dois être livré entre les mains de mes ennemis. On peut traduire le Grec (*a*) par: *Dormez ci-aprés, & reposez-vous; c'en est fait*; mon parti est pris. Ou: (*b*) *La fin est venuë*; c'en est assez. Ou, selon Vatable: *Vous*

(*a*) Καθεύδετε τὸ λοιπὸν, καὶ ἀναπαύεσθε. Ἀπέχει.

(*b*) *Grot. Camer. Salmal. Cleric. Graeci quidam* Ἀπέχει τὸ τέλος. *Vide Mill.*

dormirez

44. *Dederat autem traditor ejus signum eis, dicens: Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum, & ducite cautè.*

44. Or Judas qui le trahissoit, leur avoit donné ce signal, & leur avoit dit: Celui que je baiserai, c'est celui *que vous cherchez*: saisissez-vous de lui, & l'emmenez sûrement.

45. *Et cùm venisset, statim accedens ad eum ait: Ave Rabbi: & osculatus est eum.*

45. Aussi-tôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de JESUS, & lui dit: Maître, je vous saluë; & il le baisa.

46. *At illi manus injecerunt in eum, & tenuerunt eum.*

46. Ensuite ils mirent la main sur JESUS, & se saisirent de lui.

47. *Unus autem quidam de circumstantibus educens gladium, percussit servum summi Sacerdotis: & amputavit illi auriculam.*

47. Un de ceux qui étoient présens tirant son épée, en frappa un des gens du Grand-Prêtre, & lui coupa une oreille.

48. *Et respondens Jesus, ait illis: Tanquam ad latronem existis cum gladiis & lignis comprehendere me?*

48. Et JESUS leur dit: Vous êtes venu pour me prendre, armez d'épées & de bâtons, comme si j'étois un voleur.

49. *Quotidie eram apud vos in templo docens, & non me tenuistis. Sed ut impleantur Scriptura.*

49. J'étois tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le Temple, & vous ne m'avez point pris: mais il faut que les Ecritures soient accomplies.

50. *Tunc Discipuli ejus relinquentes eum, omnes fugerunt.*

50. Alors ses Disciples l'abandonnérent, & s'enfuirent tous.

COMMENTAIRE.

dormirez une autre fois, & vous vous reposerez: c'est assez pour cette fois. On peut aussi l'entendre comme une ironie; ou lire avec une interrogation: Quoi, vous dormez, & vous vous reposez? Voyez saint Matthieu, XXVI. 45.

℣. 44. TENETE EUM, ET DUCITE CAUTE. *Saisissez-vous de lui, & l'emmenez sûrement*, de peur qu'il ne s'échappe de vos mains. Il craint, s'ils manquoient leur coup, de n'être pas payé du prix de sa trahison.

℣. 47. AMPUTAVIT ILLI AURICULAM. *Il lui coupa une oreille*; ou, *il le blessa à l'oreille.* Les termes dont se servent les quatre Evangélistes, (*a*) marquent assez clairement que l'oreille fut entiérement coupée. Mais saint Luc immédiatement aprés, (*b*) insinuë qu'elle n'étoit pas détachée de la tête de Malchus, puisqu'il dit que JESUS l'ayant touchée, la guérit aussi-tôt. Circonstance qui est omise par les autres Evangélistes. Saint Jean nous apprend que ce fut saint Pierre qui fit ce coup, & que le serviteur s'appelloit *Malc*, c'est-à-dire Roi, en Syriaque.

(*a*) Matth. XXVI. 51. Et Marc hic. Ἀφῆλεν αὐτοῦ τὸ ὠτίον. Luc. XXII. 50. Ἀφῆλεν αὐτοῦ τὸ ὠτὶ τὸ δεξιόν. Joan. XVIII. 10. Ἀπέκοψεν αὐτοῦ ὀνάριον τὸ δεξιόν.

(*b*) Luc. XXII. 51. Καὶ ἁψάμενος τοῦ ὠτίου αὐτοῦ, ἰάσατο αὐτόν.

51. *Adolescens autem quidam sequebatur eum amictus sindone super nudo : & tenuerunt eum.*

51. Or il y avoit un jeune homme qui le suivoit, couvert seulement d'un linceul ; & comme on voulut se saisir de lui,

COMMENTAIRE.

℣. 51. ADOLESCENS AUTEM QUIDAM, &c. *Il y avoit un jeune homme qui le suivoit, couvert seulement d'un linceul.* On ne sait qui étoit ce jeune homme, ni par quel motif il suivoit le Sauveur. On croit (*a*) que c'étoit par simple curiosité, & qu'ayant oüi du bruit de la maison de Gethsémani où il étoit couché, il se leva, & accourut pour voir ce que c'étoit ; & que les gardes l'ayant pris pour un disciple de JESUS, voulurent se saisir de lui. Saint Jérôme, (*b*) ou l'Auteur qu'on a sous son nom sur les Pseaumes, & saint Epiphane, (*c*) se sont imaginez que c'étoit saint Jacque, frere du Seigneur, & surnommé le Juste. Cette opinion est suivie par quelqu'autres anciens, au rapport de Théophylacte, qui ne la rejette point. La preuve dont ils se servent pour l'appuyer, est que ce saint homme portoit l'habit de lin, comme les Prêtres, & que le linceul dont ce jeune homme étoit vêtu, étoit justement cet éphod sacerdotal. Tout le monde sent assez le foible de cette opinion.

D'autres Peres (*d*) ont voulu que ç'ait été S. Jean l'Evangéliste. Il n'y a que l'âge de saint Jean, qui devoit alors être assez jeune, qui ait pû faire naître cette pensée à ces grands hommes. Théophylacte (*e*) croit que c'étoit quelqu'un de la maison où nôtre Seigneur avoit soupé, & qui l'avoit suivi avec les Apôtres, lorsqu'il sortit de la ville, pour venir dans le Jardin des Oliviers. Saint Chrysostome, (*f*) & saint Jérôme (*g*) soûtiennent que saint Jean ne fuit point avec les autres Apôtres, & que ce fut lui qui introduisit saint Pierre chez Caïphe : mais ils ne disent pas que ce soit le jeune homme, dont il est parlé ici.

AMICTUS SINDONE SUPER NUDO. *Couvert seulement d'un linceul.* Le terme de *sindon*, ne signifie pas seulement un linceul, ou une piéce de toile non taillée, dans laquelle un homme pouvoit s'envelopper ; il se prend aussi pour un habit de toile de lin, dont on se revêt la nuit ; un habit de nuit, une chemise avec quoi l'on couchoit quelquefois : (*h*) *Vestis cubitoria*, comme l'appelle Pétrone. Saint Denys d'Alexandrie racon-

(*a*) *Maldon. Grot. alii.*
(*b*) *Ieronym. seu alius in Psalm.* XXXVII.
(*c*) *Epiphan. haref.* 78. *Elias cret. ad orat.* XI. *Nazianz. contra Arianos.*
(*d*) *Chrysost. in Psal.* XIII. *Ambros. in Psam.* XXXVI. *Greg. lib.* XIV. *moral. cap.* 24. *Beda hic ; & Author Hist. Scholast. Baron.*
(*e*) *Theophylact. hic, & Euthym. ita & Casaubon. In Baron Exercit.* 16.
(*f*) *Chrysost in Matth. homil.* 66.
(*g*) *Ieronym. Epist.* 16. *pag.* 119. *Vide, si lubet, & August. tract* 113. *in Joan.*
(*h*) *Kimchi lib. Radicum.* סדין

52. *At ille rejecta sindone, nudus profugit ab eis.*

52. Il laissa aller son linceul, & s'enfuit tout nud des mains de ceux qui le tenoient.

COMMENTAIRE.

te, en parlant de lui-même, qu'il étoit couché la nuit dans un habit de lin. (*a*) Maldonat l'entend d'un habit contre le froid, à peu prés comme une robe de chambre. En effet, le *sindon* des Phéniciens paroît avoir été un habit propre à se garantir du froid. L'Evangéliste dit que ce jeune homme en étoit tout enveloppé. (*b*) Et Martial (*c*) dit que le sindon de Tyr, ou de Phénicie, qui est apparemment le même que celui des Juifs, mettoit un homme en état de se mocquer de la bise, & de la pluye.

Redebis ventos hoc munere tectus, & imbres;
Nec sic in Tyria sindone tutus eris.

La femme Forte de Salomon (*d*) faisoit de ces sindons, & les vendoit aux Phéniciens. Baronius & Ciaconius veulent que ç'ait été un habit particulier, qu'on prenoit en se mettant à table. Ligfoot (*e*) croit que cet habit est celui que les Juifs appellent *thalith*, qui étoit un manteau de lin, que l'on portoit hyver & été à Jérusalem. C'est à cet habit qu'ils attachoient les franges, ou les houpes, dont parle Moyse. (*f*) On le portoit par-dessus la tunique, qui étoit à peu prés ce qu'est parmi nous la chemise. Mais l'Evangéliste remarque que ce jeune homme le portoit sur la chair nuë, apparemment par mortification, comme quantité d'autres Juifs, qui s'exerçoient dans une vie dure, & laborieuse; c'est la pensée de cet Auteur. J'aimerois mieux l'entendre du sindon Phénicien, qui étoit de toile, mais apparemment double. C'est l'habit de dessus que l'on appelle communément *le manteau*, dans l'Ecriture. Le manteau de lin s'appelloit *sindon*, & celui de drap, ou de peaux se désignoit par d'autres termes.

ET TENUERUNT EUM. *Et comme on voulut se saisir de lui.* Le Grec: (*g*) *Les jeunes gens l'arrêtérent*; c'est-à-dire, *les soldats*, ceux qui étoient venus pour prendre JESUS-CHRIST. On appelle assez souvent les soldats, *jeunes hommes*, parce qu'on les choisissoit jeunes pour la milice. (*h*) Cette petite particularité rapportée par saint Marc, est une preuve de la sincérité avec laquelle il écrit, & de la vérité de sa narration.

℣. 53. ADDUXERUNT JESUM AD SUMMUM SACERDOTEM. *Ils*

(*a*) *Dionys. Alexand. apud Eusib. lib. 6. cap.* 40. ἐν τῇ εἰκόνι τῆς ἡμῶν γυμνότητος ἐν τῷ λίνῳ ἐκ ἡμῶν.
(*b*) Περιβεβλημένος ἐνδύματα ἐπὶ γυμνοῦ.
(*c*) *Martial. lib.* 4 *Epigr.* 19.
(*d*) *Prov.* XXXI. 24.
(*e*) *Ligfoot. hora Hebr.*
(*f*) *Num.* XV. 38.
(*g*) Νεανίσκοι ἄνδρες οἱ κρατήσαντες.
(*h*) *Casaub. Drus. Grot. Hamm. alii. Vide* 70. *in Josue*, II. 1. VI. 22. *Isai.* XIII. 18. *& passim. apud Polyb. & alios.*

53. *Et adduxerunt Jesum ad summum Sacerdotem : & convenerunt omnes Sacerdotes, & Scribæ, & Seniores.*

54. *Petrus autem à longè secutus est eum, usque intrò in atrium summi Sacerdotis : & sedebat cum ministris ad ignem, & calefaciebat se.*

55. *Summi verò Sacerdotes, & omne concilium, quærebant adversus Jesum testimonium, ut eum morti traderent, nec inveniebant.*

56. *Multi enim testimonium falsum dicebant adversus eum : & convenientia testimonia non erant.*

53. Ils amenérent JESUS au grand-Prêtre ; chez qui s'assemblérent tous les Princes des Prêtres, les Scribes, & les Sénateurs.

54. Pierre le suivit de loin jusques dans la cour du grand-Prêtre, où s'étant assis auprés du feu avec les gens, il se chauffoit.

55. Cependant les Princes des Prêtres, & tout le Conseil cherchoient des dépositions contre JESUS pour le faire mourir, & ils n'en trouvoient point.

56. Car plusieurs déposoient faussement contre lui ; mais leurs dépositions ne s'accordoient pas.

COMMENTAIRE.

amenérent Jesus au Grand-Prêtre. Dans la maison d'Anne, ancien grand-Prêtre, & beau-pere de Caïphe, qui demeuroit dans la même maison qu'Anne. JESUS parut d'abord devant Anne ; (*a*) mais sans assemblée, & non d'une maniére juridique. Ce fut là où il reçut un soufflet d'un serviteur de ce Pontife. Saint Marc, ni les autres Evangélistes ne disent rien de ce premier interrogatoire de JESUS, ils ne parlent que de celui qu'il subit devant Caïphe, & devant l'assemblée juridique des Prêtres, dont il est parlé ici.

℣. 54. PETRUS AUTEM A LONGE SECUTUS EST EUM. *Pierre le suivit de loin, jusques dans la cour du grand-Prêtre*, où il fut introduit par un disciple, qui étoit connu dans cette maison, (*b*) & que plusieurs ont crû être saint Jean l'Evangéliste.

SEDEBAT AD IGNEM. *S'étant assis auprés du feu*, qu'on avoit allumé au milieu de la cour, pour chauffer ceux qui avoient arrêté JESUS-CHRIST. Le Grec (*c*) dit qu'il *se chauffoit à la lumiére.* C'est la même chose. Les Hébreux & les Grecs appellent quelquefois le feu, lumiére. (*d*)

℣. 56. CONVENIENTIA TESTIMONIA NON ERANT. *Leurs dépositions ne s'accordoient pas :* Ou plûtôt : *Leurs témoignages n'étoient point suffisans.* Ils s'accordoient assez à dire que JESUS-CHRIST avoit avancé qu'il détruiroit le Temple de Dieu, & qu'il le rétabliroit en trois jours, ℣. 58. mais cela n'étoit pas suffisant pour le faire condamner à mort ; il est constant qu'il n'avoit rien fait ou tenté de semblable. Or on ne condam-

(*a*) *Joan.* XVIII. 13. . . . 24.
(*b*) *Joan.* XVIII. 15. 16.
(*c*) Θερμαινόμενος πρὸς τὸ φῶς.
(*d*) *Ezech.* V. 2 *Dan.* III. 6. *Vbi* אור *pro* אש *Et Euripid. Vide Grot, Vat. Ham.*

57. *Et quidam surgentes, falsum testimonium ferebant adversus eum, dicentes:*

58. *Quoniam nos audivimus eum dicentem: Ego dissolvam Templum hoc manu factum, & per triduum aliud non manu factum ædificabo.*

59. *Et non erat convenienus testimonium illorum.*

60. *Et exurgens summus Sacerdos in medium, interrogavit Jesum, dicens: Non respondes quidquam ad ea, quæ tibi objiciuntur ab his?*

61. *Ille autem tacebat, & nihil respondit. Rursum summus Sacerdos interrogabat eum, & dixit ei: Tu es Christus Filius Dei benedicti?*

62. *Jesus autem dixit illi: Ego sum: & videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, & venientem cum nubibus cœli.*

57. Quelques-uns se levérent, & portérent un faux témoignage contre lui en ces termes:

58. Nous lui avons oüi dire: Je détruirai ce Temple bâti par la main *des hommes*, & j'en rebâtirai un autre en trois jours, qui ne sera point fait par la main *des hommes*:

59. Mais ce témoignage-là même n'étoit pas encore suffisant.

60. Alors le grand-Prêtre se levant au milieu de l'assemblée, interrogea JESUS, & lui dit: Vous ne répondez rien à ce que ceux-ci déposent contre vous?

61. Mais JESUS demeuroit dans le silence, & il ne répondit rien. Le grand-Prêtre l'interrogea encore, & lui dit: Etes-vous le CHRIST, le Fils du Dieu béni *à jamais*?

62. JESUS lui répondit: Je le suis; & vous verrez *un jour* le Fils de l'homme assis à la droite de la Majesté divine, & venant sur les nuées du ciel.

COMMENTAIRE.

ne pas la simple volonté, qui n'a pas été suivie de l'éxécution, ni d'aucune tentative. Le Texte à la lettre porte: (*a*) *Leurs témoignages n'étoient point égaux*, d'un poids égal, comme lorsqu'on met deux choses dans une balance, & que l'une l'emporte sur l'autre. Il n'y avoit pas assez de poids dans leurs dépositions, pour faire pencher la balance vers la mort. (*b*) Quelques-uns (*c*) ont cherché en quoi les témoignages des faux témoins ne s'accordoient pas. Ils ont crû y remarquer quelque différence; mais elle est si subtile qu'on a de la peine à l'appercevoir.

58. TEMPLUM HOC MANU FACTUM. *Ce Temple fait de la main des hommes.* C'est une addition des faux témoins. JESUS-CHRIST n'avoit pas dit cela: mais seulement en parlant de son corps: (*d*) *Que l'on détruise ce Temple, je le rebâtirai dans trois jours.*

℣. 61. TU ES CHRISTUS, &c. *Etes-vous le Christ Fils de Dieu.* Saint Matthieu (*e*) dit que le grand-Prêtre le conjura au nom du Dieu vivant, de lui déclarer s'il étoit le CHRIST: Alors JESUS lui répondit.

(*a*) Καὶ ἴσαι αἱ μαρτυρίαι οὐκ ἦσαν.
(*b*) *Vide Grot. Hamm.*
(*c*) *Beza hic, Mersil.*
(*d*) *Joan.* II. 19.
(*e*) *Matth.* XXVI. 63.

63. *Summus autem Sacerdos scindens vestimenta sua, ait: Quid adhuc desideramus testes?*

64. *Audistis blasphemiam: quid vobis videtur? Qui omnes condemnaverunt eum esse reum mortis.*

65. *Et cœperunt qui iam conspuere eum, & velare faciem ejus; & colaphis eum cædere, & dicere ei: Prophetiza; & ministri alapis eum cædebant.*

66. *Et cùm esset Petrus in atrio deorsum, & venit una ex ancillis summi Sacerdotis.*

67. *Et cùm vidisset Petrum calefacientem se, aspiciens illum, ait: Et tu cùm Jesu Nazareno eras.*

63. Aussi-tôt le grand-Prêtre déchirant ses vêtemens, leur dit : Qu'avons-nous plus besoin de témoins ?

64. Vous venez d'entendre le blasphême *qu'il a proféré.* Qu'en jugez-vous ? Tous le condamnérent comme étant digne de mort.

65. Alors quelques-uns commencérent à lui cracher au visage ; & lui ayant bandé les yeux, ils lui donnoient des coups de poing, en lui disant : Devine *qui t'a frappé* ; & les valets lui donnoient des soufflets.

66. Cependant Pierre étant en bas dans la cour, une des servantes du grand-Prêtre y vint ;

67. Et l'ayant vû qui se chauffoit, aprés l'avoir considéré, elle lui dit : Vous étiez aussi avec Jesus de Nazareth.

COMMENTAIRE.

℣. 63. SCINDENS VESTIMENTA SUA. *Déchirant ses habits.* Le Grec : (*a*) *Déchirant ses tuniques.* On n'en portoit qu'une ordinairement. Mais à cause du froid de la nuit, il pouvoit en avoir deux : c'étoit ses habits ordinaires, & non ses ornemens de cérémonie.

℣. 64. CONDEMNAVERUNT EUM. *Ils le condamnérent comme étant digne de mort.* Ce jugement étoit irrégulier dans toutes les formes. Ils étoient tout à la fois Juges & parties : ce n'étoit pas la coutume dans Israël de juger pendant la nuit, ni de tenir des assemblées nocturnes, cela ne pouvoit être considéré que comme un conventicule. Aussi pour réparer cette irrégularité, ils se rassemblérent dés le matin dans le Sanhédrin. Voyez le premier verset du Chapitre suivant.

℣. 65. MINISTRI ALAPIS EUM, &c. *Les valets*, ou les bas officiers, les sergens, les gardes, ceux qu'on avoit envoyez pour prendre JESUS-CHRIST, lui donnoient des soufflets. Ceci se passa au milieu de la cour, pas loin du feu qu'on y avoit allumé, & où saint Pierre se chauffoit avec les autres.

℣. 66. VENIT UNA EX ANCILLIS. *Une des servantes du grand-Prêtre.* C'est la portiére dont parle saint Jean, (*b*) qui la premiére s'apperçut que Pierre étoit d'avec JESUS.

℣. 68. EXIIT FORAS ANTE ATRIUM, ET GALLUS CANTAVIT. *Il sortit dehors dans le vestibule, & le coq chanta.* Saint Pierre pi-

(*a*) Διαῤῥήξας τὰς χιτῶνας αὐτῶν.

(*b*) *Joan.* XVIII. 16. 17.

68. *At ille negavit, dicens: Neque scio, neque novi quid dicas. Et exiit foras ante atrium, & gallus cantavit.*

69. *Rursùs autem cùm vidisset illum ancilla, cœpit dicere circumstantibus: Quia hic ex illis est.*

70. *At ille iterùm negavit. Et post pusillum rursùs qui astabant, dicebant Petro: Verè ex illis es: nam & Galilæus es.*

71. *Ille autem cœpit anathematizare, & jurare: Quia nescio hominem istum, quem dicitis.*

72. *Et statim gallus iterùm cantavit. Et recordatus est Petrus verbi, quod dixerat ei Jesus: Priùs quàm gallus cantet bis, ter me negabis. Et cœpit flere.*

68. Mais lui le nia, en disant: Je ne le connois point, & je ne sai ce que vous dites. Et étant sorti dehors dans le vestibule, le coq chanta.

69. Et une servante l'ayant encore vû, commença à dire à ceux qui étoient présens: Celui-ci est de ces gens-là.

70. Mais il le nia pour la seconde fois. Et peu de tems aprés ceux qui étoient présens, dirent encore à Pierre: Assûrément vous êtes de ces gens-là; car vous êtes de Galilée.

71. Il se mit alors à faire des sermens éxécrables, & à dire en jurant: Je ne connois point cet homme dont vous me parlez.

72. Aussi-tôt le coq chanta pour la seconde fois. Et Pierre se ressouvint de la parole que JESUS lui avoit dite: Avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois; & il se mit à pleurer.

COMMENTAIRE.

qué du remord de sa conscience, craignant de paroître émû & décontenancé, quitta sans faire semblant la compagnie, & alla dans le vestibule, qui étoit devant la porte, (*a*) ou devant la cour. Ce vestibule étoit d'ordinaire un endroit couvert, & soutenu de colomnes, qui se trouvoit à l'entrée des grandes maisons, pour mettre à couvert les cliens, & ceux qui venoient pour affaire, ou pour demander audience.

℣. 69. CUM VIDISSET ILLUM ANCILLA. *Une servante l'ayant encore vû.* Cette servante est différente de la premiére, selon saint Matthieu. (*b*)

℣. 71. COEPIT ANATHEMATIZARE. *Il commença à faire des sermens exécrables;* ou plûtôt: à faire des imprécations contre lui-même, à dire qu'il vouloit être le plus malheureux de tous les hommes, s'il connoissoit JESUS.

℣. 72. STATIM GALLUS ITERUM CANTAVIT. *Aussi-tôt le coq chanta pour la seconde fois.* Ce mot *aussi-tôt*, ne doit pas s'entendre à la rigueur. Saint Luc (*c*) met environ une heure entre le premier & le second chant du coq. Le second chant du coq marquoit la fin de la nuit, & le commencement du jour, chez les Anciens. (*d*)

(*a*) Ἐξῆλθεν ἔξω εἰς τὸ προαύλιον. *Matth.* XXVI. 71. Εἰς τὸν πυλῶνα.

(*b*) *Matth.* XXV. 7 Εἶδεν αὐτὸν ἄλλη.

(*c*) *Luc.* XXII. 59. Διαστάσης ὡσεὶ ὥρας μιᾶς.

(*d*) *Aristophan.* Τὸ δεύτερον ἀλεκτρυόν ἐφθέγξατο. *Juvenal. satyr.* 9. *Quod tamen ad cantum galli facit ille secundi.*

Et coepit flere. *Il commença à pleurer.* Ou, selon le Grec : (*a*) *Il sortit, & pleura.* Il se retira brusquement, & commença à pleurer ; (*b*) ou il se répandit tout d'un coup en pleurs ; il ne put retenir ses larmes. (*c*) D'autres traduisent : *Il pleura abondamment*, il répandit un torrent de larmes. (*d*) Théophylacte, Saumaise, Vorstius, Coccius, & quelques autres voudroient qu'on traduisist : *Il se couvrit la tête, & pleura.* Hammond : *Il jetta les yeux* sur Jesus-Christ qui le regardoit, se jetta par terre, *& pleura.* D'autres : (*e*) *Faisant réflexion* sur sa faute, *il se mit à pleurer.* Toutes ces variétez viennent de l'équivoque du verbe Grec, *epiballo.* Nous croyons que la traduction qui lit : *Il s'enveloppa de ses habits, & il se mit à pleurer*, est la plus littérale. Saint Matthieu dit plus simplement : (*f*) *Etant sorti, il pleura amérement.* L'ancien manuscrit de Cambrige, le Syriaque, & la Version Gotique, sont ici conformes à la Vulgate : (*g*) *Il commença à pleurer.*

(*a*) Ἐπιβαλὼν ἔκλαιε.

(*b*) *Beza, Pisc. Mont.*

(*c*) *Erasm. Ludov. de Dieu.*

(*d*) *Grot. Lud. de Dieu, Le Clerc, Heinsius*; comme s'il y avoit ; *addidit flere.* Mais cette expression ne s'employe que quand on a déja fait la même chose, & qu'on la continuë. Ici saint Pierre n'avoit point encore pleuré.

(*e*) *Beza hic, Lyd. florum sparsione in Pass. Christi, pag.* 103.

(*f*) Ἐξελθὼν ἔξω ἔκλαυσε πικρῶς.

(*g*) *Cantab.* ἤρξατο κλαίειν. *Vide Byna. lib.* 2. *de morte Christi. cap.* 6. *art.* 17. 18.

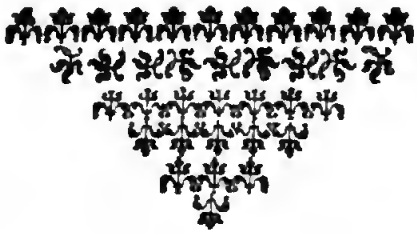

CHAPITRE

CHAPITRE XV.

JESUS *comparoît de nouveau devant les Prêtres, & les Sénateurs. Il est conduit & accusé devant Pilate. Le peuple demande sa mort. Barabbas lui est préféré. Il est conduit au Calvaire, & crucifié. Blasphêmes qu'on profére contre lui. Le soleil s'obscurcit. On lui présente à boire du vinaigre. Il expire en jettant un grand cri. Joseph d'Arimathie demande son corps, & l'ensevelit honorablement.*

℣. 1. *ET confestim manè consilium facientes summi Sacerdotes, cum Senioribus, & Scribis, & universo concilio, vincientes Jesum, duxerunt, & tradiderunt Pilato.*

2. *Et interrogavit eum Pilatus: Tu es Rex Judæorum? At ille respondens, ait illi: Tu dicis.*

℣. 1. AUssi-tôt que le matin fut venu, les Princes des Prêtres, avec les Sénateurs, & les Scribes, & tout le Conseil, ayant délibéré ensemble, liérent JESUS, l'emmenérent, & le livrérent à Pilate.

2. Pilate l'interrogea, en lui disant: Etes-vous le Roi des Juifs? JESUS lui répondit: Vous le dites: *Je le suis.*

COMMENTAIRE.

℣. 1. ET CONFESTIM MANE CONSILIUM FACIENTES, &c. *Aussi-tôt que le matin fut venu, &c.* Les Prêtres, qui avoient déja déclaré JESUS coupable de mort dans leur assemblée de la nuit, se hâtérent de le faire comparoître dans une autre assemblée plus nombreuse, & plus solemnelle, devant le Sanhédrin. On dit que ce Sénat s'assembloit dans une sale du Temple. JESUS y fut donc conduit, accusé, & condamné juridiquement. (*a*) Mais comme les Juifs n'avoient plus alors l'exercice de la Justice vindicative, ni le droit de faire mourir un homme, (*b*) mais seulement celui de lui faire son procés, & de le juger suivant leur Loi, ils aménent eux-mêmes JESUS à Pilate Gouverneur de la Province, pour les Romains, le priant qu'étant jugé digne du dernier supplice, selon leur Loi, il lui plût de le condamner, & de le faire éxecuter. Saint Marc raconte tout ceci en peu de mots, il faut suppléer beaucoup à son récit, par le paralléle des autres Evangélistes. On peut consul-

(*a*) *Luc.* XXII. 66. 67. (*b*) *Joan.* XVIII. 31.

3. *Et accusabant eum summi Sacerdotes in multis.*

4. *Pilatus autem rursum interrogavit eum, dicens : Non respondes quidquam ? Vide in quantis te accusant.*

5. *Jesus autem amplius nihil respondit, ita ut miraretur Pilatus.*

6. *Per diem autem festum solebat dimittere illis unum ex vinctis, quemcumque petissent.*

7. *Erat autem qui dicebatur Barabbas, qui cum seditiosis erat vinctus, qui in seditione fecerat homicidium.*

3. Or comme les Princes des Prêtres formoient diverses accusations contre lui,

4. Pilate l'interrogeant de nouveau, lui dit : Vous ne répondez rien ? Voyez de combien de choses ils vous accusent.

5. Mais JESUS ne répondit plus rien davantage ; de sorte que Pilate en étoit tout étonné.

6. Or il avoit accoutumé de délivrer à la fête *de Pâque* celui des prisonniers que le peuple demandoit.

7. Et il y en avoit un alors nommé Barabbas, qui avoit été mis en prison avec *d'autres* séditieux, parce qu'il avoit commis un meurtre dans une sédition.

COMMENTAIRE.

ter l'Harmonie que nous avons mise à la tête de saint Matthieu.

℣. 2. TU ES REX JUDÆORUM ? *Etes-vous le Roi des Juifs ?* C'étoit la seule, ou au moins la principale des accusations, qui pouvoit interresser Pilate ; car pour le blasphême, par exemple, qui avoit été le seul motif de la condamnation prononcée par les Prêtres, cela ne le regardoit point. A son égard il ne s'agissoit que de savoir, si JESUS étoit un séditieux, & un homme qui cherchât à se faire un parti, & à se faire déclarer Roi.

℣. 3. ACCUSABANT EUM IN MULTIS. *Ils l'accusoient de plusieurs chefs.* Il y a grand nombre de Manuscrits qui ajoutent en cet endroit : (a) *Mais Jesus ne leur répondit rien.* Il y a apparence que c'est une addition faite par les Copistes. (b)

℣. 6. PER DIEM AUTEM FESTUM SOLEBAT. *Il avoit accoutumé de leur délivrer un prisonnier à la fête* de Pâque, (c) & non pas aux autres grandes fêtes, que l'on sache ; quoi qu'en disent plusieurs Interprétes. (d) C'étoit apparemment un usage que les Romains avoient trouvé établi dans la Judée, & qu'ils avoient conservé. On croit que cette délivrance étoit faite en mémoire de la délivrance de la servitude d'Egypte. Cela se faisoit ou la veille, ou pendant l'octave de Pâque.

℣. 7. ERAT AUTEM QUI DICEBATUR BARABBAS. *Or il y avoit un nommé Barabbas qui avoit été mis en prison, avec d'autres séditieux,*

(a) *Αὐτὸς δὲ οὐδὲν ἀπεκρίνατο. Ita Complut Vethel. Arm Æthiop. alii plures.*

(b) *Grot. Brug. &c.*

(c) *Joan.* XVIII. 39.

(d) *Vide Syriac. Arab. Æthiop. Pers. Bez. Tremel.*

8. *Et cum ascendisset turba, cœpit rogare, sicut semper faciebat illis.*

9. *Pilatus autem respondit eis, & dixit: Vultis dimittam vobis Regem Judæorum?*

10. *Sciebat enim quòd per invidiam tradidissent eum summi Sacerdotes.*

11. *Pontifices autem concitaverunt turbam, ut magis Barabbam dimitteret eis.*

12. *Pilatus autem iterùm respondens, ait illis: Quid ergo vultis faciam Regi Judæorum?*

8. Le peuple étant donc venu *devant le Prétoire*, lui demanda qu'il leur fist *la grace* qu'il avoit toûjours accoutumé de leur faire.

9. Pilate leur répondit: Voulez-vous que je vous délivre le Roi des Juifs?

10. (Car il savoit que c'étoit par envie que les Princes des Prêtres le lui avoient mis entre les mains.)

11. Mais les Prêtres excitérent le peuple *à demander* qu'il leur délivrât plûtôt Barabbas.

12. Pilate leur dit encore: Que voulez-vous donc que je fasse du Roi des Juifs?

COMMENTAIRE.

parce qu'il avoit commis un meurtre. Le texte Grec (*a*) lit: Qu'il étoit en prison avec ses compagnons de révolte, parce qu'il avoit commis un meurtre. Mais il y a toute sorte d'apparence ou que Barabbas avoit commis le meurtre, ou qu'il étoit le chef des rébelles; car autrement pourquoi le distinguer des autres compagnons de son crime, s'ils eussent été également coupables? Le grand nombre de Manuscrits est pour la maniére de lire du Grec commun. L'Arménien, & les Manuscrits du Marquis de Vélez sont conformes à la Vulgate.

℣. 8. ET CUM ASCENDISSET TURBA. *Le peuple étant donc venu;* La foule s'étant assemblée au bruit de ce qui se passoit. Il étoit encore assez matin, & à peine le bruit de la prise de JESUS étoit répandu, qu'on apprit qu'il étoit dans le Prétoire, ou dans la maison de Pilate, & qu'on lui faisoit son procés. Une nouvelle si extraordinaire attira d'abord une foule de peuple devant le Prétoire. Le texte Grec imprimé lit: (*b*) *Les troupes commencérent à crier & à demander, qu'il leur fist comme il avoit accoutumé de faire;* c'est-à-dire, qu'il leur délivrât un prisonnier. Mais la Vulgate, les Versions Cophtes, Gothiques, & Ethiopiennes, l'ancien Manuscrit de Cambrige, & quelques autres lisent: (*c*) *Les troupes étant montées*, ou étant venuës, &c.

℣. 9. VULTIS DIMITTAM VOBIS, &c. *Voulez-vous que je vous délivre le Roi des Juifs?* Ou, celui qui se dit le Roi des Juifs; ou celui qui est accusé de prendre cette qualité. Si l'on ne savoit d'ailleurs que Pilate désiroit sérieusement délivrer JESUS-CHRIST, on pourroit croire qu'il

(*a*) Μετὰ τῶν συστασιαστῶν δεδεμένος, οἵτινες ἐν τῇ στάσει φόνον πεποιήκεσαν.

(*b*) Ἀναβόησας ὁ ὄχλος ἤρξατο αἰτεῖσθαι.

(*c*) Ἀναβὰς ὁ ὄχλος.

13. *At illi iterùm clamaverunt : Crucifige eum.*

14. *Pilatus verò dicebat illis : Quid enim mali fecit ? At illi magis clamabant : Crucifige eum.*

15. *Pilatus autem volens populo satisfacere, dimisit illis Barabbam, & tradidit Jesum flagellis cæsum, ut crucifigeretur.*

16. *Milites autem duxerunt eum in atrium prætorii, & convocant totam cohortem.*

17. *Et induunt eum purpurâ, & imponunt ei plectentes spineam coronam.*

18. *Et cœperunt salutare eum : Ave, Rex Judæorum.*

19. *Et percutiebant caput ejus arundine : & conspuebant eum, & ponentes genua, adorabant eum.*

20. *Et postquam illuserunt ei, exuerunt illum purpurâ, & induerunt eum vestimentis suis : & educunt illum ut crucifigerent eum.*

13. Mais ils crierent de nouveau, & lui dirent : Crucifiez-le.

14. Pilate leur dit : Mais quel mal a-t'il fait ? Et eux crioient encore plus fort : Crucifiez-le.

15. Enfin Pilate voulant satisfaire le peuple, leur délivra Barabbas ; & ayant fait foüetter JESUS, il le leur livra pour être crucifié.

16. Alors les soldats l'ayant emmené dans la sale du prétoire, assemblérent toute la compagnie.

17. Et l'ayant revêtu d'un manteau d'écarlate, ils lui mirent *sur la tête* une couronne d'épines entrelassées :

18. Puis ils commencérent à le saluër, *en lui disant :* Salut au Roi des Juifs.

19. Ils lui frappoient la tête avec un roseau, & lui crachoient *au visage*, & se mettant à genoux *devant lui*, ils l'adoroient.

20. Aprés s'être ainsi joüez de lui, ils lui ôtérent ce manteau d'écarlate ; & lui ayant remis ses habits, ils l'emmenérent dehors pour le crucifier.

COMMENTAIRE.

se mocquoit en parlant de cette sorte ; car il savoit que ce n'étoit que par jalousie qu'on le lui avoit amené, & qu'on lui imputoit d'aspirer à la royauté, comme le marque l'Evangéliste au ℣. suivant.

℣. 15. DIMISIT ILLIS BARABBAM. *Il leur délivra Barabbas*, qui étoit un voleur, & un séditieux. La Province étoit pleine de ces sortes de gens, qui sous le faux prétexte de liberté, y commettoient mille désordres. Le peuple ennemi du gouvernement présent, & ami de la nouveauté, ne laissoit pas de les favoriser, & de les aider sous main.

ET TRADIDIT JESUM FLAGELLIS CÆSUM. *Ayant fait foüetter Jesus, il le leur livra pour être crucifié.* Il l'avoit fait foüetter auparavant, tâchant de contenter par-là en quelque sorte l'animosité des Juifs, & croyant qu'aprés cela ils ne s'opposeroient plus à ce qu'il le renvoyât absous, comme il l'avoit projetté. Ce n'est point ici une nouvelle flagellation. Voyez le Commentaire sur saint Matthieu, XXVII. 26. & saint Jean, XIX. 1.

℣. 19. ADORABANT EUM. *Ils l'adoroient.* Ils faisoient semblant de lui rendre au déhors les respects que l'on avoit accoutumé de rendre aux Rois, en fléchissant le genoû devant eux.

21. *Et angariaverunt prætereuntem quempiam Simonem Cyrenæum, venientem de villa, patrem Alexandri & Rufi, ut tolleret crucem ejus.*

22. *Et perducunt illum in Golgotha locum: quod est interpretatum Calvariæ locus.*

23. *Et dabant ei bibere myrrhatum vinum, & non accepit.*

24. *Et crucifigentes eum, diviserunt vestimenta ejus, mittentes sortem super eis, quis quid tolleret.*

25. *Erat autem hora tertia: & crucifixerunt eum.*

26. *Et erat titulus causæ ejus inscriptus: REX JUDÆORUM.*

21. Et un certain homme de Cyréne, nommé Simon, pere d'Aléxandre & de Rufus, qui venoit d'une maison de campagne, passant par là, ils le contraignirent de porter sa croix.

22. Et ensuite l'ayant conduit jusqu'au lieu appellé Golgotha; c'est-à-dire, le lieu du Calvaire,

23. Ils lui donnérent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe; mais il n'en prit point.

24. Et aprés l'avoir crucifié, ils partagérent ses vêtemens, jettant au sort pour savoir ce que chacun en auroit.

25. Il étoit la troisiéme heure du jour, quand ils le crucifiérent.

26. Et la cause de sa condamnation étoit marquée par cette inscription: LE ROI DES JUIFS.

COMMENTAIRE.

℣. 21. PATREM ALEXANDRI ET RUFI. *Pere d'Aléxandre & de Rufus.* Ces noms quoique Grecs & Romains, n'étoient pas extraordinaires dans l'Egypte, ou dans la Cyrénaïque, d'où étoit Simon. (*a*)

℣. 23. MYRRHATUM VINUM. *Du vin mêlé avec de la myrrhe.* C'est apparemment la même chose que le Traducteur Grec de saint Matthieu, (*b*) a appellé, *du vin mêlé avec du fiel.* Le mot de myrrhe, en Hébreu, (*c*) signifie proprement l'amertume. Et dans la même langue, *le fiel* est nommé *marar*, ou *merurath*, qui dérive de la même racine. Ainsi saint Matthieu a pû mettre *marra*, pour la myrrhe. (*d*) Et le Traducteur l'aura pris pour le fiel. Le vin de myrrhe étoit un vin odorant fort estimé des Anciens, à cause de sa force, & de son odeur. (*e*) Parmi les Hébreux on avoit coûtume de donner aux personnes qu'on conduisoit au supplice, des breuvages forts & assoupissans, pour amortir en eux le sentiment de la douleur. (*f*) Voyez saint Matth. XXVII. 34.

NON ACCEPIT. *Il n'en prit point.* Il le goûta, mais il ne le voulut pas boire, (*g*) peut-être afin qu'il ne parût pas vouloir adoucir l'excez de ses souffrances, & diminuer l'amertume du calice que le Pere lui avoit donné à boire.

(*a*) *Joseph. lib. 7. de Bello cap. 25. & Toynardi not. in Harmon. pag. 155.*
(*b*) *Matth* XXVII. 34.
(*c*) מור *Myrrha.*
(*d*) מרדת *Job.* XVI. 13. XX. 14. 25. *Item* IX. 18. *Thren.* III, 15.
(*e*) *Plin. lib. 14. cap. 13. Dioscorid. Columel. lib. 12. cap. 38.*
(*f*) *Talmud. tract. Sanhedrin, cap. 6. fol. 43.*
(*g*) *Matth.* XXVII. 34. Γευσάμενος οὐκ ἤθελε πιεῖν.

27. *Et cum eo crucifigunt duos latrones; unum à dextris, & alium à sinistris ejus.*

28. *Et impleta est Scriptura, quæ dicit: Et cum iniquis reputatus est.*

29. *Et prætereuntes blasphemabant eum, moventes capita sua, & dicentes: Vah qui destruis Templum Dei, & in tribus diebus reædificas,*

30. *Salvum fac temetipsum descendens de cruce.*

31. *Similiter & summi Sacerdotes illudentes, ad alterutrum cum Scribis dicebant: Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere.*

32. *Christus Rex Israël descendat nunc de cruce, ut videamus, & credamus. Et qui cum eo crucifixi erant, convitiabantur ei.*

33. *Et factâ horâ sextâ, tenebræ factæ sunt per totam terram usque in horam nonam.*

27. Ils crucifiérent aussi avec lui deux voleurs, l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche.

28. Ainsi cette parole de l'Ecriture fut accomplie: Et il a été mis au rang des méchans.

29. Ceux qui passoient par là le blasphémoient en branlant la tête, & lui disant: Toi, qui détruis le Temple de Dieu, & qui le rebâtis en trois jours,

30. Sauve-toi toi-même, en descendant de la croix.

31. Et les Princes des Prêtres avec les Scribes, se moquant de lui entr'eux, disoient: Il en a sauvé d'autres, & il ne sauroit se sauver lui-même:

32. Que le CHRIST, le Roi d'Israël, descende maintenant de la croix, afin que nous voiyons, & que nous croiyons. Et ceux qui avoient été crucifiez avec lui, l'outrageoient aussi de paroles.

33. A la sixiéme heure du jour, les ténébres couvrirent toute la terre jusqu'à la neuviéme.

COMMENTAIRE.

℣. 25. ERAT AUTEM HORA TERTIA. *Il étoit la troisiéme heure du jour*, bien avancée, & fort prés *de la sixiéme heure*; en sorte que saint Jean (*a*) a crû devoir marquer la sixiéme comme la plus proche. Voyez ce qui a été dit sur saint Matth. XXVII. 45.

℣. 28. ET CUM INIQUIS REPUTATUS EST. *Il a été mis au rang des méchans.* Cette prophetie est tirée d'Isaïe. (*b*) Les anciens Juifs, & le Paraphraste Caldéen l'entendent du Messie. Saint Philippe dans les Actes (*c*) lui en fait aussi l'application. Et JESUS-CHRIST lui-même dans saint Luc, (*d*) avoit averti qu'il falloit qu'on en vît l'application dans sa personne. Quelques Anciens (*e*) ont lû: *Il a été mis au rang des morts*; ce qui paroît être pris d'Isaïe, XIV. 10. (*f*)

℣. 32. ET QUI CUM EO CRUCIFIXI ERANT. *Ceux qui avoient été*

(*a*) *Joan.* XIX. 14.
(*b*) *Isai.* LIII. 12.
(*c*) *Act.* VIII. 32. 33.
(*d*) *Luc.* XXII. 37.
(*e*) *Ita legit Hyppolith. tract. de Antichristo.* Ἐν νεκροῖς κατελογίσθη; seu, μετὰ νεκρῶν ἐλογίσθη. *Ita legebant Eutychiani, teste Vigilio lib. 4. contra Eutych. Vide Mill.*
(*f*) *Isai.* XIV. 10. Καὶ σὺ Ἑάλως ὥσπερ καὶ ἡμεῖς, ἐν ἡμῖν δὲ κατελογίσθης.

34. *Et horâ nonâ exclamavit Jesus voce magna, dicens: Eloi, Eloi, lamma sabacthani? quod est interpretatum: Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?*

35. *Et quidam de circumstantibus audientes, dicebant: Ecce Eliam vocat.*

36. *Currens autem unus, & implens spongiam aceto: circumponénsque calamo, potum dabat ei, dicens: Sinite, videamus si veniat Elias ad deponendum eum.*

37. *Jesus autem emissa voce magna expiravit.*

38. *Et velum templi scissum est in duo, à summo usque deorsum.*

34. Et à la neuviéme heure, JESUS jetta un grand cri, en disant: Eloï, Eloï, lamma sabachthani? c'est-à-dire: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?

35. Quelques-uns de ceux qui étoient présens l'ayant entendu, s'entredisoient: Le voilà qui appelle Elie.

36. Et l'un d'eux courut emplir une éponge de vinaigre, & l'ayant mise au bout d'une canne, la lui présenta pour boire, en disant: Laissez, voyons si Elie le viendra tirer de la croix.

37. Alors JESUS ayant jetté un grand cri, rendit l'esprit.

38. *En même-tems* le voile du Temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.

COMMENTAIRE.

crucifiez avec lui, l'outrageoient aussi de paroles. L'un d'eux l'outrageoit; le pluriel est mis pour le singulier. Voyez saint Luc, XXIII. 39. & saint Matth. XXVII. 44.

℣. 34. ELOI, ELOI, LAMMA SABACTHANI? *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* JESUS-CHRIST représente ici la foiblesse de ses membres, des fidéles souffrans, qui se plaignent à Dieu même de la grandeur de leurs maux. Mon Dieu, jusqu'à quand laisserez-vous vos amis dans l'oppression? Quelques Exemplaires Grecs lisent: (*a*) *Eleï, Eleï, &c.* Saint Matthieu: (*b*) *Eli, Eli.* Ce dernier est Hébreu; Elohi est plûtôt Syriaque.

℣. 35. ECCE ELIAM VOCAT. *Le voilà qui appelle Elie.* Quelque Hellniste trompé par la ressemblance du son d'*Eli*, crut que JESUS-CHRIST appelloit *Elie*, en Hébreu *Eliahu.* On savoit que ce Prophéte devoit venir préparer les voyes au Messie. Comme JESUS avoit témoigné qu'il étoit le Messie, ils s'imaginérent qu'il appelloit Elie à son secours.

℣. 36. CIRCUMPONENSQUE CALAMO. *L'ayant mise au bout d'une canne;* au bout de la tige d'une hyssope, (*c*) qui est une plante, ou une arbuste, qui vient assez haute en ce pays-là.

℣. 38. VELUM TEMPLI SCISSUM EST. *Le voile du Temple se déchira en deux.* Il y avoit deux voiles dans le Temple: l'un extérieur, qui

(*a*) *Cantab. Armen. Eusb. Vide Grot. hic.*
(*b*) *Matth.* XXVII. 46.
(*c*) *Joan.* XIX. 29.

39. *Videns autem Centurio, qui ex adverso stabat, quia sic clamans expirasset, ait : Verè hic homo Filius Dei erat.*

40. *Erant autem & mulieres de longè aspicientes : inter quas erat Maria Magdalene, & Maria Jacobi Minoris & Joseph mater, & Salome :*

39. Et le Centenier, qui étoit là présent, vis-à-vis de lui, voyant qu'il étoit mort en jettant ce grand cri, dit : Cet homme étoit vraiment le Fils de Dieu.

40. Il y avoit aussi là des femmes qui regardoient de loin, entre lesquelles étoit Marie Madelaine, Marie mere de Jacque le Jeune & de Joseph, & Salomé :

COMMENTAIRE.

fermoit le Saint ; & l'autre intérieur, qui fermoit le Sanctuaire. Ce dernier n'étoit point exposé à la vûë ni du peuple, ni des Lévites ; les Prêtres seuls, qui alloient offrir l'encens dans le Saint, le pouvoient voir. L'autre étoit exposé à la vûë de tout le monde, parce qu'il couvroit une grande partie de la façade du Temple, ayant cinquante-cinq coudées de haut, & seize de large. C'étoit un voile précieux, & d'un tissu où la pourpre, le bleu céleste, le cramoisi, & le byssus étoient entremêlez avec une variété admirable.(*a*) Joseph ne nous décrit pas le voile du Sanctuaire ; il devoit être pour le moins aussi riche ; mais il étoit moins grand. On ne sait pas précisément lequel des deux fut rompu depuis le haut jusqu'en bas, au moment de la mort du Sauveur. Voyez saint Matth. XXVII. 51.

℣. 39. VIDENS AUTEM CENTURIO, QUIA SIC CLAMANS EXPIRASSET, &c. *Le Centenier voyant qu'il étoit mort en jettant un grand cri, dit : Cet homme étoit vraiment le Fils de Dieu.* Il n'est pas naturel qu'un homme mourant, & mourant à la croix, qui est un genre de mort lent, & douloureux, où l'on meurt d'épuisement, & de défaillance, jette un cri aussi fort que le fit JESUS-CHRIST. Il en conclut que cet homme étoit plus qu'homme, qu'il étoit vraiment Fils de Dieu, comme il l'avoit toûjours dit, & comme ses Disciples le soûtenoient.

℣. 40. MARIA MAGDALENE. *Marie Madelaine.* C'est cette femme de Galilée, de laquelle JESUS-CHRIST chassa sept démons, & qui étoit connuë pour pécheresse avant sa conversion. (*b*)

MARIA JACOBI MINORIS, ET JOSEPH MATER. *Marie mere de Jacque le Jeune*, ou *le Mineur*, ou *le Petit* ; car le Grec (*c*) signifie proprement un homme de petite taille, & *de José*, ou *de Joseph*. Peut-être que Marie étoit femme, & non pas mere de Jacque le Petit. Si elle étoit sa mere, il faudra reconnoître trois Jacques célébres dans l'Evangile, 1°. Jacque frere de Jean, & fils de Salomé, & de Zébédée, & surnommé le

(*a*) *Joseph. lib. 6. de Bello cap. 6. in Latino, pag. 917.*

(*b*) *Luc.* VIII. 37. 39. VIII. 2. *Marc.* XVI. 9.

(*c*) *Μικρὸς ἡ τῶ σωματίου τῶ μικρῶ*

Majeur.

41. Et cùm esset in Galilæa, sequebantur eum, & ministrabant ei, & aliæ multæ, quæ simul cum eo ascenderant Jerosolymam.

41. Qui le suivoient, lorsqu'il étoit en Galilée, & l'assistoient de leur bien : & encore plusieurs autres, qui étoient venuës avec lui à Jérusalem.

41. Et cùm jam serò esset factum, (quia erat parasceve, quod est ante sabbatum.)

42. Le soir étant venu, (parce que c'étoit le jour de la préparation; c'est-à-dire, la veille du jour du sabbat.)

COMMENTAIRE.

Majeur. 2°. Jacque le Mineur, dont il s'agit ici; surnommé aussi le frere du Seigneur, fils de Marie, & frere de José, ou de Joseph. Il porta aussi le nom de Juste, & d'Ophlias, suivant Hégésipe, Clément d'Aléxandrie, & Eusébe; (*a*) il fut fait le premier Evêque de Jérusalem; & Joseph l'Historien, rend témoignage à son mérite. (*b*) 3°. Enfin les Grecs, (*c*) & quelques Savans distinguent Jacque le Mineur & Evêque de Jérusalem, de Jacque fils d'Alphée, & Apôtre. Nous n'entrons point ici dans le fond de cette grande question; il nous suffit pour le présent de dire que plusieurs anciens Peres ont soûtenu que Jacque le Mineur, & le fils d'Alphée ne sont qu'une même personne, & que c'est le sentiment communément reçû dans l'Eglise Latine. On pourra entrer dans le fond de cette question dans la Préface sur l'Epître de saint Jacque.

SALOME', étoit la mere de Jacque le Majeur, & de Jean le Disciple bien-aimé & l'Evangéliste.

℣. 42. CUM JAM SERO ESSET FACTUM. *Le soir étant venu, parce que c'étoit le jour de la préparation, c'est-à-dire, la veille du jour du sabbat*; nommée preparation, parce qu'on y préparoit à manger pour le jour du sabbat auquel cela n'étoit pas permis. (*d*) JESUS ayant rendu l'esprit le Vendredy vers trois heures aprés midi, il falloit que Joseph d'Arimathie usât d'une grande diligence, pour pouvoir demander à Pilate le corps du Sauveur, le détacher de la croix, le laver, l'embaumer, le mettre dans le tombeau, fermer le sépulchre; car le repos du sabbat commençoit aussi-tôt aprés le soleil couché, & il étoit alors l'équinoxe du printems. *Le soir*, marque ici tout le tems qui s'écoula depuis trois heures aprés midi jusques vers six heures du soir, où commençoit le sabbat. Si ce jour eût été le jour de Pâque, comment Joseph auroit-il pû se donner tous ces mouvemens? N'est-ce pas là violer visiblement le repos d'une si sainte fête? Comment Nicodéme ce jour-là auroit-il osé achetter des drogues pour embaumer le corps du Fils de Dieu?

(*a*) *Euseb. lib. 2. Histor. Eccl. cap. 1. Ex Hegesippo, & Clem. Alex.*
(*b*) *Joseph. Antiq. lib. 20. cap. 8 pag 608.*
(*c*) *Vide Coteler not. in Can. Apostol. & Bolland. in 1. Maii.* Voyez Tillemont, note 1. & 2. sur saint Jacque le Mineur.
(*d*) *Exod. XV. 6. 23.*

43. *Venit Joseph ab Arimathæa nobilis Decurio, qui & ipse erat expectans regnum Dei, & audacter introivit ad Pilatum, & petiit corpus Jesu.*

44. *Pilatus autem mirabatur si jam obiisset. Et accersito Centurione, interrogavit eum si jam mortuus esset.*

43. Joseph d'Arimathie, qui étoit un homme de consideration, & Sénateur, & qui attendoit aussi le regne de Dieu, s'en vint hardiment trouver Pilate, & lui demanda le corps de Jesus.

44. Pilate s'étonnant qu'il fût mort si-tôt, fit venir le Centenier, & lui demanda s'il étoit déja mort.

COMMENTAIRE.

℣. 43. Joseph ab Arimathæa nobilis Decurio. *Joseph d'Arimathie, qui étoit un homme considérable & Sénateur.* Le Grec (*a*) lit *Sénateur*, ou Conseiller. Mais le Latin *Decurio*, signifioit chez les Romains, un officier de guerre, qui commandoit dix cavaliers, ou même une compagnie de trente-trois hommes. Le nom de *Decurio* se prenoit aussi pour un officier de Justice, qui composoit le Sénat des villes municipales & des colonies Romaines. (*b*) Mais Arimathie n'étoit ni colonie Romaine, ni ville municipale. Ligfoot croit qu'il étoit du Conseil du grand-Prêtre, pour les choses qui regardoient le culte de Dieu, & les cérémonies. D'autres, (*c*) qu'il étoit membre du Sanhédrin de Jérusalem, ou du nombre des vingt-trois Juges de la ville d'Arimathie.

Qui et ipse erat expectans. *Qui attendoit aussi le regne de Dieu.* Qui étoit de ces bons Juifs, qui étoient attentifs à la venuë du Messie, & qui ayant remarqué dans Jesus-Christ les caractéres de celui qu'ils désiroient depuis si long-tems, s'étoient attachez à sa doctrine, & à sa personne. Saint Luc (*d*) parlant du saint vieillard Siméon, dit de lui, *qu'il attendoit aussi la consolation d'Israël.* Et les Disciples qui alloient à Emmaüs, disoient de Jesus-Christ: (*e*) *Nous espérions qu'il seroit le Libérateur d'Israël.*

Audacter introivit ad Pilatum. *S'en vint hardiment trouver Pilate.* Joseph hazardoit beaucoup, non pas peut-être de la part de Pilate, qui avoit assez déclaré que la mort de Jesus étoit injuste, & qu'il ne le condamnoit que malgré lui; mais de la part des Juifs, & sur tout des Prêtres, & des Docteurs, qui s'étant portez aux derniéres violences, comme ils avoient fait, contre le Sauveur, ne pouvoient regarder que comme ennemis, ceux qui prendoient son parti, & c'étoit s'ex-

(*a*) Ἐυσχήμων βουλευτὴς. *Honestus consiliarius*: ou, *Dives consiliarius*: car *honestus* se prend souvent pour riche. Saint Matthieu lui donne la qualité de riche: *Homo dives ab Arimathia. Matth.* XXVII. 57.

(*b*) *Digest. L.* 50. *V. de Hamm. hic*

(*c*) *Brug. Bez. Lud. de Dieu, Le Clerc.*

(*d*) *Luc.* II. 25.

(*e*) *Luc.* XXIV. 21.

45. *Et cùm cognovisset à Centurione, donavit corpus Joseph.*

46. *Joseph autem mercatus sindonem, & deponens eum involvit sindone, & posuit eum in monumento: quod erat excisum de petra, & advolvit lapidem ad ostium monumenti.*

47. *Maria autem Magdalene, & Maria Joseph, aspiciebant ubi poneretur.*

45. Le Centenier l'en ayant assûré, il donna le corps à Joseph.

46. Joseph ayant acheté un linceul, descendit JESUS de la croix, l'enveloppa dans le linceul, le mit dans un sépulchre, qui étoit taillé dans le roc, & ferma l'entrée du sépulchre avec une pierre.

47. Cependant Marie Madelaine, & Marie mere de Joseph, regardoient où on le mettoit.

COMMENTAIRE.

poser à toute leur rage, & à leur ressentiment, que de prendre soin de sa sépulture, & de lui rendre les derniers devoirs.

℣. 44. PILATUS AUTEM MIRABATUR. *Pilate s'étonnant qu'il fût mort si-tôt.* JESUS n'avoit été que trois heures à la croix. Les hommes sains, & dans la force de leur âge avoient accoutumé d'y vivre bien plus long-tems. (*a*) D'où vient qu'on rompt les jambes aux deux voleurs qui étoient crucifiez avec JESUS-CHRIST, afin de hâter leur mort. (*b*) Mais le Sauveur avoit déclaré souvent, qu'il étoit maître de sa vie, & de sa mort, & qu'il ne mourroit que quand il voudroit. (*c*)

℣. 46. JOSEPH AUTEM MERCATUS SINDONEM. *Joseph ayant acheté un linceul.* Il fut aidé de Nicodéme, (*d*) dans les derniers devoirs qu'il rendit à JESUS-CHRIST, & par les saintes femmes, qui demeurérent-là jusqu'à ce que le corps fut placé dans le tombeau. (*e*)

(*a*) *Grot. ad Matth.* XXVII. 50. *Brug. hic.*
(*b*) *Joan.* XIX. 31. 32. 33.
(*c*) *Joan.* VII. 30. VIII. 20. XIII. 1. & X. 18.
(*d*) *Joan.* XIX. 39.
(*e*) *Marc.* XV. 47.

CHAPITRE XVI.

Résurrection de JESUS-CHRIST. *Les saintes femmes vont à son tombeau de grand matin, & un Ange leur dit qu'il est ressuscité.* JESUS *apparoît à Marie Madelaine, puis à deux autres Disciples, puis à tous ensemble. Mission des Apôtres. Miracles qui doivent accompagner leur prédication.*

℣. 1. *ET cum transisset sabbatum, Maria Magdalene, & Maria Jacobi, & Salome, emerunt aromata ut venientes ungerent Jesum.*

℣. 1. LOrsque le jour du sabbat fut passé, Marie Madelaine, & Marie *mere* de Jacque, & Salomé, acherérent des parfums, pour venir embaumer JESUS.

COMMENTAIRE.

℣. 1. CUM TRANSISSET SABATUM, &c. *Lorsque le jour du Sabbat fut passé*, où lorsque que le répos du Sabbat fut passé; le jour & le répos du Sabbat finissoient le samedi au soir, aprés le coucher du Soleil. Alors commençoit le premier jour de la semaine, & alors chacun pouvoit travailler à ses affaires, vendre & achérer comme à l'ordinaire. S. Marc dit ici: (*a*) *Qu'elles achetérent des parfums pour venir embaumer Jesus-Christ.* Mais pour l'accorder avec S. Luc (*b*) qui dit qu'elles en avoient préparé dés la veille du Sabbat; on doit traduire, *Elles avoient achété des parfums*, (*c*) où elles en achéterent encore de nouveau & d'autres choses nécessaires pour faire cet embaumement avec toute la décence possible; ou enfin reconnoître que S. Luc a anticipé le recit de l'achat; (*d*) certes il est assez malaisé que ces saintes femmes ayant demeuré auprés du sepulchre jusqu'à ce qu'il fût fermé, ayent encore eu le loisir d'aller achéter des parfums. Quoy qu'il en soit il n'y a rien de contradictoire entre ces deux Evangélistes sur cet article: soit que S. Luc ait anticipé, où que saint Marc ait raconté cet achat comme une chose déja passée.

Quelques Interprétes ont appliqué à tout ce Chapitre, ce que saint Je-

(*a*) *Marc. hic.* Ἠγόρασαν ἀρώματα.
(*b*) *Luc.* XXIII. 56. Ἡτοίμασαν ἀρώματα καὶ μύρα.
(*c*) *Grot. Bez. Pisc. Lud. de Dieu. Alii passim.*
(*d*) *Ita Toynard. Harmon.*
(*e*) *Bez. Drus. Maldon. Grot.*

2. *Et valdè manè unâ sabbatorum, venium ad monumentum, orto jam sole.*

3. *Et dicebant ad invicem: quis revolvet nobis lapidem ab ostio monumenti?*

4. *Et respicientes viderunt revolutum lapidem. Erat quippe magnus valdè.*

5. *Et introëuntes in monumentum viderunt juvenem sedentem in dextris, coopertum stolâ candidâ, & obstupuerunt.*

2. Et le premier jour de la semaine, *étant parties* de grand matin, elles arrivérent au sépulchre au lever du soleil:

3. Elles disoient entr'elles: Qui nous ôtera la pierre de devant l'entrée du sépulchre.

4. Mais en regardant, elles virent que cette pierre qui étoit fort grande, en avoit été ôtée.

5. Et entrant dans le sépulchre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche, dont elles furent effrayées.

COMMENTAIRE.

rôme (*a*) n'a dit que d'une partie; sçavoir depuis le ℣. 9. jusqu'à la fin, qu'on ne le lisoit que dans un petit nombre d'Exemplaires, & qu'il ne se trouvoit point dans la plûpart des Grecs. *Aut enim non recipimus Marci testimonium, quod in raris fertur Evangeliis, omnibus Græciæ Libris penè hoc Capitulum in fine non habentibus.* Ce qui a trompé ces Auteurs est le terme de *Capitulum*, qu'ils ont pris, comme si du tems de saint Jérôme le nouveau Testament eût été partagé comme il l'est aujourd'hui, & que saint Mathieu n'eût eu que XXVIII. Chapitres & saint Marc XVI. On sçait au contraire que les Livres Saints étoient autrefois divisez en plusieurs petits Chapitres, bien plus courts, que ne le sont les nôtres d'aujourd'hui, comme on le peut voir dans les anciens Manuscrits, & dans la nouvelle Edition de saint Jérôme. Il est certain qu'au moins les huit premiers versets de ce Chapitre, sont dans tous les Exemplaires imprimez & Manuscrits, tant Grecs que Latins, & dans toutes les Versions de l'Evangile selon saint Marc. Quant aux autres versets, on verra ci-aprés les varietez de leçons que l'on trouve sur cela.

℣. 2. VALDE MANE UNA SABBATORUM. *Le premier jour de la semaine étant parties de grand matin.* Elles préparérent dés le soir tout ce qui étoit nécessaire, & partirent avant le jour (*b*) pour aller au tombeau. La Lune étoit en son plein, & on pouvoit marcher la nuit. *Una Sabbatorum*, est mis pour *prima Sabbatorum*, qui dans le langage des Hébreux, signifie le premier jour de la semaine. C'est nôtre Dimanche.

ORTO JAM SOLE. *Au lever du Soleil.* Le Grec: (*c*) *Le Soleil*

(*a*) *Ieronym. quæst. 3. ad Hedibiam.*
(*b*) *Joan. XX. 1. Πρωὶ σκοτίας ἔτι οὔσης.*
Luc. XXIV. 1. Ὄρθρου βαθέος.
(*c*) *Ἀνατείλαντος τοῦ ἡλίου.*

6. *Qui dicit illis : Nolite expavescere : Jesum quaritis Nazarenum, crucifixum surrexit, non est hic, ecce locus ubi posuerunt eum.*

7. *Sed ite, dicite Discipulis ejus, & Petro, quia precedit vos in Galilaeam : ibi eum videbitis, sicut dixit vobis.*

6. Mais il leur dit : Ne craignez point ! Vous cherchez Jesus de Nazareth, qui a été crucifié ; il est ressuscité, il n'est point ici : voici le lieu où l'on l'avoit mis.

7. Allez dire à ses Disciples, & à Pierre, qu'il s'en va devant vous en Galilée ; c'est-là que vous le verrez, selon ce qu'il vous a dit.

COMMENTAIRE.

étant levé. Plusieurs Exemplaires Grecs lisent (*a*) *Le Soleil étant déja levé*, ou le Soleil ne faisant que de se lever ; d'autres, comme le Soleil se levoit, où au moment du lever du Soleil. On a tâché de concilier les Evangélistes sur saint Matthieu, Chapitre XXVIII. 1. 2. & suivans.

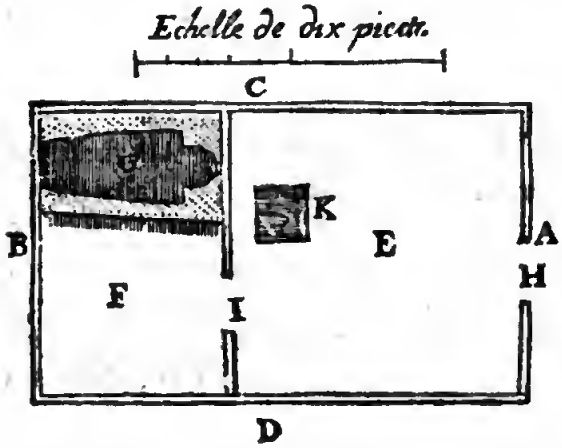

℣. 5. INTROEUNTES IN MONUMENTUM. *Entrant dans le sépulchre, elles virent un jeune homme :* Un Ange sous la forme d'un jeune homme ; assis à la droite, ou à la tête du Sepulchre G. qui étoit à la droite de ceux qui le régardoient étant au dedans de la grotte. F. Il faut jetter les yeux sur le Plan que nous en donnons ici. Il y avoit deux Anges (*b*) assis, l'un au pied & l'autre à la tête du tombeau ; mais il n'y en eut qu'un qui parla, c'est pourquoi ni saint Matthieu, (*c*) ni saint Marc en un endroit n'en nomment qu'un. On voit assez souvent de pareilles omissions dans les Historiens sacrez.

℣. 7. DICITE DICIPULIS EJUS, ET PETRO. *Allez dire à ses Disciples, & à Pierre, qu'il s'en va devant vous en Galilée.* Il y va toûjours devant, il vous y attendra. Les Disciples étant Galiléens devoient s'en retourner chez-eux aussi-tôt aprés la Fête. Les Anges nommerent Pierre en particulier : *Discipulis ejus & Petro* ; tant parce qu'il étoit reconnu le premier des douze, que parce qu'ayant eu le malheur de renier son Dieu, & son Maître, les autres Disciples auroient pû s'imaginer qu'il étoit déchu de sa primauté, ou lui-même auroit cru que J. C. ne le regarderoit plus que comme un Apostat, & un Disciple infidel. Pour le

(*a*) Ἐτι δὲ ἀν ἀνατ[illegible] ἡλίου. *Greg. de Nyss. Euseb. Alii apud Mill. hic. Cantab.* ἀνατείλαντος.

(*b*) *Luc.* XXIV. 4 *Joan.* XX. 12.

(*c*) *Matth.* XXVIII. 5.

8. *Et illæ exeuntes, fugerunt de monumento: invaserat enim eas tremor & pavor: & nemini quidquam dixerunt: timebant enim.*

9. *Surgens autem manè, primâ sabbati: apparuit primò Mariæ Magdalenæ, de qua ejecerat septem dæmonia.*

8. Elles sortirent aussi-tôt du sépulchre, & s'enfuirent, étant saisies de crainte, & de tremblement; & elles ne dirent rien à personne, tant leur frayeur étoit grande.

9. JESUS étant ressuscité le matin le premier jour de la semaine, apparut premiérement à Marie Madelaine, dont il avoit chassé sept démons.

COMMENTAIRE.

rassurer, pour le consoler & pour lui faire comprendre que sa douleur & ses larmes n'avoient point été vaines, le Fils de Dieu l'a fait avertir en particulier, qu'il le verra en Galilée. (*a*)

℣. 8. NEMINI QUIDQUAM DIXERUNT. *Elles n'en dirent rien à personne*, dans le chemin: Elles n'en parlerent qu'aux Apôtres, lorsqu'elles furent arrivées dans la Maison où ils étoient assemblez, plongez dans la tristesse, & dans les larmes.

℣. 9. SURGENS AUTEM, (*b*) &c. *Jesus étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, apparut premierement à Marie Magdelaine.* Jusques-là il ne s'étoit pas fait voir. Il avoit seulement envoyé ses Anges pour parler aux saintes Femmes: Ici il paroît lui-même à Marie Magdelaine: Elle eut le bonheur & la consolation de le voir même avant les Apôtres. Saint Jean (*c*) nous décrit plus au long la maniére dont il s'apparut à Magdelaine. Cette sainte Femme aussi-tôt qu'elle eut entendu les Anges au sepulchre accourut à la ville pour avertir Pierre & Jean de ce qui étoit arrivé. Au même moment Pierre & Jean vinrent au tombeau, & trouverent les choses comme elle leur avoit dit; mais ils ne virent point les Anges qui avoient parlé aux Femmes; ils s'en retournerent à la ville, mais Marie étant demeurée dans le Jardin prés de la grotte, elle se pencha pour voir au dedans du sepulchre, par la porte qui étoit fort basse, & ayant vû deux Anges assis, l'un à la tête & l'autre aux pieds du tombeau, elle se retira, & en même tems JESUS se présenta à elle sous la forme d'un jardinier. C'est la premiere apparition de JESUS.

DE QUA EJECERAT SEPTEM DÆMONIA. *Dont il avoit chassé sept démons.* Saint Luc (*d*) la désigne par la même circonstance. Nous croyons que c'est la pécheresse dont la conversion est si édifiante, & dont le Sauveur lui-même fit l'Apologie en mangeant chez le Pharisien. (*e*)

(*a*) *Vide Chrysost. Euthym. in Matth.* XXVIII. *Greg. homil.* 21. *in Evang. Mald. Grot. Casaub. alii.*

(*b*) *Sixt. V. Plura Latin. pleraque Græca addunt: Jesus.*

(*c*) *Joan.* XX. 11.

(*d*) *Luc.* VIII. 2.

(*e*) *Luc.* VII. 38. 39. *& seq.*

10. *Illa vadens nuntiavit his, qui cum eo fuerant, lugentibus & flentibus.*

10. Et elle s'en alla dire à ceux qui avoient été avec lui, & qui étoient alors dans l'affliction, & dans les larmes.

COMMENTAIRE.

Les sept démons dont le Sauveur la délivra, sont mis pour un grand nombre de vices dont il la purifia, suivant plusieurs Interpretes. (*a*) Le nombre de sept se met souvent pour un grand nombre : D'autres (*b*) croyent que le nombre de sept doit être pris à la lettre, & que cette Femme avant sa guérison étoit réellement possedée par sept démons, qui lui causoient diverses infirmitez corporelles, comme il étoit assez ordinaire dans ce tems-là : Dieu ayant accoûtumé de punir ainsi les pechez de l'ame par des incommoditez corporelles.

Ce verset neuf, & les onze suivans ne se lisoient pas autrefois dans un grand nombre d'Exemplaires Grecs & Latins. Saint Grégoire de Nysse (*c*) & saint Jérôme (*d*) le témoignent des Exemplaires de leur tems. Ce dernier avance qu'il y a peu de Livres Latins, & encore moins de Grecs où cette fin du Chapitre se rencontre. Victor d'Antioche, & l'Anonyme de Toulouse, dans sa Chaîne sur saint Marc, ne vont pas au de-là de ce neuviéme verset. Dans d'autres(*e*) aprés le verset huit, on lit ces paroles qui finissent le Chapitre : *Elles raconterent succintement à Pierre & à ceux qui étoient avec lui, tout ce qu'on leur avoit ordonné de dire. Aprés quoi Jesus lui-même les envoya prêcher depuis l'Orient jusqu'à l'Occident l'heureuse & la sainte nouvelle du salut éternel.*

La raison qui a porté les Copistes à retrancher ces douze versets de saint Marc, est qu'il leur a paru que cet Evangéliste (*f*) étoit trop opposé à saint Matthieu, & qu'il contenoit dans cette derniere Partie des circonstances incompatibles avec les autres Evangélistes : Mais ce n'étoit point aux Copistes à juger de cette incompabilité, qui ne paroît pas telle aux plus Sçavans Commentateurs. Les Peres comme saint Irenée, (*g*) Eusebe, (*h*) Ammonius, (*i*) saint Athanase, (*k*) saint Augustin, (*l*)

(*a*) *Gregor. homil. 33. in Evangel. Beda, & ut videtur, Theophyl.*

(*b*) *Vide Maldon. hic, Grot. in Luc. VIII. 2.*

(*c*) *Gregor. Nyss. orat. 2. de Resurrect.* Ἐν τοῖς ἀκριβεστέροις τὸ κατὰ Μάρκον Εὐαγγέλιον μέχρι τοῦ, ἐφοβοῦντο γάρ, ἔχει τὸ τέλος. *Ita Cod. Reg. 2858. & Colb. 2467.*

(*d*) *Ieronym. ad Hedibiam. qu. 3.*

(*e*) *In Vochel. vet. Cod. & in Cod. Reg. 2861.* Πάντα δὲ τὰ παραγγελθέντα τοῖς περὶ τὸν Πέτρον συντόμως ἐξήγγειλαν, μετὰ δὲ ταῦτα καὶ αὐτὸς ὁ Ἰησοῦς ἀπὸ ἀνατολῆς, καὶ ἄχρι δύσεως ἐξαπέστειλε δι' αὐτῶν τὸ ἱερὸν καὶ ἄφθαρτον κήρυγμα τῆς αἰωνίου σωτηρίας.

(*f*) *Ita Ieronym. ad Hedibiam loco citato. Nyssen. Grot. hic, Mill. prolegom. 812. 813. 814. in Evangel.*

(*g*) *Irenaus lib. 3. cap. 11.*

(*h*) *Euseb. Demonst.*

(*i*) *Ammon. in Monotessaro.*

(*k*) *Athan. in Synopsi.*

(*l*) *Aug. sapius. Vide 1. parte 3. tom. p. 609. & 2. tom. p. 515. E. 5. tom. 998. c. &c.*

Théophylacte

11. *Et illi audientes quia viveret, & visus esset ab ea, non crediderunt.*

12. *Post hæc autem duobus ex his ambulantibus ostensus est in alia effigie, euntibus in villam.*

13. *Et illi euntes nuntiaverunt cæteris: nec illis crediderunt.*

14. *Novissime recumbentibus illis undecim apparuit: & exprobravit incredulitatem eorum & duritiam cordis: quia iis, qui viderant eum resurrexisse, non crediderunt.*

11. Mais eux lui ayant oüi dire qu'il étoit vivant, & qu'elle l'avoit vû, ils ne la crurent point.

12. Aprés cela il apparut en une autre forme à deux d'entr'eux, qui s'en alloient aux champs.

13. Ceux-ci le vinrent dirent aux autres Disciples; mais ils ne les crurent pas non plus.

14. Enfin il apparut aux onze, lorqu'ils étoient à table; & leur reprocha leur incrédulité, & la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avoient point crû ceux qui l'avoient vû ressuscité.

COMMENTAIRE.

Théophylacte ont lû cette fin du Chapitre XVI. & presque tous les anciens Manuscrits & Imprimez, Grecs & Latins, le Syriaque & l'Arabe, les autres Versions Orientales la reconnoissent & la lisent en cet endroit.

℣. 11. ILLI AUDIENTES NON CREDIDERUNT. *Mais eux ne le crurent pas.* Ils ne crurent pas ce que leur dirent ces femmes: Ils les regardoient comme des visionaires, dit saint Luc, (*a*) & traitérent leurs discours de folie; sur tout ce que leur disoit Madelaine, qu'elle l'avoit vû & lui avoit parlé, la chose étoit si singuliére, qu'ils la tenoient pour impossible.

℣. 12. POST HÆC AUTEM DUOBUS. *Aprés cela il apparut à deux d'entr'eux, qui alloient aux champs.* C'est le sens du Grec. (*b*) Ils alloient à Emmaüs, (*c*) qui étoit une petite ville à deux lieuës de Jérusalem. Il avoit apparu à Magdelaine sous la forme d'un Jardinier, & se fit voir à ses Disciples sous celle d'un voyageur: *In alia effigie;* ceci arriva le Dimanche, ou le premier jour de la semaine, le jour même de la Résurrection de JESUS-CHRIST.

℣. 14. NOVISSIME RECUMBENTIBUS ILLIS UNDECIM APPARUIT. *Enfin il apparut aux onze lorsqu'ils étoient à table.* Cette apparition est la derniére du Sauveur, comme le marque ici l'Evangéliste, *Novissimè:* elle se fit à Jérusalem, aprés que les Apôtres y furent retournez pour être témoins de l'Ascension de JESUS-CHRIST, & pour recevoir le saint Esprit au jour de la Pentecôte; c'est l'opinion de saint

(*a*) *Luc* XXIV. 11.
(*b*) Ἐφανερώθη ἐν ἑτέρᾳ μορφῇ πορευομένοις εἰς ἀγρόν.
(*c*) *Luc.* XXIV. 13.

15. *Et dixit eis : Euntes in mundum universum prædicate Evangelium omni creaturæ.*

15. Et il leur dit : Allez par tout le monde ; prêchez l'Evangile à toute créature.

COMMENTAIRE.

Augustin, (*a*) de saint Grégoire le Grand, *Homil.* 29. de Béde, & de quelques autres.

M. Toynard la fixe au Jeudy 14. May, 15. de Jiar, quarante jours aprés la Résurrection. C'est la même apparition dont parle saint Paul aux Corinthiens : (*b*) *Enfin il se fit voir à Jacque, & ensuite à tous les Apôtres* : c'est-là où il but & mangea avec eux avant son Ascension, comme il est dit dans les Actes. (*c*)

Quelques-uns (*d*) ont cru que S. Marc avoit voulu désigner par ce terme *novissimè*, la derniére apparition qui se fit le premier jour de la Résurrection ; & que c'étoit la même qui est marquée dans saint Luc XXIV. 36. mais il l'a déja désignée dans les versets 12. & 13. D'autres (*e*) croyent que c'est celle où saint Thomas mit ses doigts dans les trous des mains & du côté du Sauveur. Mais cette apparition n'est pas la derniére du Sauveur, comme l'est celle-ci, selon saint Marc.

QUIA IIS QUI VIDERANT EUM, &c. *De ce qu'ils n'avoient point cru ceux qui l'avoient vû ressuscité.* Saint Bernard (*f*) dit que le Sauveur leur reproche de n'avoir pas crû les Anges, qui avoient seuls été témoins de sa Résurrection, & qui la leur avoit assurée. Mais la plûpart (*g*) croyent qu'il leur reproche plûtôt de n'avoir pas crû Marie Magdelaine, saint Pierre, les deux Disciples d'Emmaüs, & tant d'autres témoins oculaires, qui les avoient assurez qu'ils l'avoient vû ressuscité.

Aprés ce verset on lisoit autrefois dans certains Exemplaires, sur tout dans les Grecs, ces paroles : (*h*) *Mais ils lui répondoient : Ce siécle est tout formé d'iniquité & d'incrédulité, qui nous empêche par le moyen des esprits impurs, de parvenir à la vraye vertu de Dieu. C'est pourquoi commencez enfin à découvrir vôtre justice.* On voit aisément que ces paroles sont une addition tirée de quelques Livres apocryphes, & venuë originairement des Montanistes, ou de quelques autres hérétiques qui admettoient dans

(*a*) *August. de Consens. lib. 3. cap. 25.*
(*b*) 1. *Cor.* XV. 7.
(*c*) *Act.* I. 3. 4. XI. 41.
(*d*) *Vide Euthym. Brug. Zeger.*
(*e*) *Maldon. hic.*
(*f*) *Bern. Serm. 1. de Ascens.*
(*g*) *August. lib. 3. de Consens. Euthym. Mald. Grot. Brug.*
(*h*) *Apud Ieronym. lib. 2. contra Pelag. cap. 6. Et illi satisfaciebant dicentes : Sæculum istud iniquitatis, & incredulitatis substantia est, quæ non sinit per immundos spiritus veram Dei apprehendi virtutem. Idcircò jam nunc revela justitiam tuam.*

16. *Qui crediderit, & baptizatus fuerit, salvus erit: qui verò non crediderit, condemnabitur.*

16. Celui qui croira, & qui sera baptisé, sera sauvé: mais celui qui ne croira point, sera condamné.

COMMENTAIRE.

le monde un mauvais principe, cause nécessaire du mal.

℣. 15. EUNTES IN MUNDUM UNIVERSUM. *Allez par tout le monde, prêcher l'Evangile à toute créature.* Sous le nom de créature, les Hébreux entendent souvent *l'homme* en général, (*a*) & souvent aussi les infidéles: *Malheur à la créature qui voit & ne connoît point; qui demeure sur la terre sans sçavoir ce qui la soûtient, c'est-à-dire, sans sçavoir sur quoi porte la terre.* C'est ainsi qu'ils parlent des peuples Gentils, qui n'ont aucune connoissance de la Création du monde. (*b*) Et ailleurs: (*c*) *Tous les entretiens des créatures*, c'est-à-dire des Payens, *sont des choses de la terre; toutes leurs priéres n'ont pour objet que la terre: Mais tous les vœux des Israëlites ne demandent que le rétablissement du lieu Saint: Seigneur que vôtre Temple soit rétabli.* Le Sauveur envoye les Apôtres dans tout le monde, à toutes les Nations. Ci-devant je ne vous ai envoyé qu'aux brebis égarées d'Israël; je vous ai défendu d'aller porter la parole du salut aux Idolâtres & aux Samaritains: (*d*) Aujourd'hui je vous donne une Mission générale & sans limitation. Le mur qui séparoit le Juif du Gentil, est renversé: (*e*) J'ai acquis par ma mort l'empire sur toute la terre: J'ai reçû en hérirage toutes les Nations: Mon Sang est répandu pour tous, nul n'est exclus de l'alliance, si ce n'est ceux qui ne voudront point y entrer.

℣. 16. QUI CREDIDERIT, ET BAPTIZATUS FUERIT, &c. *Celui qui croira, & sera baptisé sera sauvé.* Celui dont la foi sera droite, sincére, vive, animée par la charité, agissante par les bonnes œuvres, persévérante dans le bien jusqu'à la fin: Celui-là sera sauvé. Il ne faut pas prendre les paroles de JESUS-CHRIST seules, chacunes séparément: Il faut embrasser le corps de sa doctrine & de ses précepres, & se conformer à sa vie, à ses exemples, à ses instructions, si l'on veut avoir part à ses promesses & à sa gloire. Il est impossible de plaire à Dieu sans la foi: (*f*) Mais il ne s'ensuit pas que tous ceux qui ont la foi, soient sauvez. Les démons croyent, & sont saisis de frayeur; (*g*)

(*a*) *Vide Cartwigt. Mell. fic. Grot. hic. Ligfoot. Hammond.*
(*b*) *Rab. Chagig. fol.* 12.
(*c*) *Bereith. Rab. sect.* 13.
(*d*) *Matth.* X. 5.
(*e*) *Ephes.* II. 14.
(*f*) *Hebr.* XI. 6.
(*g*) *Jacobi.* II. 19.

17. *Signa autem eos, qui crediderint, hæc sequentur : In nomine meo dæmonia ejicient : linguis loquentur novis :*

17. Ces miracles accompagneront ceux qui auront crû ; ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues :

18. *Serpentes tollent : & si mortiferum quid biberint, non eis nocebit : super ægros manus imponent, & benè habebunt.*

18. Ils prendront les serpens *avec la main*, & s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal : ils imposeront les mains sur les malades, & ils seront guéris.

COMMENTAIRE.

Mais leur foi est morte & stérile : *Quiconque dit qu'il connoît Dieu, & n'observe pas ses Commandemens, est un menteur*, dit saint Jean. (*a*) Le Baptême est une profession publique de vivre d'une maniére conforme aux Loix du Christianisme. Dés qu'on s'engage à JESUS-CHRIST par cette sainte cérémonie, il faut sous peine de prévarication, remplir fidélement les devoirs de cet engagement. (*b*)

℣. 17. SIGNA EOS QUI CREDIDERINT. *Ces miracles accompagneront ceux qui auront crû.* JESUS-CHRIST ne promet pas à tous les Fidéles le don des miracles. Cette promesse seroit sujette à de grands inconveniens, puisque par là les miracles deviendroient inutiles, étant trop communs ; ces actions surnaturelles doivent être ménagées avec une certaine sagesse, & n'être employez que dans des circonstances, où le besoin commun de l'Eglise, la gloire de Dieu, & une trés-grande utilité du prochain peuvent le demander : & comme ces circonstances ne sont pas communes, les miracles doivent être rares. Le Fils de Dieu promet ce pouvoir aux Apôttres & aux hommes Apostoliques, pour en user suivant les lumiéres de l'Esprit saint, & pour l'avantage de l'Eglise. Dieu a fait éclater des prodiges dans tous les tems : Mais dans les premiers siécles ils ont été plus fréquens, parce que le besoin en étoit plus grand. (*c*)

℣. 18. SERPENTES TOLLENT. *Ils prendront les serpens avec la main*, sans craindre qu'ils les mordent, ni qu'ils les fassent mourir. C'est ainsi que saint Paul (*d*) vit sans s'éffraïer une vipére attachée à sa main. Le Grec (*e*) signifie proprement : *Ils prendront les serpens avec la main ;* mais on peut aussi l'entendre ainsi : (*f*) *Ils feront mourir les serpens* ; Ils les

(*a*) 1. *Joan.* II. 4.
(*b*) *Vide Grot. Brug. Le Clerc. Mald.*
(*c*) *Aug. de Vera Relig. cap.* 25. *Greg. homil.* 29. *in Evang. Bed. Mald.*
(*d*) *Act.* XXVIII. 3.
(*e*) Ὄφεις ἀρῦσι.
(*f*) *Hammond Le Clerc. Martian.*

19. *Et Dominus quidem Jesus postquam locutus est eis, assumptus est in Cœlum, & sedet à dextris Dei.*

19. Le Seigneur JESUS aprés leur avoir ainsi parlé, fut élevé dans le Ciel, où il est assis à la droite de Dieu.

COMMENTAIRE.

tuëront sans craindre leur venin, ils les chasseront des lieux où ils sont les plus dangereux. On a plusieurs histoires de Saints personnages qui ont chassé les serpens & les autres animaux venimeux, des lieux où ils étoient; je ne m'étends pas à prouver que les Apôtres & les hommes Apostoliques ont chassé les démons, ont guéri les maladies, ont parlé des langues qui leurs étoient auparavant inconnuës: La chose est avoüée de tout le monde. (*a*)

SI MORTIFERUM QUID BIBERINT, NON EIS NOCEBIT. *S'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal.* On raconte que cela arriva à saint Jean l'Evangéliste; d'où vient que les Peintres le répresentent avec une coupe, d'où il sort un serpent. Eusébe raconte une Histoire pareille de Barsabas; & Grégoire de Tours de saint Sabin Evêque de Camise.

℣. 19. ASSUMPTUS EST IN COELUM. *Jesus fut élevé dans le Ciel*: il y monta par sa propre vertu. Ceci arriva le même jour qu'il s'apparut à ses Disciples pour la derniére fois. Il les conduisit hors de Jérusalem, vers Béthanie, & leur ayant donné sa bénédiction, il disparut à leur yeux, & monta au Ciel, (*b*) menant avec lui comme en triomphe les dépoüilles de l'enfer, (*c*) les ames des Saints Patriarches, qui avoient été jusques alors dans l'attente de la félicité. Les Apôtres (*d*) s'en revinrent de Béthanie, qui est au pied de la montagne des Oliviers, à Jérusalem, où ils demeurérent jusqu'au jour de la Pentecôte, attendant la venuë de l'Esprit Paraclet, qui leur avoit été promis. (*e*)

ET SEDET A DEXTRIS DEI. *Il est assis à la droite de Dieu.* Le Pere céleste n'occupe pas une place particuliére dans le Ciel, il n'est point assis sur un Trône matériel, où l'on puisse reconnoître une droite, & une gauche, un siége & un marche-pied. Si l'Ecriture dans quelques occasions se sert de semblables maniéres de parler, c'est pour se proportionner à la portée du peuple, accoûtumé à considérer Dieu comme un Monarque assis sur un Trône, environné de ses Ministres, de ses amis & de ses Conseillers. Pour désigner la souveraine puissance de JESUS-CHRIST,

(*a*) On peut voir Grotius sur ce Chapitre.
(*b*) *Luc.* XXIV. 50.
(*c*) *Psal.* LXVII. 19. *Ephes.* IV. 8.
(*d*) *Act.* I. 12.
(*e*) *Act.* I. 8.

20. *Illi autem profecti prædicaverunt ubique, Domino cooperante, & sermonem confirmante, sequentibus signis.*

20. Et eux étant partis prêchérent partout, le Seigneur coopérant avec eux, & confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnoient.

COMMENTAIRE.

son égalité avec son Pere, sa gloire infinie, pouvoit-on trouver une figure plus noble, une expression plus significative, que de dire qu'il est assis à la droite de son Pere, qu'il partage avec lui le pouvoir, la grandeur, la majesté divine. (*a*) Aussi l'Ecriture nous représente d'ordinaire le Sauveur dans cet état si glorieux. Saint Etienne voit JESUS à la droite du Pere. (*b*) Le Sauveur lui même dit qu'il paroîtra assis à la droite de la vertu du Tout-puissant. (*c*) L'Auteur de l'Epître aux Hébreux (*d*) dit qu'il a mérité ce comble d'honneur par ses humiliations, & par ses souffrances. S. Paul aux Ephésiens, (*e*) dit que Dieu ayant ressuscité JESUS-CHRIST, *l'a placé dans le Ciel à sa droite, au dessus de toute Principauté, de toute Puissance, de toute Vertu, & de toute Domination.* Et au dessus de tout ce qu'il y a de grand & de glorieux, non-seulement en ce monde, mais encore dans le siécle futur: Car, (*f*) *à qui d'entre les Anges a-t'il jamais dit: Asséyez-vous à ma droite.* Dans l'ancien Testament même on nous représentoit le Messie assis à la droite de Dieu: (*g*) *Dixit Dominus Domino meo sede à dextris meis.*

℣. 20. ILLI AUTEM PROFECTI PRÆDICAVERUNT UBIQUE *Les Apôtres étant partis prêchérent par tout.* Ils ne partirent pas aussi-tôt après la Pentecôte. Ils demeurérent quelques tems dans la Palestine, & parmi les Hébreux, pour en convertir un aussi grand nombre qu'ils purent, & pour affermir la foi de ceux que la Passion & la Mort du Sauveur avoient ébranlez. Mais voyant que les Juifs réjettoient la parole du salut, & que le Seigneur ouvroit la porte aux Gentils, par des signes & des miracles visibles, ils ne feignirent plus de leur annoncer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Leur travaux furent accompagnez de prodiges, & d'une si grande abondance de bénédictions, que la main de Dieu y parut visiblement par le nombre prodigieux de conversions qui se firent dans toutes les Parties du monde: (*h*) *In omnem*

(*a*) *Athanas. orat. 2. contra Arian. Basil. De Spiritu sancto, cap. 6. August. lib. de Agone Christiano, cap. 26. & de Fide & Symb. cap. 7.*
(*b*) *Act.* VII. 55. 56.
(*c*) *Marc.* XIV. 62.
(*d*) *Hebr.* XII. 2.
(*e*) *Ephes.* I. 20. 21.
(*f*) *Hebr.* I. 13.
(*g*) *Psal.* CIX. 1.
(*h*) *Psal.* XVIII. 5.

terram exivit sonus eorum, & in fines orbis terræ verba eorum. Il coopéra à la prédication des Apôtres, & à la Foi des Fidéles, par l'éfussion de sa grace, par l'évidence des miracles, par l'autorité de sa puissance : (a) *Miraculis conciliavit autoritatem; autoritate meruit fidem; fide contraxit multitudinem, multitudine obtinuit vetustatem, vetustate roboravit Religionem.*

(a) *August. lib. De Utilitate Credendi, cap. 14.*

Fin du Commentaire sur saint Marc.

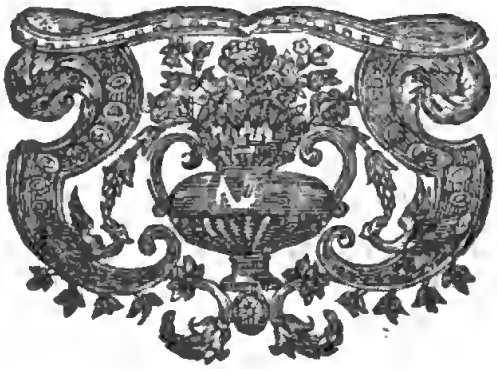

TABLE DES MATIERES DE L'EVANGILE DE SAINT MARC, PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

Le Chiffre Romain marque les pages de la Préface, & des Dissertations; & le chiffre ordinaire, les pages du Texte, & du Commentaire.

A

Abiathar, Grand-Prêtre des Juifs; donna-t'il à David les pains de proposition? 39

Ablution. Sorte d'ablution usitée chez les Turcs, & chez les Persans, 59

Abomination de désolation, placée dans le lieu Saint, présage de la ruine de Jérusalem par les Romains, 125

Achimélech, fils & vicegérent d'Abiathar, lorsque David mangea des pains de proposition, 39

Age. Indolence des hommes du premier âge du monde, 73

Afflictions. Doit-on expliquer le baptême du feu des afflictions de cette vie, lxiv

Akiba. Les Pharisiens en font un des quatre auteurs de leur secte, xj. Tems auquel il a vécu, *là-même*.

Albâtre, mis pour toutes sortes de vases propres à mettre des liqueurs, 130

Alimens. D'où vient la distinction entre les alimens purs & impurs? 63. 64. Ceux qui passent pour impurs peuvent-ils souiller l'ame? *là-même*.

Ame, tenuë pour mortelle par les Sadducéens, xxiv. Preuves de son immortalité, xxvj. Son immortalité passoit-elle pour un article fondamental dans la Religion des Juifs? xxviij. Toutes les pertes ne sont rien comparées à celle de l'ame, 76. Elle est irrépatable, *là-même*. Révolution des ames admise par les Pharisiens modernes, xx

Amour de Dieu, & du prochain, les deux premiers commandemens de la Loi, 117. 118. Ils sont plus excellens que tous les holocaustes, 118

Ananie & Saphire, coupable du péché contre le saint Esprit, lxxiij

S. André. Sa vocation à l'Apostolat, 6

Anges, connus parfaitement de Dieu seul, 39. Les noms qu'on leur donne pris des actions qu'on leur a vû faire, 38. Les Sadducéens nioient l'existence des Anges, xxiv. Passoit-elle pour article fondamental dans la Religion des Juifs? xxviij. Apparut-il plus d'un Ange aux saintes femmes qui vinrent au sépulchre? 158. Pourquoi les envoyent-ils particulièrement à saint Pierre? *là-même*.

Animaux. Les anciens n'employoient aux usages sacrez que des animaux indomptez, 104

Antechrists, qui parurent chez les Juifs depuis la mort du Sauveur, jusqu'à la ruine de Jérusalem par les Romains, 123. 124. 126

Antigone Socchaus, Auteur d'une secte particulière chez les Juifs. Maxime qu'il enseignoit à ses disciples, xxij. Le Sadducéïsme venu de cette maxime mal expliquée, *là-même*.

Apôtres. Leurs noms, leur élection, 23. 24. Leur dépoüillement pour Jesus-Christ, 97. Persécutions comprises dans la récompense qu'il leur promet, 97. 98 Accusez de ne pas jeûner, & de violer le Sabbat, 17. 18 Jesus-Christ justifie leur conduite, *là-même*. Leur contestation touchant la primauté, 86. Leçons que Jesus-Christ leur fait sur l'humilité, 86. 87. 100. 101. J. C. les envoye deux à deux prêcher l'Evangile, 48. Instructions qu'il leur donne, *là-même*. L'onction qu'ils faisoient sur les malades, étoit-elle le Sacre-

ment

ment d'onction institué par Jesus Christ ? 49. 50. Fuite des Apôtres, 137. Jesus-Christ les fait avertir de sa Résurrection, 158. Sa derniére apparition aux Apôtres, 161. 162. Il les envoye prêcher l'Evangile à toutes les nations, 162. 163. Il leur promet le don des Miracles, 164. Leur dispersion, 166. Ils n'ont point eu de plus ardens persécuteurs que les Juifs, 125. 126. Evangile prêché par tout le monde, du vivant des Apôtres, 125

Aspersions, usitées parmi les Hébreux, en quel cas ? xlix. Baptême par aspersion inconnu dans les commencemens de l'Eglise, *là-même*

Assemblées, interdites aux Juifs pendant la nuit, 142

B

Baptême. En quel cas usité chez les Juifs, xlix. Baptême par aspersion, ou par infusion, inconnu parmi eux, & dans les commencemens de l'Eglise, *là-même*. Origine du Baptême des proselytes, lj. Cérémonies qui s'y observoient, l. Il étoit nul, s'il ne touchoit réellement toutes les parties du corps, *là-même*. Etoit-il nécessaire ? lj. Pouvoit-il se réïterer ? l. Prérogatives dont les proselytes joüissoient en vertu de ce Baptême, lj. lij.

Baptême de saint Jean, different de celui de Jesus-Christ, lix. lx. Il tient le milieu entre le Baptême de J. C. & celui des Juifs, liij. D'où étoit-il ? iij. Une simple douleur de ses péchez ne suffisoit pas pour le recevoir avec fruit, liv. lv. Pouvoit-il par lui-même remettre les péchez ? liv. Ceux qui le recevoient devoient-ils confesser leurs péchez en détail ? lv. lvj. Quelle étoit la forme du Baptême de saint Jean, lvij. lviij. Il a subsisté aprés lui, lviij. Chrétiens qui le reçoivent encore en Orient, *là-même*. liv

Baptême de Jesus-Christ dans les eaux du Jourdain. Circonstances de ce Baptême, lxj. lxij

Baptême, désigné sous le nom de pénitence ; on ne peut pas le réïterer, lxviij

le Baptême, c'est une profession publique de vivre conformément aux Loix de l'Evangile, 164. Tout crime commis aprés le Baptême doit-il passer pour péché contre le S. Esprit ? lxvij. lxviij. lxix

Baptême du saint Esprit, & de feu ; ce que c'est, lxiij. lxiv lxv lxvj. Hérétiques qui ont joint le feu au Baptême d'eau, lxv lxvj

Barabbas, voleur & homicide préféré à J. C. 147. 148

Barthimée, aveugle guéri prés de Jérieho, 101. 102

Béelzébub, ou le Dieu Mouche, adoré sous la forme de cette insecte, 38. Les miracles de Jesus-Christ attribuez par les Scribes à Béelzébub, 25. 26

Bethphagé, petite bourgade au pied du mont des Oliviers, on y cuisoit les pains qui s'offroient dans le Temple, 103

Bethzaïde, ville située sur le bord oriental de la mer de Génézareth, 55. Connuë dans la suite sous le nom de *Julias*, 73. 74

Blasphême, puni de mort chez les Juifs, lxxv. Quel est le blasphême contre le saint Esprit ? lxvij. *& suiv.* lxxv. lxxvj. Est-il irrémissible de sa nature ? lxxviij. Blasphême contre Dieu, lxxij

Blasphême, mis pour ce que l'on dit d'outrageux au prochain, 65

Boanerges, fils du tonnerre ; ce nom pourquoi donné à Jacque, & à Jean, fils de Zébédée ? 23. Il n'est ni Hébreu, ni Syriaque, *là-même*.

C

Caïphe, Grand-Prêtre des Juifs, interroge Jesus-Christ, 141. Il le condamne comme blasphémateur & digne de mort, 142. Etoit-il de la secte des Saducéens ? xxix

Cananéens. Les Juifs donnoient ce nom à tous les peuples descendus de Canaan, 66

Capitation, dûë par chaque Israëlite pour le Temple, 115. 116

Capharnaüm. Jesus-Christ y établit sa demeure, 7

Centuple. Comment les fidéles reçoivent dés ce monde le centuple des biens qu'ils ont quittez pour J. C. 97

César. Rendre à César ce qui lui appartient, 115

Chambres où l'on mangeoit la Pâque. Exactitude des Juifs à les purifier de tout levain, 132. On les donnoit gratuitement aux étrangers, *là-même*.

Chapitres, Livres Saints autrefois divisez en plusieurs petits Chapitres, 157

Charité. Attaquer la charité fraternelle par des motifs d'envie, est-ce commettre le péché contre le saint Esprit ? lxx. lxxvij

Chasid, miséricorde ; c'est de ce nom qu'est venu celui des Esséniens, xxxj

Chrétiens. Caractéres des vrais Chrétiens, 90. Vigilance nécessaire à tous les Chrétiens, 128. 129. Usage qu'ils doivent faire des persécutions, 98

Christ. Faux Christs qui parurent chez les Juifs depuis la mort de J. C. jusqu'à la destruction du Temple, 123. 124

Circoncision, ne se réïtéroit point régulièrement, l. On l'a quelquefois réïtérée envers les Samaritains, *là-même*.

Citerne, où les anciens conservoient leur vin, 112

Cœur, principe de tout bien, & de tout mal, 64. 65. Le donner à Dieu sans partage, 87

Colombe, il en descendit une réellement sur Jesus-Christ baptisé dans le Jourdain, lxj. Etoit-elle blanche ? *là-même*. Le saint Esprit s'unit-il à elle hypostatiquement, *là-même*.

Commun, dans le sens de souillé, 58. 59

Confession des péchez, ceux qui recevoient le Baptême de saint Jean, la faisoient en détail des fautes commises contre la Loi, lv. lvj. L'usage de se confesser en détail établi chez les Juifs, & les Chrétiens, dés le tems des Apôtres, lvij. Les Juifs se confessoient dix fois, le jour de l'expiation solemnelle, lvj. Maniére dont ils se confessent aujourd'hui, *là-même*.

Corban. Serment par le corban, 62. Usage inhumain qu'en faisoient les Phariseens, *là-même*. xiij. xiv

Coré, coupable du péché contre le saint Esprit, lxxiij

Créature, étenduë de ce terme dans le style des Hébreux, 163. Evangile prêché à toute créature, 161. 163

Crime. Tout crime commis aprés le Baptême est-il péché contre le Saint Esprit ? lxvij. lxviij. L'Eglise ne les remettoit autrefois qu'aprés une longue pénitence, lxviij. Y en a-t'il qui soient irrémissibles de leur nature ? lxx. lxxviij

Criminels, breuvage qu'on leur donnoit pour affoiblir en eux le sentiment de la douleur, 149. Coutume des Juifs d'en délivrer un à Pâque, en mémoire de la délivrance de la servitude d'Egypte, 146

Croix, la porter à la suite de Jesus-Christ, 75

D

D'Almanutha, à l'orient du Jourdain, & de la mer de Tibériade, 72. 73

Damnez, quelle est la nature & la grandeur de leurs peines, 89. 90

David, mange des pains de proposition dans un cas de nécessité, 18 Les reçût-il d'Abiathar, ou d'Achimélech ? 19 Comment peut-il être pere, & serviteur du Messie ? 119

Décapole, au-delà du Jourdain, & à l'orient de la mer de Tibériade, 40. 67

Decurio, ce nom signifioit chez les Romains un Officier de guerre & de Justice, 154. Joseph d'Arimathie étoit-il l'un ou l'autre ? *là-même*.

Demi-sicle, levé pour le Temple ; les Juifs devoient-ils le payer en espéce ? 115. 116

Démon, tenta-t'il visiblement Jesus-Christ dans le désert ? 5 Le reconnut-il pour Fils de Dieu avant sa Résurrection ? 8. Ressorts qu'il jouë pour nous faire succomber à la tentation, 30. 31

Démons, qui ne se chassent que par le jeûne, & par la priére, 84. Légion de démons, pour un grand nombre, 38. D'où venoit leur attachement au pays des Gérasiéniens ? 39

Démons, connus parfaitement de Dieu seul, 38. 39. Pourquoi les appelle-t'on esprits impurs ? 37. Leur foy inutile, 163. 164 Homme qui sans suivre J. C. chassoit les démons en son nom, 86. 89

Démoniaques, étoient-ils exclus chez les Juifs des assemblées de Religion ? 7. 37. Démoniaque guéri dans le pays des Gérasiéniens, 39. Etoit-il possedé d'une légion de démons ? 38. Jesus-Christ lui commande de publier sa guérison, 40

Dieu. Rendre à Dieu ce qui lui est dû, 115. Se donner à lui sans partage, 87. Ce que c'est que l'aimer de tout son cœur, 117. 118. Amour de Dieu plus excellent que tous les holocaustes, *là-même*.

Dieu, comparé à un moissonneur ; la mort de chacun de nous est le tems de sa moisson, 33. 34. Les Saducéens croyoient ils Dieu corporel ? xxiv xxv

Divorce, opposé aux loix primitives du mariage, 92. Exemples de femmes Juïves qui ont fait divorce avec leurs maris, 93 94

Docteurs de la Loi, leur maniére d'enseigner le peuple, 7 Leurs décisions touchant les fréquentes lotions des mains, 59. 60

Dosithée, Juif schismatique & chef des Saducéens, selon les Rabbins, xxiij. Il a vécu depuis J. C. *là-même*.

Droite Sens des endroits de l'Ecriture, où il est parlé de la droite de Dieu, 165. 166

E

Eau lustrale, en usage parmi tous les peuples, xlviij. En quel cas chez les Juifs ? xlix

Elie, attendu des Juifs pour préparer les voyes du Messie, 79. Il est venu dans la personne de Jean-Baptiste, 79 80. 81

Emmaüs, petite ville à deux lieuës de Jérusalem ; apparition de J. C. aux Disciples qui alloient à Emmaüs, 161

Enfans, modéle d'humilité, 85

Enfans, benis par J. C. 94. Royaume de Dieu promis à ceux qui leur ressemblent, 94 95

Enfans, pour désigner les Disciples de J. C. 86

Enfer, nature & durée des peines que les méchans y souffrent, 89. 90

Envie. Ceux qui attaquent la charité fraternelle par des motifs d'envie, sont-ils coupables du péché contre le saint Esprit ? lxx. lxxvij

Epicuriens, leurs sentimens conformes à ceux des Saducéens, x. Il y en avoit parmi les Juifs dés le tems de Salomon, x

S. Esprit, comment connu des Juifs, lxxv. Pé-

ché contre le saint Esprit, lxvij. & suiv. lxxv. lxxvj. Consiste-t'il à nier sa Divinité ? *là-même.* Plusieurs péchez contre le saint Esprit, lxxi. Six péchez qui attaquent principalement le saint Esprit, lxxvij. Il descend en forme de colombe sur Jesus-Christ baptisé. S'unit t'il hypostatiquement à cette colombe, lxj Baptême du saint Esprit, ce que c'est, lxiij

S. Esprit, pour designer la Divinité du Verbe, lxix. En quel sens les Saducéens nioient-ils le saint Esprit ? xxiv

Esséniens. D'où vient le nom d'Esséniens ? xxxj. Origine de leur secte, xxx Sont-ils descendus de Jonadab pere des Réchabites ? *là-même.* Portrait des Esséniens, xxxij. & *suivant.* Leur demeure, xxxvij. Leurs sentimens, xxxv. xxxvj. Leur secte répondoit à celle des Pythagoriciens, *là-même.* Leurs études, & leur maniére d'enseigner, xxxvij. xxxviij. Comment ils éprouvoient ceux & celles qui devoient entrer dans leur secte, xxxiv. xxxviij. Trois sortes d'Esséniens, *là même.* Les Esséniens contemplatifs ont été les premiers Chrétiens de l'Egypte, xxxix

Ethiopiens, stigmates qu'ils impriment à ceux qu'ils baptisent, lxv. lxvj

Etrangers. Les Philosophes appelloient étrangers ceux qui n'étoient pas de leur école ; & les premiers Chrétiens, tous ceux qui n'étoient pas dans l'Eglise, 30

Evangile. L'annoncer gratuitement, 32. Le recevoir avec la docilité d'un enfant, 95

Evangile, prêché à toute créature, 162. 163. Il a été prêché par tout le monde du vivant des Apôtres, 125. Prédication de l'Evangile comparée à une semence, 33. Grace necessaire pour la faire sanctifier, 29

Eucharistie Institution de l'Eucharistie 153

Excommuniez, obligez de mourir de faim parmi les Esséniens, xxxiv

Expiation, Purifications & confession usitées chez les Juifs le jour de l'expiation solemnelle, xlix. lvj

F

Femmes. Les Esséniens en recevoient dans leur secte, xxxviij. Maniére dont ils les éprouvoient, xxxiv. xxxviij. Ils s'assuroient pendant trois ans de la santé des femmes qu'ils vouloient épouser, xxxvj. Les femmes avoient-elles chez les Juifs le droit de repudier leurs maris ? 93. 94. Exemples de femmes qui les ont répudiez, *là-même.* Elles ne pouvoient aller plus avant dans le Temple, que jusqu'au parvis des femmes, 121. Tronc particulier où elles devoient jetter leurs offrandes, 120

Saintes Femmes, qui rendirent les derniers devoirs à J. C. 152. 153

Feu, appellé quelquefois du nom de lumiére, 140

Feu perpétuel, entretenu dans le Temple du Seigneur, 90. Action du feu sur le corps & sur l'ame des damnez, 89. 90. Parut-il du feu sur les eaux du Jourdain au moment du Baptême de Jesus-Christ, lxj. Baptême de feu, ce que c'est, lxiij. lxiv. lxv. lxvj. Hérétiques qui ont été baptisez par le feu, lxv. lxvj. Feu que les anciens ont mis à la porte du Paradis, lxiij lxiv

Figues, tems de leur maturité, 107. Figues précoces, *là-même.* 108. Jesus-Christ en cherchoit de celles-ci sur le figuier qu'il maudit, *là-même.*

Figuier stérile, maudit par Jesus-Christ, 105. Pourquoi ? 107. Il est la figure des Juifs réprouvez, 106. 108

Foi. La recevoir avec la docilité d'un enfant, 94. 95. Merite de la foi, rien ne lui est impossible, 83. 119

Foi de Dieu, pour une foi parfaite, 110. Quelle doit être la foi pour mérirer la vie éternelle, 165

Folie. Etenduë de ce mot dans le style des Hébreux, 65. Il se met souvent pour le péché, *là-même.*

Fort. Parabole du fort armé, 26

Franges Les Juifs obligez par la Loi d'en porter à leur manteau, 120. Les Pharisiens les portoient plus longues que le commun du peuple, xiij En portoient-ils à leur tunique, 120. Epines que quelques-uns d'eux y attachoient, *là-même.*

Frere, pour cousin germain, ou proche parent, 46

G

Galiléens, étoient tous suspects de l'erreur des Hérodiens, xlvj. Ceux sur qui Pilate fit main basse, étoient apparemment disciples de Judas le Galiléen, *là-même.*

Génézareth La même que Tibériade, 57

Gentils, designez parmi les Hebreux sous le nom de créature, 163. Appellez étrangers par les premiers Chrétiens, 30. Ils étoient reputez impurs par les Juifs, 60. Ceux-ci se lavoient dans la crainte qu'ils ne les eussent touchez, *là-même.*

Gérasénsens, d'où venoit l'attachement des démons à leur pays ? 39. Ils prient J. C. d'en sortir, 40

Grace, nécessaire à tous les hommes, 17

Grand-Prêtre. Falloit-il que les Lépreux recourussent au Grand-Prêtre pour être déclarez guéris ? 11

Grotius, son sentiment sur le péché contre le saint Esprit, lxxiij. lxxiv

Guerre, en quel cas permise aux Juifs le jour du Sabbath, 21

H

Habits. Les Juifs en avoient-ils d'autres que le manteau, & la tunique? 119. 120. Affectation des Pharisiens à porter leurs habits plus longs que le commun du peuple, *là-même*. Les Juifs obligez de se laver tout le corps, dans les cas où ils devoient laver leurs habits, xlix. Les Orientaux font porter un habit à changer lorsqu'ils rendent quelque visite, 48

Hémorroïsse, guérie en touchant le vêtement de Jesus-Christ, 42

Hérésie, différence entre les noms de secte, & d'hérésie, xxj. Les Pharisiens doivent-ils passer pour hérétiques? xx. xxj. Le crime de l'hérésie peut-il être le péché contre le saint Esprit? lxxij. lxxvj

Hermiens, hérétiques qui baptisoient avec le feu, lxvj

Hérode le Grand, magnificence qu'il donna au nouveau temple qu'il bâtit à Jérusalem, 122. Son caractère, xl. xlj. Donna-t'il le nom à la secte des Hérodiens? xl. Le reconnoissent-ils pour le Messie? *là-même*. xlj. Fut-il grand Sacrificateur chez les Juifs? xliv. Fête célébrée à Rome en son honneur, xl. Les Juifs en instituérent une pour se réjoüir de sa mort, xlj

Hérode Antipas, fils du Grand Hérode, & Tétrarque de Galilée; portrait de ce Prince, xlij. Fut-il le chef des Hérodiens, xlij. xlvj. ou de la secte des Sadducéens? xliij. Passa-t'il pour le Messie? xlij Il est repris par Jean-Baptiste de son mariage incestueux avec Hérodiade, 51. Il fait emprisonner J. B. 51. Il lui fait couper la tête, 52. Il attribuë les miracles de Jesus-Christ à Jean-Baptiste ressuscité, 50. Etoit-il Sadducéen? 72. xlij. Son éxil, & sa mort à Lyon, *là-même*.

Hérode Agrippa, Roi de Judée, & petit-fils du Grand Hérode; Eut-il des sectateurs qui le reconnussent pour le Messie? xlij. Sa mort à Césarée, xl. Fête célébrée à Rome en son honneur, xlj

Hérodiade, son mariage incestueux avec Hérodes Antipas, 51. Elle fait demander & obtient la mort de Jean-Baptiste; 52

Hérodiens, tentent Jesus-Christ sur le payement du tribut, 114. Divers sentimens des Anciens & des Modernes, au sujet des Hérodiens, xxxix. *& suiv.* Sont-ils differens des Sadducéens, xliij. De quel Hérode ont-ils pris leur nom, xl. *& suiv.* Le reconnoissoient-ils pour le Messie? *là-même*. Ce sont les disciples de Judas le Galiléen, opposé au payement des tributs, xlv. 21. Preuves de ce sentiment, xlv. lxvj. Ils furent cause de la ruine des Juifs, xlvij. Se garder du levain des Hérodiens, 72

Hillel, considéré des Rabbins comme le pere du Pharisaïsme, xj. Ils le relévent par des loüanges outrées, *là-même*.

Hircan, Prince & Grand-Prêtre des Juifs, contraire aux Pharisiens; il ordonne sous peine de la vie de recevoir les maximes de Sadoc, xxix

Holocauste, moins excellent que l'amour de Dieu, & du prochain, 118

Hommes, leur état aprés la résurrection, 116

Huile, coutume des Juifs de faire des onctions d'huile sur leurs malades, 49

Humilité, enfans modéle d'humilité, 85

I

Jaïre, un des chefs de la Synagogue de Capharnaüm, 41. Sa fille ressuscitée par Jesus-Christ, 44

S. Jacque, fils de Zébédée: J. C. l'appelle à sa suite, 6

S. Jacque & S. Jean, demandent à Jesus-Christ les premiéres places de son Royaume, 100. Leçons qu'il leur fait sur l'humilité, *là-même*. 101

S. Jacque, surnommé le *Juste*, & premier Evêque de Jérusalem, pris par quelques-uns pour le jeûne homme que les soldats vouloient arrêter, aprés s'être saisi de Jesus-Christ, 128

Iduméens, confondus avec les Juifs, depuis qu'on les eut obligé à recevoir la circoncision, 21. 22

S. Jean-Baptiste dans le désert, 2. 3. Son baptême etabli pour disposer à la pénitence, *là-même*. Témoignage qu'il rend à Jesus-Christ, 3. Avoit-il droit de baptiser, liij. Qu'exigeoit-il de ceux qui venoient à lui? liv. *& suiv.* Il a été rempli de l'esprit d'Elie, 79. Les Juifs l'ont traité comme il leur a plû, 80. 81. Il est emprisonné par les ordres d'Herode Antipas, 51. Sa mort, 52. Son corps enlevé par ses disciples, *là-même*. Disciples de saint Jean en Orient, lviij

S. Jean-Baptiste, armé du glaive de feu à la porte du Paradis. Il y sera le ministre du baptême de feu, lxiij

S. Jean l'Evangéliste, fils de Zébédée, quitte tout pour suivre Jesus-Christ, 6. Il se plaint d'un homme qui sans suivre Jesus-Christ, chassoit les démons en son nom, 86. On l'a pris pour le jeûne homme qui échappa des mains des soldats qui avoient arrêté J. C. 138

Jean Marc, cousin de saint Barnabé, different de saint Marc l'Evangéliste, ij. Sa mort postérieure à celle de saint Marc, *là-même*.

Jérusalem, présage de sa ruine par les Romains, 123. *& suiv.* Sa ruine, figure du Jugement dernier, 127

Jesus-Christ. Son Baptême dans les eaux du Jourdain ; le saint Esprit descendit-il sur lui en forme de colombe, lxj Témoignage que saint Jean-Baptiste lui rend, 3. Il est baptisé, & conduit dans le désert, 3. 4. Le démon l'y tenta-t'il visiblement? 5. Il se retire en Galilée après l'emprisonnement de Jean-Baptiste, *là-même.* Il appelle à sa suite André & Simon, & les deux fils de Zébédée, 6. Il établit sa demeure à Capharnaüm, 7. Sa manière d'enseigner différente de celle des Scribes, & des Docteurs de la Loi, *là-même.* Fut-il connu du démon avant sa Résurrection? 8. Divers malades qu'il guérit, 7. 8. *& suiv.* Vouloit-il absolument être obéï, lorsqu'il leur défendoit de publier leur guérison, 12. 69. Paralitique qu'il guérit à Capharnaüm, 13. 14. 15. Il appelle saint Matthieu à l'Apostolat, 16. Plusieurs Publicains à sa suite, *là-même.* Il justifie ses Disciples accusez de ne pas jeûner, & de violer le sabbath, 17. 18. Il guérit le jour du sabbat un homme qui avoit la main sèche, 20. 21. Il choisit douze Apôtres, 23. Ses proches viennent pour l'arrêter, 24. 25. qui sont ceux qui ont le bonheur de lui appartenir, 27. Il est accusé de chasser les démons au nom de Béelsébub, 25. Il réfute cette calomnie, 26

Jesus-Christ. Pourquoi il ne parloit aux Juifs qu'en paraboles? 32. 35. Régle qu'il prescrit à ses Disciples touchant la prédication de l'Evangile, 32. Ses Disciples battus de la tempête: il commande aux vents, & rend le calme à la mer, 35. Démoniaque qu'il délivre dans le pays des Gérasséniens, 39. Il lui ordonne de publier sa guérison, 40. Femme guérie d'une perte de sang en touchant son vêtement, 41. Il ressuscite la fille de Jaïre, 44. Il devient un sujet de scandale aux habitans de Nazareth, 46. Il envoye ses Disciples deux à deux prêcher l'Evangile, 48. Instructions qu'il leur donne, *là-même.* Différens sentimens touchant sa personne, 49. 50. Il rassasie cinq mille hommes avec cinq pains & deux poissons, 55. Il marche sur la mer, 56

Jesus-Christ. Il s'éléve contre l'hypocrisie, & les traditions des Pharisiens, 61. 62. Il récompense la foi de la femme Cananéenne, 66. Il guérit un homme sourd & muet, 67. 68. Instructions qu'on peut tirer de la manière dont il guérit, *là-même.* Multiplication des sept pains, 71. Aveugle qu'il guérit à Bethsaïde, 73. Pourquoi ne le guérit-il que par intervalle, 74. Saint Pierre le reconnoît pour le Messie, & lui devient un sujet de scandale, 75. Porter la croix à sa suite, *là-même* 76. Sa transfiguration, 77. *& suivantes.* S'est-il transfiguré sur le mont de Thabor? 77. 78. Il guérit un enfant possédé d'un esprit muet, 82. 83. Homme qui sans le suivre chassoit les démons en son nom, 86. 87. Leçons d'humilité qu'il fait à ses Disciples, 85. Il tiendra pour fait à lui-même ce qu'on fera pour eux, 86. Il s'éléve contre les scandales, 88. *& suiv.* Il rappelle le mariage à sa première institution, 92. 93. Il juge le salut des riches moralement impossible, 96. Récompense qu'il promet à ceux qui ont tout quitté pour le suivre, 97. Les fils de Zébédée lui demandent les premières places de son Royaume, 100. Aveugles qu'il guérit près de Jéricho, 102. Son entrée triomphante à Jérusalem, 104. Figuier qu'il maudit, 105. *& suiv.* Il y cherchoit des figues précoces, 107. 108. Il chasse du Temple les changeurs qui le profanoient par leur commerce, *là-même.* 109. Les Hérodiens viennent le tenter sur le payement du tribut, 114. Il prouve aux Saducéens la résurrection des morts, 116. Il montre l'excellence de l'amour de Dieu, & du prochain, sur tous les autres commandemens, 117. 118. Il s'éléve contre la vanité des Scribes & de ceux qui faisoient leurs offrandes avec ostentation, 119. 120 121

Jesus-Christ. Il prédit la ruine du Temple de Jérusalem, 122. 123. *& suiv.* Il prévient ses Disciples sur les maux qu'ils auront à souffrir de la part des Juifs, 124. 125. Il les exhorte à la vigilance, 128. Les Prêtres prennent résolution de l'arrêter, 129. Judas promet de le leur livrer, 131. Il envoye deux de ses Disciples préparer la Pâque, 132. Il institue l'Eucharistie, 133. Sa prière à Gethsémani, 135. Judas le livre par un baiser, 137. Il est condamné par Caïphe, & jugé digne de mort, 142. Il est renoncé par saint Pierre, 143. Pilate l'interroge, & lui préfére Barabbas, 145. 146. 148. Il est crucifié entre deux voleurs, 149. 150. Blasphémes contre lui, *là-même.* Sa mort, 151. Son sang répandu pour tous les hommes, 163. Sa sépulture, 155. Description de son sépulchre, 158. Sa Résurrection, *là-même.* Il apparoît à Marie Madelaine, & ensuite aux Apôtres, 159. 161. Reproches qu'il leur fait sur leur incrédulité, *là-même.* Il les envoye prêcher l'Evangile à toutes les nations, 162. 163. Son Ascension, 165. Comment est-il assis à la droite du Pere? 164. 166

Jeûnes. Pourquoi prescrits par l'Eglise, 63

Jeûne, nécessaire pour chasser certains démons, 84

Jeûnes de surérogation des Pharisiens, le lundi & le jeudi, xiv

Impénitence finale, irrémissible de sa nature, lxxj. Est-ce le péché contre le saint Esprit, lxxj. lxxiv

Impossible, dans le sens de difficile, 96

Jonadab, pere des Réchabites, l'est-il aussi des

Esseniens ? xxx
Joseph d'Arimathie, sa qualité, 154. Il obtient le Corps de Jesus-Christ, & lui donne la sépulture, 154. 155
Jour. Le commencement du jour compté par les anciens, du second chant du coq, 143
Judas, cause de sa trahison, 130. Il promet aux Prêtres de leur livrer Jesus-Christ, 131. Il le livre par un baiser, 137
Judas le Galiléen, auteur de la secte des Hérodiens; preuves de ce sentiment, xlv. xlvj. 22. 114
Jugement dernier, figuré par la ruine de Jérusalem par les Romains, 127. Présages du Jugement dernier, 113. *& suiv.* 127. Le jour auquel il doit arriver, comment caché à J.C. 128. L'attendre dans une vigilance continuelle, 128. 129
Juifs. Leur baptême, xlviij. Leur maniére de se purifier, xlix. Baptême par aspersion, ou par infusion, inconnu parmi eux, *là-même*. Ils pouvoient repousser & non attaquer leurs ennemis le jour du sabbat, 21. Leur coutume de faire des onctions sur leurs malades, & de faire prier pour eux, 49. Leur posture durant leurs priéres, 111. Ils regardoient l'existence des Anges, & l'immortalité de l'ame, comme problématiques, xxviij. Avoient-ils une monnoye particuliére pour le payement de leurs tributs ? 115. 116. Lieu où ils traitoient des matiéres de Religion, 14. Ils se partagérent en differentes sectes, à l'imitation des Philosophes de la Grece, x. Il n'y en eut aucune parmi eux avant la captivité de Babylone, ix. Avoient-ils d'autres habits que le manteau & la tunique, 119. 120
Juifs. Leur aveuglement volontaire, 30. Pourquoi Jesus-Christ leur parloit en paraboles, 32. 35. Leur réprobation figurée par le figuier maudit par Jesus-Christ, 106. 108. Présages de leur ruine par les Romains, 124. *& suiv.* Leur reprobation, 68. Leurs fréquentes lotions, 59. 60. 61. Ils tiennent que le péché n'est jamais remis qu'on ne l'ait confessé de bouche, lvj. Ils se confessoient dix fois le jour de l'expiation solemnelle, *là-même*. Maniére dont ils se confessent aujourd'hui, *là même*. En quel cas devoient-ils accuser leurs péchez en détail ? lvij. Idée qu'ils avoient du saint Esprit, lxxiv. lxxv. Ils croyent que le Purgatoire ne differe de l'enfer que par la durée du supplice, lxxvj. Ils reconnoissent des péchez rémissibles, & irrémissibles en l'autre vie, lxxv. lxxvj. Priere qu'ils font en montant, lxxiij. Ils attendent Elie, pour préparer les voyes du Messie, 79. Ils ont été les plus ardens persécuteurs des Disciples de Jesus-Christ, 125. 126
Jurements. Dieu vouloit que les Juifs jurassent en son nom, xvj. Fausses maximes des Pharisiens touchant le jurement, *là-même*.
Justes, ne recevront-ils le baptême de feu qu'à la porte du Paradis ? lxiv

L

Lampe. Parabole de la lampe sous le boisseau ; 31. 32
Légion, corps de six mille hommes ; elle se met quelquefois pour un grand nombre, 38
Levain, se garder du levain des Pharisiens, & d'Hérodes, 72
Lits de table. Coutume des Pharisiens de les laver avant chaque repas, 61
Livres, ceux de l'Ecriture divisez autrefois en plusieurs petits chapitres, 157
Lotions. Fréquentes lotions des Juifs, & sur tout des Pharisiens, 59. 60. 61. xiij
Lustrations d'eau pure, de feu, ou d'encens en usage parmi tous les peuples, xlviij

M

Magédan, ville au-delà & à l'orient de la mer de Tibériade, 72
Mains communes, pour des mains souillées, 58. 59. Juifs obligez de laver leurs mains avant leurs repas, 59. Etenduë & fondement de cette loi, 60. 61. Couper la main, qui est un sujet de scandale, 88
Maisons, sans aucun étage en Orient, 14
Malades. Onctions que les Juifs faisoient sur leurs malades, 49. Ils leurs faisoient imposer les mains par de saints personnages, *là-même*. Ceux à qui Jesus-Christ deffendoit de publier leur guérison, péchoient-ils en ne lui obéïssant pas ? 12. 69
Maladies. Les Juifs les regardoient toutes comme des châtimens, 12
Manteau, habit de dessus des Juifs, 119. Franges qu'ils devoient porter à leur manteau, 120
S. Marc Evangéliste, & Interprête de saint Pierre, i. Different de Jean Marc cousin de saint Barnabé, ij. A-t'il été du nombre des septante Disciples ? i. ij. iij. Son voyage à Rome, *là-même*. Son Evangile composé à la priére des Fidéles, & approuvé par saint Pierre, *là-même*. En quel tems l'a-t'il écrit, iij. iv. En quel Langue ? *là-même. & suiv.* l'a-t'il écrit à Rome, en Egypte, ou à Aquilée ? iij. iv. vij Il a été l'abreviateur de saint Matthieu, viij. Il ne l'a point suivi dans l'ordre des tems, vij. Original de saint Marc gardé à Prague, & à Venise, v. vj. Mission de saint Marc à Aquilée, vij Année, lieu, & genre de sa mort, ij iij. viij Téraptes, premiers Disciples de saint Marc,

vlij. Est-il Auteur du dernier chapitre de son Evangile ; pourquoi l'a-t'on retranché en partie dans plusieurs Exemplaires, 157. 160
Marché, tenu pour souillé par les Rabbins, 60. Les Juifs se lavoient les mains, lorsqu'ils revenoient du marché, *là-même.*
Mariage, divorce opposé aux premiéres loix du mariage, 92. Jesus-Christ le rappelle à sa premiére institution, 93
Marie sœur de Lazare, parfum qu'elle répand sur les pieds de Jesus-Christ, 130. 131. Sa profusion condamnée des Apôtres, & cause de la trahison de Judas, *là-même.*
Marie Madelaine. La même que la femme pécheresse, 159. Avoit-elle été réellement possédée par sept démons ? 160. Elle eut le bonheur de voir la premiére Jesus-Christ ressuscité, 159
S. Matthieu, sa vocation à l'Apostolat, 16
Messie, Seigneur, & fils de David, 119. L'erreur des Hérodiens consistoit-elle à reconnoître Hérode pour le Messie ? xl. xlj. *& suiv.*
Metempsycose, admise dans presque tout l'Orient au tems de Jesus-Christ, xxj. Les Pharisiens admettoient celle des gens de bien, xvj. xix. xx
Miracles. Pourquoi Jesus-Christ deffendoit-il de publier ses miracles ? 12. Le don des miracles accordé à d'autres qu'aux Disciples de J. C. 86 87. On ne doit les employer que pour procurer la gloire de Dieu, l'utilité de l'Eglise, & du prochain, 164 Promesses du don des miracles faite à ceux qui croiront, restraintes aux premiers siécles de l'Eglise *là-même.* Vertu des miracles regardée des Juifs comme quelque chose d'animé, 42. Le péché contre le saint Esprit consiste-t'il à attribuer au démon les miracles de J. C. lxix. lxxj. Ce blasphême est irrémissible de sa nature ? lxx. lxxj
Miséricorde, œuvres de miséricorde exercées envers Jesus-Christ dans la personne de ses membres, 86
Monnoye. Les Juifs avoient-ils une monnoye particuliére pour payer leurs tributs ? 115. 116
Mort, appellée souvent du nom de sommeil, 43
Mort, représentée comme le tems de la moisson, 33
Morts. Résurrection des morts, prouvée par J. C. contre les Saducéens, 116
Moyse, a dérogé aux Loix primitives, en permettant le divorce, 92
Myrrhe. Vin de myrrhe odorant & fort estimé des anciens, 149
Mystéres du Royaume, découverts aux Apôtres, 29. Juifs indignes de les connoître, 34

N

Nard en épi, le plus estimé de tous, 131. Marie sœur de Lazare répand une liqueur de nard en épi, sur les pieds de J. C. 130
Nations. Apôtres envoyez à toutes les nations, 163
Nazareth. Incrédulité des habitans de Nazareth, 45. *& suiv.* J. C. leur devient un sujet de scandale, 46
Novat, fermoit la porte de la pénitence à ceux qui étoient tombez aprés le Baptême ; lxviij
Nuit, elle finissoit chez les anciens au second chant du coq, 143. Assemblée interdites aux Juifs pendant la nuit, 142

O

Oeil, sujet de scandale, 89
Oeil mauvais, pour désigner un avare, un envieux, 65
Offrandes. Les Pharisiens se croyoient dispensez de secourir leurs parens, en leur donnant part à leurs offrandes, xiij. xiv. Jurement par les offrandes présentées au Temple, xvj. 61. 62 Les Juifs employoient du sel dans toutes leurs offrandes, 90. Troncs pour les offrandes dans le parvis des femmes, 128. Merite des offrandes pris de la bonne volonté de celui qui les fait, 121
Onctions. Coutume des Juifs de faire des onction d'huile sur les malades, 49. Celles que les Apôtres employérent aprés leur mission, étoient-elles le Sacrement d'onction institué par J. C. 49. 50
Ordonnance, dans le sens de permission, 92
Orientaux, ils portent un habit à changer, lorsqu'ils rendent quelque visite, 48. La plûpart de leurs maisons sont sans aucun étage, 14

P

Pains sans levain, se cuisoient dés le matin de la veille de Pâque, 132. Les pains qui s'offroient dans le Temple se cuisoient à Berphagé, 103
Pains de Proposition, mangez par David dans un cas de nécessité, 18. 19. Multiplication des pains, 55. 71
Paneade, Ville située vers les sources du Jourdain, & appellée dans la suite, *Césarée de Philippe*, 74 75
Pâque. Coutume des Juifs de délivrer un criminel la veille ou pendant l'octave de Pâque, en mémoire de la délivrance de la servitude d'Egypte, 146
Paraboles, du grain de senevé, 34. De la semence, 28. 33. 34. De la lampe sous le boisseau, 31, 32. Des vignerons qui tuent les

serviteurs, & le fils du Pere de famille, 112. 113 Du fort armé, 26

Paradis. Feu que quelques anciens ont mis à la porte du Paradis, lxiij. lxiv. Tous y recevront-ils le Baptême de feu? *là-même.*

Paralitique, guéri à Capharnaüm, & descendu par le toit aux pieds de Jesus-Christ, 14. 15

Pardon des injures, nécessaire pour rendre nos priéres agréables à Dieu, 110. 111

Parole de Dieu, comparée à une semence, 30. Sa fécondité dépend des dispositions du cœur qui la reçoit, 30. 31. Elle ne produit rien sans la grace, 29. Elle est un sujet de scandale pour les mauvais Chrétiens, & pour les hérétiques, 31

Péché, désigné souvent dans l'Ecriture sous le nom de folie, 65. Quel est le péché contre le saint Esprit, lxvij. lxviij. *& suiv.* Plusieurs péchez contre le saint Esprit, lxxj. La vraye pénitence consiste à fuir le péché, & à pratiquer les vertus contraires, lv. Ceux qui recevoient le baptême de saint Jean, confessoient-ils leurs péchez en détail? lv. lvj. Maniére dont les Juifs les confessent aujourd'hui, *là-même.* Ils les confessoient dix fois le jour de l'expiation solemnelle, *là-même.* Deux sortes de péchez selon les Juifs, lxxv. Ils en reconnoissoient qui se remettoient, & d'autres qui ne se remettoient pas en l'autre vie, lxxv. lxxvj. Péché contre le saint Esprit, *là-même* & lxvij. *& suiv.* Tous les crimes commis depuis le Baptême ne sont pas péchez contre le saint Esprit, lxviij. lxxvj. Y en a-t'il qui soient irrémissibles de leur nature, lxx. lxxviij. Six péchez qui attaquent principalement la personne du saint Esprit, lxxvij

Pécheur. La seule douleur de ses péchez ne le rend pas vraiment pénitent, liv. Il doit cesser de mal faire, & pratiquer les bonnes œuvres, lv

Peines. Les Saducéens nioient celles de l'autre vie, xxij. Suites de leur principe, xxv

Pénitence. Novat la refusoit à tous ceux qui sont tombez dans le crime depuis leur Baptême, lxviij L'Eglise l'accorde à tous les pécheurs, lxx. lxxviij. Celle que saint Jean prêchoit, se bornoit-elle à la simple douleur des péchez? liv. lv. Ce que c'est que porter de dignes fruits de pénitence, *là-même.*

Pentateuque. Les Saducéens recevoient-ils d'autres Livres de l'Ecriture que le Pentateuque? xxvj. xxvij

Persans Sorte d'ablution usitée parmi eux, 59. Ils ne sortent jamais sans provisions, 48. 50. Lorqu'ils rendent une visite, ils font porter un habit, & un bonnet avec eux, 48

Persécutions, sont le partage des Chrétiens, & le gage de leur bonheur futur, 98. Elles font parties des récompenses que J. C. leur promet, 97. 98

Persévérance, souffrir avec persévérance pour J. C. 125

Petits, pour désigner les Disciples de J. C. 88. Scandale des petits, *là-même.*

Pharisiens, une des principales sectes des Juifs, x. Leur origine, *là-même.* Sont-ils venus de la division des écoles d'Hillel, & de Schammaï? xj. Ils sont moins anciens que les Saducéens, *là-même.* Leurs sentimens, xij. xvj. Ils approchoient de ceux des Stoïciens, x. Il y avoit des Pharisiens de toutes les tribus, de toutes les familles, & de toutes les conditions, xij. Leur vanité, & leur hypocrisie, xiij. Ils portoient des phylactéres & des franges plus longues que le commun du peuple, *là-même.* Epines que quelques-uns d'eux y attachoient, *là-même.* Cas & abus qu'ils faisoient de leurs traditions, xiij. xiv. Ils les faisoient remonter à Moyse, lxviij. Leurs jeûnes de surérogation, xiv. Leurs frequentes lotions, xiij. 59. Exemples de leur mortification, xiv. xv. Sept classes de Pharisiens, *là-même.* Leur ardeur à faire des Prosélytes, *là-même.* Soûtenoient-ils la metempsycose? xix. xx. Doivent-ils passer pour hérétiques du Judaïsme? xx. xxj

Pharisiens modernes. Portrait qu'en donnent les Voyageurs sujet à caution, xviij. Leurs sentimens, *là-même.* xix. En quoi les Pharisiens étoient-ils plus coupables que les Magiciens de Pharaon? lxix. Ce qui les a rendu coupables du péché contre le saint Esprit, *là-même.* Se garder du levain des Pharisiens, 72

Phéniciens. Description du sindon des Phéniciens, 139

Philactéres. Les Pharisiens en portoient sur leur front, & sur leurs poignets, xiij. Leur affectation à les porter plus longues que le commun du peuple, *là même.*

Philosophes, ils traitoient d'étrangers tous ceux qui n'étoient pas leurs disciples, 30

S. Pierre, sa vocation à l'Apostolat, 6. Il reconnoît Jesus-Christ pour le Messie, 75. Il s'oppose à ses souffrances; il est appellé Satan, *là-même.* Sa primauté reconnuë des autres Apôtres, 158. Il renonce Jesus-Christ, 143. Son voyage à Rome l'an quarante de J.C. Est-il auteur de l'Evangile de saint Marc, ou l'a-t'il simplement dicté, ou approuvé? iij. iv

Pilate. Il interroge Jesus-Christ, 146. Il lui préfére Barabbas, & l'abandonne aux Juifs pour être crucifié, 147. 148

Plate-forme, toits en plate-forme dans la Palestine, 14

Possédez, de plusieurs sortes, 37. Ils n'étoient pas tous exclus des assemblées de Religion,

gion, 7. 37
Préceptes que Dieu donna à Noé aprés le déluge, l. Les proselytes de domicile tenus d'observer ces préceptes, *là-même.*
Priére, nécessaire pour chasser de certains démons, 84. Posture des Juifs durant leur priére, 111
Prochain. L'aimer de tout son cœur, 117. 118. L'amour du prochain plus excellent que tous les holocaustes, 118
Prophéte. Assemblées de Religion chez les Prophétes, ix. Les Juifs n'eurent aucune secte particulière, tandis qu'ils eurent des Prophétes, *là-même.* Faux-Prophétes qui parurent chez les Juifs avant la destruction du Temple par les Romains, 123. 124
Proselytes de domicile & de justice. Les proselytes de domicile soumis aux préceptes que Dieu donna à Noé aprés le déluge, l. Baptême des proselytes de Justice, *là-même.* Prérogatives dont ils joüissoient en vertu de ce baptême, lj. Ardeur des Pharisiens à faire des proselytes, xv. Sentimens des nouveaux Rabbins touchant les proselytes, lij
Publicain, plusieurs Publicains à la suite de J. C. 16
Purgatoire, reconnu des Juifs; ils ne le croyent différent de l'enfer que par la durée du supplice, lxxvj. Anciens qui l'ont mis à la porte du Paradis, lxiij. lxiv. Tous y recevront le baptême de feu, *là-même.*
Purifications, en usage parmi tous les peuples, mais sur tout chez les Hebreux, xlviij. Quand & comment se purifioient-ils? xlix

R

R*Abbins.* Prérogatives que les anciens Rabbins ont attachées au Baptême des proselytes, l. lj. Sentimens des nouveaux sur cela, lij
Rechabites, confondus mal-à-propos avec les Esseniens, xxx
Récompense Les Sadducéens n'en attendoient aucune aprés cette vie, xxij
Religion, lieu où les Juifs traitoient des matiéres de Religion, 14
Renoncement à soi-même, nécessaire aux Disciples de Jesus-Christ, 75. 76
Repas, lotions usitées chez les Juifs avant, & aprés le repas, 59. 60 61
Résurrection des morts, prouvée par Jesus-Christ contre les Sadducéens, 116. Etat des hommes apres la Résurrection, *là-même.*
Riches, salut de ceux qui sont attachez à leurs biens, moralement impossible, 96
Richesses, obstacles qu'elles forment au salut, 96 Recompense promise à ceux qui les abandonnent pour J. C 97
Royaume de Dieu, comparé au grain de senevé, 34. Promis aux enfans, & à ceux qui leur ressemblent, 94. 95

S

S*Abbath*, on pouvoit repousser, mais non pas attaquer l'ennemi le jour du sabbath, 21. Le Fils de l'homme maître du sabbath, 19. 20. Scrupules mal fondez des Pharisiens touchant l'observation du sabbath, xiv
Sabis, nom des Disciples de saint Jean en Orient, remarques sur leur origine, leurs Prêtres, & leurs sentimens, lviij. lix. Ils reçoivent tous les ans le baptême de saint Jean, lviij. Culte idolâtre qu'ils rendent à la Croix, lix
Sadok, Auteur de la secte des Sadducéens, xxij. A-t'il été schismatique? xxiij
Sadducéens. Origine de leur secte, sont-ils disciples de Sadok, ou de Dosthée, xxij xxiij. Furent-ils d'abord Samaritains, & Schismatiques? *là-même* xxiv. Ils sont plus anciens que les Pharisiens, xj. xxiij. Ils nioient l'existence des esprits, & l'immortalité de l'ame, xxiv. Croyoient-ils Dieu corporel? xxv. Nioient-ils le saint Esprit? xxiv. On les a accusez faussement d'adorer Dieu sous la forme d'un boue, xxix. Reconnoissoient-ils pour Canoniques d'autres Livres que le Pentateuque? xxvj. xxvij. Ils nioient les récompenses & les peines de l'autre vie, xxij. Suite de leurs principes, xxv. xxviij Question qu'ils font à Jesus-Christ touchant la résurrection des morts, 116. Preuve qu'il leur en donne, *là-même.*
Les Sadducéens modernes, regardez des Juifs comme hérétiques, xxix
Sagesse, étenduë de ce mot dans le style des Hebreux, 45
Satan, divisé contre lui-même, 26. Comment il empêche les fruits de la parole de Dieu, 30 31
Scandale La parole de Dieu, est un sujet de scandale pour les mauvais Chrétiens, & pour les hérétiques, 31
Scandale des petits, 88 Retrancher les occasions de scandale, 88. 89 Malheurs à ceux qui en sont auteurs, *là même.*
Scribes, venus de la division des écoles d'Hillel, & de Schammaï, xj. Leur maniére d'enseigner le peuple, 7. Ils accusent Jesus-Christ de chasser les demons au nom de Beelzebub, 25
Scribe, qui interroge Jesus-Christ, & qui n'est pas éloigné du Royaume de Dieu, 117. 118. Vanité des Scribes, 119. 120. Leur affectation à porter des robbes plus longues que le commun du peuple, *là-même.*
Secte, ce que c'est, xxj. C'est une hérésie dans le langage des Grecs, *là même.* Trois sectes principales parmi les Hébreux, x. En quoi

elles différoient entr'elles, xlj. xlij. *& suiv.* Leur antiquité, x. xj. Ils n'en eurent aucune devant la captivité de Babylone, ix
Sel, symbole de la sagesse, 90. Les Juifs en employoient dans toutes leurs offrandes, *là-même.* Sel devenu insipide, 90. 91
Sélucciens, hérétiques qui baptisoient avec le sen, lxvj
Semence. Paraboles de la semence, 28. 33. 34. Explications de ces paraboles, 29. *& suiv.* 33
Senevé, parabole du grain de senevé, 34
Sept, mis souvent dans l'Ecriture pour un grand nombre, 160
Sépulchre. Description du Sépulchre de Jesus-Christ, 158. Saintes femmes qui vont au sépulchre, 156. 157
Serment Fausses maximes des Pharisiens touchant le serment, xvj
Simon le Magicien, demande à acheter le pouvoir de faire des miracles; il pêche contre le S. Esprit, lxxiij. lxxvij
Simon de Cyrène, contraint de porter la croix de J. C. 149
Soldats, désignez souvent dans l'Ecriture sous le nom de jeunes hommes, 139
Soleil, s'est-il obscurci avant la ruine de Jérusalem par les Romains, 127 Il s'obscurcira réellement avant le Jugement dernier, *là-même.*
Sommeil, pour désigner la mort, 43
Soüillures, contractées par l'attouchement de toutes choses impures, xlix. On se purifioit de ces soüillures par le baptême, & par le sacrifice, *là-même.*
Stole, mise pour l'habit de dessous des Juifs; affectation des Scribes à la porter plus longue que le commun du peuple, 119. 120
Synagogue, nombre des chefs de Synagogue indéterminé chez les Juifs, 41
Synagogue, sa réprobation figurée par le figuier maudit par J. C. 106
Syndon, habit de lin à l'usage des anciens, 138. 139. C'étoit l'habit de dessus des Juifs, *là-même.*
Syrophénicie, connuë sous le nom de Phénicie méditerranée, 66. Syrophénicienne rebutée d'abord par J. C. Sa foi récompensée, *là-même.*

T

Temple de Jérusalem, le plus magnifique de tout l'Orient, 122. Prédiction & présages de sa ruine par les Romains, 122. 123. *& suiv.* Jesus chasse du Temple ceux qui le profanoient par leur commerce, 108 Il ne souffroit pas qu'on en fist un lieu de passage, 109. Régles qu'on y devoit observer dans le Temple, selon les Rabbins, 110. Tribut pour le Temple, 115. Les Juifs le payoient-ils d'une monnoye particuliére? 115. 116. Lieu & nombre des troncs pour les offrandes du Temple, 120
Thabor. J. C. s'est-il transfiguré sur le Thabor? 77. 78
Thalith, manteau de lin à l'usage des Juifs, 139
Thérapeutes, ou *Esséniens contemplatifs*, ont été les premiers Chrétiens de l'Egypte, xxxix. Et premiers disciples de saint Marc, viij
Tois Remarques sur les tois en place-forme de la Palestine, 14
Tonnerre, appellé la voix du Ciel dans l'Ecriture, lxij. L'entendit-on au Baptême de J. C. *là-même.*
Traditions, nécessaires à la Religion; quelles sont celles que l'Eglise reçoit, ou désavouë? xviij. On ne peut nier que les Hébreux n'ayent eu de bonnes traditions, *là-même.* Loi corrompuë par les traditions des Pharisiens, xiij. L'attachement qu'ils y avoient, dangereux à la Religion, xviij. Abus qu'ils en faisoient contre l'humanité, 61. 62
Transfiguration, sur quelle montagne est-elle arrivée? 77. 78
Tribut. Hérodiens opposez au payement du tribut, 114. Est-il permis de le payer à César, *là-même.* Les Juifs avoient-ils une monnoye particuliére pour le payement du tribut? 115. 116
Troncs, mis pour les offrandes dans le parvis des femmes, 120. Leur nombre, *là-même.* Tronc particulier pour les femmes, 120. 121
Tunique, habit de dessous des Juifs, 119. Les Pharisiens portoient-ils des franges à leur tunique? 120
Turcs, sorte d'ablution usitée parmi eux, 59

V

Valentin, il rebaptisoit ceux qui avoient été baptisez hors de sa secte, & les faisoit passer par le feu, lxvj
Ver immortel, qui rongera les damnez, 89
Verbe. Divinité du Verbe désignée dans les anciens Peres sous le nom de saint Esprit, lxix. Le péché contre le S. Esprit consiste-t'il à nier la divinité du Verbe, lxx. lxxvj
Vérité. Annoncer gratuitement les véritez de l'Evangile, 32. Juifs indignes de les connoître, 34. Pharisiens opposez à la vérité; ceux qui résistent à une vérité connuë, coupables du péché contre le saint Esprit, lxxiv
Vertus des Cieux, seront ébranlées réellement avant le Jugement dernier, 126. 127. L'ont-elles été avant la ruine de Jérusalem par les Romains? *là-même.*

Veuve, qui donne de son indigence, 121. Son offrande préférée à celles de tous les riches, *là-même*.
Viande. Pourquoi l'Eglise oblige-t'elle les Fidéles de s'en abstenir dans certains jours ? 63
Vie, la perdre pour J. C. 76
Vigilance, nécessaire à tous les Chrétiens, 128. 129
Vignerons. Parabole des vignerons infidéles qui tuënt les serviteurs & le Fils du Pere de famille, 112. 113
Vin. Les Anciens le conservoient dans des cruches d'argile, & dans des lieux soûtertains, 112
Vin de myrrhe, estimé des Anciens, 149
Voile, deux voiles dans le Temple de Jérusalem, 151. 152. On ne sait pas lequel des deux se déchira à la mort de Jesus-Christ, *là-même*.
Voix du Ciel, pour le tonnerre, lxij

Z

Zedech, la justice; est-ce de là que les Saducéens prirent leur nom ? xxiij
Zélez. Les mêmes que les Hérodiens, disciples de Judas le Gaulonite; ils furent cause de la ruine des Juifs, xlvij

Fin de la Table des Matiéres.

ERRATA.

Page x. *ligne* 22. l'an du monde 2850. *lisez*, 3850.
Page lj. *ligne* 6. ceux qu'ils invitoient, *lisez*, ceux qu'ils initioient.
Page liij. *lig.* 8. l'absolution, *lisez*, l'ablution.
Page lv. *lig.* 10 ce qu'il devoit faire, *lisez*, ce qu'ils devoient faire.
Page lvij. *lig.* 11. on voit que par là l'usage de .... étoit usitée, *lisez*, on voit par là que l'usage de .... étoit suivi.
Page 10. (*c*) Κατεδίωξεν, *lisez*, Κατεδίωξαν.
Page 14. (*b*) τῶν κεράμεων, *lisez*, τῶν κεράμων.
Page 44. *lig.* 6. du Texte, *obstuperunt*, lisez, *obstupuerunt*.
Page 62. *lig.* 5. du Text. *di mittiis*, lisez, *dimittitis*.
Page 63. *lig.* 8. *du Comm.* intendir, *lis.* interdit.
Page 89. *lig.* 13. du Text. *verbis*, lisez, *vermis*.
Page 131. (*b*) τὰ ἀλάβαστρον, *lisez*, τὸ ἀλάβαστρον.
Page 132. *lig.* 2. *du Text.* ses Disci, *lis.* ses Disciples.
Page 139. (*b*) Περιβεθληρῶν, *lisez*, Περιβεβληρῶν.